TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 102 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 10 OCTOBRE 1980

Mort de M. Alexandre Sanguinetti

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Argüties à propos de la conférence de Madrid

Le fracas des armes dans le golfe Persique et le renouveau de tension en Pologne n'empêchent pas les diplomates de poursuivre leurs « exercices » traditionnels, même si les crises en cours en ralentissent un peu plus le rythme. L'un de ces « exercices » se déroule depuis plus d'un mois à Madrid dans l'indifférence quasi générale. Il s'agit pourtant de savoir si, et dans quels buts, les trente-cinq participants de la conférence d'Helsinki, tenue il y a cinq ans pour définir les principes de base de la sécurité et de la coopération en Europe, pourront se réunir valablement le 11 novembre prochain dans la capitale espagnole. Or les discussions préliminaires poursuivies entre fonctionnaires depuis le début de septembre ne contribuent guère à donner à ce rendez-vous un caractère exaltant.

La diplomatie a prouvé à cette occasion, au sens propre, qu'elle peut être une affaire de virgule : la seule différence entre deux projets d'ordre du jour déposés respectivement par l'Espagne et la Hongrie à la fin septembre était que le même texte apparaissait dans la seconde version, sans ponctuation ni alinéa. Une manière pour l'Est de suggérer que les diverses têtes de chapitre de la discussion — bilan de la mise en œuvre de l'Acte final d'Helsinki, approfondissement de la coopération en Europe, tenue d'autres rencontres, etc. — devaient être abordées sur un pied d'égalité, sans qu'une partie soit privilégiée par rapport à l'autre. Autrement dit, le bilan de l'application des accords de 1975 — plus exactement l'inventaire de leurs violations par les pays du bloc communiste — ne devait pas éclipser une discussion « positive » sur les nouveaux efforts de détente » à entreprendre à l'avenir.

Depuis lors, l'Est a cessé d'oublier les virgules et met, au contraire, les points sur les i : un projet tchécoslovaque prévoit que la partie « prospective » des travaux — l'organisation d'autres rencontres — commencera dès la seconde semaine de la conférence. En d'autres termes, il s'agit d'expédier en une semaine, pour ce qui est du moins des séances plénières, la partie délicate de l'ordre du jour sur le respect — ou le non-respect — des accords d'Helsinki.

Or les Occidentaux n'ont pas l'intention d'escamoter à ce point un débat auquel ils attachent, à des degrés divers il est vrai, une réelle importance. Pour les Américains, la participation à la réunion de Madrid n'a de sens, après l'invasion de l'Afghanistan et les sanctions qu'ils continuent d'imposer à Moscou, que si l'Occident remet sur le tapis avec énergie les problèmes des droits de l'homme traités par la « troisième corbeille » d'Helsinki.

MM. Carter et Muskie n'ont pas fait mystère — même s'ils se défendent officiellement de rechercher la polémique — de leur intention de mettre en accusation l'U.R.S.S. pour ses manquements aux accords de 1975. Les Européens, notamment les Français, sont plus modérés, dans la mesure où ils souhaitent organiser d'autres rencontres du type de celle d'Helsinki, orientées cette fois sur les mesures militaires destinées à rehausser la sécurité. Ils n'entendent pas pour autant escamoter le débat sur les droits de l'homme, l'un des grands acquis de la conférence d'Helsinki. Les pays communistes devront donc lâcher du lest s'ils veulent que la réunion de Madrid donne au moins l'apparence que la « détente » est encore sur ses rails.

En Pologne

M. JAGIELSKI APPARAIT COMME L'HOMME FORT DU GOUVERNEMENT REMANIÉ

(Lire page 3.)

Les milieux pétroliers s'inquiètent de la durée du conflit irano-irakien

Le traité entre Moscou et Damas marque la « rentrée » soviétique au Proche-Orient

Tandis que la situation militaire demeure inchangée au Khouzistan, où aucune nouvelle offensive irakienne n'a été signalée, la journée du mercredi 8 octobre a été marquée par l'intensification des bombardements des objectifs stratégiques des deux belligérants. L'état-major iranien a annoncé que, pour la première fois depuis le début du conflit, les Irakiens avaient fait usage, mercredi, de « missiles » au cours du pilonnage de Desfoul, faisant une soixantaine de victimes parmi la population civile.

● A WASHINGTON, les Etats-Unis ont fait savoir, une semaine après avoir livré à l'Arabie Saoudite des avions AWACS de surveillance, qu'ils étaient disposés à offrir une assistance similaire à trois autres Etats du Golfe : Koweït, Oman et les Emirats arabes unis. Washington maintient d'autre part son intention de livrer à la Jordanie des blindés M-60 pour 1983, bien que les Jordaniens se soient déclarés prêts à fournir une aide militaire à l'Irak.

● A MOSCOU, la signature, mercredi, d'un traité d'amitié et de coopération syro-soviétique marque la « rentrée » de l'U.R.S.S. au Proche-Orient, après une éclipse relative de plusieurs années.

Dans les milieux pétroliers, on commence à s'inquiéter de la prolongation du conflit irano-irakien.

La décision de l'Arabie Saoudite de relever sa production de pétrole afin de compenser l'arrêt des exportations d'Irak et d'Iran a enrayé la flambée des prix qui s'était amorcée sur les marchés libres, notamment à Rotterdam, et ce d'autant que les pays consommateurs continuent de se montrer raisonnables.

Ainsi le ministère japonais du commerce extérieur et de l'industrie (MITI) a-t-il demandé aux raffineurs et importateurs nippons de se garder d'achats « anormaux » sur le marché « spot » pour compenser l'interruption des approvisionnements de Bagdad (soit 9 % du pétrole acheté par le Japon).

Le MITI a également demandé à être consulté avant tout achat de « brut ». Or, en 1979, ce sont les compagnies japonaises qui avaient enflammé les marchés libres par des achats spéculatifs à des prix aberrants.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 5.)

M. Giscard d'Estaing visite la région Nord-Pas-de-Calais

• Nouveaux crédits pour le port de Dunkerque
• Un programme de rénovation urbaine

Arrivé jeudi 9 octobre en fin de matinée à Dunkerque, M. Giscard d'Estaing, qui effectue un voyage dans le Nord-Pas-de-Calais jusqu'au 10 octobre au soir, a visité le grand port des Flandres et la centrale nucléaire de Gravelines. A l'hôtel de ville de Dunkerque, aux alentours duquel s'étaient rassemblés quelques centaines de manifestants à l'appel de la C.G.T., le chef de l'Etat, répondant au maire M. Claude Prouvoyeur (maj. prés.), a annoncé l'inscription de crédits budgétaires importants pour moderniser les installations maritimes et renforcer la compétitivité du port. Il a déclaré : « La France a besoin d'un Nord puissant. »

Au cours d'une réunion de travail prévue dans la soirée à Lille, M. Giscard d'Estaing devait faire connaître une série de mesures nouvelles en faveur de la conversion industrielle, de la rénovation urbaine et de la création d'emplois, notamment dans le bassin minier.

(Lire page 36 l'article de notre envoyé spécial Noël-Jean Bergeroux.)

La solidarité et les ambitions

par FRANÇOIS GROSRICHARD

Dans l'histoire d'un pays il arrive parfois qu'une région constitue, à elle seule, le microcosme vivant et presque parfait des aspirations, des doutes et des enjeux de la nation toute entière. La région du Nord-Pas-de-Calais, que le chef de l'Etat visite, en fournit aujourd'hui l'illustration exemplaire.

Ceux qui nous gouvernent parlent beaucoup, ces temps-ci, de « solidarité ». C'est par solidarité nationale qu'il faut donner un coup de pouce au SMIC ; c'est la solidarité qui commande de venir en aide aux entreprises de la Haute-Loire anéanties par les crues ; c'est aussi au nom de la solidarité entre Français démocrates que des villes entières sont descendues dans la rue pour dénoncer le racisme.

En même temps, combien de dirigeants ou de prétendants aux affaires en appellent aux « ambitions nationales » afin de provoquer un sursaut chez les Français ! Inaugurant l'Institut Auguste-Comte, le président de la République proclame que « notre ambition doit être l'excellence » et M. Barre, parlant du canal Rhin-Rhône, déclare qu' « il est bon que les Français se donnent collectivement des buts ambitieux ».

(Lire la suite page 32.)

POINT

Apparences et réalités du crédit

En se fixant comme objectif une croissance de la masse monétaire de 10 % en 1981 contre 11 %, le gouvernement entend faire preuve de rigueur et de courage dans une période électorale où il pourrait être tenté par un certain laxisme, en reconduisant le chiffre de 11 %. De fait, dans le climat actuel, les milieux bancaires et le public peuvent y voir un durcissement de l'encadrement du crédit. Les normes d'encadrement qui vont être signifiées aux banques par l'Institut d'émission ne vont-elles pas être diminuées de 1 % ?

C'est oublier, toutefois, deux éléments majeurs. Le premier est que l'économie française va connaître en 1981 une période de quasi-stagnation, avec un ralentissement net de l'expansion, et, vraisemblablement, un freinage du rythme d'inflation, qui pourrait atteindre un ou deux points.

Le second est qu'une petite révolution s'est produite cette année sur le marché financier français : la valeur des émissions d'obligations a bondi, passant, pour les neuf premiers mois de l'année, de 44 milliards de francs à 87 milliards de francs, tous les records étant pulvérisés.

Le formidable transfert de l'épargne courte sur l'épargne longue a deux conséquences. Il permet à la fois au Trésor de financer le déficit du budget sur des ressources non monétaires (30 milliards de francs en 1980) et aux entreprises bénéficiaires des emprunts, directement et indirectement, de moins recourir au crédit des banques. Encore ces dernières ont-elles pu augmenter de 13 % à 14 % le montant de leurs crédits cette année, grâce à une série de « soupapes » : les emprunts en devises, les emprunts obligataires qu'elles contractent, et les dérogations à l'encadrement qui leur sont consenties pour l'exportation et le logement.

Enfin, un léger assouplissement a été concédé en ce domaine, puisque le pourcentage de réintégration des crédits dans ces secteurs va être ramené de 50 % à 40 % et que la progression des ventes à tempérament financées sur ressources monétaires à court terme sera maintenue à 9 % l'an prochain, en raison de la situation de l'automobile. Peut-on parler dès lors de resserrement ? A l'évidence non.

AU JOUR LE JOUR

A louer

Le ministère des affaires étrangères français a demandé à M. Chapour Bakhtiar, qui devait s'exprimer sur les ondes, de s'abstenir. Motif invoqué : l'obligation de réserve imposée à tous les étrangers résidant en France.

On s'étonnera peut-être que l'ancien premier ministre du chah soit ainsi bâillonné alors qu'un certain ayatollah en exil en France n'était pas des plus « réservés ».

Si le Quai d'Orsay fait, en l'occurrence, deux poids, deux mesures, la raison en est très simple : le pavillon de Neauphle-le-Château n'a toujours pas trouvé d'acquéreur.

PIERRE ZIMMER.

Bonnes copies

par PHILIPPE BOUCHER

Intéressants propos que ceux venus, mais si tard, du président de la République, du premier ministre, du ministre de l'Intérieur. Certes, chacun d'eux avait déjà parlé, plus ou moins près des lieux de l'attentat de la rue Copernic. Mais qu'avait-on entendu qui fût convaincant ? M. Christian Bonnet ne pouvait l'être par un propos qu'il voulait historique et dont on devinait que la recherche avait été laborieuse. M. Raymond Barre s'était rendu coupable d'un lapsus consternant qui, n'en déplaise à Freud, ne pouvait avoir sa place dans la bouche d'un chef de gouvernement. M. Valéry Giscard d'Estaing avait murmuré quelques-unes de ces paroles glacées, dont il ne peut se défaire, avant de disparaître on ne sait où.

Les jours passèrent, cependant que s'amplifiaient les clameurs.

Une manifestation fut annoncée, ce qui ne devait pas surprendre. Mais son succès, qui doit peu au ralliement tardif et mesuré de la majorité, étonna.

(Lire la suite page 12.)

Entretien avec...

M. Robert Ballanger
« Je ne voterai pas pour un socialiste atlantiste »

La conférence nationale qui doit désigner le candidat du parti communiste à l'élection présidentielle se réunit le week-end prochain à Nanterre (Hauts-de-Seine). On trouvera, dans les déclarations que nous a faites M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du comité central, un écho discret des réserves que suscite, chez certains communistes d'ailleurs en accord avec la ligne du parti, la perspective de faire campagne pour M. Marchais, seul candidat possible, cependant, de l'avis de tous.

« Que pensez-vous du fait que votre parti ait favorisé, aux élections sénatoriales, dans plusieurs départements, les candidats de la droite contre ceux du parti socialiste ?

— Nous avons proposé au parti socialiste de faire des listes communes dans certains endroits et d'avoir, dès le premier tour, une entente sur les conditions du désistement au second tour. Nous avons assisté à des combinaisons qui tendaient à ce que le parti socialiste tantôt s'appuie sur des voix de droite, tantôt quémande nos voix, pour avoir le plus grand nombre possible d'élus. C'est une tactique dangereuse, qui rappelle les magouilles que nous avons trop connues sous la IVe République.

» Nous avons dit très nettement : nous ne serons pas les supplétifs du parti socialiste. Nous ne serons pas la piétaille qui apporte les voix et le parti socialiste le parti dominateur, dominant, qui apporte les élus. C'est ainsi que, dans les Côtes-du-Nord, nous avions la possibilité de faire élire un sénateur communiste et deux socialistes. Les socialistes ont choisi de solliciter les voix de la droite. Alors, nous les avons avertis : ne comptez pas sur nous pour vous permettre de vous faire élire, ici, contre nous avec les voix de la droite et, là, contre la droite avec les voix du parti communiste. Il faut choisir.

— Le P.S., comme le P.C., prend ses voix là où il les trouve.

— Pour nous, la volonté de gagner le plus de voix possible s'exerce sur une base politique claire. Je ne vais pas, pour avoir des voix à droite, faire des concessions à la droite. Par contre, il arrive que le parti socialiste fasse localement des risettes à la droite et, pour avoir des voix, renonce, ici ou là, à des conceptions qu'il défend ailleurs.

— De votre fait, l'opposition n'a qu'un siège sur trois dans le Doubs, alors qu'elle aurait dû en avoir au moins deux.

— C'est curieux : on dirait que le coupable n'est pas celui qui fait la faute, mais celui qui la dénonce. Si le parti socialiste avait accepté nos propositions et joué le jeu partout, nous aurions eu six élus de plus et le parti socialiste treize ou quatorze de plus. Il a préféré la magouille ; il a perdu.

(Propos recueillis par PATRICK JARREAU.)

(Lire la suite page 10.)

CZESLAW MILOSZ, PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Le plus grand poète vivant de la Pologne

Le prix Nobel de littérature a été attribué ce jeudi 9 octobre au poète et essayiste polonais Czeslaw Milsz, neveu du grand poète O. W. Milosz. C'est le troisième Polonais à obtenir cette distinction après Sienkiewicz (1905) et Wladislaw Reymont (1924).

En proclamant le lauréat, l'Académie suédoise a déclaré vouloir honorer un écrivain qui, « avec une lucidité sans compromis, exprime la condition de l'homme livré à un monde de conflits aigus ».

Czeslaw Milosz est actuellement professeur à l'université de Berkeley aux Etats-Unis. Il est considéré comme le plus grand poète vivant polonais. (Voir page 36.)

A la Foire du livre de Francfort

L'AFRIQUE EN VEDETTE

Lire page 15, notre article sur Tchicaya U Tam'Si, et page 20, nos articles sur l'essai de René Dumont et les divers autres livres concernant l'Afrique.

Lire également, dans « le Monde des Livres », pages 15 et 19, les articles de Christian Delacampagne et de Michel Contat sur la dernière œuvre de Gilles Deleuze et Félix Guattari, et sur « l'Anti-Œdipe ».

Le Monde

idées

LA VOIE POLONAISE

L'échec des conversations entre les syndicats libres polonais et le pouvoir, les avertissements de Moscou et l'épuration du parti attirent l'attention de nouveau sur la Pologne. Vassil Vassilev analyse les trois composantes de la révolution « spontanéiste » qui s'y déroule, et qui, tout en empruntant certains de ses traits à mai 1968, s'en distingue en ce sens que ce qui était alors contesté c'était l'abondance et que ce qui l'est aujourd'hui c'est la pénurie. Paul Thibaud souligne la portée capitale des événements de l'été en parlant d'« histoire désembourbée » : ils ont montré, en effet, la faiblesse fondamentale de l'argument si souvent invoqué de la fatalité historique. Enfin, Jean Cussat-Blanc montre que toute révolution se faisant au nom de la vertu, le danger qui la menace quand elle est victorieuse, est d'en faire profession.

L'histoire désembourbée

par PAUL THIBAUD (*)

IL ne s'agit cette fois ni d'un dégel ni d'une explosion ; il ne s'agit pas seulement d'une de ces décompositions brutales qui révèlent périodiquement la fragilité des régimes communistes, il s'agit de la mise en route d'un processus qui peut mener au dépassement d'un totalitarisme dont la force principale était de se présenter devant les peuples d'Europe (à l'Est et aussi à l'Ouest) comme une fatalité historique ou géographique.

A Gdansk, c'est donc l'histoire de notre continent qui s'est désembourbée, c'est l'imagination historique qui reparaît. Encore faut-il que nous sachions poursuivre après ce grand commencement. Ce qui suppose d'abord que l'on comprenne la nouveauté du mouvement polonais.

Ce mouvement se distingue par la sobriété des discours. Aucun défoulement, pas de dénonciations éloquentes, sarcastiques, théoriques comme en 1956 et en 1968. A cela plusieurs raisons. D'abord, en Pologne, la cause est désormais entendue pour tout le monde hors de l'appareil du parti ; inutile donc de ressasser une critique inutile. La critique en effet ne peut s'adresser ni à un appareil incapable de se réformer lui-même ni à une opinion qui n'a de prise sur rien. Renoncer à dénoncer le parti et ses dirigeants, demander simplement qu'on permette aux ouvriers et plus généralement aux Polonais de s'organiser eux-mêmes, c'est non seulement agir avec prudence, ne pas heurter de front un pouvoir inamovible, c'est surtout dépasser de vieilles tentations, celle de l'impuissance remâchée, celle de l'autodénigrement, celle de se lamenter sur son propre sort, celle de s'en remettre au bon communiste... Un pas décisif est franchi quand on passe de l'accusation portée contre le pouvoir à l'auto-organisation du peuple.

A cette « invention » de la solution ont contribué beaucoup de gens en Pologne : dans l'opposition, parmi les intellectuels non asservis, dans l'Eglise. Cette nouveauté est plus qu'une habileté tactique, elle a aussi un sens spirituel. Ne pas fonder une activité politique sur la désignation d'un ennemi, qui devient vite un bouc émissaire, mais sur le dépassement de sa propre passivité, de son propre consentement au mensonge.

Défendre l'homme et non le transformer

Non moins frappante pour des gens habitués à notre pratique politique occidentale : l'absence de tout ce qui ressemble à un « projet de société », comme on dit ici, à une vision idéale. De cela aussi, de tous les « avenirs radieux », le régime s'est trop servi. Plus question en Pologne de transformer l'homme selon un plan quelconque, il s'agit seulement de le défendre. Ce n'est pas un recul dans la mesure où, au lieu de se reposer sur les alibis que fournissent les grandes visions d'avenir, on cherche le sens possible, le sens pratique et moral d'une action présente. Défendre les gens et leurs droits, ce n'est pas une action négative, une action limitée et sans horizon, c'est une manière d'aller vers l'avenir non avec un plan tout fait mais à la lumière des exigences ressenties dans le présent, incarnées dans des actions concrètes comme celle de remplacer ces honteuses escroqueries qu'étaient les syndicats officiels ou celle de refuser le gaspillage du travail humain qui règne dans l'économie bureaucratique.

Cette reconstruction sociale que veulent entreprendre les Polonais correspond évidemment à la limitation fondamentale qui leur est imposée : le pouvoir de l'appareil communiste ne peut être mis en cause. La question du pouvoir n'est pourtant pas laissée purement et simplement de côté, elle est traitée différemment. La dialectique politique qui commence en Pologne ne repose ni sur l'opposition de plusieurs projets de société ni sur la lutte pour le pouvoir (c'est pourquoi on ne peut pas sérieusement y envisager le pluripartisme, mais sur l'interaction pouvoir/société. En face d'une société qui non seulement conserve un centre spirituel indépendant, mais qui se donne des organisations propres, le pouvoir communiste doit se transformer, échanger progressivement un peu de l'omnipotence dont il ne jouit qu'en théorie contre un peu de reconnaissance sociale et de prise sur le réel. Il n'y a pas d'autre voie, sauf l'intervention étrangère, que cette éducation du pouvoir au réalisme par une société extraordinairement unie et capable de limiter ses propres demandes.

Une telle évolution vers la modestie, un tel renoncement, sont évidemment contraires à la nature du totalitarisme, mais il ne l'est pas moins que le crucifix et la Vierge noire soient honorés aux chantiers Lénine. Il est absolument contraire au totalitarisme que, à l'idéologie, au carcan du parti unique, une société autonome oppose sa propre pratique, ses propres symboles, sa propre identité. C'est pourtant la réalité, une réalité qui place le P.C. polonais devant le choix décisif : trahir la Pologne pour conserver toutes ses prérogatives, ou bien l'inverse. Puisque beaucoup de dirigeants aiment à suggérer qu'ils ne sont au pouvoir que pour protéger leur pays du pire, on peut penser qu'ils n'ont pas au fond de leur cœur choisi la trahison.

Bien sûr, entre l'appel aux chars russes et la réforme en profondeur du pouvoir, on peut croire à une troisième possibilité : l'intimidation, la corruption, la division, la récupération du mouvement syndical. Il est probable que les accords de Gdansk n'ont été acceptés qu'avec cette arrière-pensée. Mais ces tactiques-là engagent à leur manière sur la voie d'une nouvelle politique : quand la résistance à résorber est d'une ampleur et d'une conscience de ses buts aussi grande, les méthodes subalternes ne suffisent pas, il faut aussi des concessions vraies.

Quant à nous, Européens de l'Ouest, nous pouvons, nous devons, entrer dans le jeu de plusieurs manières :

1) Comprendre que le réalisme imaginatif qui caractérise le processus polonais est le contraire d'une bizarrerie politique, d'une tentative absurde et romantique;

2) Au lieu d'exprimer scepticisme et crainte, dire fortement que l'équilibre européen accepté à Helsinki comporte la possibilité d'évolutions dans le genre de celle que connaît la Pologne, sans attendre que les Russes condamnent le mouvement polonais au nom de leur idée de la stabilité européenne;

3) Sortir de la résignation au totalitarisme pour les autres, de même que les Polonais ne se résignent plus au totalitarisme pour eux-mêmes. Ce qui suppose non seulement un soutien politique aux libéralisations, mais un soutien efficace aux réformes économiques qui visent à satisfaire les besoins de la population.

(*) Directeur d'*Esprit*.

Le professionnalisme de la vertu

par JEAN CUSSAT-BLANC (*)

LENINE conçut et décida le professionnalisme révolutionnaire en condition de la victoire de la Révolution. Le dévouement de l'amateur, pour grand qu'il soit, ne saurait s'insérer dans l'organisation de type militaire qui seule permettrait de triompher de l'autocrate russe. Les « journées » d'octobre sont les premières dont l'analyse révèle une stratégie : un plan d'action basé sur l'occupation immédiate des points stratégiques.

Et il est vrai, l'improvisation révolutionnaire ne fut victorieuse qu'en des circonstances exceptionnellement favorables, les Trois Glorieuses, février 1948, et jamais décisives. La royauté bourgeoise préserve de la République, et la Seconde République ne surmonte pas ses contradictions originelles. Ses défaites, par contre, sont cruelles et de longue conséquence. Juin 1848, par son massacre d'ouvriers, ouvre la voie à l'Empire et celui qui clôt la Commune de Paris détermine une impuissance ouvrière de vingt ans. Aujourd'hui encore, l'inaptitude à l'organisation ou l'incapacité à s'unir des mouvements révolutionnaires sont à l'origine de leurs sanglants piétinements, en Amérique du Sud notamment.

Mais si le professionnalisme révolutionnaire est une condition de la victoire de la révolution, après sa victoire, il devient le pire danger qui la menace. Non en son établissement mais en sa vérité, c'est-à-dire en sa légitimité, en sa raison d'être.

Le garant du pouvoir révolutionnaire est le parti. Un choix d'hommes et de femmes (peu) qui d'abord s'est fait à travers les périls affrontés et selon la qualité de l'engagement. L'épreuve achevée, le pouvoir récompense les fidélités, et, du haut en bas de l'organisation étatique, s'installe, garantie de la révolution, la hiérarchie des permanents.

Une mue inévitable

Sa mue en bureaucratie est inévitable. Comme celle du militant en technocrate quand il devient un dirigeant. L'exemple de Gierek est significatif. Le parti de la classe ouvrière, expression du peuple, se tasse en parti qui décide au nom de la classe ouvrière comment elle doit exprimer la volonté du peuple. Et, comme de tout ce qui participe d'une organisation de type militaire, sa dégradation en despotisme est inévitable. Inévitable, avec toutes ses conséquences — notamment l'établissement ou le rétablissement du privilège.

Ainsi le souci et les effets de l'établissement conduisent des hommes sincèrement attachés à l'idéal socialiste à ne pas percevoir combien il est — j'allais dire normal — humain que les dirigeants « issus de la classe ouvrière » en première génération du pouvoir ouvrier se trouvent par les naturelles faiblesses du tempérament, de l'amitié, du népotisme à l'origine d'une succession sinon d'un héritage du pouvoir ; mais en même temps il leur arrive de ne plus voir, ou ils acceptent de ne plus voir, combien il est en contradiction avec les finalités socialistes et scandaleux qu'une sédimentation du pouvoir révolutionnaire lui donne les traits et vices du pouvoir qu'il s'était donné mission d'abolir.

Que le seul privilège que se doit et se peut accorder une élite gouvernante issue de la classe ouvrière soit celui du don de soi au salut et au bonheur communautaires de son peuple devient plus encore qu'inacceptable, inintelligible au parti, dont la définition marxiste sous-entend qu'une lucidité généreuse est la raison de sa légitimité. L'adhésion au parti concluait un engagement ; elle répond à un besoin, voire à un calcul de sécurité. Elle révélait un courage appelé parfois à devenir héroïque; elle peut n'être plus que la conclusion d'une lâcheté.

Les gouvernements dits socialistes ou populaires et le parti dit de la classe ouvrière ne le seront — et par là au service de la communauté du peuple et son expression — que s'ils renoncent immédiatement et inconditionnellement à tout privilège, et tout d'abord au plus odieux, celui qui les restitue petits bourgeois capitalistes : l'octroi dans des lieux réservés à une nourriture sélective et à des biens particuliers. De telles pratiques sont si contraires au socialisme et à sa morale, même léninienne, c'est-à-dire à l'utilité révolutionnaire, qu'elles ont provoqué une colère connue du premier polonais et que le ministre chargé de négocier avec les grévistes de Gdansk n'a pu, n'a su, que nier leur existence ignorée de personne.

Toute révolution se fait au nom de la vertu, qu'elle soit la vertu civique, le dévouement à la justice sociale sous le nom de défense du prolétariat ; et même quand elle est le contraire de la révolution et qu'elle défend des intérêts inavouables sous les vocables de la patrie ou de la religion. C'est pourquoi la perversion qui la guette est le professionnalisme de la vertu. Il la marque de ce visage clérical — cette onction — que le Kyo de *la Condition humaine* découvre dans le représentant du Kominform et qui, quand il ne recouvre pas l'humilité du don de soi, dont le nom exact est sainteté, n'est plus que le plus hideux visage d'homme, celui de Tartuffe.

(*) Fondateur-directeur de Résurrection.

De la contestation de l'opulence à celle de la pénurie

par VASSIL VASSILEV (*)

LES récentes transformations en Pologne résultent de la combinaison de trois principaux facteurs : l'émancipation de l'Eglise catholique, dont l'influence a atteint son apogée avec l'élection de Jean-Paul II, le développement de l'opposition intellectuelle, l'émergence d'un mouvement de travailleurs dans les grands centres industriels.

Ce qui caractérise ces trois foyers de contestation, c'est leur développement autonome et spontané : sans oublier leur fertile collaboration pure de toute prétention de l'un à dominer les autres.

On constate le même spontanéisme au niveau de la stratégie révolutionnaire.

Spontanéisme des foules qui acclament Jean-Paul II lors de son voyage en Pologne. Spontanéisme des travailleurs dans les centres industriels qui se mettent en grève et avancent des revendications économiques vite transformées en revendications politiques : création des syndicats autonomes, suppression de la censure... Ce n'est pas un centre révolutionnaire unique qui a lancé le mot d'ordre de grève générale, ce sont des travailleurs qui se sont mis en grève, avec des revendications précises, avant que soient formés comités locaux et inter-entreprises.

Le spontanéisme du mouvement révolutionnaire actuel en Pologne nous rappelle d'autres révolutions de ce type : celles de 1905-1906 et de février 1917 en Russie, les révolutions de Berlin en 1953, de Pologne et de Hongrie en 1956 et de Pologne de 1970 et 1976. Partout où ces révolutions ont pu survivre pour quelque temps, les organes dirigeants furent formés après la victoire du peuple dans la rue ; partout elles proclamèrent les mêmes principes : démocratie directe, auto-administration et liberté totale d'expression.

Ce processus révolutionnaire, qui s'oppose radicalement aux révolutions de type élitiste comme celle de Lénine ou des révolutions de palais sous l'Ancien Régime, comporte certaines analogies avec les mouvements sociaux en Europe occidentale. Les comités de grève sont assez proches des *commissions ouvrières* en Espagne sous Franco. Les méthodes d'occupation des usines, la discipline, les mesures prises pour la protection des biens de production, sont profondément inspirées par le mouvement de mai 1968 en France. Mais celui-ci était, avant tout, économique, même si le « détonateur » fut franchement libertaire : la satisfaction des revendications salariales isola vite les agitateurs politiques, tout au moins dans les usines.

Tel n'était pas le cas l'été dernier en Pologne : la satisfaction des revendications matérielles plutôt que de l'apaiser, a accéléré le processus de politisation de la grève générale.

La transformation réussie de la grève économique en grève politique est certainement la conséquence directe de la faillite d'une politique économique. Elle n'aurait certainement pas été rendue possible sans le sens aigu de discipline et de responsabilité dont ont fait preuve les grévistes et leurs dirigeants.

Le rôle des intellectuels

Autre originalité : le rôle particulier joué par les intellectuels.

En Occident, les idéologies socialistes ou socialisantes qui s'inspirent du marxisme-léninisme ont toujours prétendu que la classe ouvrière est incapable de s'émanciper sans le concours des intellectuels. Cette thèse est largement partagée par les idéologies libérales. Lénine pousse ce raisonnement encore plus loin. Il proclame dans son ouvrage fondamental sur la stratégie révolutionnaire *Que faire ?* que : « *La conscience politique de classe ne peut être apportée à l'ouvrier que de l'extérieur, c'est-à-dire de l'extérieur de la lutte économique, de l'extérieur de la sphère des rapports entre ouvriers et patrons.* »

Pour le père de la révolution élitiste d'Octobre, ce message de salut sera apporté par une élite, issue par nécessité de la classe dirigeante de l'époque, c'est-à-dire la noblesse.

Les événements qui viennent de se produire en Pologne mettent en évidence le rôle limité des intellectuels, comme c'était le cas en 1905-1906 et en février 1917 en Russie et dans les autres révolutions depuis 1945, en Europe de l'Est. Les intellectuels de l'« été polonais » ont été réduits au rôle d'« experts » du côté des travailleurs et de boucs émissaires du côté du gouvernement, qui les a qualifiés d'« *éléments antisocialistes* ». Et pourtant leur rôle, dans la préparation du terrain, fut considérable.

Voilà pourquoi il faut déduire qu'aucune composante ne peut prétendre avoir joué un rôle dirigeant par rapport aux autres.

Enfin une dernière originalité de l'« été polonais ». Comme les deux révolutions spontanéistes de Russie, comme celles des pays de l'Est depuis 1945, la révolution polonaise de 1980 a eu comme origine une grave crise d'approvisionnement en produits alimentaires. Ce qui caractérise les crises économiques de type soviétique c'est en effet la pénurie, alors que les crises du capitalisme sont dues à la surproduction. C'est là, sans doute, la différence fondamentale entre mai 68 en France, qui contestait la société d'opulence, et l'été 80 en Pologne qui conteste la société de pénurie.

Quelle belle perspective pour le monde moderne développé si l'on pouvait échanger, d'une façon plus rationnelle, la surproduction des uns contre la pénurie des autres !

(*) Maître assistant associé de droit soviétique et d'économie socialiste à l'université de Paris-X-Nanterre.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

M. Jagielski apparaît comme l'homme fort du gouvernement remanié

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Le « suspense » haletant qui, au mois d'août, avait *précédé la signature des accords* de Gdansk est oublié. Aucune nouvelle partie au bord du gouffre ne *s'annonce, dans l'immédiat du* moins. Il n'y a plus de grève, et la rentrée universitaire, tant redoutée, s'est faite dans le calme. Pour un peu, tout semblerait rentrer petit à petit dans l'ordre — malgré les déchirements du dernier plénum du parti (*le Monde* du 7 octobre) et malgré cette liste impressionnante de problèmes insolubles, de la dette *extérieure à l'approvisionnement, de* l'augmentation des salaires à celle de la productivité, des rapports pouvoir - syndicats à la pénurie d'énergie. Et puis, un événement banal — une session du Parlement mercredi 8 octobre — aide à comprendre. Le pays a survécu au séisme, mais la terre sourdement, inexorablement, continue à trembler, à *faire tanguer* le *paysage.*

Quand s'ouvre la séance, l'ennui habituel de la fiction parlementaire *dans les pays communistes écrase* la salle. Le menu offre en entrée : le retour de la Chambre suprême de *contrôle (NIK) sous l'autorité des* députés, auxquels le gouvernement l'avait ravie du temps de M. Gierek. Le plat pourrait avoir une saveur. Il s'agit, dit-on, d'accroître le rôle du Parlement, de lui donner des pouvoirs d'investigation, de favoriser la chasse aux abus, bref, de démocratisation. Mais la langue de bois a déjà tué ces mots et l'unanimité dans l'approbation endort.

On attend autre chose : savoir si le général Moczar sera ou non réélu président de cette NIK. Si oui, il ne devrait pas, en principe, entrer au bureau politique bientôt, comme on le *murmure. Ce général, héros des* anciens combattants, incarnation du communisme nationaliste, est un *personnage à part en Pologne. Il a frôlé* le pouvoir en 1970 après avoir organisé la campagne antisémite de 1968 et avant d'être *évincé par* M. Gierek. Les libéraux le traitent ouvertement de « fasciste » et son autoritarisme fait peur à beaucoup. Mais il a pour lui d'avoir été une victime de l'ancien premier secrétaire, d'avoir eu de mauvais rapports avec les Soviétiques et d'avoir lancé, bien avant son ouverture récente, la chasse à la corruption. Cet homme-là, haute *stature et profil romain, serait à* même de reprendre en main la contestation et de l'orienter vers des *horizons moins inquiétants pour l'or*dre. Il est réélu en deux minutes et les couloirs en restent cois : on verra plus tard. Mais, déjà, une surprise tout de même : sept députés s'abstiennent. Le président de séance, qui récite comme d'ordinaire « *Pour, contre, abstention* » en pensant à autre chose, ne remarque d'abord pas les mains levées. Il faut *de grands rires pour obtenir son* réveil stupéfait.

Plat de résistance : la présentation des ébauches du budget et du plan pour 1981. C'est une première et, paraît-il, une marque de déférence insigne pour les députés. On apprendra ce que chacun sait : que ça va mal et qu'on ne voit pas du *tout les moyens de s'en sortir ; à une* belle charge près contre la culture traitée en cravate — « *Sans elle, on n'attrape pas froid, mais pour les réceptions, cela fait mieux* », — la discussion s'enlise dans le conformisme.

Fromage : un remaniement ministériel important, surtout par son ampleur. Un point notable et encourageant : M. Jagielski, le vice-premier ministre négociateur des accords de Gdansk, sera chargé désormais, en *plus de la liaison avec le Comecon*, de la presse et des rapports avec les syndicats. Apprécié de M. Walesa et de ses amis, il sera l'homme fort du cabinet (1).

Une discussion peu habituelle

Dessert ? Un dérapage surprise vers la démocratie. Un député de Pax (groupe catholique proche du régime) prend soudain la parole pour dire qu'il votera le remaniement, mais qu'il faudra, à l'avenir, que les commissions parlementaires intéressées soient consultées avant toute proposition de changement. Une dame, membre du parti, lui succède, plus frondeuse et moins intimidée : il était de tradition, rappelle-t-elle, qu'un des vice-premiers ministres ne *soit pas membre du parti. Il faudrait* y revenir et penser — puisqu'on parle tant de faire appel à toutes les *forces de la nation* — à ce que des sans-parti soient ministres.

Sur les bancs, on est stupéfait, *ravi, mais pas au bout des surprises.* Le passage du ministre de l'intérieur, M. Stanislaw Kowalczyk, à la vice-présidence du conseil, se heurte à un non et huit abstentions. Celui du ministre de l'industrie légère, M. Stanislaw Mach, nommé au même poste, à deux abstentions. Les départs des ministres des mines (W. Lejczak) et de la culture (M. Najdowski), à *deux et quatre* abstentions. Les nominations des nouveaux ministres des mines *(Mieczyslaw Glanowski), de la sidé*rurgie (Zbigniew Szalajda) et de l'industrie alimentaire (Janzaleski), à une, une et deux abstentions. Le retour de M. Jozef Tejchma, enfin, à la culture, dont il avait été éliminé en 1978 par M. Gierek, est rejeté par un député et quatorze s'abstiennent.

Ce n'est pas l'insurrection, mais ce n'est pas non plus du tout la norme. L'énonciation des malversations commises par l'ancien direc*teur de la radio-télévision*, M. Szczepanski (*le Monde* du 9 octobre), laisse rêveur : 1 million et demi de dollars placés sur un compte suisse, création d'une fausse société mixte au Liechtenstein avec filiale à Londres, villa construite sur les fonds publics. La demande de levée d'immunité parlementaire est votée à l'unanimité, comme la loi permettant — encore en théorie pour l'instant — l'enregistrement officiel des syndicats indépendants.

C'est l'heure des interpellations auxquelles il n'était répondu autrefois qu'avec trois mois de retard *et par* écrit. Les questions très directes tombent : un député demande, au nom du syndicat indépendant d'une usine d'automobiles, pourquoi les enregistrements se heurtent à des tergiversations. Un second, quand les négociations salariales entreprises avec les mineurs de Katowice reprendront. Un troisième (de Pax, encore) voudrait que soit adoptée une loi sur la presse « *concrétisant la liberté constitutionnelle d'expression* ». Un quatrième sort une affaire complexe d'ouverture d'une mine de lignite à ciel ouvert qui ne serait pas rentable. Un cinquième bataille en faveur d'un approvisionnement convenable en bougies et en batteries.

Les ministres répondent et sont relancés. Ce nouveau jeu amuse beaucoup tout le monde et l'on mène la partie en novice avec application. Difficile de dire combien de questions étaient préparées à l'avance et de connivence, mais cela aussi fait après tout partie de la démocratie. Comme la Pologne de cet octobre 1980, la journée a été chèvre et chou. Un peu plus chèvre même — tenace et grignotante — que chou.

BERNARD GUETTA.

(1) Nommés récemment secrétaires du comité central, MM. Grabski et Barcikowski (qui entre au Conseil d'État à la place de M. Zandarowski) quittent la vice-présidence du gouvernement, où ils sont remplacés par les anciens ministres de l'intérieur et de l'industrie légère, MM. Kowalczyk et Mach : eux-mêmes sont remplacés par leurs anciens *adjoints, MM. Miroslaw Milewski et* Wladyslaw Jablonski. Les ministres de l'industrie *alimentaire, de la* sidérurgie, des mines et de la culture — MM. Malinowski, Kaim, Lejczak et Najdowski — cèdent la place à MM. Jan Zaleski, Zbigniew Szalajda, Mieczyslaw Glanowski et Josef Tejchma. Enfin, deux membres du gouvernement (sans portefeuille), MM. Kaminski et Sielanko, ont demandé à être relevés de leurs fonctions.

● *M. Lech Walesa et Mme Walentynowicz*, du présidium des syndicats indépendants Solidarité, ont assisté, mardi 7 octobre dans la soirée, à une réunion au *palais des sports de Bydgoszcz :* deux mille personnes dans la salle et quinze mille massées à l'extérieur ont écouté expliquer comment créer des syndicats libres. Relatant le fonctionnement de Solidarité et ses objectifs, il a dit : « *La polémique ne nous intéresse pas. Nous agissons pour les travailleurs, pour un syndicalisme véritable.* » Quelque deux cent quarante entreprises de ce centre de l'industrie légère du nord de la Pologne ont adhéré à la section locale de Solidarité. — *(A.P.)*

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DE BRIGHTON

Les conservateurs entendent donner l'image de l'optimisme et de la cohésion

De notre envoyé spécial

Brighton. — Après l'autodestruction, à Blackpool, l'autosatisfaction, à Brighton. Par contraste avec les assises tourmentées du Labour, le parti conservateur faisait figure, mardi 7 octobre, lors de l'ouverture de son congrès, d'une société d'admiration mutuelle, chaque orateur se déclarant « *fier* » ou « *heureux* » d'en faire partie, avant d'être à son tour complimenté pour ses « *propos éclairés* » et ses « *visions ambitieuses* ». M. *Tony Benn*, le jeune leader de la gauche travailliste, a servi de cible à tous ceux qui ont pris la parole au cours de la première journée, le plus talentueux d'entre eux, M. Heseltine, ministre de l'environnement, surnommé « Tarzan » pour sa longue et belle chevelure blonde, s'est taillé un franc succès.

Malgré les derniers sondages défavorables aux conservateurs, l'optimisme régnant à l'ouverture du congrès pouvait s'alimenter de deux bonnes nouvelles : d'une part, le ralentissement sensible de l'augmentation de la masse monétaire en septembre, inférieure à 1 %), qui permettrait, s'il se poursuit, d'envisager une réduction du taux de l'escompte *qui satisferait* les milieux industriels ; d'autre part, l'assurance du remboursement à la Grande-Bretagne de 570 millions *de livres* avant la fin de mars 1981, grâce à quoi le gouvernement a pu vanter les mérites de l'appartenance à la Communauté européenne.

Les débats se sont animés le mercredi 8 octobre avec les interventions de Sir *Keith Joseph*, ministre de l'industrie, et de M. Prior, ministre de l'emploi, représentant les deux philosophies politiques qui s'opposent au sein du parti conservateur. L'austère Sir Keith, sorte de Savonarole du néo-conservatisme (on l'appelle Raspoutine, ou encore le moine fou), exposait sa foi monétariste avec passion et annonçait pour un avenir non pré*cisé « la fin de la pénitence »*, c'est-à-dire une nouvelle augmentation du chômage nécessaire, selon lui, à la régénération de l'industrie britannique.

La tradition de Disraeli

*M. Prior, en revanche, au phy*sique de Sancho Pança, évoquait la grande tradition du conservatisme à la Disraeli, teintée de compassion à l'égard des déshérités et des économiquement faibles. Tradition encore vivace, malgré les tendances poujadistes, voire racistes de certains délégués, si l'on en juge par l'ovation qui fut réservée au ministre de l'emploi.

M. Prior, généralement très critiqué pour sa modération à l'égard des syndicats, a exclu *tout renforcement dans l'immé*diat de la législation restreignant leurs pouvoirs, qui ferait, selon lui, le jeu des extrémistes. Le conservatisme, *a-t-il* déclaré, est « *une largeur de vues, l'absence d'esprit vindicatif et de sectarisme, la conscience instinctive d'appartenir à un pays qui fut raffiné, tolérant et civilisé avant d'autres nations...* ». Reste à savoir si cette conception trouve un écho parmi les classes moyennes frustrées, victimes de l'inflation et qui s'identifient plus facilement à Mme Thatcher et à son conservatisme plus combattif.

Le débat sur les relations raciales fut escamoté. L'état-major avait ignoré la majorité des *motions impliquant un cer*tain degré de racisme. Un militant, cependant, exprima avec violence ses craintes de voir l'Angleterre submergée *par* les immigrants de couleur. Le représentant du gouvernement se borna à défendre la politique de tolérance et de modération, et l'élaboration d'une nouvelle loi sur la citoyenneté britannique. « *Cette législation*, déclara-t-il, *réfléchira la réalité du monde actuel plutôt que celle de notre passé impérial ; nous devons nous débarrasser de l'idée dépassée que la Grande-Bretagne est une sorte de refuge pour tous les pays que nous dirigions jadis.* »

A la différence des travaillistes, les dirigeants conservateurs tiennent leur troupes en main. Toutes les motions jugées extrémistes et pouvant faire apparaître des signes de division dans le parti ont été écartées des débats, au grand mécontentement des groupes de droite et de gauche qui reprochent aux organisateurs du congrès d'avoir voulu donner *carte blanche aux ministres en* excluant tout débat de fond.

HENRI PIERRE.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La presse critique les attaques « excessives » de M. Carter contre M. Reagan

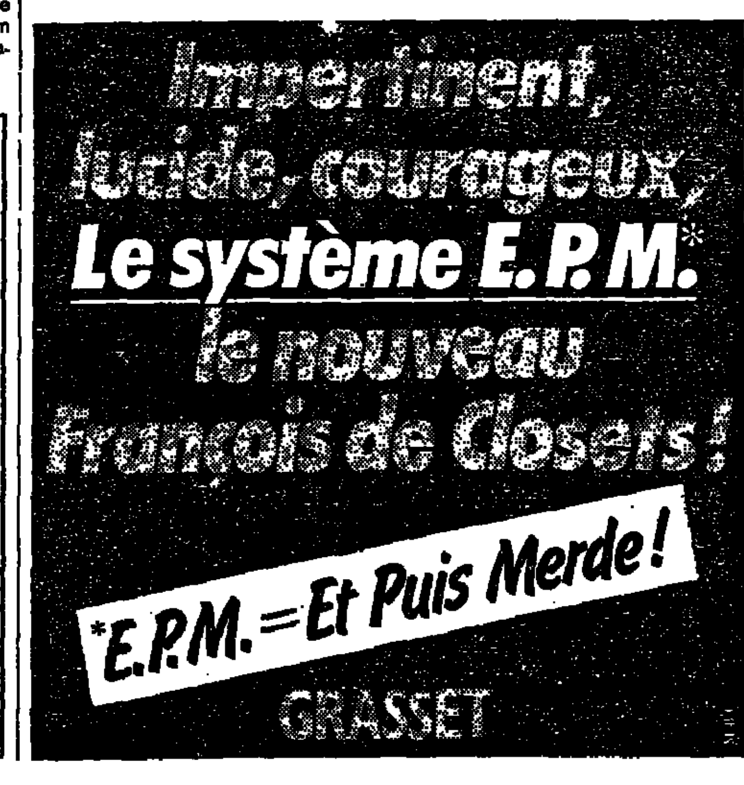
Washington *(A.F.P.)*. — La presse américaine dans son ensemble a jugé sévèrement, mercredi 8 octobre, la façon « *virulente* » *selon certains*, « *vicieuse* » selon d'autres, dont le président a affirmé lundi soir 6 octobre à Chicago que l'élection de M. Reagan diviserait les Américains, « *Blancs contre Noirs, juifs contre chrétiens, Nord contre Sud, ruraux contre citadins* ». De même, les allusions périodiques de M. Carter au risque de troisième guerre mondiale en cas de succès de M. Reagan *suscitent* de nombreuses critiques.

Même dans un monde politique habitué à l'échauffement des fins de campagnes électorales, ces propos apocalyptiques du président ont provoqué surprise et gêne. Et pas *seulement dans le camp de* M. Reagan. De nombreux dirigeants démocrates déplorent de voir leur porte-drapeau s'enfoncer dans une campagne négative assaisonnée de procès d'intentions aussi graves.

James Reston, généralement indulgent envers M. Carter, écrit mercredi dans le *New York Times* : « *Avec cette attitude, il a été lui-même son pire ennemi. (...) Cela a été une campagne tellement vicieuse et personnelle que, même s'il gagne, il lui sera difficile de retrouver le soutien dont il a besoin pour gouverner.* »

De son côté, le *Washington Post* affirme : « *Jimmy Carter fait campagne comme un politicien qui a perdu la boule (...). Comment peut-il continuer à lancer ces attaques frénétiques et excessives qui reviennent comme un boomerang et permettent à un Ronald Reagan serein de le remettre prestement à sa place et de marquer des points ?* »

Le porte-parole de la Maison *Blanche, M. Jody Powell*, a reconnu mercredi que la stratégie électorale du président Carter s'était retournée contre lui et a annoncé que des changements allaient y être apportés rapidement. Un des conseillers du président a cependant estimé que ces changements risquaient eux-mêmes d'apporter de l'eau au moulin des républicains, qui affirment que *M. Carter est « aux abois »*, tandis que M. Reagan mène dans les sondages.



A TRAVERS LE MONDE

Canada

● FIN DE LA GREVE DES *EMPLOYES FEDERAUX AUX* ECRITURES. — La grève des quarante mille employés aux écritures du gouvernement fédéral a pris fin, mercredi 8 octobre, après qu'un accord eut été trouvé dans la nuit entre le conseil du Trésor et la direction syndicale. Le petit personnel administratif, qui a fait pendant neuf jours preuve d'une rare combativité, a obtenu des augmentations de 24,3 % pour une période de deux ans. Toutefois, la clause d'échelle mobile n'a pas été adoptée ni la réduction du temps hebdomadaire de travail de trente-sept à trente-quatre heures. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● MANIFESTATION A SEOUL. — Pour la première fois depuis les meurtrières émeutes de Kwangju en mai, des étudiants ont organisé une manifestation, mercredi 8 octobre, à l'université de théologie de Séoul. Cette manifestation, qui avait été précédée d'une messe à la mémoire des victimes de Kwangju, a été réprimée par la police : cent quarante-six étudiants ont été arrêtés *et* l'université a *été* fermée. Les autorités viennent d'annoncer d'autre part que l'ancien président de l'Associa*tion* de presse coréenne sera traduit devant une cour martiale. — *(Corresp.)*

● L'ANCIEN PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES SUD-COREENS A ETE ARRETE, jeudi 9 octobre. Il est accusé d' « *activités séditieuses et de violation des lois anticommunistes ainsi que des décrets de la loi martiale.* » — *(A.P.)*

Inde

● SANGLANTS AFFRONTEMENTS *DANS LE NAGA*LAND. — Soixante-dix personnes au moins ont été tuées au cours d'un affrontement, le 27 septembre, dans un village du district de Tuensang, dans l'Etat du Nagaland, à l'est de l'Inde, entre deux factions rivales du mouvement sécessionniste naga. — *(Reuter.)*

Jamaïque

● ATTENTAT MANQUE CONTRE LE PREMIER MINISTRE. — MM. Michael Manley et Dudley Thompson, respectivement premier ministre et ministre de la sécurité nationale ont échappé mercredi 8 octobre à un attentat lors d'une réunion électorale, a annoncé la police. Trois inconnus ont ouvert le feu sur eux au moyen d'armes automatiques à Saint-Andrew, la *circonscription* de M. Thompson. Les gardes du corps ont riposté, blessant l'un *des agresseurs et les deux mi*nistres n'ont pas été touchés. Plus de quatre cents personnes *ont été tuées depuis* le début de l'année au cours d'affrontements à caractère politique. Les élections sont prévues le 30 octobre (*Reuter*).

République Sud-Africaine

● FERMETURE DE QUATRE-VINGTS ECOLES AFRICAINES. — Le gouvernement a ordonné la fermeture pour *une durée indéterminée de* quatre-vingts écoles africaines en raison de l'agitation qui y régnait depuis plusieurs semaines, a-t-on annoncé officiellement mercredi 8 octobre à Pretoria. Plus de soixante mille élèves noirs seront privés de scolarité à la suite de cette mesure, qui concerne principalement des établissements de l'est de la province du Cap, ainsi que des écoles de Johannesburg et de Bloemfontein (Etat libre d'Orange). — *(A.F.P.)*

Suisse

● *LE PROGRAMME D'ARME*MENT — Par 125 voix contre 6 (et avec, contrairement à l'habitude, l'abstention de 44 députés socialistes), le Conseil national suisse — Chambre basse du Parlement — a voté mercredi 8 octobre le plus important crédit d'équipement militaire de son histoire. Ce crédit, d'un montant *de 1 555 millions de francs* suisses (près de 4 milliards de francs français), sera principalement destiné à l'achat d'appareils de *D.C.A.* et de nouveaux matériels fabriqués sous licence par l'industrie helvétique. Le gouvernement en a justifié la nécessité par les incertitudes pesant sur la situation internationale et l'accroissement des dépenses militaires dans la plupart des autres pays — *(Corresp.)*

Union soviétique

● PREVISIONS PESSIMISTES POUR LA RECOLTE. — L'U.R.S.S ne produira que 190 millions de tonnes de blé cette année, soit 45 millions de moins que les objectifs du plan, apprend-on à Moscou de source proche des responsables de l'agriculture. En raison des conditions atmosphériques, le blé est arrivé à maturité avec beaucoup de retard, et les moissons, achevées à 93 % en début de semaine, ont commencé avec un mois de retard dans certaines régions.

Vanuatu

● LA SITUATION DES FRANÇAIS. — M. Yves Rodrigues, ambassadeur de France au Vanuatu, a déclaré le mardi 7 *octobre* à Nouméa que la situation des Français au Vanuatu, indépendant depuis le 30 juillet, « *n'a jamais été claire et satisfaisante* ». Il a lancé un appel au gouvernement de M. Lini pour qu'il *permette* le retour des réfugiés français se trouvant en Nouvelle-Calédonie. — *(A.F.P.)*

Le Monde

publiera demain

- **IRAK-IRAN** : La guerre de l'islam et du blasphème, par André Fontaine.
- **ENQUÊTE** : Le Tchad du Sud, sans guerre ni paix, de notre envoyé spécial Patrice Claude.
- **IDÉES** : L'embouteillage, ou comment résister à l'étouffement.
- **AUTOMOBILE** : Combien rapporte la voiture à l'Etat ?
- **TOURISME** : Les Maldives se protègent contre les visiteurs.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE IRANO-IRAKIENNE

La Jordanie enverra des troupes en Irak « *si on nous le demande* », a déclaré le roi Hussein au cours d'un entretien diffusé, mercredi 8 octobre, par une chaîne de télévision britannique. « *Il n'y a pas de détachements jordaniens en Irak à l'heure actuelle, et l'on s'est contenté en Jordanie, depuis le début des hostilités, de placer l'armée en état d'alerte*, a dit le souverain.

Le roi a d'autre part démenti que les Américains l'aient mis en garde contre un engagement aux côtés de l'Irak (« le Monde » du 9 octobre). Il a confirmé qu'il se rendrait à Moscou le 15 octobre mais a souligné que cette visite avait été fixée bien avant le conflit irako-iranien.

La Turquie a été invitée par Bagdad à offrir ses « bons offices » dans le conflit avec l'Iran, a-t-on appris le 9 octobre, à Ankara de source diplomatique. Cette requête aurait été présentée par M. Hussein, chef de la jeunesse irakienne, arrivé, le 8 octobre, à Ankara. La Turquie est le seul pays à avoir une frontière commune avec les deux belligérants.

L'Iran reçoit des munitions et du matériel médical de la Corée du Nord, a déclaré, mercredi, le secrétaire américain au Trésor, M. Miller. La grande force de l'Iran est son armée de l'air équipée d'avions américains — a-t-il ajouté, — mais les Etats-Unis ne lui fournissent aucune pièce de rechange et celles-ci sont difficiles à trouver ailleurs. L'agence Tass a, de son côté, démenti que l'U.R.S.S. ait proposé une aide militaire à l'Iran, comme l'avait dit le premier ministre iranien (« le Monde » du 7 octobre).

A Paris, le président Giscard d'Estaing, qui avait reçu la veille le prince héritier de Jordanie Hassan, s'est entretenu mercredi avec le prince Saoud, ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite. Une escale du président, sur la route de Pékin, est envisagée à Abou-Dhabi pour mercredi prochain. Elle n'est cependant pas encore fixée. M. Giscard d'Estaing s'entretiendrait alors avec le chef de l'Etat des Emirats arabes unis, dont une visite à Paris était projetée pour fin octobre.

A New-York, les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont tenu mercredi, sur convocation de son président (soviétique), M. Troyanovsky, une réunion de consultation privée sur le conflit irako-iranien. « Les membres du Conseil restent préoccupés par l'évolution du conflit, a dit ensuite M. Troyanovsky, et nous tenons à rester saisis. »

DÉPLOYANT SES FORCES SANS LANCER L'OFFENSIVE ANNONCÉE

Bagdad semble chercher à obtenir l'ouverture d'une négociation de paix

De notre envoyé spécial

Bassorah. — Cette drôle de guerre non déclarée que les Irakiens appellent la « *bataille de l'honneur* », le « *combat de Saddam* » ou la « *nouvelle Qaddisieh* » (1), se caractérise par une alternance de brusques flambées spectaculairement dévastatrices et d'accalmies allant d'une demi-journée à quarante-huit heures, selon les secteurs.

Fao, dernière agglomération irakienne à 100 kilomètres au sud de Bassorah, sur le Chatt-el-Arab, où aboutit le terminal pétrolier qui a été fortement endommagé dès le début du conflit, est une ville morte : boutiques fermées, maisons détruites ou percées de trous d'obus, abandonnées par leurs habitants On n'y rencontre guère que quelques hommes et des miliciens à vélo ou en Land-cruiser. Brusquement, mardi et mercredi, les tirs d'artillerie ont repris contre Fao de même qu'un raid aérien au cours duquel des cuves de pétrole ont été bombardées. Un peu plus au nord, la bourgade de Siba, qui fait face à Abadan, dont les dépôts de pétrole périodiquement pilonnés jusqu'à ce jour continuent de fumer, a, à son tour, subi un feu nourri d'artillerie. Les Iraniens retranchés sur la rive opposée du Chatt-el-Arab visaient apparemment les forces irakiennes camouflées dans la palmeraie.

Cargos détruits à Khorramchahr

Autre exemple de brusque flambée, limitée à un secteur qui ne modifie pas la physionomie sur le plan militaire mais peut peser dans la « *guerre psychologique* », selon l'utilisation qu'on en fait : l'attaque, mardi après-midi 7 octobre, des cargos roumain, indien, yougoslave, panaméen, pakistanais, bengali et grec, par des mitrailleuses et canons iraniens tenant encore sous leur feu le port de Khorramchahr.

Les détails concernant la destruction de la plupart de ces navires n'ont été connus que mercredi lorsque les rescapés — plus d'une centaine, — ont raconté à l'hôtel Chatt-el-Arab, comment ils avaient échappé à la mort. Plusieurs d'entre eux se demandent si les Iraniens n'ont pas tiré, faisant plusieurs morts, pour empêcher que les cargaisons qui leur étaient destinées ne tombent aux mains des Irakiens. Depuis le début du conflit, les autorités irakiennes ont ainsi recueilli deux cent dix membres de divers équipages, dont les bâtiments ont été détruits ou gravement endommagés par les Iraniens. Elles ont annoncé, mercredi, qu'elles les prenaient en charge et qu'elles allaient les rapatrier dans leurs pays respectifs.

L'offensive que les Irakiens eux-mêmes laissaient prévoir à mots couverts pour mercredi n'a apparemment pas été déclenchée. Le communiqué militaire 580, publié mercredi, donnait le bilan suivant des pertes iraniennes : dix avions abattus, quarante tués, cinq prisonniers, neuf chars détruits et deux capturés dans le secteur sud. Il reconnaissaient la perte de deux avions. Ce ne sont pas les chiffres d'une opération d'envergure.

Les autorités ont amené, mercredi, les journalistes à la caserne Rahba, à Zoubeir, localité située à 20 kilomètres de Bassorah, pour voir le matériel capturé depuis le début du conflit. Sur vingt-deux véhicules, dont une 2 CV et plusieurs jeeps, il n'y avait que trois transports de troupes blindés soviétiques B.M.P. 67, un B.T.R. 60, un blindé M. 113 américain. Comme plusieurs journalistes faisaient observer que plus d'une fois, à la suite d'une seule opération, le front Polisario avait montré plus de matériel, les militaires irakiens ont précisé qu'ils étaient en mesure d'exhiber dix-huit chars Chieftain à El Amara. Même en comptabilisant ces prises et des véhicules qui sont restés sur place, on est loin des bilans figurant sur les premiers communiqués militaires.

Les autorités ont également montré aux journalistes, dix-sept prisonniers iraniens qui, pour la première fois, ont été autorisés à parler mais sous le contrôle des militaires irakiens. Logés dans le bâtiment d'une caserne des blindés, *ils ont déclaré* — ce que confirmait leur apparence — être bien traités. Dans leur chambrée, très propre, comme tout le reste du camp, ils disposaient de matelas, de journaux irakiens et d'eau car l'automne est chaud. Un grand portrait du président Saddam Hussein en uniforme de maréchal chamarré de décorations, avait été posé près de la porte.

Les prisonniers — capturés à Khorramchahr ou près d'Ahwaz — paraissaient abattus sans pour autant avoir mauvais moral. L'un d'eux, sans doute un officier nous a même fait discrètement le « V » de la victoire. Interrogé sur le moral dans l'armée, un soldat s'exprimant dans un arabe approximatif, a déclaré qu'il « *n'était plus ce qu'il était* ». Un autre, questionné sur l'attitude des militaires à l'égard de l'imam Khomeiny a répondu avec prudence : « *Cette guerre oppose deux peuples musulmans, donc deux peuples frères et est par-là même condamnable.* » Au total, depuis le début du conflit, près de deux cents prisonniers auraient transité par ce camp avant d'être envoyés à Bagdad.

Vingt-cinq jours après le début du conflit et alors que les autorités invitent maintenant à rentrer chez eux la plupart des quelque mille journalistes qu'elles avaient invités, on peut s'interroger sur la tactique de Bagdad. Tous les envoyés spéciaux ont pu câbler ce qu'ils voulaient sans subir la moindre censure, ce qui est exceptionnel pour tout pays en état de guerre. Si quelques-uns ont été priés de quitter le pays, c'est *a posteriori* parce que certaines de leurs informations étaient indiscutablement erronées. Enfin, fait surprenant, beaucoup de journalistes ont été amenés sur différents sites où ce qu'on leur a laissé voir aurait pu normalement être considéré comme secret militaire.

Une « intoxication » ?

Par ailleurs, trop de personnalités officielles avaient laissé prévoir, discrètement il est vrai, une nouvelle offensive à la fin du cessez-le-feu. Or celle-ci n'a pas eu lieu. S'agit-il d'une ruse de guerre ? Bagdad entendrait-il frapper quand l'ennemi, las d'attendre commencera à se démobiliser ? On a plutôt l'impression que l'Irak, qui depuis le début du conflit a manifesté un extrême souci, en soulignant qu'il était à la fois dans son bon droit et respectueux de la légalité internationale, a cherché à montrer qu'il pouvait frapper plus fort tout en évitant de le faire afin d'obtenir une négociation.

Mais on peut aussi se demander si les autorités irakiennes, qui manifestement espéraient que le conflit entraînerait la chute de l'imam Khomeiny, ne s'étaient pas fait « *intoxiquer* » sur cette fragilité par l'opposition iranienne. Celle-ci, en tout cas, ne fait plus guère parler d'elle. La résistance inattendue des Iraniens a de quoi rendre perplexe Bagdad dont les exigences minimales concernent des rectifications mineures des frontières terrestres, la reconnaissance de la souveraineté irakienne sur le Chatt-el-Arab et la restitution à l'Etat des Emirats arabes unis des trois îlots du détroit d'Ormuz. Mais pour obtenir satisfaction sur ce point, l'Irak a-t-il intérêt à mener une guerre qui risque de ne pas s'arrêter à la prise d'Ahwaz et de Desfoul ? Le développement du pays, courageusement et obstinément poursuivi depuis douze ans, ne serait-il pas alors gravement compromis ou tout au moins retardé pour des années ? Pour le moment, en tout cas, on a le sentiment qu'en étalant sa puissance et sa capacité offensive, l'Irak semble dire à la communauté internationale : « *Retenez-moi et obligez l'Iran à négocier, sinon je ferai un malheur.* »

PAUL BALTA.

(1) Le nom du président Saddam Hussein est associé à celui de la bataille de Qaddisieh qui opposa des musulmans à l'empire perse des Sassanides en l'an 633. (*le Monde* du 24 septembre 1980.)

● *M. Chapour Bakhtiar*, prié par le Quai d'Orsay de respecter l'attitude de réserve qui s'impose à tout réfugié étranger (*le Monde* du 9 octobre), a déclaré mercredi 8 octobre au micro de France-Inter que, son droit d'expression étant remis en cause en France, il envisage de s'installer dans un autre pays.

SIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT ASSAD A MOSCOU

Le traité soviéto-syrien ne va pas plus loin que les accords conclus avec d'autres pays du tiers-monde

De notre correspondant

Moscou. — *MM. Brejnev* et Assad ont signé le mercredi 8 octobre un traité d'amitié et de coopération liant l'Union soviétique et la Syrie pour vingt ans. Le président syrien était arrivé le matin même à Moscou à la tête d'une importante délégation comprenant notamment le président du conseil, les ministres des affaires étrangères et de la défense, et le responsable des problèmes économiques au gouvernement.

A quelques nuances près, dictées par les considérations locales, le traité ressemble beaucoup à ceux que Moscou a signés avec d'autres pays du tiers-monde. Contrairement à ce que M. Iskandar, ministre syrien de l'information, avait annoncé il y a quelques jours, il « *ne va pas plus loin* ». L'article sur la coopération dans le domaine de la défense a pratiquement la même rédaction que dans le traité soviéto-irakien de 1972.

On voit mal en effet l'U.R.S.S., au moment où elle est engagée dans une partie délicate au Proche-Orient pour conserver des relations normales avec l'Irak et avec l'Iran, sans prendre ouvertement parti, contracter publiquement des engagements pouvant être interprétés par Bagdad comme un geste inamical.

Outre la condamnation du sionisme « *en tant que forme et manifestation du racisme* » et la défense de la souveraineté de chaque partie sur ses ressources naturelles, le traité prône le développement de la coopération politique, économique, scientifique, technique, culturelle, militaire etc. L'Union soviétique s'engage à « *respecter* » la politique de non-alignement pratiquée par la Syrie et elle se propose de développer avec son partenaire les consultations régulières sur les problèmes internationaux d'intérêt commun, « *en premier lieu sur les problèmes du Proche-Orient* ».

D'autre part, l'article 6 indique que, « *en cas d'apparition de situation menaçant la paix ou la sécurité d'une des parties, ou mettant en péril la paix et la sécurité dans le monde entier, les hautes parties contractantes entreront immédiatement en contact en vue de coordonner leur position et de coopérer pour éliminer la menace et rétablir la paix.* » Et l'article 10 fait une allusion à un accord militaire : l'U.R.S.S. et la Syrie « *poursuivront leur coopération sur le plan militaire, conformément aux accords appropriés conclus entre elles dans l'intérêt du renforcement de leur capacité défensive* ».

Dans son discours au Kremlin, M. Brejnev a dénoncé les menaces que font peser sur la sécurité des peuples arabes « *ceux qui cherchent à leur imposer un marché spoliateur et annexionniste* ». Il a rappelé la position traditionnelle de son pays sur un règlement négocié du conflit israélo-arabe : retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés en 1967, y compris la partie est de Jérusalem : droit pour le peuple arabe de Palestine de fonder un Etat indépendant.

Le chef de l'Etat et du parti soviétique a cité comme dernier exemple de la menace impérialiste « *les intrigues et les manigances militaristes* » autour du conflit irano-irakien. Selon lui les impérialistes poursuivent deux objectifs : porter un coup fatal à l'unité arabe et rétablir leur mainmise sur l'Iran. « *A une semblable politique, l'Union soviétique a opposé et opposera une riposte énergique*, a déclaré M. Brejnev, *et nous nous félicitons d'avoir sur ce point la même attitude que la Syrie.* »

« *Même attitude* » : la formule est sciemment vague. Alors que Moscou se veut strictement neutre, Damas ne cache pas sa sympathie pour l'Iran, par hostilité envers le régime de M. Saddam Hussein. Aussi la formule employée par M. Brejnev pourrait-elle bien masquer des divergences.

La guerre entre Bagdad et Téhéran n'est d'ailleurs pas mentionnée ouvertement dans ce texte. Dans son discours au Kremlin, le président Assad n'a pas parlé du conflit lui-même, mais il a eu une phrase ambiguë : « *C'est vers le danger* [que, soutenu par l'impérialisme, Israël fait courir à notre région] *que doivent être orientées l'attention de notre nation arabe. C'est pour riposter et réduire cette agression qu'il est nécessaire de mobiliser tous les efforts et toutes les possibilités des Arabes.* »

Il est encore remarquable que ni M. Brejnev ni M. Assad n'aient, dans leurs interventions publiques, fait la moindre référence à l'union prochaine entre la Syrie et la Libye. Ce projet a été commenté avec une certaine sympathie par la presse soviétique ; ne serait-ce que parce qu'il pourrait donner à la Syrie les moyens de payer les armements sophistiqués qu'elle se propose d'acheter en U.R.S.S. Mais il est clair que les dirigeants du Kremlin ne veulent pas donner leur bénédiction officielle à une union dont la pérennité n'est pas plus garantie que celle des précédentes.

DANIEL VERNET.

● *A Beyrouth*, une bombe a explosé, ce jeudi 9 octobre, dans les locaux de la compagnie Swissair ; un engin a également été désamorcé dans l'ambassade helvétique. Mercredi soir, une explosion avait détruit la voiture d'un diplomate suisse et une autre endommagé la résidence de l'ambassadeur de Berne au Liban. D'autres explosions s'étaient produites le même jour devant les compagnies jordanienne Alia et iranienne Iran Air. — (*Reuter.*)

[La Suisse représente les intérêts américains en Iran.]

PAS DE SURPRISE A JÉRUSALEM

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — L'opinion publique et les milieux politiques israéliens accordent une grande attention au traité d'amitié et de coopération qui vient d'être signé entre l'U.R.S.S. et la Syrie, de même qu'à l'engagement de plus en plus grand de la Jordanie aux côtés de l'Irak. Mais, à propos de ces deux événements importants pour Israël, on tient à Jérusalem un double langage : officiellement, on en dénonce la gravité, tandis qu'officieusement on estime qu'il n'y a pas dans l'immédiat de danger réel.

Les Israéliens n'ont pas été surpris. M. Begin, au cours des derniers mois, a souvent dénoncé le renforcement du soutien politique et militaire accordé par les dirigeants soviétiques au régime du président Assad. Le premier ministre a tout aussi fréquemment mis l'accent sur les risques permanents d'une confrontation entre Israël et la Syrie. Mais, en dépit de ses déclarations, les dirigeants israéliens se montrent relativement confiants. D'une part, le traité syro-soviétique ne peut que faire le jeu d'Israël vis-à-vis des Etats-Unis, alors que le gouvernement de Jérusalem demande à Washington un soutien accru. D'autre part, les Israéliens savent que le gouvernement syrien a d'autres préoccupations que de faire la guerre à Israël : la situation au Liban, l'agitation intérieure et, de nouveau, la menace que représente l'Irak, sans parler de la détérioration des rapports avec la Jordanie.

La soudaine mobilisation de la Jordanie aux côtés de l'Irak suscite des analyses plus complexes en Israël. Le rapprochement entre Amman et Bagdad n'est pas nouveau. Cependant, dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, on ne croit guère à une intervention directe de la Jordanie dans la guerre.

FRANCIS CORNU.

ASIE

Afghanistan

SELON LE TÉMOIGNAGE D'UNE INFIRMIÈRE

Plus d'une vingtaine de cadavres de militaires soviétiques sont enlevés chaque semaine de la morgue de Kaboul

Vingt à vingt-cinq cadavres de soldats soviétiques, certains mutilés par des Afghans, sont enlevés chaque semaine de la morgue militaire de Kaboul, a déclaré, mercredi 8 octobre, à New-Delhi, une infirmière qui y travaillait encore récemment. Les Soviétiques disposent d'au moins un cimetière pour leurs morts près de la capitale, a-t-elle ajouté.

Cette infirmière, Mlle Nili Rahim Panchiri, âgée de vingt-six ans, et qui est la fille d'un ancien chambellan du roi Zahir Chah, est arrivée fin septembre à New-Delhi, d'où elle a demandé à émigrer aux Etats-Unis. Elle était en poste depuis plus d'un an à l'hôpital des forces armées, à Kaboul, où se trouve la morgue militaire. Elle a déclaré qu'au début du mois de juillet le cadavre d'un général soviétique y avait été amené, en provenance de la vallée du Panshir. Il avait reçu une balle dans la tête et avait les yeux arrachés. Mlle Panchiri a également indiqué qu'elle avait vu au moins deux cadavres de Soviétiques décapités et d'autres dont les oreilles avaient été tranchées. « *Dans mon cœur, je ressentais une sorte de joie devant ce qu'ils* (les résistants) *avaient fait* » a-t-elle déclaré.

L'infirmière a précisé que les morts soviétiques étaient placés dans des cercueils en bois, tandis que les corps des Afghans étaient simplement enveloppés dans un drap avant d'être enterrés.

Dans l'hôpital militaire de 400 lits, 150 sont réservés aux Soviétiques, a-t-elle encore indiqué ; et 150 blessés afghans s'entassent dans une salle prévue pour en recevoir 25. L'été dernier, les blessés provenaient, principalement, des provinces du Panshir, du Logar et du Laghman. Des soldats soviétiques se faisaient parfois porter malades pour ne pas aller au combat. Parmi les patients, il y avait également des écoliers en traitement après avoir été intoxiqués par des gaz au printemps.

D'autre part, un journaliste italien, Jas Gawronski, correspondant de la radio télévision italienne à Moscou, a pu se rendre à Kaboul où il a passé deux semaines et rencontré plusieurs personnalités dirigeantes, dont le vice-président, M. Sultan Ali Keshtmand et le ministre de la défense, M. Mohamed Rafi. Il est le premier journaliste occidental à avoir été autorisé officiellement, depuis deux mois, à entrer en Afghanistan.

« *Les Soviétiques sont nerveux — même à Kaboul qui, dans la journée, paraît être une ville totalement contrôlée*, a-t-il rapporté à la RAI. « *Non parce que les résistants sont partout, mais parce qu'il n'y a que quelques endroits où les Soviétiques peuvent être certains qu'il n'y en a pas. Les Américains, au Vietnam, avaient réussi à contrôler des zones où ils pouvaient librement accueillir les journalistes. Les Soviétiques n'y ont pas réussi* », a-t-il ajouté.

Jas Gawronski, n'a pas pu quitter la capitale. Il a encore déclaré : « *L'on ne peut dire que les Soviétiques contrôlent absolument chaque portion de la vie afghane. Ils se trouvent aux centres essentiels du pouvoir, sont visibles au ministère de la défense et au palais présidentiel mais totalement absents dans d'autres bâtiments officiels et s'arrangent généralement pour ne pas être vus* », a-t-il expliqué.

Pendant son séjour, le journaliste n'a vu aucun conseiller vietnamien, cubain ou tchèque. De son hôtel, il pouvait entendre la nuit, pendant le couvre-feu, des mouvements de blindés, et des explosions dans le lointain mais il n'a jamais réussi à savoir s'il s'agissait de combats ou de sabotages. Selon lui, les Soviétiques s'installent pour l'hiver et procèdent à d'importants travaux publics. — (*A.P.*).

BIBLIOGRAPHIE

Visages dans un miroir

La sœur du chah témoigne

Après le chah lui-même, sa sœur jumelle a publié un livre de souvenirs, dont la partie consacrée à la défense du régime, rédigée avec moins de documentation sinon de conviction que le plaidoyer *pro domo* de l'ancien souverain) ne contient aucun élément nouveau. Il en va de même du récit de la crise iranienne et plus généralement des analyses politiques d'un auteur pour qui « *Khomeiny a créé* de facto *un cadre social et économique essentiellement communiste où... la religion ne joue qu'un rôle mineur* ».

En fait de « *visage dans un miroir* », celui que veut présenter la « *panthère noire* », fière au demeurant de ce surnom — relève de l'hagiographie. Emouvante lorsqu'elle évoque son drame personnel et l'assassinat à Paris, en décembre 1979, de son fils Shahriar, elle ne parvient pas à convaincre dans sa tentative pour substituer à l'image d'une affairiste intrigante et sans scrupules celle d'une femme d'action éprise du progrès de ses sœurs iraniennes et de son peuple. Son livre, étrangement glacé sur un thème aussi brûlant, est surtout intéressant par quelques scènes bien rapportées — tels sa rencontre avec Staline ou le réveillon de Nouvel An de 1977 à Téhéran, où un président Carter au « *sourire artificiel* » levait son verre à l'Iran « *oasis de stabilité* ». C'est aussi un témoignage sur les années d'enfance auprès d'un père « *terrifiant* » dans ses colères et d'un frère « *doux, réservé, et presque douloureusement timide* ». L'énergique princesse « *garçon manqué* » l'eût avantageusement remplacé — cette conviction non exprimée sous-tend toutes ses réflexions — à la tête d'un peuple qui « *respecte le pouvoir et la force* ». —

P.-J. F.

★ *Visages dans un miroir*. Robert Laffont. Coll. « Vécu ». 256 pages. Environ 55 F.

PROCHE-ORIENT

ET SES RÉPERCUSSIONS

A Londres, le *ministère de la défense* **a annoncé,** *jeudi,* **que le destroyer lance-missiles « Coventry », de la Royal Navy, avait pris position dans le golfe d'Oman, à l'entrée du détroit d'Ormuz, « pour protéger si nécessaire les navires marchands britanniques ».**

Sur le plan militaire, la journée de mercredi a été marquée par l'intensification des bombardements iraniens sur l'Irak. A Bagdad, bombardée dans la soirée, un violent incendie s'est déclaré au nord-est de la capitale. Au nord de l'Irak, le centre pétrolier de Kirkouk et la ville de Souleimaniyeh ont été également atteints. Les Irakiens ont *annoncé que des quartiers résidentiels* **d'Amara, dans le sud-est du pays, avaient subi des dégâts à la suite des attaques de l'aviation iranienne, de même que les réservoirs d'eau à Baziane.**

L'Agence irakienne d'informations (INA) affirme que les Irakiens ont détruit deux stations de radar, notamment celle de Dehloran, dans l'ouest de l'Iran, ainsi que les installations militaires près de Desfoul et de Rezaiyeh. L'état-major iranien fait état pour la première fois depuis le début du conflit de l'emploi de missiles irakiens contre Desfoul, faisant plusieurs victimes civiles. L'agence iranienne Pars, selon laquelle la contre-attaque iranienne a permis de refouler les Irakiens à 20 kilomètres d'Ahwaz, affirme que l'artillerie irakienne avait auparavant *bombardé l'hôpital militaire de la capitale du Khouzistan. De* **même source, on apprend que l'incendie causé par les bombardements irakiens de lundi dans la raffinerie de Tabriz a été maîtrisé.**

Les milieux pétroliers s'inquiètent de la durée du conflit

(Suite de la première page.)

L'optimisme reste donc de rigueur dans les pays industrialisés. Comme le disait récemment encore M. Sachs, vice-président d'Exxon devant le Congrès américain, sur des stocks dans les *pays importateurs* de 5,5 milliards de barils (750 millions de tonnes) *« il subsiste 500 millions de barils de brut et de produits pétroliers qui excèdent le niveau historique »* Ceux-ci permettent de compenser la perte des exportations irakiennes et iraniennes *pendant quatre mois,* sans toucher aux *« réserves obligatoires ».*

L'augmentation des niveaux de production de l'Arabie-Saoudite, mais aussi de Qatar, des Emirats arabes unis, du Venezuela, de l'Indonésie, du Nigéria et du Mexique va encore accroître les disponibilités. L'équilibre du marché est donc assuré à court terme.

Mais alors que l'Agence *internationale de l'énergie (AIE)* affirmait deux jours après le début des hostilités que le conflit entre l'Iran et l'Irak *« serait terminé avant la fin de la semaine »,* l'avis général prévaut désormais que *« ça va durer ».*

Les milieux pétroliers, qui ont rêvé pendant quelques jours de se trouver avec une seconde Arabie Saoudite si l'Irak annexait le Khouzistan — car malgré ses options politiques l'Irak est le seul pays de l'OPEP à avoir augmenté sa capacité de production ces dernières années — déchantent. Et ils commencent à faire les comptes.

Il semble qu'aient été détruits ou gravement endommagés en Irak les raffineries de Bassorah et de Kirkouk, l'unité pétrochimique de Khor-al-Zubair, le terminal pétrolier de *Fao* et les stations de pompage des oléoducs Kirkouk-Dortyol et Kirkouk-Banias ; en Iran, la raffinerie d'Abadan serait *détruite* à 50 % et le port pétrolier de l'île de Kharg aurait beaucoup souffert. Enfin, de part et d'autre, de nombreuses installations (les raffineries de Dawra, de Téhéran, de Tabriz, de Kermanshah, les terminaux de Khor-al-Amaya et de Mina al-Bakr, le complexe pétrochimique de Bandar-Khomeiny et les stations de pompage d'Abadan et de Khorramchahr ont subi des dommages de moindre gravité. Et chaque jour de bombardement allonge cette liste établie la semaine dernière par la revue *An Nahar Arab Report and Memo.*

Si les marchands d'équipements pétroliers se *réjouissent* — ne parle-t-on pas de plus de 20 milliards de dollars de destruction ?, — les responsables des *politiques énergétiques des pays* industrialisés s'inquiètent : il faut quelques jours pour réparer un oléoduc, de trois à six mois *pour un bac de stockage, plus* d'un an pour des stations de pompage et d'expédition, plus longtemps encore pour les ports *pétroliers. Aussi prend-on* au sérieux les estimations d'un expert londonien selon lequel, pendant plus d'un an après la *fin des hostilités, les exportations* irakiennes seront inférieures de 2 millions de barils par jour (sur 3,5) à ce qu'elles étaient avant le *conflit.*

Dès lors, deux inconnues — outre l'étendue exacte des dégâts — risquent de peser sur le marché. La première concerne la consommation. Celle-ci a certes baissé — de l'ordre de 7 % — dans les pays industrialisés, au cours des trois premiers trimestres (par rapport à la même période de 1979). La reprise économique aux Etats-Unis et un hiver particulièrement froid pourraient la faire repartir ; en cas de récession en Europe, et si l'hiver est doux, elle continuerait de stagner.

Seconde crainte des pays consommateurs : une extension *possible du conflit* à d'autres pays du Golfe, hypothèse émise de plus en plus fréquemment dans les milieux pétroliers et diplomatiques. *La décision de l'Arabie* Saoudite de produire plus de 10 millions de barils par jour apparaît ainsi comme un appel aux *pays occidentaux pour qu'ils* soutiennent un régime qui leur est favorable.

On le voit : l'équilibre du marché, pour être réalisé, n'en est pas moins fragile. Et devant une telle insécurité, rares sont les compagnies qui refusent d'acheter du pétrole malgré le *« surstockage ».* 70 tankers sont actuellement affrétés pour servir au stockage contre 23 en août.

BRUNO DETHOMAS.





L'U.R.S.S. ne pourra pas compenser la suspension des livraisons de pétrole à l'Inde

L'U.R.S.S. a fait savoir qu'elle ne serait pas en mesure de livrer des quantités de pétrole supplémentaires à l'Inde pour compenser la suspension des importations en provenance d'Iran et d'Irak, ses deux principaux fournisseurs, a indiqué le « Financial Times » du 6 octobre. Cette décision, annoncée lors de la récente visite du président indien, M. Reddy, en U.R.S.S. où il était accompagné par le ministre du pétrole, M. Patil, pourrait s'expliquer par le fait que l'U.R.S.S. prenait livraison en Irak d'une partie du pétrole qu'elle vend à l'Inde.

De notre correspondant

New-Delhi. — Un porte-parole du ministère indien du pétrole vient d'indiquer que les stocks actuels de produits pétroliers étaient *« assez satisfaisants »* et qu'il n'était donc pas question, pour le moment, de recourir à un quelconque rationnement.

Le porte-parole a également précisé que l'Inde cherchait actuellement à élargir ses sources d'approvisionnement afin de combler le déficit pétrolier résultant du conflit entre l'Iran et l'Irak.

C'est ainsi qu'un contrat portant *sur la livraison de 1 million* de tonnes devrait être signé prochainement avec le Mexique et que des pourparlers sont notamment en cours avec le Venezuela, l'Indonésie, le Koweït et l'Arabie Saoudite.

L'Inde est en effet particulièrement affectée par le conflit irano-irakien, près de 80 % de ses importations totales de pétrole (16 millions de tonnes) provenant de ces deux pays : 5 millions de tonnes de l'Iran et 6 millions de tonnes de l'Irak. Sur ces quelque 11 millions et demi de tonnes, 8 tonnes ont cependant, d'ores et déjà, été livrées. Il n'en demeure pas moins que l'Inde se trouve confrontée à un déficit de 3,5 millions de tonnes.

Aussi bien avait-elle demandé à l'Union soviétique de porter à 2,5 millions de tonnes, l'an prochain, *la quantité* de pétrole qu'elle lui fournit. Le contrat en cours prévoit la fourniture de 1 million et demi de tonnes, *mais l'U.R.S.S. a déjà accepté de* vendre à l'Inde 300 000 tonnes supplémentaires.

La situation de l'Inde est d'autant *plus difficile que sur les* 13 millions de tonnes de pétrole produites annuellement par le pays, 5,3 millions de tonnes proviennent *du Nord-Est, région* paralysée depuis décembre par la campagne d'agitation lancée par les étudiants contre la présence *de nombreux travailleurs* immigrés. C'est ainsi que le blocus pétrolier mis en place par les responsables du mouvement a entraîné pour le pays un déficit de 4 millions de tonnes et s'est soldé par une perte financière estimée à 10 milliards de roupies.

PATRICK FRANCÈS.

Washington offre l'assistance de ses avions-radars aux États du Golfe

De notre correspondant

Washington. — Le parapluie américain s'élargit. Après avoir fourni à l'Arabie Saoudite du matériel et des hommes pour renforcer ses systèmes de radar, Washington a fait savoir, mercredi 8 octobre, que d'autres pays « amis » pourraient bénéficier de cette assistance, à condition qu'ils ne participent ni directement ni indirectement au conflit irako-iranien.

L'offre concerne Koweït, Oman et les Emirats arabes unis. Aucun de ces Etats n'avait encore fait de demande dans la journée de mercredi, mais plusieurs d'entre eux seraient désireux d'obtenir une aide visible pour dissuader un quelconque agresseur.

Cette assistance ne se traduirait pas forcément par un envoi de matériel supplémentaire dans la région. Les quatre avions-radars AWACS prêtés à l'Arabie Saoudite avec leurs équipages et leurs techniciens, pourraient étendre leurs missions de reconnaissance. Il leur suffirait de survoler librement les pays concernés.

Les Etats-Unis peuvent se féliciter *d'avoir mis un pied en* Arabie Saoudite. Jusqu'à présent, Ryad ne tenait pas à avoir des militaires américains sur son sol, *fussent-ils moins de quatre cents* et chargés uniquement des systèmes de détection, pour une durée d'ailleurs provisoire. Mais cela ne compense pas les déceptions, les inquiétudes et les sources d'embarras qui s'accumulent à Washington depuis dix-sept jours.

Il a fallu expliquer mercredi à l'ambassadeur israélien — reçu successivement par le vice-président, le secrétaire d'Etat et le conseiller du président pour la sécurité nationale — que les Etats-Unis désapprouvaient la Jordanie (qui appuie ouvertement l'Irak), mais étaient bien incapables de lui faire entendre raison. MM. Mondale, Muskie et Brzezinski n'ont sans doute pu que développer la thèse officieuse, à savoir que le *« petit roi »* est un homme prudent malgré ses bravades et qu'il n'ira pas jeter dans la bataille une armée, sans doute valeureuse, mais modeste et mal équipée. Hussein chercherait un équilibre entre ses voisins. Il voudrait moins dépendre de l'Arabie Saoudite et, pour cela, se rapprocher de l'Irak. Naturellement, si la Jordanie engageait son matériel de guerre américain dans le conflit, elle se verrait suspendre toute assistance. Mais, pour le moment, les Etats-Unis n'estiment pas nécessaire de geler la commande d'une centaine de chars M-60 devant être fournis en 1983 au royaume hachémite.

L'impuissance américaine

L'impuissance des Américains est sensible. Ils ne conduisent pas les événements, n'ont aucun pouvoir sur les belligérants *et* ne se font même pas entendre de tous leurs alliés traditionnels. Passe encore que le Yémen du Nord, considéré comme pro-occidental, ignore les appels à la neutralité de Washington. Mais le *« petit roi » ?* Récemment encore, il était perçu comme l'allié le plus sûr au Proche-Orient. Son opposition aux accords de Camp David déçut beaucoup M. Carter. Le voilà qui achemine du matériel soviétique vers l'Irak.

Par son engagement aux côtés de Bagdad, le roi Hussein accentue deux inquiétudes de Washington : le risque d'éclatement de l'Iran et l'émergence d'un leadership irakien au Proche-Orient.

Les Américains ont la pénible impression qu'ils y perdront dans tous les cas, quelle que soit l'issue *de la guerre irano-irakienne.* Celle-ci a déjà eu néanmoins un effet positif à Washington. Soulignant l'impuissance des Etats-Unis, elle a montré la nécessité d'une véritable politique proche-orientale, en liaison avec les autres pays occidentaux. La proximité de l'élection présidentielle masque cette prise de conscience par beaucoup de phrases prudentes ou de slogans. Mais ce sera l'un des soucis primordiaux du futur président, qu'il s'appelle Carter ou Reagan.

ROBERT SOLÉ.



هكذا من الأصل

LE CONFLIT SAHARIEN

Les forces marocaines continuent de « bloquer » les voies d'infiltration du Polisario

De violents affrontements se sont déroulés dans le sud du Maroc, à Ras-el-Khanfra, les 3 et 4 octobre, entre les maquisards sahraouis et les troupes chérifiennes. Selon le Polisario, une centaine de soldats marocains « ont été mis hors de combat », « neuf blindés de fabrication sud-africaine » ont été détruits et certains de leurs pilotes capturés.

L'agence marocaine MAP, qui rend compte de ces combats, annonce, pour sa part, que le Polisario a perdu cent cinquante hommes alors que les forces armées marocaines n'ont eu que deux morts et onze blessés.

Notre envoyé spécial dans cette région décrit la stratégie marocaine pour empêcher les infiltrations du Polisario.

De notre envoyé spécial

Ras-el-Khanfra. — « La tour Eiffel » : c'est ainsi que les soldats marocains ont surnommé une colline caillouteuse qui domine un cirque de montagnes au nord et à l'est. Au sud, s'ouvre une plaine sillonnée par des lits d'oueds desséchés. Nous sommes sur la position de Ras-el-Khanfra, « *la bout du nez* », ainsi appelé par analogie avec la forme des montagnes. De cette position, les forces marocaines se sont lancées, le 16 *septembre, au secours d'une* trentaine de kilomètres de Ras-El-Khandra, et nous nous dirigions vers ce poste quand l'attaque du Polisario s'est produite vers 19 h 30. Il s'agissait d'une embuscade dans les règles. Mais nous avons surmonté la situation et nous n'avons eu qu'un seul mort. Cependant, dans la nuit du 16 au 17, l'ennemi a ramené des forces considérables que nous avons évaluées entre trois et quatre mille hommes au total. De notre côté, nous avons aussi battu le rappel de renfort, et surtout nous avons fait intervenir l'aviation qui a été très efficace. Nous étions cependant inférieurs en nombre jusqu'au bout. Des deux côtés il y a eu de la casse. Nous avons eu soixante-dix morts et une trentaine de disparus, comme le communiqué marocain l'an annoncé.*

» Les combats se sont poursuivis de la tombée de la nuit jusqu'à 6 heures le lendemain. Nous avons fini par rejeter le Polisario qui a eu deux cent cinquante morts. De notre côté, je puis vous assurer qu'il n'y a pas eu de prisonniers. »

Le colonel Taj qualifie pour sa part la position d'Abatteh de verrou, et explique la stratégie marocaine. *« Nos forces avancent peu à peu vers le Sud en partant de Tan-Tan et d'Abatteh pour bloquer les mouvements du Polisario dans la région*

colonne venue de Tarfaya, sur la côte, et qui était tombée dans une embuscade du Polisario.

A quelque 20 kilomètres au nord-ouest de Ras-el-Khanfra se trouve le village d'Abatteh. Le colonel Taj, chef d'état-major du colonel Ben Othman, commandant la colonne Al Arka, dont relèvent les forces marocaines stationnées ici, reçoit le petit groupe de journalistes étrangers venus de Rabat. Le plus bel ornement du petit mess des officiers d'Abatteh est une citation du président Pompidou sur la discipline des armées. Le colonel Taj fait le point de la situation : « *A Abatteh, pour le moment, c'est le calme le plus complet. La dernière attaque remonte au 23 mai ; c'était le jour du référendum, comme si le Polisario avait voulu renverser les urnes. Une fois par semaine, jusqu'au mois de juin, l'ennemi nous harcelait à coups d'orgues de Staline d'une portée de 22 kilomètres, ou même, plus récemment, à coups de lance-missiles de 128 millimètres (d'une portée de 28 kilomètres). Tout cela fait plus de bruit que de mal. Mais depuis juillet, il n'y a plus de harcèlement, depuis le 17 juillet exactement. Ici, à Abatteh, de toute manière, il n'y a plus de civils. Ils ont été repliés sur Tan-Tan.* »

A Ras-El-Khandra, un colonel nous raconte comment s'est déroulée l'embuscade du 16 septembre : « *Notre colonne était un peu étirée, nous étions entre deux oueds, à une située le long de la rivière du Seguiet-El-Hamrah, qui a donné son nom au territoire saharien occupé autrefois par les Espagnols. La partie nord s'appelait le Seguiet-El-Hamrah et la partie sud le Rio-de-Oro.*

» De même que nous avons bloqué l'ennemi dans le massif du Ouarkziz en mai, nous allons le bloquer dans cette région du Seguiet-El-Hamrah. Regardez la carte, le Polisario ne peut plus traverser le massif du Ouarkziz. Il est également bloqué le long de la côte d'El-Aioun, capitale de l'ancienne province du Seguiet-El-Hamrah. Les forces ennemies n'ont plus à leur disposition qu'un axe de pénétration, celui qui mène d'Abatteh à Tan-Tan et qui pourrait leur servir à attaquer en direction de Smara, plus au sud. Cette région où nous nous trouvons actuellement était un axe de pénétration si indispensable que le Polisario s'en était rendu maître et y circulait comme bon lui semblait jusqu'à la fin de l'année dernière. Il avait pu même s'attaquer à Abatteh, voire à Tan-Tan. Aujourd'hui, nous y établissons des garnisons de plus en plus solides. Bientôt, un rempart sera établi de manière continue depuis le massif du Ouarkziz jusqu'à Abatteh et Smara. A ce moment-là, l'ennemi n'aura plus d'autre ressource que de se replier peut-être vers la Mauritanie. Mais c'est encore le secret de l'avenir. »

« *Du point de vue de l'armement*, ajoute le colonel, *le Polisario n'est pas à court et son arsenal s'est enrichi récemment de SAM 6, 7 et 9 qui atteignent des objectifs situés jusqu'à 5 000 mètres d'altitude. C'est ainsi qu'il a pu, récemment, abattre un Mirage. Etant donné que cette région lui est indispensable pour nous attaquer encore, il faut s'attendre à d'autres batailles comme celle de Raz-el-Khandra. Le Polisario mettra certainement, comme on dit, le « paquet ». Mais nous le recevrons et nous avons confiance dans l'avenir. La région d'Abatteh deviendra un deuxième Ouarkziz.* »

Contrastant avec la région de Tan-Tan et Abatteh, l'ancien Sahara espagnol, devenu province marocaine d'El-Aioun, offre toutes les apparences de la sécurité la plus complète. Là, on n'a plus entendu parler du Polisario depuis les attaques contre Smara en 1979. Les défenses extérieures d'*El-Aioun n'ont* pas été harcelées depuis de longs mois et la seule activité du Polisario *est maritime*. Elle consiste à s'attaquer à des chalutiers étrangers, notamment portugais et, plus récemment, espagnols, dont les équipages sont emmenés à Alger où ils servent de monnaie d'échange contre une reconnaissance éventuelle du Polisario.

En septembre, le Polisario avait même annoncé qu'il avait pu pénétrer dans le port d'El-Aïoun et y détruire des installations et des bateaux. Cette affirmation paraît relever de la plus haute fantaisie pour la simple raison que la ville d'El-Aïoun ne dispose pas encore d'un véritable port. Pour le moment, elle n'est dotée que d'une jetée perpendiculaire à la côte, qui servait de terminal au fameux pont roulant apportant le phosphate de Bou-Craa. Cette jetée avait été construite par les Espagnols et elle est inutilisée depuis 1975 ainsi que les autres installations de séchage et de préparation du phosphate. Une autre jetée, également perpendiculaire à la côte, ne sert qu'à débarquer des marchandises contenues dans de petits cageots. Encore doit-on recourir à des barges pour les transporter jusqu'à la côte.

Les Marocains ont de grands projets et comptent construire un grand port pour la ville où sont déjà rassemblés quelque 50 000 habitants. La croissance rapide de l'agglomération pose des problèmes, surtout pour le ravitaillement en eau potable (l'eau de la ville est légèrement saumâtre) et en énergie électrique. En attendant le port futur, les bateaux sont souvent drossés à la côte par les tempête et on compte une dizaine d'épaves entre Tarfaya et El-Aioun. Paradoxalement, c'est dans *cet ancien territoire espagnol si* disputé que règne la sécurité la plus grande.

ROLAND DELCOUR.

● *Washington et le conflit saharien.* — M. Carleton Coone, directeur régional pour le Maghreb du département d'Etat américain, quitte Alger ce jeudi 9 *octobre* pour Nouakchott puis Rabat, après une visite de deux jours en Algérie. M. Coone a surtout évoqué avec ses interlocuteurs l'évolution du conflit du Sahara où se déroulent depuis une quinzaine de jours de durs combats dans la région de Ras-el-Khanfra. Les Etats-Unis fournissent une assistance militaire au Maroc mais ils préconisent une solution négociée du conflit. Il semble qu'ils n'aient pas encore livré les armes anti-guérilla, hélicoptères de combat Cobra et avions de reconnaissance OV-10, qu'ils se sont engagés, avec l'accord du Congrès, à lui fournir. Cette décision, qui remonte à octobre 1979, avait été vivement critiquée par Alger. — *(Corresp.)*

● *Quinze pêcheurs portugais libérés par le Polisario.* — Les quinze pêcheurs portugais, dont le chalutier *Enebe* avait été arraisonné par le Front Polisario, fin septembre au large du Sahara occidental, ont été *libérés mercredi* 8 *octobre*.

Algérie

RETOUR AU CALME EN KABYLIE

Tizi-Ouzou vit dans la fièvre... des examens

De notre correspondant

TIZI-OUZOU. — La grande cité kabyle vit dans la fièvre... des examens, une fièvre de bon aloi qui ne met pas l'ordre en péril. Les lycéens se sont présentés en grand nombre à la session spéciale du baccalauréat organisée maintenant, car leur scolarité avait été fortement perturbée au printemps dernier. Les étudiants, de leur côté, qui avaient été le fer de lance du mouvement en faveur de la « *réhabilitation des langues populaires* », et plus particulièrement du berbère, consacrent leur énergie à l'acquisition de leur « module » pour éviter de « perdre une année ». Quant à la population, après la longue coupure du ramadan *et des vacances, elle affronte, elle* aussi, la rentrée et semble plus préoccupée par l'envolée des prix que par la défense du berbère. Les prix de la viande, notamment, atteignent des sommets inégalés jusqu'à présent, jusqu'à 70 dinars (environ 80 F) le kilo. Aucune tension n'est cependant *perceptible et les seuls représentants* de l'ordre présents dans les rues particulièrement animées sont les agents chargés de régler la circulation.

Les autorités ont pratiqué une *politique d'apaisement qui semble* donc avoir porté ses fruits. Le responsable du parti F.L.N. à Tizi-Ouzou vient d'être « *appelé à d'autres fonctions* ». Il a été remplacé par un ancien maquisard, M. Mohamed Silmani, plus connu sous le nom de Commandant Si Moh'ouali, qui jouit d'un prestige certain chez les anciens moudjahid.

Sur le plan *national, le temps* d'émission de la chaine radio en kabyle, la « chaine 2 » (1), a été augmenté quotidiennement de deux heures. Les étudiants ont pu organiser librement leurs activités culturelles. Certains d'entre eux, en petit nombre il est vrai, ont mis sur pied un « *séminaire sur la culture populaire algérienne* », qui s'est tenu au mois d'août dans une ancienne colonie de vacances du petit village de Yakouren, près d'Azazga. Cette « *université d'été* » a reçu la visite d'intellectuels tels que Mouloud Mammeri et Kateb Yacine, de cinéastes, d'enseignants et de chercheurs. Le nombre des participants *n'a guère dépassé, au total*, la centaine. Et le séminaire n'a pas fait recette auprès des universités autres que celle de Tizi-Ouzou.

Le séminaire a débouché sur la rédaction d'un volumineux document *qui va être incessamment* publié. En attendant, un « *rapport de synthèse* » de vingt pages circule depuis quelques jours à Tizi et à Alger. Il résume les principales conclusions des participants. Il constate que « *la définition officielle de l'identité du peuple algérien exclut le fait tamazirt* » et que « *la confusion entre arabité (un des faits culturels du pays) et arabisme (idéologie panarabe) a gagné de proche en proche la vie politique nationale, jusqu'à jeter son exclusive sur toute analyse de l'identité algérienne* », ce qui a eu pour conséquence « *la non-reconnaissance des deux langues du peuple algérien, le tamazirt et l'arabe algérien, sous le prétexte désormais caduc que celles-ci sont impropres à véhiculer une grande culture* ».

Le « marasme » de la vie culturelle

Les auteurs du rapport dressent un sombre tableau du « marasme » dans lequel se trouve la vie culturelle *algérienne*. Ils condamnent une politique d'arabisation fondée sur l'enseignement de l'arabe classique, « *qui n'est la langue maternelle d'aucun algérien* ». Ce discours n'est guère recevable par les autorités, qui ont décidé, au contraire, d'*intensifier* leur politique d'arabisation (*le Monde* du 3 octobre).

Par bien des aspects, ce texte *peut paraître maladroit, incomplet et* surtout irréaliste. Ses auteurs se disent conscients de ses insuffisances. Il n'en reste pas moins que, pour la première fois depuis l'indépendance, des intellectuels ont pu se réunir en marge de toutes *instances officielles pour mener en* toute liberté une réflexion, confronter leurs points de vue, tenter une analyse. A cet égard, Yakouren restera peut-être comme une date importante de la vie intellectuelle algérienne.

Fait nouveau, le F.L.N. vient de publier en arabe une histoire d'Algérie qui remonte au-delà de l'arrivée des Arabes *au Maghreb et n'ignore* pas le fait berbère. Certains dirigeants ne seraient pas hostiles à la création de chaires de berbère dans certaines universités afin de poursuivre des recherches sur ce patrimoine trop longtemps négligé. Le nouveau secrétaire d'Etat à la culture, M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, lui-même d'origine kabyle, a annoncé, lors de la séance d'ouverture du séminaire sur la pensée islamique, que le comité central élaborerait une « *charte sur la culture nationale* » fondée notamment sur l'« *enrichissement et le développement du patrimoine national* », la « *sauvegarde de la personnalité nationale e tde l'identité culturelle* » et l'« *affirmation de l'appartenance de l'Algérie à la civilisation arabo-islamique* ».

DANIEL JUNQUA.

(1) Il existe également une « chaine 3 » dite « internationale » qui diffuse surtout des émissions en français.

Le Monde

politique

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 8 octobre 1980, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié (les déclarations du chef de l'Etat concernant l'action du gouvernement et les élections allemandes et portugaises figuraient dans les dernières éditions du *Monde* daté 9 octobre) :

● **LA JUSTICE OUTRE-MER :**

Le Conseil des ministres a adopté un nouveau projet de loi rendant applicables dans les territoires d'outre-mer le code de procédure pénale et certaines dispositions législatives.

Le Conseil constitutionnel ayant estimé qu'il était nécessaire de consulter les Assemblées territoriales des territoires concernés — Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna, — et celles-ci s'étant toutes trois prononcées en faveur du projet de loi, le Parlement sera appelé à l'examiner à nouveau au cours de la présente session.

● **LA DOTATION POUR LE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES :**

Le gouvernement a adopté, sur la proposition du ministre de l'intérieur, le projet de loi relatif au régime de la dotation globale de fonctionnement attribuée aux communes, applicable à partir de 1981.

La dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, constitue la première étape du plan de développement des responsabilités locales engagé par le gouvernement à la demande du président de la République.

Elle a produit, en 1979 et 1980, les résultats qui en étaient attendus :

— Elle est devenue l'une des ressources principales des collectivités locales, dont elle représente plus du tiers de l'ensemble des recettes de fonctionnement.

— Elle suit les recettes de T.V.A. de l'Etat, ce qui garantit une évolution sûre, qui s'est avérée très favorable aux collectivités locales, puisqu'en deux ans l'augmentation de l'ensemble des versements s'élève à plus de 33 %.

— Elle comporte un mécanisme de péréquation faisant jouer la solidarité entre les communes.

C'est pourquoi le projet de loi prévoit, pour l'essentiel, de rendre définitif le système institué pour deux ans en 1979.

Il propose d'instituer d'autre part, dès 1981, une dotation spéciale compensant la prise en charge du logement des instituteurs par les communes.

● **LA POLITIQUE MONETAIRE :**

Le ministre de l'économie a rendu compte de l'évolution monétaire des neuf premiers mois de l'année 1980 et a proposé les objectifs de la politique monétaire pour 1981.

● **L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS RAPATRIES :**

Le secrétaire d'Etat chargé des rapatriés a rendu compte des résultats de la concertation qu'il a menée avec les représentants des rapatriés, à la suite des décisions du conseil des ministres du 4 juin dernier.

Le conseil des ministres a arrêté les propositions en faveur des rapatriés que le gouvernement soumettra au Parlement par voie d'amendement au projet de loi de finances pour 1981 :

— Réduction de 15 à 10 ans de la durée d'amortissement des titres d'indemnisation.

— Augmentation de 10 000 à 20 000 francs du seuil en-dessous duquel les rapatriés sont réglés au comptant.

— Conservation aux titres à cinq ans de leur caractère prioritaire en cas de succession, quel que soit l'âge des héritiers.

● **CHOMEURS DES D.O.M. :**

Le ministre du travail et de la participation et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des départements et territoires d'outre-mer ont fait une communication sur l'indemnisation du chômage dans les départements d'outre-mer.

A la suite du décret du 27 février 1980 adaptant aux départements d'outre-mer la loi du 16 janvier 1979 qui réformait l'indemnisation du chômage, les partenaires sociaux disposaient de six mois pour instituer dans chaque département un système d'assurance adapté aux conditions économiques locales.

Les négociations entre représentants des employeurs et des salariés ont abouti à cinq accords (un par département), qui mettent en place, au terme d'une période transitoire de trois ans, des régimes analogues au régime métropolitain, tant en ce qui concerne la nature et le montant des allocations que le taux des cotisations.

Les cinq accords prévoient une compensation financière, en cas de besoin, entre le régime métropolitain de l'assurance chômage et les régimes des départements d'outre-mer.

● **L'ACCES AUX GRANDES ECOLES :**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail a rendu compte au conseil des ministres des conditions dans lesquelles les bacheliers techniciens ont pu se présenter aux concours d'entrée aux grandes écoles.

Sur 814 bacheliers techniciens qui ont suivi une préparation dans 56 classes préparatoires de première et de deuxième année ouvertes en trois ans 144 ont été reçus aux concours de juin 1980 ; parmi eux un certain nombre a été reçu à Polytechnique, Centrale, H.E.C. et autres grandes écoles.

Cette réforme, en permettant l'accession de bacheliers du technique aux grandes écoles, a également permis d'attirer un plus grand nombre de jeunes vers la voie technique : le nombre de bacheliers techniques a atteint 61 000, soit 20 % de plus qu'en 1975, alors que le nombre de bacheliers des séries générales, soit 155 000, n'a pas augmenté.

Le ministre de l'éducation a fait ressortir, à ce point de vue, les conséquences favorables pour l'enseignement technique long, qu'aura la mise en application, dès la rentrée 1981, des nouveaux programmes de seconde.

Le président de la République, qui avait reçu la veille à l'Elysée les jeunes lauréats, a demandé que cet effort soit accentué dans les prochaines années.

DÉCÈS DE M. ANDRÉ BILLOUX

[André Billoux, député (P.S.) du Tarn, est décédé dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 octobre. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. André Bernard, médecin, maire de Trèbas.]

[Né le 26 juin 1928 à Sérénac, André Billoux avait été élu maire de cette commune en 1953, et conseiller général de Val-Deriès en 1961. Constamment réélu depuis, il avait emporté le siège de la première circonscription du Tarn aux élections législatives de 1973. Diplômé du droit et de l'économie rurale de l'université de Toulouse, André Billoux, qui était marié et père d'un enfant, avait été, en 1977, rapporteur du projet de loi relatif à l'exploration du plateau continental et à l'exploitation de ses ressources naturelles. Il est mort des suites d'une longue maladie.]

● *Le prince Napoléon* a reçu mercredi 8 octobre, à l'Elysée, des mains de M. Valéry Giscard d'Estaing, les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

● *Le bureau fédéral du P.C.F. du Val-de-Marne* a annoncé, mercredi 8 octobre, qu'il soutiendra dès le premier tour, lors de l'élection cantonale partielle de Boissy-Saint-Léger, fixée aux 19 et 26 octobre, le candidat du P.S., M. Roger Guillemard, maire de Boissy, opposé à M. Jean-Marie Poirier (U.D.F.), maire de Sucy-en-Brie, porte-parole du président de la République. Il s'agit de pourvoir au remplacement de François Campuzan (P.S.), décédé le mois dernier.

Du dossier de Broglie

II. — LA POLICE AU PARFUM

par MICHEL BOLE-RICHARD

Après sa disgrâce politique, Jean de Broglie s'était reconverti dans les affaires (« le Monde » du 9 octobre). De mauvaises affaires qui l'amèneront à un véritable désastre financier et seront à l'origine de son assassinat. Un meurtre exécuté par de piètres compères qui mettront près de six mois pour accomplir leur forfait. Un crime qui, quatre ans plus tard, est loin d'avoir révélé tous ses secrets et à propos duquel le comportement de la police a été maintes fois mis en accusation.

Il y eut l'affaire Ben Barka sous de Gaulle, l'affaire Markovic sous Pompidou et l'affaire de Broglie sous M. Valéry Giscard d'Estaing. Trois dossiers, trois scandales, dans lesquels s'est empêtré le pouvoir, et qui n'ont abouti qu'à un succédané de vérité à défaut de certitudes. Etrange parallèle : six jours après l'enlèvement du leader révolutionnaire marocain, trois des exécutants étaient appréhendés et les complices connus. Quinze ans plus tard, le crime demeure toujours inexpliqué. Dira-t-on la même chose pour le meurtre de Jean de Broglie, d'autant que, une fois encore, les services de police sont mis en cause ?

Dans cette affaire, la question est revenue sans cesse au long de l'instruction : la police était-elle au courant du projet d'assassinat et, si oui, pourquoi n'a-t-elle rien fait ? Une interrogation qui, peu de temps après les faits, était lancée, puis répétée. Les indices s'accumulaient, les doutes grandissaient. Manquait la preuve. Elle viendra le 2 avril 1980 avec la publication, par *le Canard enchaîné* de deux rapports de la 10e brigade territoriale, et attestant que la police était au courant, trois mois avant, du projet d'assassinat de Jean de Broglie. Ces deux rapports, rédigés par l'inspecteur Michel Roux, avaient été transmis à M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, par l'intermédiaire de M. Roger Poiblanc, sous-directeur. Or ces deux documents capitaux ne figuraient pas au dossier d'instruction.

Dans le premier, du 1er avril 1976, il était fait état d'un « *trafic de faux bons du Trésor, portant sur plusieurs milliards anciens, (qui) allait se déclencher dans les jours prochains* ». Il était également précisé que « *parmi les instigateurs de ce trafic* » figuraient un « *gros bonnet* » et un « *avocat exerçant au barreau de Paris* ». Dans le second, beaucoup plus précis, rédigé le 24 septembre 1976, l'inspecteur Roux revenait sur l'affaire de faux bons du Trésor, en indiquant qu'elle n'avait pas encore démarré et donnait trois noms : Pierre de Varga, Patrick Allenet de Ribemont et Jean de Broglie. A propos du député de l'Eure, il indiquait : « *A la suite d'une indélicatesse commise par l'homme politique lors d'une affaire précédente portant sur plusieurs millions, ce dernier devrait être abattu par des hommes de main dans les jours prochains, certainement avant l'opération bons du Trésor.* »

Ces renseignements avaient été confiés à l'inspecteur Roux par Albert Leyris, l'homme qui, après le meurtre, permit au commissaire Pierre Ottavioli, chef de la brigade criminelle, d'arrêter les protagonistes directs. Présenté au juge d'instruction, M. Guy Floch, à sa demande expresse, Albert Leyris fut inculpé et incarcéré. C'est grâce à lui que le magistrat a été mis au courant de l'existence de ces fameux rapports, dont la police n'avait jamais fait état. Depuis, Albert Leyris a bénéficié d'un non-lieu.

Les révélations du *Canard enchaîné* prenaient d'autant plus de relief que l'on savait déjà que les principaux acteurs du drame faisaient, depuis le 22 septembre 1976, l'objet de filatures. L'un d'eux, Bernard André, pressenti dans un premier temps pour « exécuter » le prince, faisait même l'objet d'écoutes téléphoniques, ce que la police a fini par reconnaître. De plus, l'on savait non seulement que, depuis six mois, les commanditaires du meurtre avaient lancé un véritable appel d'offres dans le « millieu » pour remplir « *le contrat* », mais que, à trois reprises, les 26 novembre, 8 et 10 décembre 1976, on avait tenté de tuer Jean de Broglie. Sur ce point, M. Guy Floch est formel, Albert Leyris, qui était au courant, en avait rendu compte.

L'inspecteur Michel Roux précise également que, en remettant le deuxième rapport, il avait communiqué oralement à ses supérieurs les noms de Bernard André et de Simon Kolkowicz. Depuis, il a déclaré que, quelques jours avant le 24 décembre, Albert Leyris lui avait fait faire un tour dans sa 2 CV, à proximité du domicile de Jean de Broglie, rue Adolphe-Yvon, à Paris (16e), et lui avait montré une voiture garée dans une rue voisine, avenue Henri-Martin, en lui indiquant qu'elle devait servir à « arracher » le meurtrier, c'est-à-dire à lui permettre de s'enfuir.

L'évidence niée

Une série d'autres indices démontrent, s'il en était encore besoin, que la police était amplement informée de ce qui se tramait. Mais elle persiste à nier. M. Jean Ducret, à la retraite depuis le mois d'août 1980, n'a cessé de répéter que les informations qui lui avaient été communiquées étaient hautement « *fantaisistes* » et que, de ce fait, il n'avait pas transmis à la hiérarchie, alors que ces informations ont permis en quelques jours de « boucler » cette affaire et d'arrêter tout le monde. Ainsi peut-on poser la question essentielle : si la police savait, pourquoi n'a-t-elle rien fait pour empêcher l'assassinat ? Négligence coupable ou, ce qui serait pire, volonté délibérée ?

La polémique s'est développée avec une rare intensité. Affirmations, démentis, confidences, insinuations ont émaillé le rebondissement de cette affaire. Qui, au sein de la police, était au courant du projet d'assassinat ? Le 9 avril à l'Assemblée nationale, M. Christian Bonnet est catégorique : « *J'atteste avec gravité, sur mon honneur, que ni le préfet de police, ni le directeur central de la police judiciaire, ni le directeur général de la police nationale, ni le ministre lui-même, n'ont eu connaissance de ces deux notes, et que toutes les insinuations à ce propos sont totalement dénuées de fondement.* » Le ministre de l'intérieur ajoute que « *les notes n'ont été transmises ni à l'autorité administrative ni à l'autorité judiciaire* », et qu'enfin le policier qui accompagna Leyris chez le juge d'instruction « *l'informa verbalement de la totalité des renseignements par cet indicateur* ».

Maintenant, il est établi que non seulement c'est Albert Leyris, seul, qui informa M. Guy Floch, et non le policier qui l'accompagnait, et que, d'autre part, ces notes ont été transmises à l'autorité administrative au moins après le meurtre, et que celles-ci n'ont pas été communiquées au juge, qui a donc dû se les procurer par ses propres moyens.

M. Poniatowski, lui-même, a reconnu en avoir été informé le 28 décembre 1976 (il s'est gardé d'en parler à la conférence de presse du lendemain) et en avoir pris connaissance au début de janvier 1977. Mais il ne les a pas pour autant transmises, estimant que cela n'était pas dans ses attributions, car il n'était pas officier de police judiciaire, et que, en l'occurrence, c'était « *de la responsabilité du procureur* ».

Surprenante réponse ! M. Poniatowski ne peut ignorer l'article 40 du Code de procédure pénale, qui prévoit, dans son alinéa 2, que « *toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit, est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs* ». Un article qui concerne également tous les policiers qui ont eu connaissance des rapports après le 24 décembre 1976, et n'en feront jamais part à l'autorité judiciaire. M. Poniatowski ne les y incitera jamais, ni M. Ducret, contre lequel le ministre de l'intérieur ne prendra aucune sanction.

Un directeur de la police judiciaire qui n'a pas su apprécier à leur juste valeur les renseignements qui lui avaient été confiés, et ne prendra aucune mesure de protection en faveur de Jean de Broglie. Comment qualifier une telle attitude ? Ce comportement n'a guère troublé M. Christian Bonnet, puisque l'actuel ministre de l'intérieur a déclaré, à l'Assemblée nationale, que M. Ducret avait encore toute sa confiance, avant d'ajouter « *que celui qui ne s'est jamais trompé lui jette la première pierre* ». Un peu singulier tout de même.

Tous les policiers qui ont eu connaissance de ces deux rapports pourraient être poursuivis pour non-transmission de documents à la justice. Mais ceux-ci répliquent en disant qu'il fallait protéger leur informateur, que c'est une règle impérative qui ne supporte aucune transgression, sinon il n'y a plus de police possible. Et ils ont beau jeu d'affirmer que M. Guy Floch avance le même argument pour justifier qu'il n'ait pas versé ces pièces au dossier. Il n'empêche que M. Jean Ducret a dit au juge d'instruction qu'il n'avait pas eu connaissance du projet de meurtre, ce qui était faux.

Deux lectures de la loi

Officiellement donc, seuls MM. Ducret et Poiblanc ont eu connaissance, avant le meurtre, de ces rapports. Sur ce point, M. Ducret a toujours été catégorique, à une exception près pour ce qui concerne la note du 1er avril, qu'il a transmise à M. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire. Pourquoi ce premier document, d'un intérêt moindre, et pas le second du 24 septembre, beaucoup plus important, puisqu'on y évoquait l'assassinat de Jean de Broglie, ce qui est pour le moins paradoxal? Mais, dans ce dossier, on n'en est plus à un paradoxe ou à une contradiction près.

La défense suivie par M. Ducret, au cours de cet incessant jeu de ping-pong entre les déclarations des uns et des autres, a suscité bien des interrogations. A tel point que les membres de la commission chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice, en sont venus à se demander : « *Puisque M. Ducret a été pris en flagrant délit de mensonge, il a pu mentir sur l'essentiel* », à savoir la transmission des deux notes en haut lieu. Cependant, rien, pour l'instant, ne permet d'affirmer de façon catégorique que M. Poniatowski, lui-même, a été informé des menaces qui pesaient sur son ancien ami Jean de Broglie, et rien ne pourrait, pour l'instant, justifier des poursuites pour non-assistance à personne en danger.

Pour les deux autres motifs d'accusation formulés par les socialistes, violation du secret de l'instruction et dissimulation de documents à la justice, les différentes réunions de la commission ont permis de nourrir quelque peu ces accusations. Cela n'empêche que, d'un côté, M. Poniatowski affirme qu'il n'avait pas à s'immiscer dans une procédure judiciaire, en ce qui concerne la dissimulation de documents à la justice, et que, de l'autre, en intervenant directement dans cette même procédure judiciaire lors de la conférence de presse du 29 décembre 1979. Il se défend en déclarant qu'il n'est pas lié par l'article 11 du Code de procédure pénale (secret de l'instruction), parce qu'il ne concourt pas à la procédure. On a vu d'ailleurs à quel point il n'était pas intervenu dans l'enquête quand il s'est étonné, lors de son audition par la commission, qu'on ait fait libérer M. de Varga, et qu'il avait immédiatement pris la décision de « *pousser les interrogations rapidement et d'arrêter de nouveau de Varga* » Y aurait-il deux façons de lire la loi ?

« Malchance et insuffisance »

Faut-il alors considérer, comme le fait M. Gérard Longuet (U.D.F.), rapporteur de la commission, dans la note de synthèse établie au début de juillet, que « *la série d'informations insuffisamment exploitées traduisent autant la malchance que l'insuffisante coordination entre les divers services de police, partie prenante à l'enquête* » ? Conclusions que l'on peut estimer prématurées, car non seulement les informations n'ont pas manqué, mais il semble de plus en plus évident que, outre la 10e B.T., la B.R.I. (brigade de recherche et d'intervention, plus communément appelée l'antigang) était au courant du projet d'assassinat. Les éléments à l'appui cette thèse viennent tout d'abord de l'inspecteur Michel Roux, de la 10e B.T., qui affirme catégoriquement : « *La B.R.I. savait. J'en parlais régulièrement avec trois des hommes composant le groupe de l'inspecteur Plouy.* » Ce groupe avait pris en filature Bernard André et Simon Kolkowicz pour une affaire de tableaux volés qui fut élucidée de 24 novembre, ainsi qu'un hold-up à Villetaneuse, qui avait également été éclairci. Les filatures n'en continuèrent pas moins. On se demande pourquoi. C'est le 24 novembre que le groupe Plouy et une équipe de la 10e B.T. se retrouvèrent devant le restaurant Chez Simone, rue de Maubeuge, à Paris, alors que tous suivaient les hommes qui, plus tard, seront mêlés au meurtre. C'est à ce moment que fut repéré Guy Simoné, le policier du commissariat de la Défense qui recruta le tueur Gérard Frèche.

L'inspecteur Roux ajoute qu'à plusieurs reprises des hommes de la B.R.I. lui ont demandé par la suite où en était le projet d'assassinat de Jean de Broglie et qu'une voiture des R.G l'a « filé » lui et ses collègues de la voie publique pendant plusieurs jours alors qu'ils tentaient d'en savoir plus sur les futurs protagonistes de l'assassinat. Pourquoi cette filature ?

Ces indications apportées par l'inspecteur Roux ont été confirmées, mercredi 8 octobre, par l'ancien inspecteur Jean-Bernard Vincent, lors de son audition par la commission spéciale. Il a fait état d'un déjeuner ayant eu lieu le 25 ou le 26 novembre 1976 entre certains des hommes du groupe Plouy et l'inspecteur Roux, au cours duquel ce dernier leur a communiqué la teneur de son rapport du 24 septembre.

Pourtant, les responsables de la brigade antigang, dirigée à l'époque par le commissaire Marcel Leclerc et son adjoint, M. Robert Broussard, continuent à déclarer qu'ils ignoraient tout du complot, et, cela, malgré les écoutes téléphoniques dont faisait l'objet Bernard André. L'une de ces fiches d'écoute, en date du 5 octobre 1976, soit deux mois et demi avant le meurtre, a été publiée mercredi 8 octobre par *le Canard enchaîné*. Il y est fait état d'un « contrat » (qui, dans le langage du « milieu », signifie un meurtre à exécuter) à propos d'un « *prince qui a un château dans l'Eure* ». Comment, dans ces conditions, douter qu'au niveau de la police on était amplement informé de ce qui se préparait, d'autant que Guy Simoné, lui aussi, a affirmé qu'il était sur table d'écoute ? Ce qui a également été confirmé par l'inspecteur Roux, Albert Leyris et Jean-Bernard Vincent. A ce propos, Guy Simoné avait dit qu'il « *n'attachait aucune importance au fait de parler de de Broglie, même à mots couverts* », et précisé, éléments à l'appui, qu'il avait été suivi jusqu'au jour de l'assassinat, ce qui a toujours été nié par la police.

Ces précisions prennent un relief tout particulier quand on lit ce que le substitut Sylvain Amarger écrivait dans le réquisitoire définitif rédigé avant les révélations du *Canard enchaîné* du 2 avril : « *L'accusation* [selon laquelle la police était au courant] *est d'une extrême gravité, puisqu'elle signifie que la police a laissé s'accomplir le crime. Ce qui implique nécessairement l'accord des plus hautes autorités de l'Etat.* » Est-il besoin de souligner l'adverbe « nécessairement » ? Il est vrai qu'on n'en est plus à une contradiction près dans cette affaire. Les responsables de la police n'en perdent pas pour autant de leur superbe soit en traitant par le mépris toute nouvelle révélation, soit en qualifiant de « faux » les transcriptions d'écoutes téléphoniques publiées.

Il faudra cependant bien trancher un jour. D'abord sur le plan judiciaire, et c'est le rôle de M. André Chevalier, à qui a été confié le supplément d'information. Ensuite, pour ce qui concerne la commission d'enquête parlementaire, dont les travaux vont se poursuivre, bien que M. Poniatowski soit de plus en plus pressé d'en finir et donne des signes de perte de sang-froid. Il est encore trop tôt pour savoir quels seront les résultats de l'affaire Poniatowski et du rebondissement de l'instruction. Une chose est sûre : ils révéleront à n'en pas douter l'état de bonne santé d'une démocratie et le degré d'indépendance de la justice.

FIN.

Projets divers à l'Assemblée

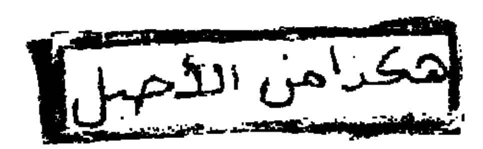
L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 8 octobre, la proposition de loi, votée par le Sénat, portant réforme de la procédure pénale relative à la prescription et au jury d'assises. Ce texte a trait, d'une part, au délai de prescription de l'action civile ; d'autre part, aux règles de formation du jury criminel.

Sur le premier point, les députés ont décidé que les règles de la prescription civile s'appliqueront à l'action civile, ce qui revient à abolir la solidarité de fait entre l'action civile et l'action publique (primauté de la juridiction criminelle sur la juridiction civile). Toutefois, si la victime préfère lier son action à l'action publique et se constituer partie civile devant les juridictions répressives, son action restera soumise aux dispositions actuelles de l'article 10 du code de procédure pénale. (La prescription est de dix ans en matière de crime, de trois ans en matière de délit et d'un an en matière de contravention.)

En ce qui concerne le second point, l'Assemblée a décidé que la liste du jury criminel comprendra deux cents jurés pour Paris et les cours d'assises des départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Essonne, cent pour les cours d'assises des Bouches-du-Rhône, du Nord, du Pas-de-Calais et du Rhône, et cinquante pour les autres sièges de cours d'assises. A l'initiative de M. Alain Vivien (P.S., Seine-et-Marne), il a été décidé qu'une objection « *morale d'ordre laïque ou religieux ne constitue pas un motif grave susceptible de justifier l'exclusion de la liste des jurés* ».

● LIBERALITES. — L'Assemblée a ensuite adopté une proposition de loi de M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), tendant à permettre la révision des conditions et charges apposées à certaines libéralités. Ce texte tend à introduire en droit civil la notion d'« imprévision », pour la révision des charges qui pèsent sur les libéralités (donations à titre gratuit). Il permettra aux personnes morales de droit privé, bénéficiaires de libéralités grevées de charges dont l'exécution est devenue difficile par suite d'un bouleversement des prévisions économiques (inflation notamment), d'obtenir du juge l'autorisation soit de réduire — en quantité ou en périodicité — les prestations grevant la libéralité, soit d'en modifier l'objet en s'inspirant de l'intention du donateur, soit de les regrouper avec des prestations analogues résultant d'autres libéralités, soit d'aliéner tout ou partie des biens légués.

● STATUT DE LA MAGISTRATURE. — L'Assemblée a également adopté, par scrutin public à la tribune et par 273 voix contre 196 sur 471 votants et 469 suffrages exprimés, le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature (quatrième lecture). Cet texte tend à faciliter le recrutement des magistrats par l'introduction de concours exceptionnels et prévoit la prorogation des mesures permettant d'intégrer directement des magistrats aux échelons moyens du corps judiciaire. Les membres de la commission d'avancement seront désignés par le gouvernement parmi les magistrats figurant sur une liste élue par leurs pairs.



à l'affaire Poniatowski

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission spéciale va continuer ses travaux

La commission parlementaire spéciale, chargée d'étudier la demande de mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice, continuera ses travaux pendant au moins deux semaines. Ses membres en ont décidé ainsi à l'unanimité, mercredi 8 octobre, à l'issue de leur douzième réunion.

Le 15 octobre, ils entendront l'inspecteur Claude Guillonet, sur proposition du rapporteur de la commission, M. Gérard Longuet (*U.D.F., Meuse*), et organiseront une confrontation entre MM. Vincent et Plouy, anciens inspecteurs de la BRI (brigade antigang), deux des policiers chargés de filatures sur des personnes qui, par la suite, ont été *impliquées* dans l'assassinat de Jean de Broglie. Une deuxième confrontation aura lieu le 22 *octobre, entre M. Jean Ducret*, ancien directeur de la police judiciaire à la préfecture de police de Paris, et M. Guy *Floch*, qui fut le premier magistrat chargé du dossier de l'affaire de Broglie. :

L'unanimité de la commission sur la poursuite de ses travaux, soulignée avec insistance par les commissaires U.D.F. et R.P.R., cache mal les divergences d'appréciation qui persistent entre les deux formations de la majorité. *M. Gérard Longuet qui*, dès la cinquième réunion de la commission, le 4 juin, se déclarait prêt à déposer son rapport concluant à l'innocence de M. Michel Poniatowski, a dû s'incliner une nouvelle fois.

Les espoirs du rapporteur U.D.F. qui comptait sur un désaccord entre les commissaires R.P.R. pour conclure rapidement — certains, tel M. Jean Tibéri (Paris) souhaitaient mener l'enquête plus avant ; d'autres, comme *M.* Jean Foyer (Maine-et-Loire), étaient d'avis d'arrêter — ont été déçus: M. Foyer, bien qu'il ne croie pas plus qu'auparavant à l'utilité de débusquer les contradictions entre des policiers « de base ». « *J'en ai ma claque* », dit-il, en *exprimant* le vœu d'être remplacé dans la commission par un autre député R.P.R., — s'est rallié à la position de ses amis.

Les socialistes, à l'occasion d'une question d'actualité posée en séance publique par M. Pierre *Guidoni (Aude), ont demandé* que soient communiqués à la commission les fiches d'écoutes téléphoniques, les rapports *de* police, les notes, les lettres, tous les documents d'enquête relatifs à l'affaire de Broglie. M. Christian Bonnet le leur a refusé, en indiquant que « s'ils existent », ces documents seront remis au juge *Chevalier, chargé de l'instruction*. Le ministre de l'intérieur a également mis en doute la valeur du témoignage de l'inspecteur Vincent, qui contredit les dépositions de hauts fonctionnaires de police.

M. Bonnet relayait ainsi M. Roger Poiblanc, sous-directeur des recherches criminelles à la préfecture de police de Paris, qui, quelques heures plus *tôt*, devant la commission, s'était *efforcé de discréditer les déclarations* de l'ex-inspecteur Vincent en mêlant à l'argumentation développée par le ministre de l'intérieur des allusions à la vie privée de son ancien collaborateur. M. Poiblanc en a fait autant à l'égard d'un autre « témoin à charge », l'inspecteur Roux, auteur du rapport faisant *état, trois mois avant*, d'un projet d'assassinat contre Jean de Broglie. M. Poiblanc a notamment évoqué l'appartenance, ancienne, de l'inspecteur Roux au SAC (Service d'action civique). Cette indication, dont on voit mal quel intérêt elle présente pour éclairer la conduite de l'enquête sur l'affaire de *Broglie*, ne pouvait qu'irriter un peu plus les commissaires R.P.R.

J.-Y. L.

L'ancien inspecteur Vincent affirme que l'« antigang » était au courant du projet d'assassinat

A travers l'audition par la commission de deux anciens inspecteurs de police, M. René Plouy, *aujourd'hui à la retraite*, et M. Jean-Bernard Vincent aujourd'hui journaliste au *Quotidien de Paris*, les parlementaires ont examiné notamment, mercredi, la question de savoir si la BRI (brigade de recherche et d'intervention) *était au courant du projet* d'assassinat, ce qu'a toujours nié le commissaire Marcel Leclerc, qui dirigeait à l'époque la BRI. S'il est prouvé que ce service savait ce qui se préparait comme c'était le cas pour la dixième B.T., on *voit mal comment on pourra* continuer à clamer en haut lieu que le complot visant Jean de Broglie n'a pas été pris au sérieux et justifier le fait qu'on n'ait rien fait pour l'empêcher.

MM. Plouy et Vincent faisaient, en 1976, partie de la BRI. Il composait même ce qu'on a appelé le « groupe *Plouy* », une équipe de policiers chargée des filatures de Bernard André, l'homme qui dans un premier temps avait été pressenti pour tuer Jean de Broglie. Or la contradiction entre ces deux anciens policiers est totale. Pour M. Plouy, la BRI n'a jamais été avertie du projet de meurtre *et il conteste* la validité des fiches d'écoutes téléphoniques publiées par *le Canard enchaîné*.

En revanche, pour M. Vincent, qui a été entendu après son ancien chef et qui est tout aussi catégorique : les hommes du *groupe Plouy savaient*. Il a *rappelé* dans *quelles* circonstances s'étaient retrouvés le 24 novembre 1976, soit un mois avant le meurtre, devant le restaurant *Chez Simone*, rue de Maubeuge à Paris, les policiers de la BRI et ceux de la *dixième B.T. qui* suivaient tous les mêmes hommes. Il a ensuite fait état des contacts qui ont eu lieu le lendemain entre les commissaires Dufour, patron de la dixième B.T., et le commissaire Leclerc, qui dirigeait à l'époque l'anti-gang. Mais il a surtout indiqué que, le lendemain ou le surlendemain du 24 novembre, *il avait déjeuné en compagnie de* quelques-uns de ses collègues avec l'inspecteur Roux dans un restaurant près de l'Hôtel de Ville. Au cours de la conversation, l'inspecteur Roux a révélé ce qui se tramait *contre le député* de l'Eure. Sur ce point M. Vincent est formel. L'inspection générale des *services* (I.G.S.) avait d'ailleurs été alertée sur le rôle du policier Guy Simoné.

A ce propos, M. Pierre Joxe, député socialiste, a révélé que M. Jean Ducret, ancien directeur de la P.J., avait déclaré, lors d'une *précédente audition, que l'I.G.S.* avait répondu « *qu'elle n'avait pas les moyens techniques* » d'enquêter sur les activités de Simoné. Les policiers du groupe Plouy avaient demandé une écoute téléphonique de l'ancien policier et se seraient vu répondre par leur supérieur : « *C'est déjà fait* », c'est ce qu'affirme M. Vincent, qui ajoute qu'après son identification, le 24 novembre, le commissaire Leclerc leur avait néanmoins demandé de continuer à le « filer ».

Les socialistes se sont étonnés qu'aucune sanction n'ait été prise contre Guy *Simoné qui, le 8 décembre*, avait repéré l'estafette chargée de le suivre, l'avait prise en photo et avait même donné des coups de pied dans la portière.

La troisième audition de M. Ducret n'a guère apporté d'éléments nouveaux. Après avoir affirmé que les transcriptions de fiche d'écoute publiées étaient « *des faux* », l'ancien directeur de la P.J. placé en face de ses contradictions s'est borné à déclaré que « *ce n'était pas tout à fait ce qu'il avait dit* », « *qu'on l'avait mal compris* ». Il a *affirmé* qu'il n'avait jamais su que la BRI était au courant de ce qui se tramait contre de Broglie. Quant à M. Maurice Poiblanc, il a déclaré que, pour lui, le projet d'assassinat contre Jean de Broglie était présenté dans la note du 24 septembre comme quelque chose d'accessoire, « *une incidence rapport au reste* ».

Les déclarations entre les policiers de base et leurs supérieurs sont donc loin d'être concordantes. Mais pour les membres de la commission la vérité avance à petits pas. M. Pierre Guidoni (P.S.) a estimé que « *la thèse selon laquelle M. Michel Poniatowski n'était pas au courant est en train de tomber morceau par morceau* ». — M. B.-R.

Y a-t-il quelqu'un dans la salle qui connaisse la réponse ?

Mercredi 8 octobre, à l'Assemblée nationale. Les socialistes viennent de réclamer la démission du ministre de l'intérieur à la suite de l'attentat de la rue Copernic. M. Bonnet est tendu. La séance se poursuit avec les questions d'actualité.

M. Fillioud (P. S., Drôme) : « *Une action en diffamation contre M. Poniatowski a été jugée irrecevable par le parquet, selon lequel il serait couvert par une immunité permanente en tant que membre de l'Assemblée européenne. Dans son ordonnance, le juge d'instruction a précisé que c'est après consultation du ministère des affaires étrangères qu'il a pris sa décision.* » Le député socialiste s'étonne de cet avis « *qui aboutit à accorder l'immunité totale à un représentant de la France à une assemblée internationale* », au moment, précise-t-il, où une dizaine d'élus socialistes sont poursuivis « *pour avoir pris la parole sur des radios libres* ».

Au banc du gouvernement, c'est la confusion la plus complète. Personne ne veut *répondre. M. François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, fait des gestes pour montrer qu'il ne veut pas *prendre la* parole M. Bonnet agite la main pour signifier la même chose. Le premier *ministre* se penche vers lui, lui parle, le convainc. Avec réticence, le ministre de l'intérieur se lève et *répond* : « *C'est un problème qui ressortit au règlement de cette Assemblée et je vous avoue ne le point connaître...* » Il s'assoit. Les députés de l'opposition protestent bruyamment.

M. Chaban-Delmas croit utile de préciser les choses : « *Votre réponse signifie sans doute, monsieur le ministre de l'intérieur, que vous allez vous documenter afin de répondre par écrit à M. Fillioud ?* » M. Bonnet a tout dit. Il ne sait pas, alors qu'on le laisse enfin tranquille ! L'opposition poursuit ses protestations.

M. Barre prend la parole : « *La question a été posée dans un tel brouhaha que moi-même j'en ai mal entendu les diverses parties. Si M Fillioud voulait saisir le gouvernement, réponse lui serait rapidement donnée* »

M. Fillioud : « *C'est le ministre des affaires étrangères qui a rédigé la note à laquelle se réfère l'ordonnance du juge d'instruction, et il est là !* » M François-Poncet prend l'air absent...

M. Franceschi (P. S., Val-de-Marne) : « *Puisqu'il est là, qu'il réponde !...* »

M Chaban-Delmas : « *Monsieur le premier ministre s'est engagé à donner une réponse qu'aucun des membres du gouvernement ici présents ne peut fournir immédiatement.* » Le président de l'Assemblée nationale ajoute : « *Il peut bien arriver qu'un ministre soit dans l'impossibilité de répondre immédiatement à certaines questions posées ex abrupto.* »

Bien sûr, bien sûr...

L. Z.

LES SIX PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DU SÉNAT SONT RECONDUITS

Les six commissions permanentes du Sénat ont élu leurs bureaux et réélu comme présidents :

MM. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines) *aux finances*. Le rapporteur général reste *M. Maurice Blin* (Union centriste, Ardennes) ; *Léon Eeckhoutte* (P.S., Haute-Garonne), affaires culturelles) ; *Michel Chauty* (R.P.R., Loire-Atlantique), affaires économiques et Plan : *Jean Lecanuet* (Un. centr., Seine-Maritime), affaires étrangères et défense ; *Robert Schwint* (P.S., Doubs), affaires sociales ; *Léon Jozeau-Marigné* (R.I., Manche), lois constitutionnelles et législation.

L'élection des bureaux de commission a donné lieu mercredi *8 octobre*, au Sénat, à une protestation du parti communiste, dont l'un des représentants à la commission des affaires sociales, M. Hector Viron, sénateur du Nord, a été évincé d'une vice-présidence par M. Jean Cherioux (R.P.R., Paris) *L'Humanité* accuse M. Robert Schwint, sénateur socialiste du Doubs et président de cette commission, d'avoir « *permis que soit retirée au groupe communiste du Sénat la seule vice-présidence qu'il avait obtenue ces dernières années* » et de témoigner des « *convergences qui existent entre le P.S. et le R.P.R.* »

POLITIQUE

Un entretien avec M. Robert Ballanger

(Suite de la première page.)

— Le comité central de votre parti avait décidé, au mois de mai, de proposer au P.S. des listes communes au second tour, pas au premier.

— C'est vrai, mais les délégués sénatoriaux sont des militants, des élus, nous les connaissons. Nous pouvons donc supputer à l'avance le résultat du vote et s'il apparaît que, dans certains départements, aller au premier tour désunis risque de faire passer des gens de droite, il est parfaitement normal que, dans ces cas déterminés, nous proposions une entente dès le premier tour.

— Comment pouvez-vous aujourd'hui proposer au P.S., dans quelque élection que ce soit, une candidature commune, alors que vous ne cessez de répéter que les conditions de l'union ne sont pas réunies ?

— Nous sommes pour l'union, l'union de la gauche. De toutes nos forces.

— Vous ne faites rien pour...

— Mais nous voulons que les choses soient claires ! L'union pour quoi faire ? L'oppression économique, sociale, culturelle, que nous subissons est le résultat d'une politique délibérée. Barre et Giscard veulent restructurer l'économie nationale non plus en fonction de la nation, mais en fonction des grands trusts multinationaux. Et ils réussissent, dans le cadre de la société qui est la nôtre, et dont le moteur est le profit. Nous, nous pensons que le moteur, dans une nation, doit être l'intérêt national, l'intérêt général. Si l'on veut opérer un changement par rapport à la situation actuelle, il faut changer les structures de la société, pour que l'économie ne soit plus fondée sur le profit, mais sur l'intérêt commun.

» La gestion sociale du capital ne mène à rien. La social-démocratie, c'est une impasse. Si l'on garde les mêmes engagements, les mêmes principes, les mêmes concepts, du point de vue de l'économie, on ne fera pas beaucoup mieux que Barre ou que Giscard. Les socialistes sont restés sur la voie social-démocrate. On avait pu penser un moment, après le congrès d'Epinay, qu'ils allaient abandonner cette voie. Nous y avons cru, peut-être trop longtemps. Peut-être avons-nous été naïfs, opportunistes, je ne sais pas, en brandissant le programme commun comme une panacée.

Quand le P.S. a jeté le masque...

— Le programme commun n'était pas social-démocrate.

— Non. Il apportait, en effet, des changements. Quand le parti socialiste a jeté le masque — ou que, nous, nous avons vu plus clair ; c'est peut-être nous qui nous laissions faire, avant, — quand les socialistes sont revenus sur les engagements pris concernant l'ampleur et le rythme des nationalisations, nous nous sommes rendu compte qu'ils étaient, au fond, revenus à la social-démocratie. Mitterrand avait eu besoin du CERES pour prendre la tête du P.S. à Epinay, et c'est pourquoi il avait tenu un discours « de gauche », mais, au fond, il était resté social-démocrate.

— Georges Marchais l'avait déjà dit dans son fameux rapport secret au comité central, en juin 1972.

— Nous avons eu tort de ne pas le publier tout de suite, ce rapport-là, parce que nous avons créé des illusions. Le programme commun contenait des choses positives. Le tort que nous avons eu, c'est de ne pas avoir assez mis en garde, au fur et à mesure que nous sentions que le parti socialiste n'était pas franc du collier.

» Nous sommes pour l'union, seulement, le fait, c'est la divergence fondamentale qui existe entre la voie révolutionnaire, au sens moderne du terme, et la voie social-démocrate, qui, même rajeunie, ne mène à rien.

— Pendant des années, il n'a plus été question de révolution au parti communiste. On parlait seulement de « démocratie avancée ».

— Eh bien, on a eu tort.

— Le « Manifeste » de Champigny, c'était une erreur ?

— Non, mais, vous savez, le sens des mots évolue. Au départ, la dictature du prolétariat, c'était simplement la dictature de la majorité sur la minorité. Mais ça a pris une telle tournure, les dictatures, que le mot ne correspond plus à ce qu'il signifiait dans cette expression. « Révolution », longtemps, évoquait les hordes populaires, les pétroleuses, etc. Alors, pendant un moment, on a mis le terme un peu de côté. Mais nous sommes, comme l'a écrit Waldeck-Rochet, les *« révolutionnaires de notre temps »*.

— En juin 1974, Georges Marchais expliquait que le socialisme n'était pas à l'ordre du jour. Aujourd'hui, il dit le contraire.

— Nous disons : il faut aller vers le socialisme par étapes. Encore faut-il avoir les moyens d'y parvenir. Supposez — j'avais expliqué cela pendant ma campagne électorale, en 1978 — que, malgré l'état dans lequel nous étions avec la rupture de l'union, il y ait eu une victoire de la gauche et que nous ayons, par exemple, cent vingt députés communistes et cent quatre-vingts députés socialistes. Si l'on faisait ce que préconisent aujourd'hui Rocard et Mitterrand, je suis convaincu que ce serait un échec. Six mois après, on ferait comme Barre. Les travailleurs nous désavoueraient et nous, communistes, nous serions déshonorés.

— Pensez-vous que cent vingt députés communistes n'auraient eu aucun poids pour orienter l'action gouvernementale ?

— Voyez d'où on est parti en 1972 et où les socialistes sont rendus maintenant ! Sans accord avec le parti socialiste, nous ne pouvions pas envisager de faire avec lui le pas, qui s'imposerait tôt ou tard, pour passer du système actuel au socialisme.

Battre la majorité, mais pour quoi faire ?

— Les Français qui continuent de faire confiance à la gauche dans son ensemble, et qui considèrent comme primordial de renverser la majorité actuelle, ont-ils tort ?

— Il est primordial de battre la majorité, mais pour quoi faire ? Pour faire la même chose qu'elle, ou autre chose ? Le parti socialiste ne veut pas prendre les décisions indispensables pour qu'un changement de politique soit possible. Rocard, par exemple, dit aujourd'hui que la nationalisation des banques s'étalera sur une longue durée. Ce n'est pas possible. Un ministre des finances qui ne disposerait pas de moyens draconiens pour diriger le crédit, l'épargne, pour empêcher l'évasion des capitaux, ne pourrait pas mener une politique différente de celle du pouvoir actuel.

— Si vous trouvez, le 10 mai 1981, dans votre bureau de vote, un bulletin socialiste et un bulletin de droite, lequel mettrez-vous dans l'urne ?

— Je pourrais vous répondre que le vote est secret... Je ne sais pas. Cela dépendra de l'attitude du parti socialiste. Je ne voterai pas pour la droite, mais, si je vois un candidat socialiste atlantiste, tendant à la compromission avec la droite, je ne voterai pas pour lui. Je ne vote pas pour un homme, mais pour une politique. Je regrette d'ailleurs la personnalisation entraînée par l'élection du président de la République au suffrage universel. Je crois aux équipes, pas aux hommes providentiels.

— Est-ce que cette personnalisation atteint votre parti ?

— Personne n'y échappe. Nous allons faire campagne pour le candidat que désignera la conférence nationale du parti. Nous sommes obligés de rentrer dans la bataille en fonction des données qui sont celles de l'élection présidentielle.

— Le candidat du P.C.F. pourrait-il ne pas être son secrétaire général ?

— Bien sûr. Sinon, pourquoi réunirait-on une conférence nationale ? Jacques Duclos n'était pas secrétaire général ; il a pourtant été candidat en 1969. Chaque formation choisit le candidat qui lui paraît être le meilleur.

— Georges Marchais, est-ce le bon choix ?

— Il appartient à la conférence nationale d'en décider.

— Si votre candidat est devancé par celui du P.S. au premier tour, vous paraît-il possible que votre parti demande à ses militants, à ses électeurs, d'assurer au second tour la réélection du président actuel ?

— C'est une question qui me paraît devoir être posée aux socialistes. Nous n'avons pas de préférence pour tel ou tel candidat. Rocard, Mitterrand ou Tartempion, ce n'est pas le problème. Nous votons pour des conceptions. Si celles que défend le candidat socialiste nous paraissent pouvoir faire avancer le combat que nous menons, nous voterons pour lui. S'il nous paraît, au contraire, que ça ne fait rien avancer du tout, que ça risque de provoquer des désillusions, nous ne voterons pas pour lui.

— Le parti socialiste est-il encore à gauche, à vos yeux ?

— Ah ! oui, oui. Les électeurs socialistes sont certainement des gens qui aspirent au progrès. Il est même parfaitement possible de diriger une municipalité avec des militants socialistes. C'est même très simple, parce que les structures sociales ne sont pas en cause. On peut très bien s'entendre sur les problèmes du logement, de l'école, etc. Mais le P.S. ne nous paraît pas, aujourd'hui, résolu à s'opposer de toutes ses forces à la domination des multinationales et à faire basculer notre pays dans l'autre camp.

— Le camp socialiste ?

— Le camp anti-impérialiste. Je dis « camp » sans penser « alliances ».

— S'agit-il pour vous, lors de l'élection présidentielle, de permettre la réunion d'une majorité pour battre la majorité actuelle ?

— Il s'agit de réunir le maximum de voix pour le candidat communiste.

(Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.)

SCIENCES

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU MONDE

Un chercheur américain a réalisé des manipulations génétiques sur des êtres humains

Un spécialiste américain des troubles sanguins, le docteur Martin Cline, de l'Institut de biologie moléculaire de l'université de Californie, à Los Angeles, vient de déclarer qu'il avait réalisé à deux reprises, en juillet dernier, des « manipulations génétiques » *sur des patients souffrant d'une forme majeure de maladie sanguine (thalassémie). L'information, publiée dans l'édition de mercredi du* Los Angeles Times, *fait état de deux cas : une femme de vingt et un ans, traitée à l'hôpital Hadassah de Jérusalem, les 10 et 11 juillet dernier, et une jeune fille de seize ans, traitée le 15 juillet à la polyclinique de Naples (Italie). Selon le* Los Angeles Times, *le docteur Cline refuse de publier pour l'instant les résultats, qui ne sont d'ailleurs pas, selon lui, concluants.*

La thalassémie est une affection sanguine d'origine héréditaire, fréquemment rencontrée dans le bassin méditerranéen et en Asie du Sud-Est. Elle est caractérisée par une production insuffisante, dans le sang du malade, d'hémoglobine normale — molécule vectrice de l'oxygène. Il existe plusieurs types de cette maladie définis notamment par la fraction de la molécule déficiente (alpha et bêta-thalassémie) et par l'importance quantitative de l'anomalie. Dans les formes dites majeures de thalassémie, la quantité d'hémoglobine fonctionnelle est réduite à un très faible pourcentage. Les conséquences cliniques sont évidentes, et, malgré la mise en œuvre d'un traitement substitutif (transfusions sanguines) complexe et définitif, l'espérance de vie est souvent diminuée. Avec le rapide développement des techniques des manipulations génétiques, la connaissance précise du mécanisme physiopathologique et l'identification de la fraction du patrimoine génétique concernée permettaient, en théorie, d'imaginer la mise au point d'une thérapeutique originale consistant à « greffer » dans des cellules de la moelle osseuse des malades les gènes spécifiques qui commandent la synthèse de l'hémoglobine normale.

C'est ce que semble avoir tenté chez ses patientes le docteur Martin Cline. Au-delà de son apparente simplicité, cette technique représente cependant, en l'état actuel des connaissances des techniques de manipulations génétique, un véritable tour e force. La quasi-totalité de ces manipulations à visée médicale étaient, en effet, jusqu'à présent, réalisées sur des bactéries, organismes unicellulaires. On cherchait à orienter leur métabolisme vers la synthèse de molécules pouvant être utilisées en thérapeutique (hormones, insuline, antigènes « vaccinants »). Aucune application thérapeutique n'avait encore été tentée, hormis, tout dernièrement, l'expérimentation faite par une équipe anglaise qui annonçait avoir démontré chez un groupe de volontaires l'efficacité et l'innocuité d'une insuline produite en laboratoire par un colibacille au patrimoine génétique modifié (*le Monde* du 11 septembre 1980).

Or il s'agit ici de cellules humaines.

La question reste posée de savoir si le docteur Cline maîtrisait suffisamment cette technique pour être en mesure de l'utiliser chez l'être humain ou, au contraire, s'il n'a pas brûlé les étapes. Il est d'autant plus difficile de répondre que ni les détails du protocole thérapeutique ni les résultats obtenus n'ont encore été analysés. A partir de quel stade est-il licite d'expérimenter chez l'homme ? Le comité de protection des sujets humains de l'université de Californie s'était quant à lui opposé, le 22 juillet dernier à l'autorisation sollicitée par le docteur Cline.

Il n'en est pas moins vrai que si cette tentative se révélait concluante, elle représenterait non seulement un considérable espoir pour les malades atteints de thalassémie majeure, mais la démonstration que la possibilité est acquise de traiter une affection dont on connaît le mécanisme de transmission héréditaire.

JEAN-YVES NAU.

Le Monde

société

L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. BARRE : « Je demande aux Français d'être solidaires dans l'épreuve »

A tout prendre, il faudra davantage se remémorer la manifestation qui s'est déroulée mardi 7 octobre de la Nation à la République, *que la séance de l'Assemblée nationale du mercredi 8*. D'un côté, la solidarité, l'émotion des deux cent mille personnes qui ont défilé dans la capitale ; de l'autre, les *règlements de comptes. Acte en soit donné à M. Chaban-Delmas* : l'Assemblée nationale, en effet, ne s'est pas « grandie » par les propos échangés dans l'hémicycle. Condamnation, solidarité, *répression* : cette *trilogie du verbe*, cent fois répétée, peut-elle suffire à exorciser le mal, à débusquer la « bête immonde » ? Ne faut-il pas aussi une volonté politique, des actes ?

La gauche le pense, le dit, le prouve. M. Mitterrand rappelle quelque quarante-trois cas d'actes de violence restés impunis ; M. Ballanger démontre que le gouvernement a « tenté de banaliser » une situation caractérisée par une « clémence coupable » envers les activistes d'extrême droite... Le pouvoir condamne. Il condamne tout, en bloc : l'attentat, le racisme, le terrorisme, la récupération politique, les attaques contre sa police, les « allégations diffamatoires », le pouvoir, par nature, est vertueux.

M. Barre a entendu *dire*, « ici ou là », que le gouvernement n'avait pas *fait* tout ce qui était en son pouvoir pour prévenir les « activités délictueuses » des ennemis de la démocratie, il « plaint » ceux qui, pour des « raisons partisanes », répandent *des affirmations aussi scandaleuses ; M. Bonnet assure que* l'enquête décèlera si, dans la police, « ici ou là », « quelques éléments » auraient pu favoriser « positivement » des actions *contraires à la loi, mais il donne l'impression qu'il n'y croit* guère. En revanche, le ministre de l'intérieur croit que le moment est bien choisi pour se livrer à des insinuations pour dénoncer *l'« incroyable intolérance » des organisateurs de la Fête de* « l'Humanité » à l'égard des jeunes juifs, pour rappeler insidieusement à M. Mitterrand qu'à l'époque où il était ministre de *l'intérieur, au moment d'une certaine affaire, il avait dû se* rendre compte de la difficulté à réunir des « preuves ». La vérité, estime, M. Bonnet, c'est que la police est tenue en échec par *la technique moderne. Sourd aux cris des socialistes qui, sans* relâche, réclament sa démission, le ministre de l'intérieur ne démissionne pas. *Il a trouvé l'argument suprême : de nombreux attentats ont lieu en Israël, doit-on conclure que l'Etat hébreu a* laissé entrer dans sa police des éléments néo-nazis ? Qui fait de la provocation, qui fait de la récupération ?

***M. Barre et les représentants de la majorité appellent, eux,* à la mobilisation. Pour M. Labbé (R.P.R.), c'est un élan de solidarité, un *sursaut* : pour M. Chinaud (U.D.F.), c'est un combat, combat contre les fanatismes et l'assoupissement. Ils *ont raison. Ils ont tous raison. Pour un peu on admettrait aussi* l'explication de M. Peyrefitte suivant laquelle la Cour de sûreté de l'Etat « est une juridiction spécialisée, au même titre que les *tribunaux de commerce* ». *Quelle importance, n'est-ce pas, que,* devant cette juridiction, il n'y ait pas de constitution de partie civile avant l'audience ! Le garde des sceaux tirerait profit, *comme devait le rappeler un peu plus tard M. Mitterrand,* à relire le programme de Blois : page 28, il est indiqué que la Cour de sûreté « ne comprendra désormais que des magistrats civils »...**

Demain, hier déjà, la politique aura repris ses droits. Peu importe si, aujourd'hui, comme le dit M. Mitterrand, « Bonnet et Peyrefitte se sont chargés de jeter le trouble à l'Assemblée nationale », peu importe si M. Leroy estime, dans « l'Humanité » du 9 octobre, que le premier secrétaire du P.S., en saluant ses « adversaires de la majorité » qui ont partagé avec la gauche un « intense moment d'émotion populaire », s'est livré à une « évocation incantatoire » ; il restera une scène ineffaçable : la foule, un certain soir, dans les rues de Paris...

LAURENT ZECCHINI.

Mercredi 8 octobre, sous la présidence de M. Chaban-Delmas (R.P.R.), l'Assemblée nationale entend une déclaration du gouvernement.

Après avoir estimé que le pays traverse, depuis vendredi dernier, « une dure épreuve », *le premier ministre déclare notamment :*

« Le terrorisme est un crime sans visage qui, par sa nature même, ne frappe que des innocents. *L'horreur qui s'y attache* est encore aggravée par le fait que l'attentat visait ceux d'entre *nous qui, il y a quarante ans à* peine, ont connu des épreuves indicibles. (...)

» Je salue la mémoire des quatre victimes fauchées par cet ignoble attentat.

» A nos compatriotes juifs, légitimement émus par la renaissance de sentiments et de comportements que nous pen*sions appartenir à un passé en*tièrement révolu, j'adresse le témoignage de la sympathie que leur porte, dans cette circonstance tragique, l'ensemble de la nation, dont personne ne peut ni ne veut à aucun moment les dissocier. (...)

» Le racisme, qui a inspiré ce geste criminel, est la négation même des principes de liberté, d'égalité et de fraternité sur lesquels repose la République. (...)

» De plus, les auteurs de cet acte criminel visaient manifestement à déclencher un processus de violence en chaîne, de manière à compromettre le fonctionnement démocratique de notre société. (...)

» C'est pourquoi je demande, dans les circonstances présentes, à tous les Français et à toutes les Françaises, de faire preuve de résolution et de sang-froid. De résolution : en rejetant toutes les formes, même apparemment mineures, mais toujours méprisables, de discrimination raciale ou confessionnelle. Mais aussi de sang-froid, en évitant de verser dans l'excès des accusations sans preuve et du soupçon généralisé.

» *J'ai entendu dire*, ici ou là, que le gouvernement n'a pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour prévoir et pour prévenir les activités délictueuses des ennemis de notre démocratie. Ces allégations sont diffamatoires et scandaleuses ; *je plains ceux qui, pour* des raisons partisanes, n'ont pas hésité à les répandre. Qui peut douter des sentiments et de la détermination d'hommes et de femmes qui n'ont jamais donné de gages au racisme et au totalitarisme et qui ne sont pas disposés à en donner !

» Toutes les actions conduites par les pouvoirs publics au cours des derniers mois en apportent la preuve, qu'il s'agisse de l'interdic*tion de réunions à caractère néo*nazi, de poursuites engagées contre les auteurs d'actes de profanation et de violence raciales, de la dissolution d'associations et de groupements d'inspiration raciste et antisémite, de la protection des personnes et des lieux menacés. Ces actions seront poursuivies et renforcées. La police *nationale, qui a toute la confiance* du gouvernement et des Français, *s'y* emploiera avec la plus grande détermination. Elle montrera ainsi, une fois encore, que dégagée de tout esprit partisan, elle est au service exclusif de la République.

» Certes, les démocraties sont moins bien armées que les régimes *dictatoriaux* pour se défendre contre les actes terroristes. Souhaite-t-on, pour autant, que les citoyens *soient* systématiquement contrôlés, surveillés, épiés ? Souhaite-t-on que nos libertés soient réduites ou mises en cause ?

» La réponse est évidente : pour prix d'une sécurité illusoire, personne ne peut accepter l'arbitraire. (...)

» Lorsque les coupables auront été découverts, il reviendra à la justice de les punir : les lois de la République leur seront appliquées sans faiblesse.

» Je demande solennellement à tous les Français, à quelque confession qu'ils appartiennent, de quelque parti ou philosophie qu'ils se réclament, de ne pas céder aux provocations, d'où qu'elles viennent, de rester unis dans le respect scrupuleux de nos lois ; de se montrer solidaires dans l'épreuve. (...) »

M. MITTERRAND (P.S.) : Vous ne pouvez vous contenter d'exhortations et d'idées générales

M. MITTERRAND (P.S., Nièvre) voit dans les manifestations unitaires de protestation contre l'attentat de la rue Copernic « *le reflexe de sauvegarde d'une communauté qui se sent menacée. Quelle communauté ?* » « *La France*, ajoute-t-il, *frappée dans l'une de ses composantes, atteinte dans son existence même, comme l'ont été ces pauvres corps, ces pauvres morts qui ont payé vendredi le prix de la haine.* » Le premier secrétaire du P.S. indique ensuite : « *eJ salue ceux de nos adversaires de la majorité qui ont partagé avec nous cet immense moment d'émotion populaire.* » S'adresant au premier ministre, M. Mitterarnd affirme : « *Les victimes désignées aux coups, dont nous percevons l'arme redoutable, ont le sentiment de n'être pas sous votre garde — je veux dire sous celle des pouvoirs publics. — car je ne mets pas en cause les pensées, les intentions, les actes de courage, dans le passé, de la plupart d'entre vous.* »

Après avoir énuméré quarante-trois cas d'attentats et d'actes de violence « *commis ces derniers mois* », le député de la Nièvre déclare : « *Le pouvoir frappe le terrorisme rouge, s'il ignore encore le terrorisme noir.* » Indiquant qu'il serait considéré comme scandaleux d'attendre que le ministre de l'intérieur démissionne « *pour montrer le sens qu'il a de ses responsabilités* », il souligne que le dernier président du conseil italien ne s'est pas senti déshonoré de donner sa démission de ministre après l'assassinat d'Aldo Moro, et précise : « *Au contraire, son honorabilité n'en a été que mieux reconnue.* »

Evoquant la saisie de la Cour de sécurité de l'Etat, M. Mitterrand s'étonne qu'il faille « *une juridiction d'exception pour accomplir la tâche dont les juridictions ordinaires s'acquittent toujours, sauf dans les années noires* ». Toujours à l'intention de M. Barre, l'orateur indique : « *Vous ne pourez vous contenter d'exhortations et d'idées générales car vous êtes le gouvernement de la France.* » En conclusion, M. Mitterrand déclare : « *Juste une figure, une figure lumineuse ; je ne peux lire les lignes qu'elle avait écrites sans déchirement. C'était Anne Franck. Ma jeunesse ; cette petite fille qui continuera à éclairer notre nuit. Or, monsieur le premier ministre, on assassine ses frères.* »

« *On ne saurait séparer combat contre le racisme et combat pour la liberté*, déclare M. LABBE (R.P.R., Hauts-de-Seine) ; *on ne saurait privilégier la lutte contre une forme de violence, absoudre le terorrisme rouge pour condamner le seul terrorisme noir.* » Il ajoute : « *La France n'est pas constituée de la juxtaposition de communautés diverses. Elle forme un ensemble dans lequel toutes les différences doivent se fondre. Aussi un des aspects criminels des théories racistes est-il de s'attaquer à une communauté en la distinguant des autres. Nous ne devons pas tolérer qu'un Français soit montré du doigt.* » Le président du groupe R.P.R. demande au premier ministre « *d'agir avec une fermeté exemplaire* » et estime qu'il faut appeler les Français « *à un grand élan de solidarité et, pourquoi pas, à un sursaut* ».

M. BALLANGER (P.C.) : Halte aux activités paramilitaires

M. BALLANGER, président du groupe communiste, déclare : « *La dénonciation du crime ne suffit pas. Ce qu'il faut préciser ce sont les causes du mal, déterminer pourquoi dans la France de 1980 un tel ateltat a pu être commis.* » Le député de Seine-Saint-Denis estime que l'attentat de la rue Copernic, loin d'être un fait isolé, « *s'inscrit dans tout un contexte, celui d'une société en crise où une politique et une idéologie mettent en cause la démocratie et les droits de l'homme pour perpétuer la domination d'une poignée de puissants.* » Selon lui, « *la clémence du gouvernement et de sa majorité a constitué un encouragement à ces activités nazies et racistes.* » Il ajoute : « *Les faits, ce sont encore dans les services de police et de l'armée, les hymnes nazis appris dans une école de C.R.S., le port de la coix gammée par certains officiers. C'est la présence de membres de l'ex-FANE dans la police.* » Le président du groupe communiste indique que son parti « *exige que soit mis fin aux activités paramilitaires qui existent dans le pays et qui sont utilisées par certaines formations qui ne se réclament pas toutes du fascisme* »...

M. CHINAUD, président du groupe U.D.F., estime qu'on ne peut rejeter l'hypothèse selon laquelle l'origine du drame se situe « *à l'extérieur* » et ajoute que les hommes politiques doivent avoir la dignité « *de ne pas crier aujourd'hui en* [se] *préparant à refuser demain les mesures qu'il faudra prendre* ».

Le député de Paris dénonce « *un crime contre la patrie, contre la République* » et indique, à propos des juifs : « *Gardons-nous cependant de sembler en faire une catégorie particulière de Français. Ce serait dangereux et absurde, car nous formons, tous ensemble, le tissu de la patrie.* » Après avoir observé qu'il y a des « *soi-disant antiracismes qui sont les pires des racismes* », M. Chinaud assure que les auteurs du « *crime* » voulaient « *porter un coup de plus à la communauté de la foi* ». Puis, s'adressant aux « *jeunes* », il déclare : « *On ne peut atteindre la plénitude personnelle en refusant le risque, la responsabilité, le combat. Puisse le drame de vendredi vous le faire dire à tous, voici venu à nouveau le temps nécessaire, le temps béni du combat. Un combat contre les fanatismes mais aussi contre un honteux assoupissement.* »

M. BONNET : Pas de « chasse aux sorcières »

M. Bonnet, ministre de l'intérieur, assure que la communauté juive « *a le droit de se sentir comprise et protégée* », et ajoute que des mesures ont été prises en ce sens, « *en accord avec ses représentants autorisés* ». Après avoir indiqué que « *le terrorisme n'a pas de couleur* », que « *rouge ou noir, il reste odieux* », le ministre de l'intérieur déclare « *Des enquêtes sont en cours dont l'objectif est de retrouver les assassins pour leur faire subir les rigueurs de la loi, mais aussi pour déceler dans la police les quelques éléments qui, ici ou là, pourraient avoir favorisé positivement telle action contraire à la loi, à la déontologie policière. Si des fonctionnaires sont coupables, ils seront punis, révoqués s'il le faut, comme l'ont déjà été trois d'entre eux : un en 1978 et deux en 1980. Mais qu'on n'attende pas du gouvernement qu'il se livre à une chasse aux sorcières du genre de celle que semble souhaiter ce député de l'opposition qui, dimanche, le rendait responsable d'un attentat imputé depuis lors au mari de la victime, une touriste hollandaise !* ». Il ajoute : « *Admettez qu'on puisse être bon policier et républicain, sans militer au parti socialiste ou au parti communiste.* » M. Bonnet condamne une exploitation de l'attentat « *à des fins politiques* », et assure que les services chargés de l'enquête « *conduisent leurs investigations dans toutes les directions* », et peut-être, ajoute-t-il, en s'adressant à M. Ballanger, « *dans une à laquelle vous ne pensez pas.* »

M. BALLANGER estime que le *ministre se livre à une « provocation »*, et ajoute : « *Je le somme d'aller jusqu'au bout de sa pensée !* »

M. Bonnet assure qu'il n'a « *nullement voulu faire quelque insinuation que ce soit concernant M. Ballanger ou son groupe* ». Le ministre de l'intérieur dénonce ensuite « *des accusations perfides* » contre la police et fait deux observations : « *Les deux représentants des organisations professionnelles qui font aujourd'hui grand tapage ne se sont pas associés au vote du conseil de discipline qui a permis d'exclure de la police l'inspecteur stagiaire Durand ; les autorités italiennes ont, depuis lors, lavé l'inspecteur Durand de tous soupçons quant à sa participation à l'attentat de Bologne.* » M. Bonnet renonce à énumérer « *toutes* (les) *interventions* » de la police vis-à-vis des activistes de l'extrême droite car, indique-t-il, « *depuis le 13 août 1979, la police judiciaire a dressé de nombreux procès-verbaux, interpellé cinquante et un militants d'extrême droite dont onze ont été inculpés et écroués pour attentats, menaces de mort, détention d'armes* ». Evoquant enfin les attentats qui ont lieu en Israël, le ministre déclare : « *Doit-on conclure que le gouvernement de l'Etat hébreu a laissé entrer dans sa police des éléments néo-nazis ?* »

M. PEYREFITTE, garde des sceaux, explique la saisie de la Cour de sûreté de l'Etat : « *La juridiction de droit commun*, indique-t-il, *est compétente pour juger les assassinats et non les massacres.* » Il estime que l'attentat de la rue Copernic ne constitue pas un assassinat mais un « *véritable massacre* », cas qui est prévu par l'article 93 du code pénal « *qui vise « ceux qui auront commis un attentat dont le but aura été de porter le massacre ou la dévastation* ». En l'occurrence, ajoute-t-il, « *il y a bien eu massacre d'une foule anonyme et dévastation d'une rue entière* ».

Interrogé par M. POURCHON (P.S., Puy-de-Dôme) sur le point de savoir pourquoi la Cour de sûreté de l'Etat n'a pas été saisie du « *massacre du bar du Téléphone* », le ministre de la justice répond qu'il s'agissait « *d'un règlement de comptes, c'est-à-dire d'un crime de droit commun* ». M. Peyrefitte affirme en conclusion : « *La Cour de sûreté de l'Etat est une juridiction spécialisée, au même titre que les tribunaux de commerce ou que les conseils de prud'hommes.* » Il est « *scandaleux* », ajoute-t-il, *d'entendre dire que les magistrats de cette juridiction, qui sont des « magristrats du siège », « sont aux ordres du gouvernement, alors qu'ils sont aussi indépendants que n'importe quel juge de n'importe quelle autre juridiction. Il est inadmissible de ne pas faire confiance à la Cour de sûreté de l'Etat* ».

UN COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Le président de la République a demandé au ministre de l'éducation « *d'inviter les recteurs à organiser en concertation avec les enseignants un cours aux élèves sur le caractère pluraliste tolérant et fraternel de la société française* ».

« *M. Christian Beullac*, indique un communiqué du ministère de l'éducation, *a donné aux recteurs les instructions nécessaires à l'exécution de cette action éducative qui interviendra en liaison avec les initiatives qui se sont déjà manifestées de façon naturelle et spontanée (1).*

» *Le ministre de l'éducation a informé de ces consignes l'ensemble des organisations représentatives des personnels de l'éducation nationale et des parents d'élèves ; il les a invitées à s'associer à la mise en œuvre de ces décisions.* »

(1) N.D.L.R. : de très nombreux enseignants, de leur propre initiative ou à la suite de consignes syndicales, ont consacré, depuis vendredi, certains de leurs cours à des leçons et des débats sur le racisme et l'antisémitisme.

M. LEROY (P.C.F.) DÉNONCE LA POLITIQUE « BELLICISTE ET DISCRIMINATOIRE » D'ISRAËL

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, directeur de *l'Humanité*, a déclaré, mercredi 8 octobre sur T.F. 1, en réponse à M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, qui avait assimilé antisémitisme et antisionisme (*le Monde* du 7 octobre), que « *les travailleurs et les démocrates ont montré qu'ils ne laisseraient pas détourner leur colère et leur indignation légitime au profit de la politique belliciste et de discrimination, à l'encontre du peuple palestinien, de l'Etat d'Israël* ». M. Leroy a ajouté : « *La formidable puissance de la riposte populaire au crime odieux de la rue Copernic souligne encore plus le caractère singulier de l'opération politicienne à laquelle s'est livré M. Jean Pierre-Bloch, samedi dernier, en mettant en cause* l'Humanité *et sa fête, les communistes et leurs combats. Les communistes ont payé assez cher leur lutte contre le fascisme pour repousser avec indignation de tels propos.* »

AU SÉNAT

La déclaration gouvernementale est lue par M. Peyrefitte

Au Sénat, c'est M. ALAIN PEYREFITTE, garde des sceaux, qui a lu la déclaration gouvernementale. Celle-ci a été interrompue à plusieurs reprises par des exclamations venant des travées communistes et socialistes ; exclamations plus vives et prolongées quand le ministre évoqua le prochain examen de son projet « *sur les libertés* » par les sénateurs, et estima que ce texte *témoignait* de l'action du gouvernement contre la « *contagion de la violence* ».

Seul orateur autorisé par le règlement, M. ADOLPHE CHAUVIN, *président de l'Union centriste* et de l'intergroupe U.D.F., souligna que l'attentat de la rue Copernic et les violences antisémites qui l'ont précédé étaient le symptôme d'un mal profond qui devait ouvrir la voie à une réflexion *sur* les conditions de notre vie collective. Tout en déplorant l'utilisation politique de ce drame, M. Chauvin a demandé qu'une réponse claire soit donnée « *aux graves accusations portées par certains syndicats de police* ». « *Dans les circonstances actuelles*, a-t-il conclu, *nous comprenons que l'O.L.P. ne soit pas reçue officiellement dans notre pays.* »

Après avoir prononcé l'éloge funèbre de MICHEL LABEGUERIE, sénateur centriste des Pyrénées-Atlantiques, décédé le 28 juillet dernier, M. ALAIN POHER a remercié le Sénat, dans une brève allocution, de l'avoir réélu pour la cinquième fois au fauteuil présidentiel. « *On parle souvent*, a-t-il notamment déclaré, *de la nécessité d'un sursaut national. Il faut bien comprendre que la nation n'est que la somme de chacun d'entre nous et que, si sursaut il doit y avoir, il doit commencer par une prise de conscience individuelle. Toute autre démarche s'apparenterait, je le crains, à la poursuite de chimères.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : justes propos.

« Il lui aura fallu le temps de la réflexion, un temps assez long et sûrement trop long pour le premier ministre et le ministre de l'intérieur qui, livrés à eux-mêmes, ont fait quelques gaffes. Mais il faut bien reconnaître que le président de la République a tenu au conseil des ministres les justes propos sur l'attentat de la rue Copernic et ses suites.

» Je n'ai pas si souvent l'occasion d'approuver le discours de Valéry Giscard d'Estaing pour ne pas dire aujourd'hui qu'il a eu entièrement raison de mettre l'opinion française en garde contre trois attitudes. (...)

» Les propos n'ont sans doute pas le mérite de l'originalité puisqu'ils ne sont que le développement des avertissements lancés par Jacques Chirac et les responsables R.P.R.. Mais nous n'allons pas reprocher au président de la République d'apporter l'autorité de sa fonction à l'illustration de nos idées. »

(PIERRE CHARPY.)

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF)* déclare après avoir pris connaissance des propos du chef de l'Etat : « *Le CRIF note avec satisfaction que la voix la plus autorisée de la nation est venue confirmer ce que le peuple français avait exprimé avec force, à savoir que les terroristes qui frappent rue Copernic et ailleurs se retranchent eux-mêmes de la nation française.* »

Le CRIF « *renouvelle le souhait de voir aboutir l'enquête policière dans les délais les plus brefs et de voir démasquer tous les responsables de l'atmosphère d'insécurité dans laquelle vit aujourd'hui la communauté juive de France. Le CRIF salue la place importante donnée à l'enseignement par le président de la République dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Il émet à cette occasion le vœu que cette initiative ne demeure pas ponctuelle. (...)* »

Bonnes copies

(Suite de la première page.)

Il était temps que l'on fît ses devoirs afin que l'opinion, décidément plus unanime que diverse en ce moment, acquît la conviction qu'au sommet de l'Etat on souffrait aussi. Il était temps de prononcer autre chose que ces trop célèbres paroles de circonstance qu'on croirait parfois sorties d'un manuel des bons usages... « *De ce qu'il convient de dire brièvement à une famille éprouvée par un grand deuil...* »

On a donc remis, mercredi, les copies. Que valent ces textes qu'on croirait tout droit sortis d'un cours de rattrapage ayant pour objet la démocratie ? Examinons les devoirs de ces bons élèves.

L'élève Giscard d'Estaing a été le plus concis, probablement parce qu'il croit à la densité de son analyse, donc à sa portée. Mais cela sent encore le manuel, et l'on perçoit, à l'intention des examinateurs, un clin d'œil que l'on pourrait juger, sans malveillance, appuyé. Le sujet est bien connu, assez convenablement traité, d'autant qu'on le sait fréquemment posé au concours de démocratie. Mais la conviction fait défaut, et l'élève ne dépasse pas le niveau de la leçon récitée par cœur.

On soupçonnerait M. Barre de s'être fait aider d'un prix d'excellence de l'an passé, tant sa copie est de qualité. Encore qu'il pouvait avoir simplement à cœur de corriger son récent lapsus. Il y a du souffle dans des phrases telles que : « *Le terrorisme est un crime sans visage qui, par sa nature même, ne frappe que des innocents.* » Il y a du tact dans ces deux autres affirmations : « *Une enquête est en cours Elle sera conduite avec la plus grande célérité.* » Et encore : « *Lorsque les coupables auront été découverts (...), les lois de la République leur seront appliquées sans faiblesse.* » La litote et la prétérition sont maniées avec subtilité et sans qu'il y paraisse. Cela nous change. Et si la règle n'avait pas contraint le candidat à ce qu'il lût sa copie, nul n'aurait pensé qu'elle se teintait parfois de pompiérisme.

L'élève Bonnet. Ah ! l'élève Bonnet ! Il voudrait si bien faire et pourtant ne pas perdre une occasion de faire un numéro. Surtout lorsque, possédant mal son sujet, il croit habile de distraire l'attention de son jury parlementaire, ou de lui faire observer que d'autres élèves ne sont pas meilleurs. Les malheurs de Jérusalem au secours de Paris.

L'attentat de la rue Copernic ne se prête pas à la dérision, même si, jusqu'alors, les réactions officielles avaient paru bien chiches. C'est au regard des analyses et des intentions que doit se juger cet afflux de discours venus tout soudain, mercredi, édifier les Français en congé d'Etat depuis l'attentat du vendredi 3.

Passons sur l'allocution de M. Barre, dont les discours économiques convaincraient davantage la nation *(réserve faite des résultats)* s'ils étaient tous de la même eau. La hauteur du ton répondait à l'étendue du drame. Souhaitons que la pensée intime soit à la mesure de ce qui a été exprimé, si bien.

La permission du chef de l'Etat

Souhaitons l'inverse pour les deux autres orateurs officiels. Car on ne peut plus mettre sur le compte de l'émotion, par exemple, le rapprochement fait par le président de la République entre les victimes de la rue Copernic et « *les personnels de police et de gendarmerie éprouvés ces temps derniers* ». Si les morts sont assurément identiques, il n'en va pas de même pour ce qui concerne les conditions dans lesquelles ces drames ont lieu. Personne ne soutiendra, même si la réprobation doit être égale, que le meurtre d'un gendarme, par un malfaiteur, menace la République. Une bombe lancée contre une synagogue, ou contre des immigrés, ou contre des tziganes, si. M. Barre l'a d'ailleurs fort bien dit : « *les criminels* (de la rue Copernic) *espéraient saper les fondements* (du) *système politique de la France* ». On multiplierait, si l'on voulait, les discordances de cette nature.

Qui, d'autre part, M. Giscard d'Estaing espère-t-il convaincre, encore moins rassurer, par cette réunion, vendredi, autour des préfets, des organisations que l'on sait représentatives dans la République, y compris les syndicats, mais exception faite des partis ? Faudrait-il une permission du chef de l'Etat pour que les préfets se préoccupent de la sécurité dans leur département et qu'ils soient autorisés à consulter les organisations compétentes ?

A quoi rime cette « journée de la fraternité » demandée aux recteurs et qui ferait suite à la « journée de l'arbre » *(qui n'empêche pas les tracés d'autoroutes d'en faucher par milliers)*, à la « journée de l'immigré » (qui n'interdit ni les ratonnades ni la loi Bonnet), à la « journée de la femme » *(qui ne la sauve pas* des discriminations que l'on sait dans le monde du travail). La gadget-society ne perdra donc jamais ses droits ?

Suffit-il enfin de proclamer fausse une interprétation pour qu'elle le soit ? Suffit-il d'affirmer que le racisme n'existe pas en France pour qu'il en soit ainsi ? Tient-on pour rien ces attaques quotidiennes contre des immigrés et dont l'abondance est telle qu'on ne saurait les rapporter toutes ? Le président de la République est mal informé par les siens, ou bien préfère demeurer dans l'ignorance.

Le ministre de l'intérieur ne saurait évidemment se prévaloir ni de ceci ni de cela. S'il est un homme qui doit tout savoir, le moment venu, c'est bien lui.

Il n'y a rien de scandaleux à ce qu'il ne soit pas en mesure d'apporter sur-le-champ, compte tenu de plus des négligences passées à l'égard des racismes de tous ordres, les coupables présumés dont la justice se saisira ensuite. Personne n'a demandé au ministre de l'intérieur d'être un magicien. Pourquoi faut-il, dès lors, qu'il s'abrite derrière des arguments qui touchent à l'illusionnisme ?

A quoi rime le sophisme qui consiste à comparer l'Etat d'Israël et la France, à mesurer à la même aune les attentats que connaissent ces deux pays, pour dire que la police israélienne est nécessairement noyautée par l'O.L.P. si l'on soupçonne la police française d'être contaminée, ici et là, par l'extrême droite ? En quoi la situation, nationale et internationale, des deux pays est-elle comparable ? Qui a jamais prétendu que la France occupait en Europe un territoire contesté ?

Que signifie l'allusion à l'identification des coupables présumés et à l'étonnement qu'elle risquait de provoquer ? Une menace ? Une perfidie ? Ou une manière d'amuser le tapis pour, à tort, persuader aux députés qu'on prenait en compte leurs légitimes interrogations, ainsi qu'l'a dit M. François Mitterrand ? Sans réitérer les inopportuns cris de triomphe de M. Poniatowski, au moment de l'affaire Broglie, si M. Bonnet détient des informations indiscutables, il n'est personne pour refuser de les entendre.

Un Chypriote, a fait ultérieurement connaître la Cour de sûreté de l'Etat, serait le propriétaire de la motocyclette qui apporta l'explosif rue Copernic. Cela remet-il en cause le caractère raciste de l'attentat ? Il y a lieu de croire que non, ou bien le président de la République, ainsi que M. Barre, auraient, on s'en doute, tenu de tout autres discours...

Il reste que le ministre de l'intérieur vient de s'engager, devant le pays, la représentation nationale et le gouvernement dont il est membre, à fournir aux autorités habilitées à les juger, « *les coupables, leurs complices, ou leurs ispirateurs* », pour reprendre la trilogie mentionnée par le président de la République.

S'il n'y parvenait pas, en dépit de la promesse implicite qu'il vient de faire, il mettrait en cause sa fonction, cela va sans dire, mais, logiquement, ceux au nom de qui il parle et qui lui ont remis le soin de protéger l'Etat.

PHILIPPE BOUCHER.

DÉFENSE

AVEC LE SYSTÈME D'ARMES ROLAND

L'artillerie française aura mis vingt ans pour se doter d'un missile anti-aérien moderne à très basse altitude

Nîmes. — *Lancé à partir de 1964, le programme d'équipement de l'armée de terre française en missiles modernes de défense anti-aérienne Roland ne sera achevé totalement qu'en 1986-1987.*

C'est ce qu'a précisé, mardi 7 octobre à Nîmes (Gard), en réponse à des questions de journalistes, le général de brigade André Baron, qui commande l'école d'application de l'artillerie sol-air.

Il aura fallu plus de vingt ans à partir de la décision des forces françaises et ouest-allemandes de construire en commun un nouveau missile sol-air, pour que l'artillerie anti-aérienne française — héritière de la fameuse D.C.A. (défense contre avions) d'autrefois — reçoive les deux cent deux systèmes d'armes Roland que l'armée de terre a prévu de commander pour la protection de son corps de bataille.

Ces délais, assez inhabituels, dans la conception, puis la construction en série et, enfin, la mise en place opérationnelle de ce système d'armes dans les unités d'artillerie anti-aérienne, on les doit vraisemblablement au fait que le programme Roland n'a pas été considéré immédiatement comme prioritaire et que la fabrication, en coopération, d'un matériel fait souvent perdre du temps.

De surcroît, il est vraisemblable que les techniciens, peu accoutumés à ce type d'armement sol-air, ont eu des difficultés à maîtriser une technologie pour laquelle ils avaient encore peu d'expérience et qui est très avancée.

Or, la menace aérienne, dans un conflit, est en réalité en accroissement très notable depuis quelques années et, jusqu'à présent, l'armée française était relativement dépourvue de moyens de protection, surtout à très basse altitude.

Si l'on en croit des études présentées par des officiers supérieurs de l'école d'application de Nîmes, le potentiel aérien dans le monde s'est accru d'un tiers au cours des quinze dernières années pour ce qui concerne le nombre des avions attaquants, et il a triplé pour ce qui touche aux hélicoptères. Mais le danger aérien n'est pas seulement en augmentation quantitative (1). Il l'est aussi sur le plan de la qualité des matériels puisque, en dix ans, on constate un quadruplement des rayons d'action et des charges militaires emportées, une capacité accrue d'agir par tous les temps et de nuit, l'usage intensif de moyens de guerre électronique ou de procédures d'attaque (comme le vol rasant pour le largage de napalm, de bombes freinées, d'armes à dispersion et pour l'épandage chimique) qui diminuent la vulnérabilité de l'avion hostile en ne permettant qu'un seul passage sur l'objectif.

Parallèlement, les techniciens dans le monde ont mis au point des moyens de riposte plus précis plus mobiles et plus rapides. Ainsi, en moyenne, selon le général Baron, il fallait tirer six mille obus Bofors de 40 millimètres pour un coup au but, à la fin de la dernière guerre mondiale. Les Américains se contentaient déjà d'une cinquaine de missiles sol-air pour un avion, pendant les hostilités du Vietnam et,

De notre envoyé spécial

aujourd'hui, la probabilité d'atteindre la cible en conditions opérationnelles est de l'ordre de cinq à six missiles pour un coup au but.

C'est la raison pour laquelle, en 1964, les armées françaises et ouest-allemandes décidaient de fondre deux projets, le SABA de Nord-Aviation et le P-250 de Bolköw, en un programme commun de missile sol-air dénommé Roland.

Deux versions

Après bien des péripéties, l'armée de terre française choisissait, en 1974, de commander la version utilisable par « temps clair » du Roland et, en 1976-1977, elle décidait de retenir, comme l'armée ouest-allemande, la version « tout temps » de ce missile En 1986-1987 les deux types de Roland équiperont les régiments d'artillerie sol-air à raison, au total, des deux cent deux systèmes d'armes répartis pour moitié en missiles « temps clair » et pour l'autre en missiles « tout temps ».

La version « tout temps » (tir de nuit ou par brouillard) ne sera pas disponible avant 1982. La satisfaction des besoins de l'armée de terre française en missiles sol-air modernes à très basse altitude ne pouvant attendre cette date, la mise en place du matériel « temps clair » a été retenue initialement.

En francs 1980, le Roland « temps clair » est évalué à 17,5 millions de francs et la version « tout temps » à 23,5 millions de francs. Le missile, à lui seul, est estimé à environ 200 000 francs.

Dans les régiments d'artillerie, le Roland viendra compléter une panoplie existante, fondée sur les canons de 20 à 40 millimètres ainsi que le bitube de 30 millimètres monté sur le châssis d'un char AMX-13 pour la défense ponctuelle contre avions, et sur le missile Hawk pour la protection de zones à basse et moyenne altitude. Le système d'armes Roland est, quant à lui, destiné à la défense anti-aérienne à basse et très basse altitude d'unités mobiles du corps de bataille.

Le Roland se présente sous la forme d'un blindé de 33 tonnes, dérivé du char de combat AMX-30 et porteur de deux rampes de lancement associées à un radar de surveillance et d'alerte. L'engin stocke dix missiles prêts au tir et il est accompagné d'un véhicule à roues pour sa protection rapprochée. Le missile atteint 1 800 kilomètres à l'heure en moins de deux secondes et cette vitesse peut être maintenue constante jusqu'à l'impact pendant environ treize secondes.

Tiré contre toute cible en rapprochement ou en éloignement, de l'hélicoptère en vol stationnaire à l'avion ne dépassant pas la vitesse supersonique de Mach 1,3, le Roland a une portée de 6 kilomètres et un plafond de 3 000 mètres.

A raison de vingt systèmes complets d'armes par an, l'état-major de l'armée de terre a prévu d'équiper du Roland six régiments d'artillerie sol-air. Chaque corps d'armée — il y en a trois en France et en République fédérale d'Allemagne — en aura deux chacun. Ces régiments seront homogènes (à quatre batteries de Roland disposant de huit pièces chacune) ou ils seront mixtes (trois batteries de Roland et une batterie de bitubes de 30 millimètres). Deux régiments d'artillerie sol-air sont déjà dotés du Roland : le 54e régiment d'artillerie à Verdun, et le 57e régiment à Bitche (Moselle).

Chacun des trois corps d'armée aura, en outre, un régiment à quatre batteries de missiles améliorés Hawk pour la basse et moyenne altitude.

On sait, d'autre part, que l'armée de terre, comme l'armée de l'air française, devrait, durant cette décennie, disposer d'un missile anti-aérien à très courte portée, le S.A.T.C.P., confié à la société privée Matra et monté sur un véhicule de l'avant blindé, avant de devenir un système d'armes portable à l'épaule pour la troupe au contact. Ce nouveau programme de l'artillerie sol-air est particulièrement ambitieux. Dans cette lutte permanente entre le bouclier et l'épée, le plus délicat est sans doute de devoir anticiper sur les formes futures de la menace afin de découvrir, à temps et sans risque d'erreur, les moyens de la riposte qui leur seront adaptés.

JACQUES ISNARD

(1) Selon les études de l'école d'application de Nîmes, le potentiel de l'Union soviétique est de 8 700 avions et de 3 500 hélicoptères et celui des Etats-Unis de 5 300 avions et de 8 000 hélicoptères.

JUSTICE

Les membres présumés du groupe « Prima Linea » s'affirment opposés au terrorisme

Les sept Italiens arrêtés les 7 et 8 juillet à Paris, à la demande de leur gouvernement qui les soupçonne d'avoir commis plusieurs crimes pour le compte de l'organisation terroriste Prima Linea, MM. Vito Biancorosso, Pasquale Bottiglieri, Pietro Crescente, Graziano Esposito, Peter Freeman, Stefano, Moschetti et Mlle Rosalba Bosco seront-ils extradés ?

L'affaire a été évoquée, le 8 octobre, à la chambre d'accusation de Paris présidée par M. Jean Bertholon. L'arrêt sera rendu le 22 octobre.

Après avoir égréné le chapelet des mandats d'arrêt expédiés de Turin (*le Monde* des 10 et 18 juillet) et donné son avis sur la valeur qu'il attribue à chacun d'eux, M. Pierre Guest, avocat général, a conclu que la cour devait donner un avis favorable à l'extradition. Soulignant que la chambre d'accusation n'a pas à se prononcer sur la culpabilité, il a soutenu que, s'ils sont réellement innocents comme ils l'affirment, ces citoyens italiens n'auront aucun mal à le faire admettre par la justice de leur pays, qui a donné récemment « *la preuve de son indépendance* » en libérant M Franco Piperno, après son extradition hors de nos frontières.

Cela n'empêche pas les intéressés d'être inquiets. Ils l'ont écrit dans un texte, où on lit notamment : « *Nous voulons réaffirmer que nous sommes complètement étrangers aux organisations terroristes italiennes. Les féroces accusations lancées par la magistrature italienne à notre encontre ne sont étayées d'aucune preuve objective, mais uniquement fondées sur les insinuations et les calomnies d'individus disposés à regagner leur liberté en échange de la nôtre (et pas seulement la nôtre). A l'évidence, dans des cas comme le nôtre, les preuves ne sont pas nécessaires, ni en Italie, ni en France. L'entente formelle entre les magistratures de divers pays, cette horreur juridique qu'est L'ESPACE JUDICIAIRE EUROPEEN, a déjà amplement démontré son existence.* »

Suit un long développement sur « *les grandes mutations sociales et culturelles* » et les « *luttes populaires, syndicales et les espoirs dont la plupart ont été déçus* » qui ont marqué les dix dernières années en Italie. « *C'est justement du fait de ces mutations sociales et culturelles, de l'incapacité de la gauche traditionnelle à en être le support, et de la crise de la gauche extra-parlementaire que de nombreux camarades ont abandonné la lutte de masse pour entrer dans des organisations combattantes identifiant de plus en plus, et à tort, leur propre capacité technique et l'usage de jour en jour plus sanglant des armes, avec la force de la classe ouvrière.* »

Les défenseurs, Mes de Félice, Leclerc, Lachaud, Laval, Mignard et Teitgen, ont invité la cour à donner un avis défavorable à l'extradition en face d'un « *fatras d'accusations* » s'appuyant, d'après eux, sur des délations méprisables. Si leurs clients ont choisi la France pour y vivre en paix sans dissimuler leur identité, c'est bien, assurent-ils, pour fuir le terrorisme. Le fait est que le public groupé dans le fond de la salle d'audience, présentait un aspect familial», bon enfant, à l'opposé du militantisme armé.

A Monaco
DIX-NEUF TOILES DE MAITRES SONT VOLÉES DANS UN APPARTEMENT

(De notre correspondant régional.)

Monaco. — Dix-neuf toiles de maîtres d'une valeur de plus de 25 millions de francs ont été volées au cours du dernier week-end, dans un immeuble de luxe de Monaco, les Floralies, 1, avenue de la Grande-Bretagne, près du casino de Monte-Carlo. L'appartement dans lequel se trouvaient les tableaux était occupé par une seule personne M. Ronald Headford, quarante-neuf ans, majordome d'un richissime Anglais, Sir Charles Clore, décédé l'an dernier. Selon la version donnée par M. Headford aux enquêteurs de la section criminelle de la sûreté publique de Monaco, celui-ci aurait été surpris dans son sommeil par plusieurs individus qui l'auraient ligoté et bâillonné avant de l'enfermer dans les toilettes. Après plusieurs heures d'efforts, M. Headford parvint à faire tomber son bâillon et à ramper vers la terrasse de l'appartement d'où ses appels furent entendus par des passants.

Sir Charles Clore était peu connu en Principauté où il devait décéder peu après son installation. Parmi les tableaux volés de son importante collection figuraient quatre toiles d'Auguste Renoir, dont un *Nu de grande baigneuse*, de 1904, deux Pissaro, un Monet, *l'Eglise de Vernon*, trois Bonnard, dont *la Place de Clichy* (1898) et *Nu debout* (1930), un Picasso, *Jeune garçon sur un cheval* (1904), un Modigliani, *la Petite Gitane*, un Soutine, un Sisley, *Camping sur le Loing* (1896), un Utrillo, *Rue à Sannois* (1912), un Corot, *Nourrice allaitant* (1860), ainsi qu'un Greuze, un Longhi et une toile de George Stubbs (1774).

Les enquêteurs monégasques ont été intrigués par l'absence de toute trace d'effraction et par le fait que le système d'alarme était débranché. — G. P.

Kléber-Colombes réclame 20 millions de francs de dommages et intérêts à « Que choisir ? »

Le procès en diffamation, assorti d'une demande de dommages et intérêts de 20 millions de francs, intenté par la société Kléber-Colombes à l'Union française des consommateurs, éditrice du mensuel « Que choisir ? », s'est ouvert, le mercredi 8 octobre, devant le tribunal de grande instance de Paris, présidé par Mme Simone Rozès.

L'affaire a commencé en octobre 1979, lorsque la revue *Que choisir ?*, s'appuyant sur des témoignages de lecteurs, déclare « *dangereux* » les pneumatiques V 10 et V 12 que fabrique Kléber-Colombes, et demande au ministre de l'économie, M. René Monory, de faire retirer du marché, en application de la loi Scrivener sur la protection des consommateurs, tous les pneus de ces deux séries (*le Monde* du 3 octobre 1979).

Tandis que l'U.F.C. demande à un laboratoire néerlandais, le KRI-TNO, d'effectuer une série de tests destinés à établir les défauts techniques des pneus incriminés, le Laboratoire national d'essais (L.N.E.) se livre, de son côté, à une série d'études radiographiques dans le même but. L'examen comparatif des deux dossiers conduira le ministre de l'économie à rejeter en avril 1980 (*le Monde* du 3 avril), la demande de l'U.F.C., la considérant comme « *non justifiée* ».

Mais l'U.F.C. revient à la charge : à son tour, une revue belge de défense des consommateurs, *Test-Achats*, prend le relais et publie, dans son numéro d'octobre 1980, s'appuyant sur une enquête auprès de sept mille six cent sept lecteurs, une nouvelle « condamnation » sans appel des V 10 et des V 12.

Pour Me Jean-Pierre Karila, l'avocat de l'U.F.C., le tribunal doit surseoir à statuer : son client a demandé au Conseil d'Etat de se prononcer sur la légalité de la décision du ministre de l'économie. Il estime donc qu'il est trop tôt pour trancher. De surcroît, il attire l'attention du tribunal sur le fait que l'expertise officielle a été menée conjointement par le L.N.E. et l'Union technique de l'automobile et du cycle (UTAC), organisme auquel adhère la société Kléber-Colombes.

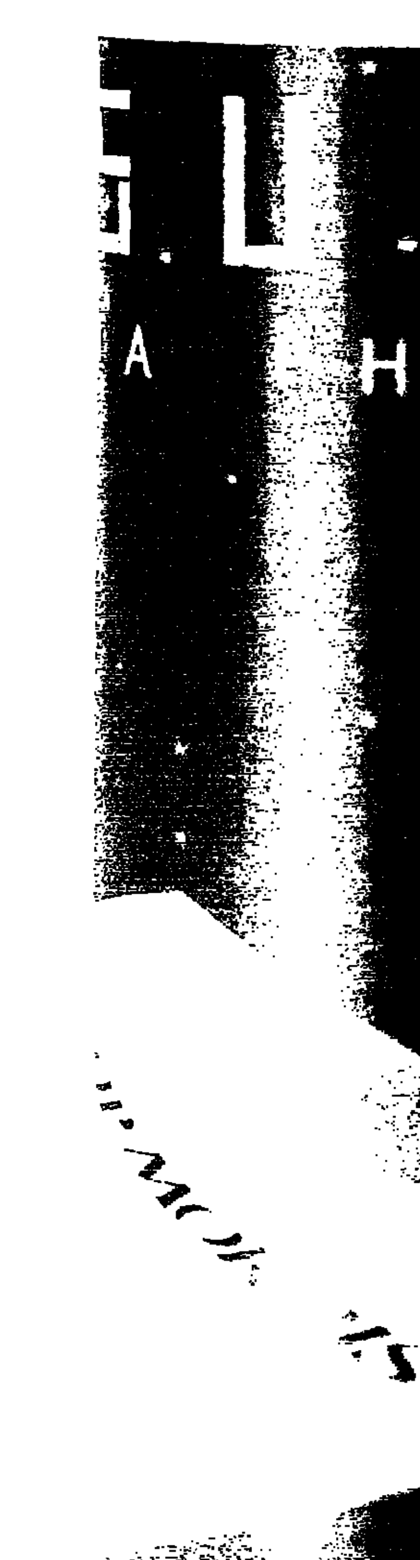
Mais, si l'U.F.C. juge qu'il est « *trop tôt* », Kléber-Colombes, en revanche, estime, par la voix de Me Philippe Lafarge son conseil, qu'il est déjà « *trop tard* ». En effet, dira l'avocat, le préjudice du fabricant est « considérable », puisqu'il se chiffrerait à une perte de 2 à 3 millions de francs de chiffre d'affaires par trimestre, depuis le lancement d'une campagne, selon lui, « *diffamatoire* ».

Avec une précision d'horloger suisse, Me Lafarge, tout au long d'une plaidoirie qui va durer près de deux heures, réfutera point par point les accusations de *Que choisir ?* D'abord, il souligne que, lorsque cette revue a ouvert le feu, ses griefs ne reposaient d'aucune manière sur des données scientifiques, mais seulement sur des lettres de lecteurs qui d'ailleurs n'ont jamais été communiquées à la partie adverse. Ensuite, toutes les conclusions du laboratoire néerlandais sur quoi l'U.F.C. a fondé la deuxième partie de sa campagne, les présentant « *comme des certitudes, ne sont, en fait, que de simples hypothèses* ».

« *En fait*, dira Me Lafarge, en concluant, *ce que le tribunal a à juger, ce n'est pas les qualités ou les défauts d'un pneumatique, mais plutôt le droit de s'attaquer sans frein ni limite, à n'importe qui ou à n'importe quoi...* »

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré et rendra sa décision dans un mois.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



DE LA RUE COPERNIC

« Aucun axe de recherche n'est privilégié »

indique la Cour de sûreté de l'État

Les obsèques de deux des victimes de l'attentat de la rue Copernic ont lieu ce jeudi 9 octobre. **Le matin, à Argenteuil (Val-d'Oise), ont été célébrées les obsèques de M. Jean-Michel Barbe, âgé de quarante et un ans, en présence de plusieurs dizaines de personnes. Parmi les personnalités, on notait la présence de M. René Monory, ministre de l'économie, du préfet du Val-d'Oise, de M. Robert Montdargent, maire (P.C.) d'Argenteuil et député du Val-d'Oise, et de M. Michaël Williams, rabbin de la synagogue de la rue Copernic.**

D'autre part, M. Jacques Barrot, ministre de la santé, et M. Jacques Chirac, maire de Paris, devaient assister l'après-midi, à l'enterrement d'une autre victime, M. Philippe Bouissou, tué à l'âge de vingt et un ans, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes (Paris-17e).

Une moto achetée en 1977

Les enquêteurs de la brigade criminelle continuent d'observer officiellement, ce jeudi 9 octobre, la plus grande discrétion sur les prolongements de l'enquête. Néanmoins, la piste « ouverte » par M. Christian Bonnet, mercredi 8 octobre en séance à l'Assemblée nationale, semble privilégiée. Le ministre de l'intérieur avait déclaré, à l'adresse de M. Robert Ballanger, *président du groupe communiste : « Les enquêteurs conduisent l'enquête dans toutes les directions et dans l'une, monsieur Ballanger, à laquelle vous ne pensez peut-être pas. »* Dans l'après-midi, des fuites provenant de la préfecture de police précisaient le propos sibyllin de M. Bonnet.

Selon ces informations, il paraît établi, d'après les constatations sur les lieux, que la charge explosive était placée dans la sacoche d'un cyclomoteur *de marque* Suzuki et de type T.S. 125. Ce cyclomoteur n'ayant pas été réclamé par son propriétaire. Les policiers ont recherché, à partir de l'identification du numéro du cadre et du moteur les revendeurs du véhicule. Mercredi 8 octobre, dans la matinée, leurs investigations les avaient amenés à retrouver le nom d'un ressortissant chypriote, qui aurait *acheté* la moto en la payant « cash » en dollars. D'après les services de police, l'acquéreur qui disposait d'une somme supérieure au prix du véhicule aurait même demandé qu'on y ajoute des accessoires.

D'autre part, le *témoignage* précis qu'avait donné, le soir du drame, un membre de l'Union libérale juive d'après lequel deux jeunes gens en moto auraient déposé un paquet sur le toit d'une Méhari serait écarté. Il s'agirait probablement, d'après la police, de livreurs. Le type de la motocyclette et sa couleur semblent cependant être ceux d'un véhicule repéré, mardi 7 octobre, dans la nuit, devant le domicile de M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, et portant un faux numéro d'immatriculation. Un véhicule identique aurait été également repéré devant la synagogue de Neuilly, rue Ancelle.

Pour ce qui concerne le *cyclomoteur T.S. - 125 Suzuki, les établissements* Mayer, 8, rue de l'Orangerie à Versailles, affirment l'avoir vendu neuf le 23 août 1977. Le véhicule portait, sur la colonne de direction, le numéro 103 855. La société d'exploitation des établissements Pierre-Bonnet, importateur et distributeur exclusif de Suzuki en France, a confirmé que le véhicule a bien été importé en 1977.

Alors que les enquêteurs affirment avoir retrouvé le vendeur, la société Mayer nous a indiqué qu'aucun policier ne s'était présenté à son siège. On peut se demander comment le propriétaire de la moto, en 1980, a pu être identifié sans que celui qui l'avait vendue, en 1977, ait été interrogé.

Il est possible que l'identification *ait été faite par le fichier* des cartes grises mais les enquêteurs ne le disent pas.

Les policiers affirment cependant que leur piste est sérieuse. Ils indiquent que le mystérieux Chypriote a séjourné dans un hôtel du 8e arrondissement, le Celtic. Le propriétaire de cet établissement nous a, lui aussi, affirmé n'avoir reçu la visite *d'aucun policier*.

Ces indications conduisent à accueillir avec prudence les « révélations » faites mercredi. Au ministère de l'intérieur, on indique que la prudence doit être de mise. Le procureur général près de la Cour de sûreté de l'État, M. Henri Dontenwille, avait fait savoir, dès mercredi soir, que *« l'enquête se poursuit selon un certain nombre d'axes de recherches dont aucun n'est privilégié »*.

Manière de dire qu'aucune conclusion hâtive ne doit être *faite* au sujet de la « piste chypriote ». D'ailleurs, ce jeudi matin, une importante opération de police a eu lieu, sur réquisi*tion de M. Dontenwille, dans les* milieux d'extrême droite de la région Rhône-Alpes. Douze personnes ont été placées en garde à vue.

● *Manifestation à Troyes.* — Sur l'initiative du Comité de coordination des organisations juives et de la LICRA, une manifestation a rassemblé, à Troyes, mercredi 8 octobre, plus de mille personnes, devant la synagogue et ensuite dans un *défilé totalement* silencieux à travers la ville. Les commerçants avaient tiré leurs rideaux. A cette manifestation assistaient des représentants de tous les partis politiques et de tous les syndicats. On notait *également la présence de* M. Robert Lamy, préfet de l'Aube, et d'une forte délégation de conseillers généraux de toute la France, actuellement réunis en congrès à Troyes. — *(Corresp.)*.

● *M. Pierre Bauby*, candidat du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., maoïste) à l'élection présidentielle, a demandé, *mercredi 8 octobre, « l'interdiction »* des candidatures de MM. Jean-Marie Le Pen et Pascal Gauchon, dirigeants du Front national et du Parti des forces nouvelles, dont les organisations, a-t-il dit, *« sont beaucoup plus liées qu'ils ne veulent le dire aux terroristes fascistes et néo-nazis »*.

LES RÉACTIONS

EN FRANCE

● *Le ministre du travail, M. Jean Matteoli*, s'est rendu mercredi 8 octobre au mémorial du Martyr juif inconnu, rue Geoffroy-L'Asnier, à Paris. Le ministre ancien déporté pour fait de résistance à Mathausen, conduisait *une délégation de la Fédération* nationale des déportés et internés de la Résistance.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite) a déclaré, mercredi 8 octobre : *« Il est dérisoire et scandaleux que la manifestation de protestation contre le terrorisme se soit déroulée à l'appel et sous l'égide du MRAP, courroie de transmission au parti communiste français, lui-même complice du terrorisme international, de l'hégémonie mondiale et des agressions de l'U.R.S.S. contre le monde libre. »*

● *Les anciens résistants* qui désirent s'associer aux signataires du texte publié dans *le Monde* des 8 et 9 octobre, sous le titre « *La monstrueuse vérité* », peuvent écrire à l'adresse suivante : Témoins, chez Cosor, 69, rue de la Glacière, 75013 Paris.

● *Le cinéaste* Claude Berri, à la suite de l'attentat de la rue Copernic, a décidé de sortir à *nouveau son film, le Vieil Homme et l'Enfant*, à partir du 8 octobre au cinéma ABC. Les recettes iront au MRAP. Réalisé en 1967, situé pendant la deuxième guerre mondiale, *le Vieil Homme et l'Enfant* raconte l'histoire d'un vieil homme antisémite (Michel Simon) qui se prend d'affection pour un enfant mis en garde chez *lui et qui, sans qu'il le sache, est* juif. « La saveur du film, sa cocasserie et sa signification profonde naissent de cette situation originale », écrivait Jean de Baroncelli en 1967, qui ajoutait : « Beaucoup de scènes nous ravissent et finalement nous en disent plus que de longs discours sur une certaine forme primaire de l'antisémitisme ». Il est prévu *ultérieurement* une sortie nationale.

De son côté le producteur Pierre Braunberger a décidé de programmer *le Chagrin et la Pitié* au cinéma le Panthéon (rue Victor-Cousin, Paris 5e).

* A.B.C. : 11, boulevard Poissonnière, 75001 Paris.

A L'ÉTRANGER

L'attentat de la rue Copernic continue de susciter de nombreuses réactions à l'étranger, et particulièrement en Israël.

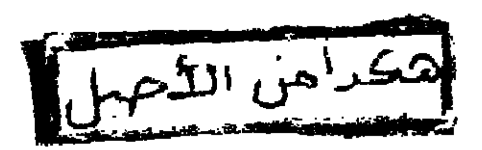
● A JERUSALEM, *nous* indique notre correspondant, pour dénoncer la vague d'antisémitisme en France et exiger un changement d'attitude du gouvernement français, quelque trois cents membres de divers mouvements de jeunesse israéliens — notamment le Bétar, organisation liée au parti Herout de M. Begin — ont organisé une *manifestation le 8 octobre devant* l'ambassade de France à Tel-Aviv. Ils ont déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : *« Aujourd'hui les bombes, demain les camps »*, *« 1940 : Vichy ; 1980 : Copernic »* et *« Giscard fils de pétrole »*. Puis ils ont scandé des slogans tels que *« Diaspora Israël même combat »*, avant de chanter *l'hymne d'Israël*. Une délégation conduite par M. Roni Millo, député du Likoud, a remis à un conseiller de l'ambassade un message *de protestation contre* la politique « anti-israélienne » du gouvernement français et reprochant à ce dernier le fait que *« les antisémites et les fascistes relevaient la tête »*.

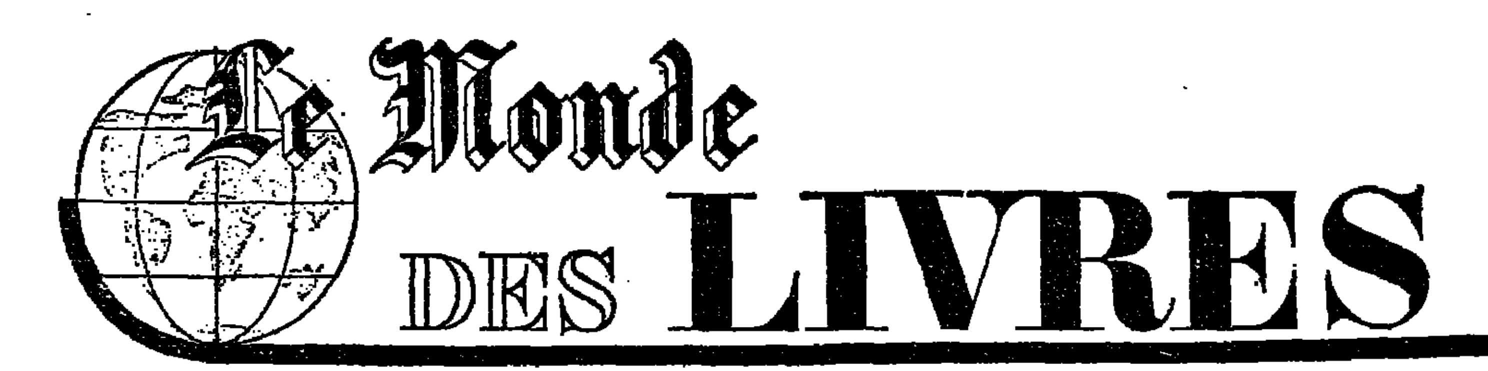
● A TUNIS, *nous signale notre* correspondant, M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a qualifié de *« regrettables et déplorables »* les attentats dirigés contre des membres de la communauté juive en France et a réprouvé l'*« exploitation politique »* et les *« interprétations tendancieuses »* auxquelles ils ont donné lieu. M. Klibi s'est inscrit en faux *contre les déclarations* tendant à rejeter sur des Arabes la responsabilité de ces attentats et a ajouté : *« Dans tous les pays arabes, les communautés juives ont une existence stable, tranquille et heureuse (...). Nous n'avons jamais connu de racisme antijuif (...). Ce que nous combattons, c'est le sionisme, avec ses menées à la fois colonialistes et racistes, le sionisme qui fait que les juifs sont en Israël dans un ghetto par rapport aux Arabes, le sionisme qui fait que le peuple palestinien vit depuis des dizaines d'années dans la misère et l'humiliation. »*

● A NEW-YORK, le rabbin Alexander Schindler, président de l'Union des congrégations hébraïques américaines, a décidé d'assister vendredi 10 octobre aux services du sabbat à la synagogue de la rue Copernic, en tant que représentant de la conférence des présidents des principales organisations juives américaines.

● A BRUXELLES, nous signale notre correspondant, les présidents des partis politiques, suspendant les négociations entreprises pour la formation d'un nouveau gouvernement, ont tenu à exprimer *« leur inquiétude, leur indignation et leur solidarité »* avec les victimes de l'attentat de Paris au cours d'une soirée de solidarité, qui a réuni plus de quatre mille personnes. Seul manquait le président de la formation extrémiste flamande « Volksunie » que l'on soupçonne depuis toujours d'avoir des liens avec les militants du V.M.O. (le *Vlaamse Militanten Orde*).

● A MOSCOU enfin, l'agence Tass qui rend compte de l'ampleur de la manifestation du mardi 7 octobre à Paris, écrit : *« Cette manifestation a été un témoignage éclatant de la détermination de la France démocratique à repousser résolument les groupements néo-nazis. »*





Le « Temps retrouvé » d'Angelo Rinaldi

● ***Les mille facettes d'un diamant noir.***

« A *Paris, je mourais d'ennui ; j'eus l'idée de m'occuper encore de l'aimable pays d'où la peur m'avait chassé.* »

Telle est la phrase empruntée à Stendhal qu'Angelo Rinaldi place en exergue dans son nouveau roman : *la Dernière Fête de l'Empire*. Toujours la Corse, donc, quoique encore innommée, comme décor, lieu et source de cette cinquième œuvre. L'« aimable pays » surgit dès la visite au cimetière qu'accomplit le narrateur venu de Paris pour assister à la liquidation du café tenu par sa mère, où il a passé son enfance. Où plus qu'en Corse se pratique le culte des morts, se manifestent, au-delà de la mort, les différences entre les conditions sociales ? Où triomphe un tel amour de la mère même quand on en a honte ? Le régionalisme imprègne ce livre comme toute l'œuvre de Rinaldi, mais ce serait lui faire injure que de la réduire à cela. Tout l'effort de l'écrivain, indiscutable, qui se manifeste ici consiste à partir d'un enracinement maximum pour atteindre l'universel, à peindre un microcosme fortement particularisé, des passions marginales, celles de l'homosexualité, pour mettre à nu les secrets du cœur humain.

Et il y réussit par de savants moyens. Les uns empruntés à Proust, très visibles ici, où la structure serrée du roman rappelle celle du *Temps retrouvé*. La fête sur laquelle se ferment définitivement les portes de l'Empire — c'est le nom du café maternel — ne transpose-t-elle pas en milieu populaire, insulaire, presque exotique, la célèbre matinée chez la princesse de Guermantes, où le narrateur de la *Recherche du temps perdu* trouve soudain la force d'écrire son œuvre ?

Mais Proust n'est pas ici le seul inspirateur. Si méprisant que soit le critique Rinaldi envers les auteurs du Nouveau Roman, il ne gommerait pas autant l'anecdote, il ne diluerait pas si bien le récit des faits, il ne jouerait pas tant des descriptions minutieuses d'objets symboliques, des spectacles déroulés au ralenti, des mises en scène théâtrales, des effets de miroirs où se projettent les acteurs, si ce qu'on a appelé l'« école du regard » n'était advenue avant lui. L'écrivain Rinaldi, dont l'œuvre jusqu'ici semble vouée à suivre les déambulations capricieuses de la mémoire pour ressusciter le passé, devrait reconnaître sa dette envers un Claude Simon, et presque un Robbe-Grillet.

De Claude Simon, autant sinon *plus que de Proust*, sort cette longue phrase où viennent s'agglutiner, par le jeu des associations, les époques les plus distantes, les lieux les plus éloignés. Examinez celle-ci qui concerne la tenancière d'un meublé :

« Pour un de ces visages dont on est sûr, quand on les compare entre eux, qu'ils ne peuvent être que français, malgré toutes les différences, où avait-elle pris ses cheveux floconneux de mulâtresse évoquant chaises à bascule, bougainvillées, cueillettes de coton et les vérandas sous lesquelles ma mère — au souvenir des G.I.'s aux lèvres lippues et à la langue rose, qui chantaient en sourdine, la tête entre les mains, soûls à crever d'eau-de-vie — se figurait que les Noirs fredonnaient Old Man River, *de l'aube au couchant, allongés dans un hamac, éventés par des palmes. »*


* *Dessin de J.-P. Cagnat.*

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 18.)

LA VOIX NARQUOISE ET PATHÉTIQUE DE TCHICAYA U TAM'SI

● ***La rencontre et le conflit de deux cultures.***

NÉ en République du Congo en 1931, Tchicaya U Tam'Si est le fils d'une personnalité qui joua un rôle certain dans l'histoire de son pays puisqu'il fut. l'un des représentants du Congo à l'Assemblée nationale. Venu en France en 1946, y faisant ses études, devenu Français par la langue, Tchicaya U Tam'Si, « *homme de rêve et de passion* », *comme devait dire de lui Léo*pold Sedar Senghor, est l'exemple manifeste du heurt de deux cultures dans le même individu. Mais son œuvre, dans le même temps, fait voir la richesse que suscite parfois cet affrontement.

Par les circonstances, et malgré son jeune âge, Tchicaya U Tam'Si appartient encore à ces générations qui vécurent le passage généralement difficile de leurs pays du rang de colonies à celui d'Etats associés, puis de nations indépendantes. Rien ne marque mieux cela que les problèmes posés par le langage et les coutumes. Les langues africaines étaient les racines ; la langue française, la culture. Les légendes africaines, dont Tchicaya U Tam'Si publie un choix remarquable, disaient le peuple dans son identité ; les mœurs occidentales exprimaient, en quelque façon, l'universalité. Mais l'universel, lorsqu'il est oppresseur, nie le particulier. La langue de la culture (une culture venue du dehors) sépare l'homme qui la parle des gens de son peuple — à moins que son discours ne soit accordé à celui de la coutume, à la cadence des légendes... bref, à tout ce qui est spécifique, à la fois originel et original.

Tchicaya U Tam'Si, dans ses recueils de poèmes, avait montré qu'il était capable d'une telle démarche. Le roman et les contes qu'il publie aujourd'hui le confirment.

Les Cancrelats, roman du pays d'hier et d'un malentendu fondamental, est une façon de saga : on y remonte jusqu'à trois générations, après quoi commence l'immémorial. On y croise des personnages multiples, divers et semblables, déchirés et déchirants. On y découvre des rites et un quotidien qui sont un miroir de l'Afrique. Les héros parlent à leur manière, avec des familiarités qui nous sont étrangères, un humour qui est de la sagesse, et une sagesse qui tient au tragique. Roman congolais ? C'est vrai. Mais l'essentiel tient en ceci : si le roman de Tchicaya U Tam'Si est congolais au point de nous faire — littéralement — *toucher le Congo du doigt*, c'est aussi l'œuvre d'un francophone. Je tiens ce point pour essentiel : un livre « congolais », mais non pas traduit d'une langue africaine ; un livre agrandissant le français jusqu'à lui permettre d'inclure ce Congo différent et lointain. S'il est une vocation de la « francophonie », elle est là !

Il serait vain d'entreprendre de narrer ce que l'auteur conte si bien dans *les Cancrelats*, et qui est une « légende africaine » du vécu. Le goût amer qui demeure, le livre refermé, naît de ce que l'on y perçoit combien deux cultures, qui pouvaient peut-être s'accorder, se désaccordèrent ; et comment deux mondes se heurtèrent au lieu de s'accompagner. *Les Cancrelats* est l'un des plus étranges ouvrages jamais écrits sur le processus de la décolonisation et sur la genèse de l'indépendance. Et cela d'autant plus que l'auteur ne parle directement ni de l'une ni de l'autre : tout vient de l'intérieur, de la petite lumière vacillante mais impérissable que transmettent ces héros pitoyables, qui souffrent parce que *la vie est devenue ce qu'elle est : meurtrière, indifférente, insolente*. Si l'espoir, au bout, faiblement, se lève, c'est parce que la vie doit être plus forte que la mort. Telle est la leçon des *Cancrelats*...

Dans une collection nouvelle (1) intitulée « Chemins d'identité », Tchicaya U Tam'Si publie un ensemble de onze récits : *la Main sèche*. On trouve dans cet ensemble les différentes facettes de l'écrivain : la poésie qui donne de l'ivresse au langage, l'humour qui livre l'univers au jeu, la mort qui fait tout dissemblable et restitue tout à sa vérité, l'Afrique qui ressemble à un visage brisé en cent morceaux et cependant impérissable, le débat qui se tisse sans fin entre ce que le Père Tempels, dans un livre jadis célèbre, nommait « la philosophie bantoue » et le christianisme venu dans les bagages de l'administration... Tout cela *se* mêle, se mélange, parle en même temps : on dirait une cacophonie d'orchestre avant que ne paraisse, enfin ! la musique *même*, mais la musique y est ! Tchicaya U Tam'Si, dans ce recueil, ouvre et défriche onze chemins vers l'identité. Il y a là une *voix narquoise* qui nous interroge, et une voix pathétique qui nous répond. Il est significatif que dans ces onze nouvelles réapparaisse constamment la silhouette de Lazare : celui qui a traversé la mort, et qui est une sorte d'Orphée. On se souvient *du texte fameux de Jean-Paul* Sartre : *Orphée noir*. Le Lazare de Tchicaya U Tam'Si désigne, en vérité, les onze tracés d'une *expérience personnelle qui nous* atteint de plein fouet : Lazare, s'il est mort en Afrique, doit-il mourir une nouvelle fois en Europe ?

La Main sèche est un livre qui danse. *Les Cancrelats*, un roman qui bondit. *Légendes africaines, une anthologie qui enseigne.* Léopold Sedar Senghor avait raison : Tchicaya U Tam'Si est un Bantou têtu. Un grand écrivain de langue française.

HUBERT JUIN.

★ Tchicaya U Tam'Si : LEGENDES AFRICAINES, Seghers, 235 pages. Environ 40 F ; LES CANCRELATS, Albin-Michel, 313 pages. Environ 49 F ; LA MAIN SECHE, Robert Laffont, 200 pages. Environ 39 F.

(Lire, page 20, les articles de Philippe Decraene, Gilbert Comte, Gérard Challioud et Jean-Claude Pomonti consacrés aux derniers livres parus sur l'Afrique.)

(1) Collection dirigée par Patrick Renaudot et Daniel Radford.

Deleuze et Guattari dans leur machine délirante

● ***Le deuxième tome de* Capitalisme et *schizophrénie.***

ÇA y est, il est arrivé. Pourtant, on avait cru qu'il ne viendrait jamais : les malins prédisaient à l'ambitieuse entreprise lancée, en 1972, avec *l'Anti-Œdipe* le même sort qu'à la *Critique de la raison dialectique* de Sartre, jamais achevée. Une fois de plus, les malins ont eu tort. Deleuze et Guattari sont allés jusqu'au bout. Et il faut le dire d'emblée : ces deux volumes, quel que soit l'agacement qu'ils provoquent, constituent une somme philosophique sans égale dans la production contemporaine.

Il n'est pourtant pas simple de la juger dans le détail. *Comme l'Anti-Œdipe, Mille Plateaux* brasse allègrement toute l'histoire du monde, traite sérieusement du destin de l'homme et résout au passage une bonne centaine de problèmes fondamentaux. Le lecteur en ressort pantois, épaté et perplexe. Impossible, donc, de résumer en quelques mots l'objet du livre. D'ailleurs, celui-ci est construit de manière à déjouer tout classement, à échapper aux pièges de la définition, à écarter les approches trop classiques, les lectures trop prudentes. Pour reprendre une métaphore dont les auteurs usent et abusent d'un bout à l'autre de ces six cent cinquante pages (ouf !), *Mille Plateaux* est moins un livre qu'une machine. Une machine abstraite, délirante, légèrement schizoïde et... totalement improductive !

Regardons les quinze textes, apparemment sans lien entre eux, dont se compose l'ouvrage. Au fur et à mesure qu'on avance dans la lecture, des agencements subtils entre les divers thèmes traités se révèlent peu à peu, des connexions surgissent. Ainsi le livre, par sa construction même, vérifie-t-il la thèse centrale que Deleuze et Guattari ne cessent de marteler : il faut en finir avec les théories unifiantes et les systèmes hiérarchisés, il faut libérer les dispositifs complexes du désir. Ces dispositifs reçoivent ici le nom de *rhizomes* — en hommage à ces excroissances végétales, souterraines et sans but, dans lesquelles le botaniste se prend les pieds. Quant aux « plateaux », ce sont, tout simplement (?), des sous-ensembles du rhizome.

Nous voici donc en présence non de dix, mais de mille plateaux. Inutile de dire qu'on pourrait les prendre dans n'importe quel ordre. Je n'en vois d'ailleurs aucun à recommander : quel que soit le bout par lequel on l'aborde, ce livre est difficile. Il abonde en références savantes, parfois obscures, toujours très chic. Il est écrit dans un style un peu moins « célinien » que *l'Anti-Œdipe*, mais pas moins chaotique.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(Lire la suite page 19.)

Sylvie Caster, Thierry Haumont

Premiers pas

UN *premier roman, ça ne s'ouvre pas comme le bouquin* annuel d'un vieux routier en vue. On y entre sur la pointe des pieds. L'origine du livre, son sort, tout sent le fragile. Des curiosités latérales, d'autre part, se mêlent à *l'envie d'aimer ce qu'on lit. Va-t-on apprendre à quoi s'occu*pent et songent les moins de trente ans, peu loquaces là-dessus par ailleurs ? Ces nouveaux fous de littérature comptent-ils se passer de passé, ou se reconnaissent-ils des devanciers, et lesquels ? A-t-on affaire à un coup de grâce sans lendemain ou une œuvre se profile-t-elle ? Allez savoir...

SYLVIE CASTER n'est pas une inconnue, pour qui lit *Charlie-Hebdo*. Depuis deux-trois ans, notamment depuis un certain voyage en Iran de féministes bien parisiennes, elle s'est fait une réputation de casser gaiement le jeu des notables en tous genres ; de quelqu'un à qui, selon son style *de petite nièce acide à Céline, « on ne la fait pas »*. Si *son* premier roman continuait sur cette lancée, il y avait de la volée de bois vert dans l'air...

Gêne générale des confrères : loin de cultiver la causticité *dont on a déjà fait sa marque et où on ne détesterait pas de* la confiner, l'auteur des *Chênes verts* livre tout à trac l'avalanche de drames personnels et l'abonnement lancinant au malheur que cachaient ses humeurs luronnes de journaliste.

A l'origine de son enfer, la pire détresse que puisse endurer une famille : *une petite sœur anormale de nais*sance, sans le visage contusionné des mongoliens, mais aussi attardée qu'eux, aussi absente dans sa tête, et condamnée à partager *leur* sort. Comment croire encore à la joie de vivre quand, enfant, on vous mène régulièrement visiter ces pensions où éclate toute l'absurdité du monde ? Comment ne pas abominer le Dieu de bonté dont parle le catéchisme ?

Si encore il n'y avait que cette sœur handicapée ! Mais on dirait qu'elle ne fait qu'incarner, que résumer, une malédiction ancestrale. Les scieries d'un grand-père brûlaient les unes après les autres. Une des grands-mères a mis au monde quantité d'enfants mort-nés et a dû être amputée avant de disparaître dans de sales souffrances. L'autre aïeule connaîtra une vieillesse féroce et une agonie navrante. La mère, atteinte

par Bertrand Poirot-Delpech

dans ses fibres par le handicap de sa fille, a pris toute la terre en haine, en grippe. Elle inculque à la narratrice, disque de Piaf à l'appui, son exécration des dimanches et son culte désolé du travail. Un jour, elle tuera le chat, évidemment pelé, que la gamine a pris en affection...

Même *la* jeune bonne, qui se mariera sans envie flagrante, répète sur tous les tons que *« tout ça finit au boulevard des allongés »*, entendez : le cimetière. Même à *la* pension des Chênes verts, dont la directrice déborde visiblement de tendresse, c'est l'angoisse. L'amour tel que le laissent entrevoir les flirts de vacances : *« C'est bien ce qu'on craignait, c'est dégueulasse. »* Devant tant de noirceur, la narratrice ne voit d'autre issue qu'une tentative de suicide dont les suites la conforteront dans sa désespérance : brutalité des lavages d'estomac, fausse sécurité des cures de sommeil, affliction du milieu psychiatrique, avec ses alcooliques, ses gâteux lapant leur soupe, l'horreur décuplée, vérifiée, absolue !.

QUITTE à passer pour un sans-cœur — on voudrait vous y *voir ! — le lecteur ressent un doute. Se peut-il qu'un* matin de printemps, avec une bonne copine, la narratrice n'ait pas oublié un seul instant ses drames et n'ait eu envie de sourire à la vie, d'ironiser, elle si narquoise par *ailleurs, sur sa malchance même ? Ne prend-elle pas plaisir* « quelque part », pour parler comme les acteurs interviewés. à ce qu'elle croit ne pas pouvoir éviter ? Ne voue-t-elle pas au Mal, comme pour l'amadouer, une dilection secrète ?

Pas même secrète. Elle est consciente de cette accointance louche. *« Ça nous enchantait, le morbide »*, reconnaît-elle. Les mots qui reviennent le plus volontiers sous sa plume sont ceux de haine, plainte, douleur, malheur, rage, honte. A un moment, elle frôle l'aveu : *« Les passionnés, quand ils ne peuvent rien faire de leur vie, ils se retournent d'immenses lances macabres contre eux. »* Ne « peuvent » ou ne « veulent » ? Distinction de gens sains ! Sa maladie, car c'en est une, au-delà du pouvoir et du vouloir, c'est que la vie l'écœure. Sinon la vie, du moins son bouillonnement capable de donner de petits monstres sans pensée, ce qu'elle appelle la *« teignerie à vivre »*, la *« chiennerie de tout ça »*. « Noyau de fils enroulés », elle est de ceux, accablés ou non d'un parent anormal, pour qui la vie n'est que *« vachardise »*, et la mort la seule vérité.

COMME quoi il n'est pas besoin d'être un vieux masochiste *chevronné comme* Bardamu *pour prendre viscéralement* le parti du néant et des apocalypses. Car la connivence de Sylvie Caster avec ce qui la détruit rappelle à l'évidence celle de Céline, dont elle dit d'ailleurs que, avec Baudelaire, *il constitue une de ses lectures préférées*.

Sans doute cette attitude fondamentale *en* face du Mal explique-t-elle la ressemblance de leurs styles. Comme son aîné en détestation macabre, Caster refuse en effet l'orthodoxie *grammaticale. En particulier, elle ramasse l'ensemble des* compléments en tête de phrase, pour les reprendre ensuite sous forme de pronoms. Exemple type : *« Grand-mère, toutes les vacances, c'est avec elle que je les passe. »* L'énoncé n'y *gagne pas en clarté, ni en familiarité, ni en punch*. Il ne saurait pas non plus valoir, vu l'éducation bourgeoise dont elle fait état, pour une défense fière de l'école des rues, comme chez les écrivains sortis de prison ou du ruisseau. C'est ainsi. Son *naturel, c'est ça, ce tremblement à bout de nerfs*.

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

Mémoire et souvenir

Freud, contrairement aux psychologues de son temps et au sens commun, considérait le souvenir comme indestructible : *« Rien dans la vie psychique, écrivait-il, ne peut se perdre, rien ne disparaît de ce qui s'est formé, tout est conservé d'une façon quelconque et peut reparaître dans certaines circonstances favorables, par exemple au cours d'une régression suffisante. »*

Le dernier numéro de la *Revue française de psychanalyse* (tome XLIII, juillet-août 1979, PUF) est consacré précisément à la mémoire et au souvenir. Dans un texte à la fois original et attachant, *le Souvenir, un mensonge qui dit la vérité*, Alain de Mijolla montre bien comment le souvenir, incomplet ou altéré, dépendant des contradictoires désirs de l'instant et de toujours, émerge des profondeurs, sans qu'il soit possible ni même souhaitable de lui conférer une estampille de vérité. Au sommaire du même numéro, on lira des études de G. Rosolato, J. Chasseguet-Smirgel, A. Clancier, J. Guillaumin, J. Bergeret et J. Caïn. — R. J.

Le « poche » au pays des guinguettes

La Foire du livre au format de poche de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) a réuni le dimanche 5 octobre de nombreux lecteurs ou téléspectateurs venus voir en chair et en os quelques-uns des invités habituels des Bernard Pivot et Georges Suffert.

En onze ans, Nogent-sur-Marne aura connu neuf éditions de cette manifestation organisée les deux premières années par la M.J.C. de la commune et depuis par les différents libraires de la ville avec, dès l'origine, l'appui très actif de la mairie et de son maire, M. Roland Nungesser.

Après s'être tenue sous le marché puis sous un chapiteau, elle est aujourd'hui solidement établie au Pavillon Baltard depuis trois ans. Au pays des guinguettes, il continue d'y flotter une atmosphère bon enfant : on vient là faire son marché de culture, acheter quelques livres, les faire dédicacer par l'auteur, échanger avec lui des idées qui vous emmènent parfois loin de la littérature, continuer un dialogue qui aurait pu être entamé l'année précédente. Paul Guth, Armand Lanoux, Yves Courrière, Jean Charles, Roger La Ferté, etc., sont des fidèles. Ils étaient cette année encore une soixantaine d'auteurs représentant tous les genres littéraires ou presque (roman, policier, histoire, politique... et même les mots croisés), dont quarante d'entre eux peuvent être considérés comme très connus. Toutes les grandes maisons d'éditions se trouvaient représentées, à l'exception des Presses universitaires de France et des Editions sociales.

L'affluence a connu une hausse très notable. Six mille acheteurs ont été recensés, ce qui permet aux organisateurs d'estimer le nombre des entrées à vingt mille, soit 40 % de plus qu'en 1979. Le fait qu'André Amouroux ait présidé cette manifestation (il a dédicacé les deux cents livres qu'il avait apportés) et que l'animation ait été assurée par une présentatrice de télévision, Evelyne Leclerc, n'est peut-être pas étranger à ce succès. — F.G.

Des inédits de Renée Vivien

On a beaucoup parlé, il y a peu, de Renée Vivien, la célèbre poétesse saphique. l'intérêt manifesté par plusieurs pour Nathalie Clifford Barney et l'enthousiasme de Régine Deforge ont conduit à la réédition de diverses œuvres de cette femme étrange. Il était manifeste, cependant, qu'on la faisait trop volontiers disparaître sous sa légende. Le deuxième numéro de la revue *A l'écart* (9, rue Nationale, 02420 Gouy) consacre ses 170 pages à de profitables mises au point. Les textes rassemblés par Jean-Paul Goujon permettent enfin une approche convenable de Renée Vivien. Par ailleurs, ce même ensemble propose une belle moisson d'inédits : treize poèmes et vingt-sept lettres. Ce volume, *Renée Vivien et ses masques*, enrichi de photographies elles aussi inédites, est désormais indispensable à qui souhaite saisir sous la mythologie le visage vrai de la moderne Sappho. (Prix de vente : 45 F.) — H. J.

Les dandys de la Révolution

Pour la première fois de façon spécifique, un historien s'intéresse à la jeunesse dorée de 1793, autrement dit les muscadins, ces antithèses sociales et politiques des militants sans-culottes.

Gens de justice, commis de banque, commerçants (limonadiers, perruquiers, cordonniers, apothicaires, etc.), ils sont tous issus de la petite et de la moyenne bourgeoisie. Ils font la chasse aux Jacobins, lancent, ici où là, des coups de main comme la traque aux bustes de Marat, scandalisent le bon peuple par leur luxe tapageur, leur débauche, leur « insolente voyoucratie » dans les lieux publics.

Ils mettent en branle la réaction thermidorienne. En sont-ils les moteurs, comme le soutiennent certains historiens ? Sont-ils seulement des instruments ? La conclusion de ce gros ouvrage (prix Biguet de l'Académie française 1980), appuyé sur d'innombrables documents d'archives et la statistique, concilie les deux thèses. La jeunesse dorée a catalysé le dynamisme insurrectionnel des masses puis, devenue inutile après le 13 vendémiaire, fut à son tour, balayée. — G. G.-A.

★ **LA JEUNESSE DOREE, François Gendron. Librairie historique Clavreuil, 37, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris. Environ 140 F.**

vient de paraître

Roman

ETIENNE LALOU : *le Photographe aveugle.* — Un photographe quinquagénaire tombe amoureux et redoute cet amour. C'est aussi le temps de l'interrogation sur la mort, sur les espoirs refoulés et sur les valeurs de la « rêveuse bourgeoisie ». (Le Seuil, 252 p.)

Poésie

PIERRE EMMANUEL : *l'Autre.* — Après *Una*, puis *Duel*, voici *l'Autre*, la suite ou le prolongement d'un vaste poème tracé par le cheminement du couple en quête du Paradis perdu. — (Le Seuil, 160 p.)

JACQUES ROUBAUD : *les Troubadours.* — Une traduction et une analyse des poèmes des troubadours occitans — ces inventeurs de l'amour — réunis dans une anthologie bilingue. De Guillaume IX d'Aquitaine à Guiraut Triquier, de Raimbaut d'Orange à Cerveri de Girona. (Seghers, 466 p.)

Lettres étrangères

JULIO CORTAZAR : *le Tour du jour en quatre-vingts mondes.* — Des références et des citations de tout ce qu'aime l'auteur et qu'il nous propose de regarder et d'écouter : Aragon et Armstrong, Neruda, Poe, Dickens, Man Ray, un chat... Traduit de l'espagnol par L. Guille-Bataillon, K. Berriot, J.-C. Lepetit, C. Zins (Gallimard, Du monde entier, 320 pages).

GERARD MANLEY HOPKINS : *Poèmes (1862-1868, 1876-1889).* Une œuvre ignorée jusqu'en 1918 qui a eu une influence décisive sur Eliot, Auden, Dylan Thomas.
Traduction, introduction et notes de Jean-Georges Ritz (Aubier-Montaigne. Collection bilingue, 210 p.), et *Poèmes accompagnés de proses et de dessins.* Choix et traduction de Pierre Leyris. Edition bilingue (Seuil, 192 p.).

Critique littéraire

MICHEL BEAUJOUR : *Miroirs d'encre.* — Les paradoxes de l'autoportrait, à partir d'une étude centrée sur des auteurs de la Renaissance et de l'époque contemporaine. Par l'auteur du *Jeu de Rabelais.* (Le Seuil, 377 p.)

Journal

MARCEL JOUHANDEAU : *Journal sous l'Occupation suivi de la Courbe de nos angoisses.* — Resté inédit jusqu'ici, ce journal de Jouhandeau couvre la période 1939-1945. L'auteur s'y montre sans grand discernement politique et plus persécuté par l'inévitable Elise que par les dangers de la guerre. (Gallimard, 385 p.)

Souvenirs

ANDRE BEUCLER : *De Saint-Petersbourg à Saint-Germain-des-Prés.* — D'une enfance russe à la vie intellectuelle parisienne de l'entre-deux-guerres, les rencontres d'un journaliste et romancier avec Fargue, Larbaud, Giraudoux, Valéry, etc. (Gallimard, 258 p.)

Mémoires

YITZAKH RABIN : *Mémoires.* — Souvenir, révélations et portraits retracés par le chef d'état-major israélien durant la guerre de six jours. C'est aussi un éclairage nouveau sur les trente dernières années de bouleversements au Proche-Orient. Traduit de l'anglais par Yves Kervegnen. (Buchet-Chastel, 254 p.)

Documents

JEAN-PIERRE RICHARDOT : *le Peuple protestant français aujourd'hui.* — Pour connaître l'avenir de la France, dit l'auteur, il faut observer les protestants. L'histoire d'un peuple de deux millions et demi de Français, obstinément en avance sur son temps. (Robert Laffont, 365 p.)

BERNARD GRANOTIER : *la Planète des bidonvilles.* — Sous-titré « Perspectives de l'explosion urbaine dans le tiers-monde », cet ouvrage propose une stratégie audacieuse : construire autant en vingt ans que depuis le début des cités, il y a dix millénaires. (Le Seuil, 383 p.)

Nature

JOY ADAMSON : *la Reine de Sbaba.* — L'histoire de l'adoption provisoire d'un léopard, par une protectrice de la vie sauvage disparue tragiquement. Traduit de l'anglais par Caroline Mir. (Hachette, 297 p.)

Essais

HENRI LABORIT : *Copernic n'y a pas changé grand-chose.* — A partir d'images, concepts et symboles, une réflexion sur le discours logique et l'histoire sociale. Par l'auteur de *l'Eloge de la fuite.* (Laffont, 196 p.)

JEAN-MARIE BENOIST : *la Génération sacrifiée.* — Une critique des réformes successives de l'enseignement, par un défenseur passionné du libéralisme et « nouveau philosophe ». (Denoël, 216 p.)

BERNARD LEGENDRE : *le Stalinisme français : qui a dit quoi ? (1944-1956).* — Le recul permet à l'auteur de mieux observer le manichéisme et l'obscurantisme dont est imprégné le stalinisme. (Le Seuil, 320 p.)

ALEXANDRE ADLER, JEAN RONY : *l'Internationale et le genre humain.* — Une réflexion vigoureuse sur l'état du mouvement ouvrier en France par rapport à la situation nationale et internationale pour contribuer à la recomposition de la gauche. (Mazarine, 321 p.)

PIERRE ARPAILLANGE : *la Simple justice.* — Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur réunit ses articles publiés dans *le Monde* entre 1977 et 1980. Dans la seconde, il tente une approche historique de la justice en 1940 et 1958. (Juillard, 304 p.)

FRANÇOIS FEJTO : *la Social-démocratie quand même.* — En dépit de ses défauts mais à cause de ses réalisations, la social-démocratie s'impose à l'auteur comme le moins mauvais des régimes. (Laffont, 287 p.)

Politique

JOSEPH TCHUNDJANG POUEMI : *Monnaie, servitude et liberté.* — Un livre fort dense dans lequel un économiste africain s'efforce, non sans succès, de démontrer que le pouvoir monétaire confère le pouvoir politique et que, faute d'avoir compris cela, les dirigeants africains éprouvent de sérieux déboires. (Editions Jeune Afrique, 286 p.)

Science-fiction

NORMAN SPINRAD : *la Grande guerre des Bleus et des Roses.* — Dans l'espace de la planète Pacifia, les tenants de la supériorité masculine et les féministes totalitaires se livrent une guerre sans merci. Traduit de l'américain par Charles Canet. (Laffont, 354 p.)

Histoire

JEAN-PIERRE RIOUX : *la France de la IVe République.* — L'histoire de la France entre 1944 et 1952, inspirée par « l'ardeur et la nécessité » et placée sous le signe du malentendu. (Le Seuil/Points, 312 p.)

JEAN-CLAUDE ZELTNER : *Pages de l'histoire de Kanem, pays tchadien.* — L'histoire d'un prestigieux royaume d'Afrique centrale qui eut, à l'époque médiévale, une vocation méditerranéenne et dont la connaissance est de nature à éclairer utilement la guerre civile qui ravage actuellement le Tchad. (Edition L'Harmattan, 280 p.)

ROBERT MANDROU : *Magistrats et sorciers en France au dix-septième siècle. Une analyse de psychologie historique.* — Réédition d'un classique de l'histoire des mentalités. Les élites françaises entre le diable et le rationnel. (Le Seuil, 570 p.)

Sciences humaines

EDGAR MORIN : *la Méthode, la Vie de la Vie.* — Le regard critique d'Edgar Morin sur les progrès des sciences biologiques. (Ed. du Seuil, 264 p.)

Psychanalyse

MICHEL SCHNEIDER : *Blessures de mémoire.* — Premier livre d'un psychanalyste français qui tente de répondre à la question : d'où viennent les pscyhanalystes ? (Coll. « Connaissance de l'inconscient » ; Ed. Gallimard, 290 p.)

Biographie

BERNARD TAPER : *Balanchine.* Traduit de l'américain par Monic Fisher. De Saint-Petersbourg au New-York City Ballet, une suite d'amitiés et de rencontres (Diaghilev, Stravinski, Gershwin) d'un des plus grands chorégraphes du vingtième siècle. (Lattès, collection « Musiques et musiciens », 452 p.)

en bref

● **LA COMMISSION DU GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ACADEMIE FRANÇAISE, qui doit être décerné le 6 novembre, a retenu dans sa première sélection les auteurs suivants : Paule Constant (« Ouregano », Gallimard), Louis Gardel (« Fort Saganne », Le Seuil), Didier Martin (« Contretemps », Gallimard), Erik Orsenna (« Une comédie française », Le Seuil), Pierre-Jean Rémy (« Salue pour moi le monde », Gallimard) et Vladimir Volkoff (« Intersection », Julliard/« L'âge d'homme).**

● **L'ACADEMIE GONCOURT, pour l'attribution de son prix, a publié sa sélection de rentrée, qui comprend vingt et un noms. Il s'agit de Robert André (« Une passion ingénue », Gallimard) ; Jean-Luc Benoziglio (« Cabinet-Portrait », Seuil) ; Jacqueline Brullet (« les Blanches Années », Stock) ; Nella Bielski (« la Villa d'Incarville », Mercure de France) ; Henry Bonnier (« l'Enfant du Mont-Salvat », Albin Michel) ; Tony Cartano (« Blackbird », Buchet-Chastel) ; Paule Constant (« Ouregano », Gallimard) ; Guy Croussy (« la Tondue », Grasset) ; Louis Gardel (« Fort Saganne », Seuil) ; Max Gallo (« Une affaire intime », Laffont) ; Alain Gerber (« Une sorte de bleu », Laffont) ; Jean-Edern Hallier (« Fin de siècle », Albin Michel) ; Raymond Jean (« Photo-Souvenir », Seuil) ; Clément Lepidis (« la Conquête du fleuve », Seuil) ; Jean Lods (« la Morte-Saison », Gallimard) ; Yves Navarre (« le Jardin d'acclimatation », Flammarion) ; Eric Ollivier (« Le temps me dure un peu », Denoël) ; Eric Orsenna (« Une comédie française », Seuil) ; Pierre-Jean Remy (« Salue pour moi le monde », Gallimard) ; Vladimir Volkoff (« Intersection », Julliard-l'Age d'homme), et Elie Wiesel (« le Testament d'un poète juif assassiné », Seuil).**

● **LES PRIX DE L'AMITIE FRANCO-ARABE, créés en 1969 par l'Association de solidarité franco-arabe, couronnant des ouvrages resserrant les liens entre la France et le monde arabe, ont été attribués. Le Prix spécial du jury a été décerné à Charles-André Julien pour l'ensemble de son œuvre, le prix couronnant un auteur français a été attribué à Charles-Robert Ageron pour l'« Histoire de l'Algérie contemporaine » (Presses universitaires de France) ; le prix couronnant un auteur arabe a été remis à Abdessalam Cheddadi, traducteur du « Voyage d'Occident et d'Orient », d'Ibn Khaldoun (éditions Sindbab). Marie-Thérèse Lacaze, qui a obtenu le prix Mahmoud al Hamchari pour son livre « la Fin des terres promises » (éditions Syros).**

● **LES PERSONNES QUI S'INTERESSENT A THEOPHILE GAUTIER ET A SON ŒUVRE sont invitées à la prochaine assemblée générale de la société Théophile-Gautier, qui se tiendra à la fondation Deutsch de la Meurthe (37, boul. Jourdan, 75014 Paris) le lundi 13 octobre à 17 heures.**

● **LE GRAND PRIX DE POESIE DE LA RENAISSANCE AQUITAINE est ouvert jusqu'au 15 décembre 1980. Le prix de la ville de Pau, le prix « Urbis Palladium », et différents prix, récompensent des œuvres d'expression classique ou libérée. Pour le prix de la Nouvelle « Prix Joseph-Peyré », le sujet reste libre, et le nombre de pages n'est pas limité. (Règlement contre enveloppe timbrée au secrétariat de la Renaissance Aquitaine, à Mme Suzanne Vincent, 14, bd des Pyrénées, 64000 Pau.)**

● **VIN ET LITTERATURE. — Un colloque international et pluridisciplinaire sur l'« imaginaire du vin », organisé par le Centre de recherche sur l'image et le symbole (directeur Max Milner) et la section de littérature comparée (directeur : Henri Grange), de l'université de Bourgogne, se tiendra à Dijon du 15 au 17 octobre 1981. Les orientations sont suggérées (« Vin et Société », « Le symbolisme religieux », « Le vin et les arts », « Le vin, la vie ») à l'attention des historiens, sociologues, ethnologues, critiques littéraires, linguistes, psychanalystes et œnologues (projets de communication et inscriptions sont à adresser à Mme Martine Chatelain, les Roches, Le Perréon, 69830 Saint-Georges-de-Reneins).**

romans

Les enfants de la Diaspora

● *Guy Sitbon et sa mémoire tunisienne. Paula Jacques et ses souvenirs d'Egypte.*

ETRE comme les autres. Dès l'enfance, Gagou n'aspire qu'à cela. Rougirait-il de ce qu'il est, fils de Sion Benhassen, prospère marchand d'huile, et de la belle Nina Témine, une des dames les plus évoluées de Tunis ? Non sans doute. S'il s'évertue à s'assimiler, c'est par amour de son prochain et par goût du progrès. Supprimez les « caractères distinctifs », imposez les bienfaits de la civilisation, et la paix régnera parmi les hommes. Eperdu de bonne volonté, Gagou renie tout ce qui le différencie d'autrui, à commencer par son prénom qu'il change en celui de Jojo. Avec enthousiasme, il accepte le modèle français qu'on lui présente à l'école. Avec une égale ferveur, il militera pour l'indépendance de ce pays qu'il considère comme le sien. En vain, ses parents et amis lui répètent : « *Méfie-toi des Arabes, des Français, des Italiens, ils ne nous aiment pas.* ». Il hausse les épaules.

Lui, il aime pour deux, il croit, il sait que sa foi renversera les montagnes de préjugés qui se dressent autour de lui. Pour montrer l'exemple, il mange du jambon, boude la synagogue et s'inscrit au parti communiste, dont les promesses de justice et d'égalité l'ont conquis. Il appellera son fils Joseph Staline Benhassen et, ses études de droit achevées, s'associera avec un avocat musulman. Que demander de plus ? Quelle meilleure preuve fournir de la sincérité de ses convictions ?

Peut-être Gagou serait-il parvenu à se faire adopter s'il n'y avait pas eu la guerre de Suez, étincelle lointaine qui suffit à enflammer la casbah. A contrecœur, les familles juives plient bagages. Gagou s'accroche, se débat contre le courant qui l'aspire, l'hostilité qui le chasse. N'est-il pas un autochtone jusqu'à la moelle des os ? Certes, mais avec quelque chose en plus : cette appartenance qui le marque à jamais. Il peut l'oublier, les autres s'en souviennent, sur les deux rives de la Méditerranée c'est le même refrain : « *Tu es juif ou tu es arabe ?* », lui demande-t-on. *Les deux*, répond-il. — *Moitié-moitié ? — Non, tout l'un et tout l'autre. — Et quand ils se font la guerre, de quel côté tu es ? — Du côté du mur des Lamentations.* »

Quel que soit le troupeau, Gagou demeure voué au rôle de mouton noir. Il s'en venge par l'humour, et comme Guy Sitbon lui a prêté le sien, la malice se déchaîne, balayant toute amertume, éclairant la *nostalgie* de tendresse. A la maison, jadis, une certaine Tata Rose conjurait le mauvais sort en se « *tapant le derrière par terre* ». Son neveu a bien retenu la leçon et le remède agit toujours.

Quelle vie !

Plus mal lotie encore que Gagou, puisqu'à sa condition juive s'ajoute sa condition féminine, Mona Castro a vu le jour au Caire et cru, elle aussi, qu'elle y était chez elle. Pourtant, au *foyer même*, elle se sent en porte à faux. « *Tu es plus grande dans ta tête que dehors* », lui répète sa mère ; « *un vrai petit taureau* », ajoute sa nourrice. Reproches mérités. Mona fonce, impatiente de se tailler une place au soleil, de tirer son épingle d'un jeu où les mâles font la loi. Ayou, ayou, déshonneur de la famille ! La petite court les rues aux côtés de son oncle Aron, inventeur de génie à qui l'on doit « *le casquetéte* » qui guérit la migraine et « *la pédale Moïse* » qui permet de *marcher sur les eaux*. En chemin, Mona rencontre l'inévitable loup amateur de chair fraîche. Pauvre loup dont le temps a limé les dents et les griffes, il ne mendie que de menues caresses. L'écolière a moins à craindre de lui que du scandale déclenché par l'affaire. On crie, on pleure, tandis qu'au loin gronde un orage autrement redoutable. Néguib a détrôné Farouk, la révolution enfièvre les esprits, l'expédition de Suez mettra le feu aux poudres. Bien qu'habitués aux secousses de l'histoire, les Castro ne se sentent plus de force à résister. Et le père meurt juste avant le départ pour l'exil, pour ce Paris maussade où l'Egypte et l'enfance se confondront peu à peu dans le cœur de Mona.

Premier roman de Paula Jacques, *Lumière de l'œil* éclate de vérité, de passions, de couleurs. Toutes les richesses de l'Orient *se déversent sur les pages*, au risque de nous étourdir. En un battement de cils, les héros passent du rire aux larmes, de la rage à l'amour. Quelle vie ! Quelle ardeur ! Nous voici naturalisés Caïrotes, assaillis d'images, de parfums et de voix. *Mme Castro mère se dresse* à l'avant-scène. Elle prend le ciel à témoin des sacrifices accomplis « *sans rien dire, parce que le sacrifié est abîme de silence* », évoque son mari, « *ce seigneur aux chaussettes de soie. Si dépensier, une vache à traire ! Même s'il n'avait pas, il donnait* ». Il lui semble encore qu'il la rejoint la nuit « *et demande l'amour charnel avec une fougue incroyable pour un mort* ». Elle se tourne vers sa fille pour lui ordonner : « *Mange, mais mange donc si tu ne veux pas m'enlever l'âme.* » On croirait entendre la mère du *Portnoy* de Philippe Roth. Avec une telle locomotive, Paula Jacques ne pouvait manquer son entrée en littérature.

GABRIELLE ROLIN.

★ GAGOU, de Guy Sitbon. Grasset. 247 p. Environ 48 F.

★ LUMIERE DE L'ŒIL, de Paula Jacques. Mercure de France, 252 p. Environ 52 F.

LA DERNIÈRE ESCAPADE DU GÉNÉRAL

FRANÇOIS SALVAING, journaliste de la presse communiste, a publié deux romans : *Mon poing sur la gueule* (Balland, 1974) et *Pays conquis* (Laffont, 1977). Il y montrait, à brocarder le racisme et le colonialisme, des dons évidents de moraliste et un sens aigu de la satire. On retrouve ces qualités dans le texte qu'il vient de donner à la collection « L'Instant romanesque », *Rapport à la générale*, dans lequel l'aide de camp Perceval — un nom transparent — raconte à l'épouse du chef de l'Etat les dernières heures du général-président qui vient de quitter les affaires. A sa silhouette *démesurée* et à son humour hautain et bougon, on reconnait bien sûr le général de Gaulle.

Après son départ de l'Elysée, le général-président s'est offert une escapade, nous apprend François Salvaing. Avec son aide de camp, débarrassé du chauffeur et des voitures de protection, il fugue dans la campagne française à bord de l'I.D. traditionnelle. Satisfaisant un vieux rêve, sans doute, le général déjeune comme tout un chacun dans un restoroute, ce qui nous vaut une scène cocasse : l'ancien président signant des autographes au nom de Raymond Poulidor... Puis le général décide de se rendre chez celui qui a contribué à sa défaite, M. G...

M. G..., dont le fils a été ministre, est l'homme de l'Argent, la puissance tutélaire qui gouverne l'Etat et rejette les génies brouillons dès que leurs foucades *nuisent* aux affaires, les bonnes. M. G.. et ses associés comptent « manager » la France comme une société anonyme. Le général apprend ainsi qu'une faillite peut être profitable à ceux qui la gèrent...

On a compris ce que François Salvaing vise avec son apologue. Le tir est bien groupé et touche maintes fois sa cible. Et, pourtant, d'où vient l'impression que ce court récit traîne parfois en longueur ? Du manque de dialogues ? Du déjà lu à travers tant d'articles ? A moins que, s'agissant du général de Gaulle, l'ancien chef de l'Etat et les mythes qu'il a suscités paraissent aujourd'hui une si lointaine histoire, si ressassée.

BERNARD ALLIOT.

★ RAPPORT A LA GENERALE, de François Salvaing. Balland, l'Instant romanesque, 107 pages, environ 20 F.

Amertumes algériennes

● *Les confessions de trois romanciers.*

CE ne sont pas des images heureuses que les romanciers contemporains donnent de l'Algérie d'après l'indépendance.

Geva Gavan raconte dans *la Racine obscure* l'histoire d'une passion. Pour des hommes d'abord. Pour un pays ensuite. Son héroïne, française de la métropole, a connu à Paris, dans les années 50, un militant algérien d'origine kabyle, Amer, qui meurt en 1958. Entreprenant vingt ans plus tard, une sorte de voyage-pèlerinage sur les lieux où vécut son amant elle y rencontre un autre Kabyle qui porte le même nom, Amer, et l'aime.

Mais cet Amer-là, est très différent de celui d'autrefois. L'Amer ancien appartenait à une Algérie qui combattait pour son indépendance et aspirait à la liberté et au bonheur. L'Amer d'aujourd'hui, haut fonctionnaire dans le nouvel Etat, est un *homme* du constat, presque du bilan et déjà du réquisitoire.

Ce constat est sans indulgence : corruption, concussion, délation, incompétence, gabegie, influences, surveillance, folie des mœurs, incohérence et privilèges. Cet Amer est celui de l'amertume.

Il faut sans doute tenir compte du fait qu'il est kabyle dans un pays dominé et dirigé par les Arabes. Le roman, d'autre part, ne fait aucune allusion au contexte international et à la place que tient l'Algérie dans la stratégie des peuples en voie de développement. Ce n'est pas son propos. Il rapporte une aventure individuelle et il projette une lumière crue sur une situation, peut-être transitoire, mais vraie.

Geva Gavan ne manque pas de courage. Elle brave les tabous, les interdits qui, tant dans la France métropolitaine que dans l'Algérie indépendante, couvrent encore d'opprobe les relations sexuelles inter-races. L'amer Amer, n'aura pas cette audace. Il n'osera pas s'opposer au diktat maternel et à la pesanteur des traditions. Ne restera à *l'héroïne* que cette passion pour un pays qui la fascine, dans ses contradictions, par ses outrances, par ce formidable appétit de *vivre* et d'exister qui ne trouve encore à se manifester que par le sexe.

***

C'est aussi d'une passion franco-algérienne que traite Thérèse Abdelaziz dans *Quelque part une île* : celle d'une Française pour un travailleur immigré, maghrébin, dans les années qui *accompagnent* la guerre d'indépendance. Le décor est français. La guerre elle-même n'apparaît que par incidence. C'est avant tout l'histoire-confession d'une femme, mariée dans ces conditions, avec quatre enfants dans la France provinciale de l'époque, intolérante et routinière. C'est l'histoire d'une misère, embellie par l'amour.

***

Tout autre est *la Mort de Salah Baye ou la vie obscure d'un Maghrébin*, de Nabile Farès. L'auteur, qui s'était révélé par un très beau récit *Yahia pas de chance* paru en 1961, est maghrébin lui-même. Il dresse de l'Algérie depuis l'indépendance, un bilan qui n'est pas sans rappeler, par sa sévérité, celui que l'on trouve dans *la Racine obscure* de Geva Gavan. La pensée de Nabile Farès est circulaire, répétitive, comme chez Kateb Yacine. Son écriture poétique, incantatoire. Il s'agit d'une littérature orale, d'un long lamento sur l'assassinat d'un jeune ouvrier agricole, qui se bat contre les injustices et les concussions du nouveau régime. Un journaliste reconstituera cette histoire, en le payant de sa vie.

Le livre flambe et crépite comme un feu de broussailles, avec parfois des explosions de dynamite, éclairant des scènes de violence, de torture, de meurtre et de sexe, composant un *tableau hallucinant*, à *la fois* fascinant et repoussant, de cette Algérie convulsive, énigmatique et douloureuse en train de se chercher et de se faire.

PAUL MORELLE.

★ LA RACINE OBSCURE, de Geva Gavan. Denoël, 208 p. Environ 50 F.

★ QUELQUE PART UNE ILE, de Thérèse Abdelaziz. Le Cerf, 210 p. Environ 45 F.

★ LA MORT DE SALAH BAYE ou LA VIE OBSCURE D'UN MAGHREBIN, de Nabile Farès. L'Harmattan, 163 p. Environ 42 F.

Premiers pas

(Suite de la page 15.)

De telles confidences souffrantes posent une interrogation. Qu'écrire ensuite ? Comment poursuivre dans la même voie sans se répéter et se mortifier un peu plus ? Et si on est revenu de l'enfer, dans la vie, comment changer de registre ?

En attendant, le cri est là, littéralement là ; déchirant, prometteur.

DANS la haute pile des premiers livres, j'ai pris exprès, pour faire suite aux *Chênes verts*, un roman aussi éloigné d'eux qu'il est possible ; preuve que les débuts manifestent moins des goûts d'époque que des aspirations toutes personnelles.

Moins de trente ans lui aussi, originaire de Charleroi, où il est bibliothécaire, et non plus du Sud-Ouest, Thierry Haumont n'a pas choisi de livrer son intimité. Il nous transporte dans un univers à la fois exotique et mythique.

Les Petits Prophètes du Nord se passe en Laponie. Le jeune narrateur, au nom imprononçable comme il se doit, Hrafnkel, découvre ce pays sans frontières ni classes, les mœurs de ses écureuils, de ses rennes et de ses pasteurs, les mines de fer où affluent les travailleurs de Carélie, les randonnées en carriole, les battues, les délires mystiques, le vent, la nuit perpétuelle. Tout cela sur le ton calme du conte traditionnel, dans une prose de vieux professionnel, sans les approximations ni les provocations du jeune âge.

Le propos est si lisse, comme la glace où glissent les traîneaux, qu'il en devient mystérieux. A quelle réalité récente renvoie cette Laponie des grands espaces déserts et des veillées silencieuses ? Quelles initiations figurent ces voyages à marches forcées et ces séances de voyance où le narrateur manifeste d'étranges dons ?

L'HESITATION et le trouble viennent de ce que, d'habitude, l'initiation à la nature et à la vie en société a pour cadre des contrées, des peuples et des cultures mieux connus, presque toujours au Sud. Il est exceptionnel que des écrivains de nos latitudes demandent au Grand Nord de les aider à symboliser leur perception neuve du monde.

Thierry Haumont montre que ces étendues sans limites et ces esprits religieux offrent un support privilégié à une peinture du « vertige originel ». Sans hausser le ton, comme s'il traduisait sagement une fable finlandaise, il suggère très fortement la stupéfaction à la fois lumineuse et douloureuse des adolescents à se trouver debout, nus et sans mémoire, dans le matin du monde.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **LES CHENES VERTS**, de Sylvie Caster. Ed. B.F.B. 208 pages. Environ 48 F.

★ **LES PETITS PROPHETES DU NORD**, de Thierry Haumont. Gallimard, 224 pages. Environ 45 F.



romans

Les châteaux de cartes de Bernard Waller

● *Un peintre de la solitude.*

A vingt-cinq ans, passer son temps recluse dans une chambre d'hôtel enfumée, à faire des réussites, est-ce bien raisonnable ? Toujours distraite, hagarde et rêveuse, Marguerite d'Ombre passe pour un peu folle. Voilà cinq ans qu'elle est arrivée à l'hôtel d'Aubusson avec pour tout bagage sa « table de patience », un guéridon qu'elle a hérité de son père ainsi que la passion des cartes. Elle s'est établie en ville en même temps que son frère Stouffy, un joyeux drille qui joue aux courses et vit d'expédients.

C'est une ville de province avec, dans la rue de Sartine, des boutiques d'alimentation aux étals débordants, le café Henri-IV tenu par M. Camille et qui sent *« la déveine, la dérive, la déprime »*. Plus loin, le merveilleux fouillis de la boutique de Mme Aigueperse où l'on trouve aussi bien du hareng saur que de la gomina. Mais le monde de Marguerite se circonscrit surtout à sa chambre d'hôtel, ses réussites, à ses goûters de gâteaux et de banyuls avec la propriétaire, Mme Louve, qui nourrit une passion possessive et inquiétante pour sa *« brebis rêveuse »* et veut la marier. Car Mme Louve veut que tout et chacun, dans son hôtel, éprouve son pouvoir.

Marguerite reste insaisissable, en proie à ses propres vertiges, s'exaltant à la cadence des cartes qu'elle brasse et ordonne continuellement en combinaisons complexes. Selon le hasard et la rigueur des règles, elle éparpille les figures rouges et noires, compose des tableaux éphémères, échafaude *« l'étrange construction d'un cabinet des miracles »*. Elle reconstruit la réalité, s'égare dans les rêves, et, dérapant dans le souvenir, retrouve l'atmosphère intense et secrète de son enfance à Blanchonval. Jusqu'au jour où elle découvre et achète un livre décrivant *Vingt et Une Grandes Réussites*.

Frileux et désemparé

Dès lors la magie des cartes s'évanouit. Marguerite tente d'agir sur sa propre vie. Dans un unique sursaut d'énergie, elle retourne un jour de printemps à Blanchonval vérifier les traces de son passé. Peine perdue. Le village est devenu zone industrielle, la maison de famille est transformée en carrière de phosphate. Dans ce paysage rébarbatif, Marguerite rencontre çà et là des vieillards espiègles et inquiétants comme de vieux lutins. C'est à qui voudra la retenir, c'est à qui elle échappera le mieux, car elle sait désormais que pour elle la réalité ne vaut ni la rêverie ni le souvenir.

Astucieusement construit, le roman suit, en vingt et un épisodes, les vingt et une réussites du livre trouvé par Marguerite, dont les noms étranges (le jardinier de Tiflis, les eaux d'amertume) balisent son itinéraire bizarre et peut-être tragique. Ce livre, le cinquième de l'auteur du *Congrès du feutre*, devrait faire découvrir la maîtrise discrète et murmurée d'un romancier qui, créant un monde brumeux, ouaté, excelle à évoquer la solitude et le silence. On croit parfois frôler le fantastique, on reste dans un insolite frileux et désemparé.

MONIQUE PETILLON.

★ **LA PATIENCE**, de Bernard Waller. Gallimard, 192 pages. Environ 42 F.

Le doigt de Dieu et la main du Diable

FERNSTEINPASS 1922 : ainsi est datée l'une des quatre nouvelles de ce recueil, à se croire devant un vieux monsieur plein d'expérience qui se fait publier sur le tard. Pas du tout. Ceci est un clin d'œil de l'auteur, qui a la trentaine à peine, et dont c'est le premier livre.

Commencer par des nouvelles n'est pas sans crânerie. On sait d'avance, en France, qu'on ne touchera qu'un public restreint. Dommage. Le style a de la branche, une poésie délicate court sous les phrases colorant de tendresse la gravité de ce qu'elles nous disent. Des nouvelles ? La première, sûrement. Pour les autres, « contes philosophiques » conviendrait mieux, et c'est un nouvel étonnement qu'un écrivain à son aube montre une telle profondeur dans un genre tout à fait à l'écart des grandes routes.

Peu de chose, à la base. Un gamin mord le mollet d'une vieille un peu sorcière, pour s'assurer, précisément, qu'elle l'est, mais allez donc savoir de quoi il retourne, quand les parents eux-mêmes, et Grand-Mère n'ont pas l'air trop fixés. Un homme mûr, un soir de carnaval, découvre qu'il est temps de se retirer de la scène amoureuse, tandis qu'un étudiant, tout guindé de principes, apprend que rien ne résiste à l'amour, surtout pas les théories. Un autre jeune homme se trouve coincé entre sa mère et l'homme qui aime sa mère, témoin d'un sentiment qui n'aboutira pas. Un docte professeur, jusque-là bien incrusté dans son confort moral, aperçoit, chez de simples braves gens, d'autres valeurs qui remettent *in extremis* sa vie en cause.

Un thème commun sous-tend les quatre histoires, toutes situées en Autriche, où l'auteur a vécu sa jeunesse. Il n'est pas indifférent de le savoir. Comme chez les romantiques allemands, tout se passe, ici, à l'arête vive entre visible et invisible, celui-ci révélé brusquement par un geste, un mot, une circonstance, l'envers des êtres infiniment plus attachant que ce qu'ils montrent d'ordinaire, et plus vrai. Doigt de Dieu ? Main du diable ? On ne sait trop qui est le révélateur. Tantôt l'un, tantôt l'autre, lumière et ombre jouant un jeu de cache-cache mélancolique : Hoffmann n'est pas très loin de ce conteur-là.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **LE DIABLE EST SUR LA NEIGE**, de Jean-Pierre Maurel. Stock, 204 p. Environ 50 F.

Angelo Rinaldi

(Suite de la page 15.)

Ces repères ne visent pas à diminuer l'originalité de Rinaldi. En fait, ce roman, qui fait parfaitement suite aux *Dames de France*, s'impose. Je voudrais mettre l'accent sur toutes les facettes dont brille ce diamant noir.

Il y a, bien sûr, le pittoresque des relations humaines que révèle le bistrot, lieu où les faibles, les médiocres, ceux qui ne sont pas écoutés chez eux, prennent une revanche prolixe.

Il y a cette galerie de portraits hauts en couleur où figurent le sénateur qui tient à l'Empire ses audiences et se livre à des manigances électorales ; la mystérieuse patronne du Croix de Malte, un hôtel de passe situé au-dessus du café ; la Belle Otero, cocotte 1900 que le narrateur trouvera morte à Nice dans le garni minable qui abrite sa décrépitude ; et tant d'autres, plus modestes, l'homosexuel patenté que possèdent toutes les petites villes, les dandys ruinés, le chanteur avorté, la femme de chambre suicidée, la serveuse qui se prostitue secrètement, la voisine terrassée par la mort à son poste de guet, la fenêtre... Tout un monde furieusement romanesque où les drames sont estompés par la manière indirecte, biaisée, dont l'auteur les relate.

Il y a enfin, jalonné par des amours d'hommes, soutenu par des amitiés féminines, le destin personnel du narrateur qui a réussi à fuir son île, une humiliante pauvreté et la rigide morale maternelle. Affranchissement et ascension sociale sans vraie rencontre du bonheur et que peut-être mine le remords d'avoir rougi des siens et de ses origines. Un personnage, un caractère complexe et douloureux. Si Rinaldi l'invente de toute pièces — il n'y a pas d'autobiographie dans ce roman qui utilise pourtant la première personne, — du moins lui prête-t-il sa lucidité amère devant la vie.

La puissance de l'argent, le mensonge, la lâcheté, la peur, sont les ressorts de la petite « Comédie humaine » qui se déroule dans ces bistrots, hôtels, garnis. On pourrait dire que *la Dernière fête de l'Empire* est un roman sur ces lieux de passage où l'homme lève mieux le masque qu'ailleurs, comme il est un roman sur l'homosexualité, la pauvreté, les mentalités insulaires et méridionales... Tant de facettes! Mais il est aussi, et très profondément, un adieu à la mère, avec en arrière-plan une idée de réparation.

La dernière fête, si longuement préparée, au cours d'une seule journée, par le rappel des souvenirs, n'a pas encore eu lieu à l'Empire que nous assistons à la mort de celle qui croit fermer les portes de sa boutique pour jouir d'un long repos bien gagné. Cette anticipation de quelques mois seulement est rendue possible par le bouleversement constant que l'auteur impose à l'ordre chronologique. Elle fait ressortir l'injustice du sort des humbles. On y perçoit une protestation sourde. Et le livre, qui jusqu'ici avait plutôt goût de soufre et de satire, y gagne une dimension tragique, émouvante.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LA DERNIERE FETE DE L'EMPIRE**, d'Angelo Rinaldi. Gallimard, 240 pages, environ 49 francs.

essais

Rencontre avec une île

« J'AI débarqué en Corse en juin 1948 à la suite d'une rencontre à Londres avec Jean Cesari, originaire de l'île. » Ce pourrait être, même dans la bouche d'une sociologue britannique, le début d'un banal récit de touriste. C'est, dans un livre publié en 1971 en Grande-Bretagne mais enfin traduit, et ramanié pour tenir compte de la dernière décennie, la première phase d'une œuvre qui, par son intelligence et sa ferveur, n'a pas, à notre connaissance du moins, d'équivalent dans tout ce qui a été publié sur l'île.

C'est une longue histoire d'amour que raconte, en effet, Dorothy Carrington. Coup de foudre, révélation de l'affinité élective le jour où elle sut, *« par une décision prise au niveau de l'inconscient »*, que la Corse serait son *« lot »*. D'où la structure, au premier abord déroutante, de son livre. Il s'ordonne en effet autour d'un récit du premier voyage dans l'île — encore « *néolithique*, » — de l'immédiat après-guerre. Comme la passion n'épuise jamais la fulgurante nouveauté de la rencontre, cet ancien voyage dans un pays aboli était seul capable de le dire dans sa vérité aujourd'hui. Cette Corse, vue à jamais avec les yeux de l'amour mais commentée par une érudition scrupuleuse, a sur les plus impressionnantes thèses universitaires, le primat absolu que les *Conversations en Sicile* de Vittorini peuvent détenir sur le Guide bleu.

Expérience de la spécificité d'un vécu irréductible, mais aussi étude historique, sociologique et même anthropologique fouillée. Dans une tentative de systématisation peut-être aventurée mais révélatrice Dorothy Carrington cherche, à l'intérieur des disciplines qui lui sont familières, à fonder en raison l'évidence qui la submerge. De même cherche-t-on à l'être aimé des supériorités parfois fictives. La *république* de Pascal Paoli, enfin dépouillé ici de sa toge en poil de chèvre, fut-elle vraiment la première ébauche européenne de démocratie parlementaire ?

Les lourdes statues de guerriers protohistoriques de Filitosa annoncent-elles le miracle grec ? La thèse est solidement argumentée, mais l'essentiel est ailleurs.

L'étonnante réussite de ce livre tient à une sorte d'état de grâce qui a permis à l'auteur d'esquiver tous les pièges que la Corse réserve à ses visiteurs et même — mère combien abusive ! — à ses enfants. Les plus grossiers, certes : fausse chaleur, fausse allégresse, fausses ressemblances avec la Sicile blasée ou la Sardaigne naïve. Mais aussi les pièges, bien plus redoutables, destinés aux connaisseurs qui sont portés à privilégier la négativité insulaire, l'inguérissable tristesse, l'instabilité angoissante d'un pays qui, culturellement, refuse toujours la matrice italienne, mais récuse l'empreinte française et ne sait pas où il est.

Sur cet imbroglio qui laisse les Corses eux-mêmes hésitants, fascinés, parfois agressifs et souvent malheureux, il fallait, on s'en aperçoit, le regard d'une étrangère dotée d'une prodigieuse faculté d'attention à des milliers de conversations et de scènes de vie quotidienne depuis trente ans.

« Les gens gagnent à être connus, ils y gagnent en mystère », écrivit un jour Jean Paulhan. Voici le mystère corse non certes élucidé mais baigné de lumière, fondé sur une histoire longue et cruelle, dit par les inflexions plus que par les mots. Un grand livre modeste...

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ **LA CORSE ILE DE GRANIT**, de Dorothy Carrington, éditions Arthaud, 356 pages, environ 80 F.

sciences humaines

Il y a huit ans, l'« Anti-Œdipe »

● *Le remue-ménage de l' « Anti-Œdipe ».*

REPÉRER les *effets* d'un livre, mesurer sa présence dans la vie intellectuelle ? Pas facile dans le cas d'un ouvrage théorique répondant aux normes habituelles (universitaires, critiques, etc.). Alors, pour un livre aussi délibérément énergumène !

Nul ne songe à nier que *l'Anti-Œdipe* a été le livre de théorie qui refléta le mieux, en le radicalisant, le chambardement mental de la première moitié des années 70. Qu'on se rappelle l'époque, qui paraît déjà *lointaine*, maintenant que la torpeur a gagné les esprits. Au printemps 1972, quatre ans après l'explosion de mai, la France bouge encore. Dans les lycées, dans les prisons, à la Goutte-d'Or, à Billancourt comme dans beaucoup d'usines où militent les « établis » (1), un mot d'ordre est vécu en acte : « *On a raison de se révolter.* » *Le Monde*, alors, a presque quotidiennement une rubrique « Agitation ». Les obsèques de Pierre Overney, militant maoïste assassiné, ont rassemblé deux cent mille personnes qui ne se doutent pas encore qu'elles forment la queue, déjà moins lumineuse, de la comète 68. A Vincennes, où la réforme universitaire a voulu isoler le désordre intellectuel, s'est concentré un extraordinaire bouillon de culture — ou d'inculture, selon ses détracteurs.

C'est dans ce climat que paraît *l'Anti-Œdipe*, cosigné par Gilles Deleuze, un philosophe qui enseigne à Vincennes et dont les ouvrages ont semblé jusqu'alors parfaitement inoffensifs, et Félix Guattari, un psychanalyste en rupture de lacanisme et fidèle à ses engagements politiques des années 50.

Cette double signature intrigue et contribue à rendre floue la notion d'auteur dont Michel Foucault a réclamé en vain l'abandon. Le titre du livre claironne sa fonction belliqueuse ; le surtitre, *Capitalisme et schizophrénie*, désigne avec toute l'ambiguïté voulue l'ennemi et l'alliée. Rien de tel pour amorcer un succès, qui fut exceptionnel.

L'Idiot de la famille, de Sartre, paru un an auparavant, avait fait du bruit mais était resté sans effet dans le public, l'enjeu anthropologique de son entreprise demeurant mal perçu.

Pour *l'Anti-Œdipe*, l'enjeu est immédiatement sensible. Il s'agit en somme, par un matérialisme qu'on peut qualifier d'esthétique et de productiviste, de disloquer deux dogmatismes que l'ébranlement de mai 68, paradoxalement, a renforcés : la psychanalyse et le marxisme. L'alliance de Freud et de Marx avait été l'objectif théorique majeur des années 60, avant qu'il ne fût provisoirement déplacé par le « structuralisme ». Le freudo-marxisme, dont on avait cru voir, dans la rue, en mai 68, l'épiphanie pratique par la liaison des thèmes du désir et de la révolution, connut son apogée avec le succès d'*Eros et Civilisation*, de Marcuse

Mais, dans les années qui suivirent l'échec de 68, Freud et Marx étaient retombés en arrière, chacun de son côté. Les psychanalystes triomphaient, les militants récitaient leur catéchisme. *L'Anti-Œdipe* attaqua chez les uns et les autres ce qui appartenait à l'ordre causaliste : le triangle œdipien pour les psychanalystes (papa-maman-la castration), l'économie politique pour les marxistes (le *capitalisme nous aliène*). « L'économie libidinale » que divulgaient Deleuze et Guattari n'était plus conçue en *termes de manque*, de déficit, de perte, d'aliénation, mais en termes de production positive, créatrice.

Le thème dominant de ce retournement du déterminisme réductionniste de Freud et de Marx devenait le désir comme force *sociale productive*, *l'inconscient* générateur, ce qui revenait à repolitiser désir et inconscient en *montrant que l'Œdipe relève de* la lutte des classes. La question centrale se déplaçait d'un « *qu'est-ce que ça veut dire ?* » (interprétation) à un « à quoi ça sert ? » (fonctionnement intentionnel). Du même coup, on pensait se donner les moyens de répondre à la question la plus lancinante du siècle : « Pourquoi les hommes combattent-ils pour leur servitude comme s'il s'agissait de leur salut ? »

Plus que l'originalité de la pensée, qui ne produisait pas de concepts opératoires, c'est l'originalité de la démarche dans le champ théorique qui séduisait, ou plutôt stimula. La « schizo-analyse » *proposée par Deleuze* et Guattari n'est *pas une méthode*, elle détraque l'idée même de méthode avec ce que celle-ci implique de cohérence et de rigueur. Par une rhétorique ingénieuse et nouvelle qui dénie faire un usage métaphorique ou notionnel de ses images abstraites, qu'elle appelle au contraire à prendre littéralement (« les machines désirantes », « le corps sans organes », « les flux décodés et déterritorialisés », « l'agencement des intensités libidinales », « la production moléculaire », etc.), cette démarche joueuse, bricoleuse, inventive et très consciemment *délirante s'apparente davantage* à une production artistique, et singulièrement à celle de l'Art brut ou de Jean-Luc Godard, qu'à une production théorique dont le modèle serait scientifique (2).

Cette rhétorique eut, tant que dura l'effet de mode, des prolongements *mimétiques* dans les écrits de quelques petits préfaciers. Elle circula aussi, un temps, sous forme de mots de passe dans les milieux intellectuels et artistiques marginaux. Mais le livre eut des effets plus profonds. Il donnait licence de *penser anarchiquement le* renouvellement, ici et maintenant, de la vie individuelle, relationnelle, de *groupe, amoureuse*, les liens entre parents et enfants, éducateurs et éduqués, soignants et soignés.

Ainsi *l'Anti-Œdipe* a beaucoup compté, sans qu'il ait été nécessairement lu, et plus d'ailleurs comme une sorte de référence *poétique*, pour des groupes comme le Front des artistes plasticiens (qui mena notamment la contestation de l'exposition Pompidou en 1972), pour les recherches de jazzmen free et de musiciens contemporains, pour les expériences des communautés de vie alternative, pour les revendications des homosexuels. Il n'est pas jusqu'à *la révision féministe des* thèses freudiennes qui n'ait eu probablement pour inspiration, malgré le déni des militantes, l'idée que l'Œdipe est politique.

L'autodissolution de l'organisation maoïste de la Gauche prolétarienne, en 1973, est due pour une bonne part à l'effet dissolvant des thèses « libidinales » sur la paranoïa militante, ce qui permet peut-être de créditer *l'Anti-Œdipe* d'avoir indirectement épargné à la France le terrorisme style Baader. Mais c'est sans doute dans *le secteur de la santé mentale* que le livre, se joignant à l'antipsychiatrie anglaise et italienne, a eu les effets les plus *marqués*, avec sa valorisation de la schizophrénie et la constitution du Réseau (organe international de contestation de la psychiatrie asilaire).

Dans la production à proprement parler intellectuelle, le livre est resté solitaire. Les philosophes s'y réfèrent peu, on le trouve rarement cité dans les bibliographies et les notes, sinon chez Baudrillard, qui l'attaque rageusement au passage. Seul Jean-François Lyotard a mis ses pas dans la voie aventureuse ouverte par Deleuze (3).

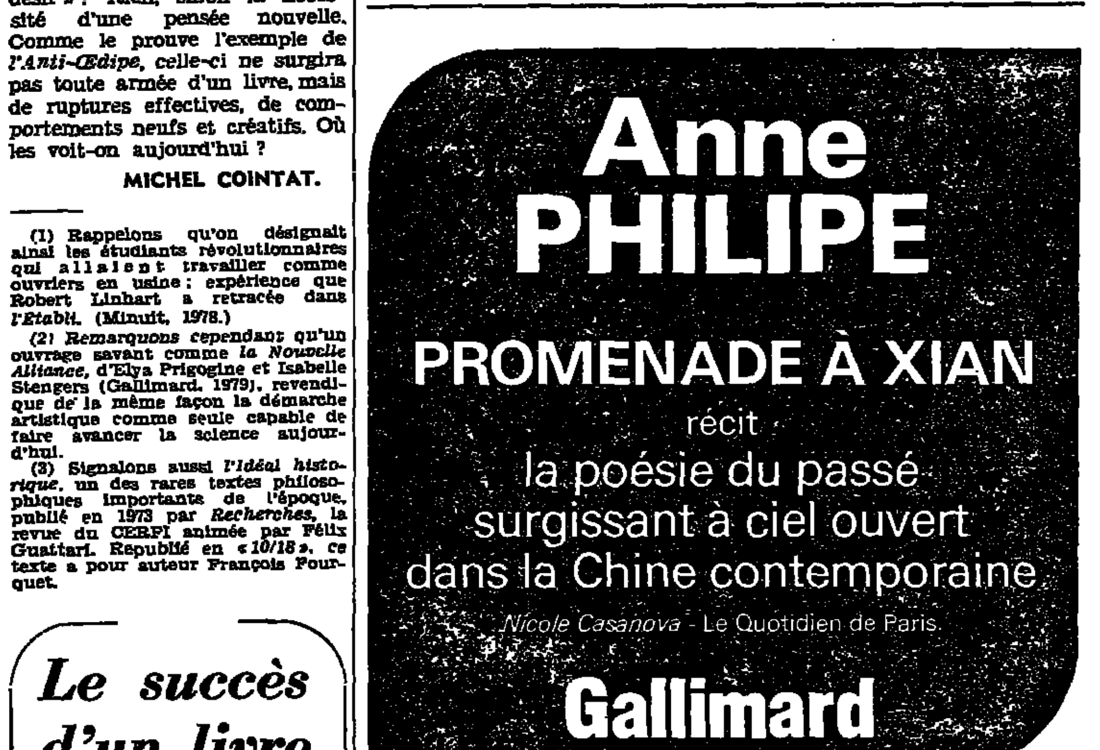
Que reste-t-il, à présent, de ce qu'on a appelé l'idéologie du *désir* » ? *Rien, sinon la* nécessité d'une pensée nouvelle. Comme le prouve l'exemple de *l'Anti-Œdipe*, celle-ci ne surgira pas toute armée d'un livre, mais de ruptures effectives, de comportements neufs et créatifs. Où les voit-on aujourd'hui ?

MICHEL COINTAT.

(1) Rappelons qu'on désignait ainsi les étudiants révolutionnaires qui allaient travailler comme ouvriers en usine : expérience que Robert Linhart a retracée dans *l'Etabli*. (Minuit, 1978.)

(2) *Remarquons cependant qu'un ouvrage savant comme la Nouvelle Alliance*, d'Elya Prigogine et Isabelle Stengers (Gallimard, 1979), revendique de la même façon la démarche artistique comme seule capable de faire avancer la science aujourd'hui.

(3) Signalons aussi *l'Idéal historique*, un des rares textes philosophiques importants de l'époque, publié en 1973 par *Recherches*, la revue du CERFI animée par Félix Guattari. Republié en « *10/18* », ce texte a pour auteur François Fourquet.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Deleuze et Guattari dans leur machine délirante

(Suite de la page 15.)

Les curieux s'amuseront à déceler, ici ou là, la main de Deleuze et celle de Guattari : jeu risqué, mais pas impossible. Ce qui est sûr, c'est que les deux compères font preuve d'un même amour immodéré pour les mots passe-partout : il n'est question, à chaque page, que de « *corps sans organes* », de « *régimes de signes* », de « *déterritorialisation* », sans que jamais ces termes soient clairement définis. Il s'agit pourtant de concepts. Tentons donc de faire, à petits pas, le travail de décryptage qui s'impose et pour lequel les auteurs ne nous aident guère.

Si *le désir doit* se mettre au pluriel, s'il ne consiste qu'en agencements sans connexion les uns avec les autres — flux circulant selon des lignes imprévisibles à l'intérieur d'un espace lisse et sans repères — alors la tâche du philosophe doit être d'activer cette circulation. De jouer le désir contre le pouvoir, le multiple contre l'un, l'errance nomade contre l'inscription sédentaire, bref, la « déterritorialisation » contre la « *territorialité* ». L'ennemi, ici, c'est le langage qui délimite, le signifiant qui étiquette, la subjectivité qui unifie, l'Etat qui légifère. Ennemi hybride, dont les têtes repoussent chaque fois qu'on les coupe, mais que Deleuze et Guattari s'efforcent de traquer dans deux champs privilégiés : l'art et la politique.

L'art, en effet, est étroitement lié au reste de la société. La prévalence du portrait dans la peinture occidentale a donc un *sens historique*. Pour comprendre celui-ci, il faut se rappeler que le visage est le lieu par excellence de la subjectivité et de la signification : pour les Occidentaux, l'âme se lit sur le visage, la personne s'identifie avec le rictus. Est-ce à dire que la peinture participe de cette convention ? Non, justement, elle la défait. Elle met en valeur l'ambiguïté du visage, elle joue sur la pluralité de ses significations possibles. Elle *contribue* donc à « déterritorialiser » le sujet.

Et la musique ? Elle en fait autant, à sa manière. Le problème fondamental de la musique, c'est la *ritournelle* : que ce soit chez Mozart ou Schumann, il y a toujours une ritournelle au cœur de la mélodie. Mais tandis que la ritournelle, à l'état pur, a pour fonction de rassurer celui qui la fredonne, de disposer des repères dans son espace, le travail mélodique et harmonique du compositeur fait éclater ces repères, déterritorialise l'espace.

Par la fascination qu'elle est capable d'exercer sur les masses, la musique nous conduit à la *politique, c'est-à-dire* à l'Etat. Relisant Clastres et Dumézil, Deleuze et Guattari montrent *que*, de la *société* primitive à la cité grecque, certaines organisations sociales ont constamment refusé *l'Etat. Mais si tout* n'est pas Etat, s'il y a un « dehors » de l'Etat, c'est aussi parce qu'il y a eu de l'Etat *toujours* et *partout* : les efforts faits par certains groupes sociaux pour échapper à l'emprise de l'Etat n'ont de sens que parce que celui-ci existe à côté d'eux et cherche à les ramener sur son propre territoire. Là encore, le combat politique doit consister, non pas à remplacer telle forme d'Etat par telle autre forme, mais à déterritorialiser la machine étatique.

Le danger de cette dernière formule est évident. Elle pourrait laisser croire que Deleuze et Guattari se font les apôtres naïfs d'un retour à la nature, à l'animalité ou au chaos, qui *finirait vraisemblablement* par déboucher sur le règne du plus fort, c'est-à-dire le fascisme. Bien sûr, il n'en est rien. C'est même le point sur lequel *Mille Plateaux* apporte une précision capitale par rapport à *l'Anti-Œdipe*, et c'est peut-être l'idée la plus profonde du livre.

Pour le dire vite, le motif qui sous-tend, d'un bout à l'autre, ce deuxième et dernier volume de *Capitalisme et Schizophrénie*, c'est qu'il n'est pas si simple de devenir animal. C'est même la chose du monde qui demande le plus d'esprit. Il ne *faut* s'y risquer qu'avec une grande prudence, et suivre pour cela les voies de la « schizo-analyse », autrement dit accepter de s'ouvrir à une dimension de l'inconscient que Freud n'avait même pas soupçonnée.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ MILLE PLATEAUX, de Gilles Deleuze et Félix Guattari. Ed. de Minuit, *coll.* « *Critique* », 648 pages. Environ 98 F.

Le succès d'un livre

EN moins d'un mois la première édition de *l'Anti-Œdipe* a été épuisée, pendant que la rumeur grossissait autour de cette machine de guerre d'un genre nouveau. *Le Monde* met le livre en *débat* dans une double page du 28 avril 1972, avec un compte rendu très favorable de Raphaël Pividal, un éloge par le philosophe François Châtelet et des contestations apportées par un psychanalyste, André Green, un psychiatre, Cyrille Koupernik, et un penseur, Kostas Axelos.

Ailleurs, de nombreux articles suivront, dont les plus marquants sont ceux de Jean-François Lyotard « *Capitalisme énergumène* » et de René Girard « *Système du délire* » (*Critique n° 306, novembre 1972*).

Depuis *les Mots et les Choses* de Michel Foucault (1966), aucun *ouvrage théorique n'avait* soulevé autant de discussions ni rencontré un tel succès de librairie : *22 000 exemplaires vendus* en un an, un tirage total de 52 000 à ce jour.

Le phénomène déborde la France, puisque le livre est traduit très rapidement en Allemagne (où il aura même une édition pirate à large diffusion) et en Italie. Dans ces deux pays, il connaît un succès de même nature qu'en France auprès des intellectuels marginaux.

afrique

Le dernier cri d'angoisse de René Dumont

● *« L'Afrique étranglée... »*

RENE DUMONT persiste et signe. Dix-huit ans après la publication de *l'Afrique noire est mal partie*, où il annonçait le pire pour un continent dont la majorité des Etats, devenus indépendants, avaient accédé à la souveraineté internationale depuis deux ou trois années, il affirme aujourd'hui dans *l'Afrique étranglée* que ses conclusions pessimistes se sont vérifiées au-delà de toutes ses prévisions. On retrouve en effet dans cette étude que le célèbre « agronome de la faim » a écrite en collaboration avec Marie-France Mottin les thèmes qu'il ne cesse de développer depuis plus de vingt ans dans tous ses ouvrages de *Nous allons à la famine* à *Paysanneries aux abois*, en passant par *Chine surpeuplée tiers-monde affamé* et *Paysans écrasés, terres massacrées*.

Le dernier livre de René Dumont se situe dans le droit fil d'une longue série d'essais politiques qui tendent tous à mettre en évidence la malédiction qui, selon beaucoup d'auteurs, pèse sur le continent noir, tant du fait de l'irresponsabilité d'une minorité d'Africains que de l'incohérence des maîtres et des zélateurs du développement, eux-mêmes engagés dans une absurde braderie des ressources naturelles de l'ensemble de la planète.

Ecrit en forme de plaidoirie, le dernier livre de René Dumont emprunte à l'occasion le ton du réquisitoire. Ainsi, dès la préface, l'auteur note : « *Pour bien des Français, le cartiérisme n'est pas mort, selon lequel seuls les dirigeants du tiers-monde seraient responsables de la misère de leurs peuples. Ces minorités privilégiées, nous allons certes une fois de plus les critiquer. Nous prions cependant le lecteur de ne jamais oublier que nous, les développés, constituons la plus grande masse des privilégiés abusifs de la consommation ; donc les premiers responsables de la faim du monde... Des hypocrites, voilà ce que nous sommes...* »

Après une brève autocritique de *l'Afrique noire est mal partie*, dont il souligne qu'il fut écrit « *sur des bases fort insuffisantes* » et qu'« *il recèle un lourd parfum d'européocentrisme* », René Dumont affirme : « *La situation de l'Afrique tropicale, loin de s'améliorer, ne cesse d'empirer et devient absolument dramatique.* » C'est l'occasion pour l'auteur de mettre en parallèle « *les pouvoirs d'Afrique francophone* » et les dirigeants anglophones qu'il estime avoir été plus respectueux vis-à-vis de ses analyses, moins critiques à l'égard de ses conclusions. Très sévère pour ce qu'il appelle « les responsabilités françaises », l'ancien candidat à la présidence de la République condamne en bloc l'aide accordée au Cameroun et au Gabon, à la Mauritanie, au Zaïre et au Centrafrique, tant en la personne de l'ancien empereur Bokassa qu'en celle de son successeur David Dacko.

« *Le pillage du tiers-monde n'a jamais cessé* », « *la Communauté européenne est le club des pays riches unis pour le devenir plus* », « *l'Afrique noire est en voie de paupérisation absolue* », telles sont quelques-unes des idées-forces exposées une fois de plus par René Dumont. Puis il évoque successivement les graves conséquences de la crise du pétrole pour les Etats africains, la domination culturelle de l'Occident sur ces pays, la dépendance accrue qu'engendre l'aide étrangère, la dégradation de l'environnement, l'aggravation des inégalités sociales, la malnutrition due au déclin des cultures vivrières, les ravages de l'apartheid. Ces réflexions rapides s'achèvent sur une invitation lancée aux Africains à repenser entièrement leur propre développement.

Après une longue présentation de l'économie zambienne marquée au sceau de « *la malédiction du cuivre* », seule ressource importante de cette ancienne colonie britannique, René Dumont, qui montre combien ce pays s'est, à tort, lui aussi, étroitement inspiré de l'Occident, traite de la Tanzanie. Pourtant, manifestement séduit aussi bien par le président Kaunda, de Zambie, que par son collègue Nyerere, de Tanzanie, il n'en dresse pas moins un constat d'échec à propos de leurs expériences respectives. Il est vrai que, ici encore, dans cette région comme dans beaucoup d'autres à travers le continent, la production agricole a du mal à suivre le rythme de la croissance de la population.

A propos de l'Afrique occidentale et notamment du Sénégal, l'agronome parle longuement d'« *enlisement dans la dépendance néo-coloniale* », insistant sur le fait que « *l'aide aboutit à augmenter les besoins d'aide extérieure* ». Mais, demande-t-il, « *la bourgeoisie laissera-t-elle au Sénégal la possibilité de jouer les dernières cartes qui lui restent ?* », ajoutant : « *C'est une question de vie ou de mort pour les pauvres, pour les sols, pour les paysans et le climat d'un Sénégal que le désert risque d'engloutir.* » Devant ces nouvelles promesses d'apocalypse, ces nouveaux bilans terrifiants, le lecteur est à son tour tenté d'opposer son propre scepticisme à celui de René Dumont.

Mais il est clair que ce dont l'auteur veut à tout prix triompher, c'est encore et toujours de l'indifférence du monde nanti. Or comment atteindre un tel objectif sans faire au préalable trembler ceux auxquels on s'adresse : « *L'échec de l'Afrique, c'est peut-être aussi le nôtre* », conclut René Dumont qui dénonce « *un apartheid à l'échelle mondiale* » opposant dix pour cent de repus et quatre-vingt-dix pour cent de miséreux. Il est vrai qu'il n'est pas suffisant de faire simplement état du scandaleux dénuement des autres. Il faut pour réveiller les somnambules — car nous sommes littéralement mithridatisés contre la misère de ceux que nous exploitons — que quelque visionnaire continue de proclamer inlassablement avec des accents menaçants, comme c'est ici le cas : « *La fête est finie, la catastrophe est là.* »

PHILIPPE DECRAENE.

★ L'AFRIQUE ETRANGLEE, de René Dumont. Le Seuil. Environ 45 F.

portraits

La figure exemplaire d'Amilcar Cabral

COMME dans les bandes dessinées pour enfants, ce qui est véhiculé par les médias de masse est, le plus souvent, manichéen. L'image globale de l'Afrique, par exemple, est largement négative. Les feux braqués sur Idi Amin ou Bokassa destinés à dénoncer, toujours tardivement, des tyrannies où le grotesque le dispute à l'atroce laissent dans l'ombre les personnalités exemplaires. Ainsi Amilcar Cabral, figure révolutionnaire majeure du continent africain.

Créateur du parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.), organisateur de la lutte armée, Cabral, par ailleurs théoricien, a été de façon indirecte l'un des principaux artisans de la chute du fascisme portugais, épuisé par ses guerres coloniales. Mieux, il a donné à travers ses écrits (1), qui sont le produit de sa pratique, une contribution probablement unique en Afrique.

La biographie politique que lui consacre un de ses compagnons de la première heure, Mario de Andrade, ne se donne pas pour exhaustive mais elle ne néglige aucune des dimensions de Cabral. C'est un excellent travail. Membre fondateur du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), Mario de Andrade est actuellement commissaire à la culture et à l'information en Guinée-Bissau. Le mérite premier de son livre, compte tenu des fonctions qu'il occupe, est de n'être pas hagiographique. Qu'on songe aux biographies officielles ou semi-officielles de tel ou tel dirigeant d'Asie ou d'Afrique.

Des études d'agronome au Portugal, des activités politiques et culturelles à Lisbonne, au Cap-Vert, un recensement agricole qui permet à Cabral de connaître les caractéristiques de la paysannerie de Guinée-Bissau, un séjour de travail en Angola, où il participe aux activités qui permettront la création du M. P. L. A. : telles sont les années formatives. Puis la lutte armée avec ses problèmes stratégiques, politiques et culturels où Cabral se révèle à la fois organisateur et théoricien sans dogmatisme.

L'indépendance qu'il aura contribué plus que tout autre à arracher, Cabral ne la verra pas. Il mourra assassiné en 1973 à Conakry par des agents portugais, membres de son propre parti, et bénéficiant de complicités encore mal établies.

Cabral avait de surcroît une dimension politique, et sa mort prématurée l'a transformé en mythe avant l'usure du pouvoir.

« Notre ordre du jour comprend des thèmes dont l'importance et le relief sont indiscutables et à travers lesquels se détache une préoccupation dominante : la lutte. Nous observons cependant qu'un type de lutte, fondamental à nos yeux, n'est pas mentionné d'une façon expresse dans ce programme de travail... Il s'agit de la lutte contre nos propres faiblesses. »

Ce n'est pas l'autocritique d'un dirigeant à l'aube des années 80, tirant les leçons de divers échecs. C'est Amilcar Cabral qui parle, en pleine euphorie tricontinentale, à La Havane en 1966, tandis que Guevara se prépare à créer un Vietnam en Bolivie.

GÉRARD CHALIAND.

(1) Dont les textes essentiels viennent d'être réédités dans la « Petite Collection Maspero » : Amilcar Cabral, « Unité et Lutte », 330 p.

★ AMILCAR CABRAL, de Mario de Andrade. Maspero, 167 pages. Environ 29 F.

Un Ubu noir : Tombalbaye

EN Afrique noire, l'indépendance a particulièrement mis en relief la sous-administration d'États démunis de traditions et aux structures à peine esquissées. Ce vide colonial a favorisé l'émergence, à coups de fusil quand il le fallait, de potentats à l'arbitraire sans limite. Le jour venu, ces présidents, avec ou sans uniforme, seront à leur tour victimes de leur mégalomanie, de leur incapacité et de leurs vices.

C'est cette tragédie que traduit le témoignage d'Antoine Bangui, ancien ministre de Tombalbaye, qui croupira trois ans en prison, dans des conditions souvent inhumaines et toujours déplorables, pour avoir tenté de rappeler à l'ancien chef d'État tchadien que gouverner est du domaine du possible. Comme le maréchal Amin et Bokassa Ier, comme tant d'autres dictateurs plus préoccupés de leur propre pouvoir que de la gestion de leur pays, Tombalbaye finit par sombrer, au bout de quelques années, dans le délire de la suspicion, de la haine, de l'intrigue, de l'alcool et de l'omnipotence.

Face à cet esprit qui se méfie de tout et de tous, le collaborateur aux velléités d'honnête gestion ne fait plus figure que d'intrigant. Bangui raconte ces séances nocturnes au cours desquelles un Tombalbaye imbibé de whisky fait son procès face à des ministres qui ont choisi le parti de la lâcheté. Avec cet Ubu noir pour seul juge, la vie ne vaut pas cher. Il n'y a ni garde-fou légal ni amitié : la proie est seule.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ PRISONNIER DE TOMBALBAYE, d'Antoine Bangui. Hatier, coll. « Monde noir poche », 164 p. Environ 14 F.

UNE HISTOIRE MONUMENTALE

Deux des huit premiers tomes de l'*Histoire générale de l'Afrique* (Méthodologie et préhistoire, Afrique ancienne) ont déjà été publiés au cours des dernières semaines. Un troisième — l'Afrique du septième au onzième siècle, — actuellement sous presse, sortira avant la fin de l'année.

Il s'agit d'une entreprise monumentale qui a exigé la mise en œuvre de moyens matériels considérables et qui a été réalisée sous l'égide de l'UNESCO, à travers un comité scientifique international comprenant une quarantaine de personnalités.

Parmi ces derniers, on ne compte qu'un Français, Jean Devisse. Parmi les Africains on relève les noms du Malien Amadou Hampaté Ba, du Nigérien Boubou Hama, du Sénégalais Cheikh Anta Diop, du Voltaïque Joseph Ki-Zerbo, du Congolais Théophile Obenga et ceux de nombreux anglophones.. C'est le Béninois Maurice Glélé qui assume la charge de l'écrasant travail de coordination.

Bien présentés, comprenant d'imposants index et de volumineuses bibliographies, ces deux premiers tomes, dont la publication simultanée est prévue aussi en anglais et en arabe, ont été fort bien accueillis par un public encore limité, mais qui a pleinement conscience de l'importance d'une telle œuvre pour la connaissance de l'Afrique. — *Ph. D.*

★ JEUNE AFRIQUE. Stock, UNESCO, 1er tome, 896 pages, 2e tome, 922 pages. 129 F chacun.

● Signalons aussi *l'Echec de la fédération du Mali*, de Guedel N'Diaye. Une relation détaillée du premier échec du courant panafricain en Afrique de l'Ouest par le fils de l'un des témoins du drame, l'ancien ministre sénégalais Valdiodio N'Diaye (N.E.A., B.P. 260, Dakar, Sénégal ; 195 pages).

La politique d'Houphouët-Boigny

● *Le témoignage d'un ancien collaborateur du chef de l'Etat ivoirien.*

CHARGE par le président Houphouët-Boigny d'ouvrir puis de diriger à Paris un important centre ivoirien d'information et de documentation, à partir de 1965, M. Jacques Baulin a eu une activité débordante, qui laissa des traces profondes dans le nouvel Etat qu'il servit comme une patrie d'adoption. Responsable des rapports avec la presse internationale, il s'occupait, en outre, discrètement, mais avec les plus larges pouvoirs, d'économie, de diplomatie, de politique intérieure, et même de haute stratégie financière. En 1967, une retentissante livraison de blé canadien, destinée à réduire d'inacceptables monopoles, ébranla, par exemple, le Tout-Abidjan des affaires.

Là, cependant, M. Baulin attaquait de front d'intouchables intérêts privés parisiens. Comme dans l'aventure biafraise, d'où il tenta d'arracher M. Houphouët-Boigny ; ce dernier refusa de le suivre. Il abandonna donc volontairement son poste, non sans tristesse, mais riche d'une expérience incomparable sur les conditions dans lesquelles se prennent certaines décisions capitales au sud du Sahara.

En 1973, il consigna ses observations dans une volumineuse thèse universitaire. Un jury, placé sous la présidence du professeur Jean-Baptiste Duroselle, en reconnut la valeur et lui décerna les plus vifs éloges en Sorbonne. Le livre sur *la Politique africaine d'Houphouët-Boigny*, qu'il présente aujourd'hui, résume les principaux thèmes de cet important travail, sous une forme moins dense, plus accessible au public.

Des épisodes burlesques

Ses critiques, rétrospectivement très sévères contre les actes du président ivoirien, n'empêchent pas son ancien collaborateur d'exprimer toute l'admiration intellectuelle qu'il éprouva longtemps pour lui. Le personnage l'envoûta dès leur première rencontre par ses remarquables qualités d'homme d'Etat. Réaliste, rusé, patient, audacieux, calculateur, il possédait en outre une exceptionnelle puissance de travail. L'auteur le montre ainsi capable de discuter en détail dès le matin, après un court sommeil, un gros rapport reçu tard dans la nuit.

A partir de 1960, l'indépendance accordée par le général de Gaulle aux anciennes colonies françaises lui donne un rôle à sa mesure. Les Russes et les Chinois, encore unis par le marxisme, essayaient alors de s'assurer ensemble des bases politiques au sud du Sahara par l'entremise du Ghana et de la Guinée « révolutionnaires ». Le président ivoirien organisa aussitôt contre eux la résistance des Républiques modérées, non sans vouloir établir en même temps sa propre hégémonie sur l'ensemble francophone. L'exceptionnelle mise en valeur de son pays, suivant les principes de l'économie libérale, fascinait d'ailleurs ses voisins autant qu'elle excitait leurs jalousies.

M. Baulin participa de très près à ces événements peu connus. En cinq chapitres minutieux, documentés, il en analyse les succès, les revers, en raconte aussi maints épisodes burlesques ou dramatiques. Son livre offre aux chercheurs comme aux curieux un irremplaçable instrument de travail pour connaître et comprendre l'Afrique d'aujourd'hui.

GILBERT COMTE.

★ LA POLITIQUE AFRICAINE D'HOUPHOUET-BOIGNY, de Jacques Baulin. Editions Europa-Press, 12, rue de Miromesnil, Paris, 215 p. Environ 80 F.







lettres étrangères

L'œuvre exigeante de Ludwig Hohl

● *Dürrenmatt, Frisch, Muschg, le considèrent comme le plus grand écrivain de Suisse alémanique vivant.*

LA vie de Ludwig Hohl n'est pas banale : on en a fait, même, tout un folklore, dont les piliers sont sa misère et sa malchance. Né le 9 avril 1904 à Netstal (canton de Glaris), Ludwig Hohl est fils d'un pasteur et d'une descendante de fabricants de papier. Une vie de patricien provincial l'attendait donc. Il n'en voulut pas : après avoir *été chassé du gymnase de* Frauenfeld parce qu'il exerçait une mauvaise influence sur ses camarades en leur parlant de « cigarettes, de femmes et de Nietzsche », il gagne Paris, où il s'installe à l'âge de vingt ans. Six ans plus tard, il se rend à Vienne, y séjourne quelques mois et passe en Hollande. C'est à La Haye, entre 1931 et 1937, qu'il rédige son ouvrage principal, les Notizen, dans une pauvreté n'ayant d'égale qu'une très grande solitude. Revenu en Suisse avant la guerre, il s'installe à Genève, d'abord sous un toit, puis dans une cave : de nombreux visiteurs s'y familiarisent avec ses chats, ses piles de papiers et de journaux, ses coupures de presse suspendues à des fils de lessive, avec la bougie qu'il allume quand il se livre à un travail intense, les deux bougies quand il s'agit d'un travail très intense. C'est que cet auteur, qui consacra des pages sublimes au travail, justement, ne joua jamais le jeu du système. Il préféra la *misère à la monotonie d'une profession*, estimant sa création plus importante qu'un gagne-pain, ce qui, en Suisse tout particulièrement, relevait d'un courage *proche de l'héroïsme. Diverses* anecdotes prennent place dans la légende de Hohl : les aléas de ses cinq mariages successifs, par exemple ; ou cette scène typique : lorsqu'il apprit la théorie de la relativité d'Einstein, Ludwig Hohl, enthousiasmé, paraît-il, monta sur le toit de l'immeuble et tira des coups de feu vers le ciel. Il fut arrêté et interné, et ne dut qu'à l'intervention de Dürrenmatt d'être relaxé. *On peut y ajouter la dra*matique affaire de ses manuscrits, jetés aux ordures par une concierge lors de son dernier déménagement.

Dire le plus juste de la façon la plus juste

Pourtant, ce qui compte, aujourd'hui, c'est de découvrir l'œuvre, encore méconnue. Si Hohl écrivit quelques récits, dont *l'Ascension* et les nouvelles de *Chemin de nuit*, il s'en tint surtout aux réflexions philosophiques et morales. Son exigence majeure : serrer le texte au plus près, pour trouver toujours le mot, le ton justes. Son idée fondamentale — « *Je n'apporte pas de nouvelles idées, mais de nouveaux accès aux idées* » — consiste à *fixer son attention*, au sujet de toute démarche, non seulement sur le but, mais sur les moyens.

« *La vie est brève*, dit Hohl, *nous avons juste le temps de faire quelque chose.* » A la question : « *Les changements servent-ils à quelque chose ?* » Il répond : « *A rien, si ce n'est à conserver l'immuable.* » Ludwig Hohl regarde donc la vie, sa vie : *il en tire des leçons*, en partant de la banalité quotidienne pour l'élever au niveau d'expérience spirituelle. Au cours des ans, il découvre que « *presque tout est, presque toujours, autre que ce que presque tous les hommes s'imaginent* ». D'où une recherche opiniâtre, riche de contradictions, d'inachèvements, visant à rétablir la vérité, à dire le plus juste de la façon la plus juste. On l'imagine, cette œuvre exigeante, où l'on voit se mouvoir une pensée toujours ouverte, fuyant les systemes, rôdant tant autour de la mort que de la vie, décrétant que : « *Les résultats, les conclusions et les vérites éternelles ne sont rien, les méthodes, les cheminements, les applications sont tout* », n'a guère encore touché le grand public, si elle le touchera jamais. Par contre, les *meilleurs écrivains suisses*, de Max Frisch à Peter Bichsel, en passant par Muschg et Dürrenmatt, le considèrent comme l'un de leurs maitres, et comme le plus grand écrivain suisse vivant.

RICHARD GARZAROLLI.

— En traduction française : TOUS LES HOMMES PRESQUE S'IMAGINENT, traduction de Walter Weideli. L'Aire, 1971.

— En allemand : VON ERREICHBAREN UND UNERREICHBAREN, NUANCEN UND DETAILS, VARIA (chez Suhrkamp-Verlag) ; DIE NOTIZEN ODER VON DER UNVOREILIGEN, deux volumes (Artemis-Verlag).

Une éblouissante parabole

SELON son habitude, Ludwig Hohl reprit de nombreuses fois ce texte, avant de lui *donner sa forme définitive. Il en* jeta les premières lignes en 1936, le récrivit six fois au moins jusqu'en 1940, le laissa ensuite reposer plus de trente ans avant de l'achever. Récit, parabole, *Une ascension* est, des ouvrages *de Ludwig Hohl, celui qui devrait* toucher le plus grand public. On est un peu surpris, lorsqu'on entre dans le livre : le récit semble d'un réalisme pointilleux, *et l'anecdote est la banalité* même.

Deux jeunes hommes partent en expédition vers les sommets : *Uli, solide garçon, est dyna*mique, efficace, débrouillard ; Johann, au contraire, rêveur, un peu paresseux, *est terrifié par* la *montagne, quoique* flatté de se trouver promu « alpiniste ». Ils quittent la vallée, vont affronter *l'altitude, ses périls, une* tempête de neige. Bientôt, Johann renonce, découragé, et décide de s'en retourner vers la *plaine. Uli relève le défi et* continue seul, découvrant dans cette expérience spirituelle la raison *profonde* de son goût pour l'alpinisme : c'est pour s'échapper de prison qu'il grimpe à l'assaut des sommets. *Expérience définitive, puisque la* mort lente l'attend dans le froid des hauteurs désertes. Johann, qui redescend, de plus en plus ravi, meurt à son tour, englouti *par un torrent. Curieusement*, on s'attache progressivement à ce récit. C'est que l'auteur vous envoûte par un style paradoxal à première vue. D'une part, la construction des phrases, le choix des objets décrits (paysages, *rocs, glaciers*) sont très rigoureux, très « intellectuels ». D'autre part, l'écriture se fait sensuelle à l'extrême pour dire un monde glacé qui, grâce à *elle, cesse de l'être.*

Une folle simplicité

L'auteur semble *croire* qua ses deux garçons meurent d'une façon qui contredit leur vie antérieure. Uli, l'énergique, agonise longuement, et Johann, le *rêveur, meurt d'un coup. Mais* on pourrait aussi voir que leur mort est juste : le plus résistant met plus longtemps à mourir que le flâneur fragile. Certes, il faut lire *Hohl* dans le texte original pour jouir pleinement de son lyrisme. Car la *musique* de sa prose, où l'on ne trouverait *pas un* seul *mot* de trop, ne joue *pas* le moindre rôle dans le charme qu'opère, sur le lecteur, ce *récit* d'une folle simplicité, qui décrit un désert pour *nous parler de notre vie intérieure*, et l'interpeller, à son incisive façon.

R. G.

★ UNE ASCENSION, de Ludwig Hohl, traduit de l'allemand par Luc de Goustine. Gallimard, collection « Du monde entier », 114 p. Environ 24 F.

Les séductions de la nostalgie

IL était une fois un homme (professeur au M.I.T.), une femme (la sienne, belle et de surcroît brillante directrice *littéraire aux Presses universitaires* de Harvard). Ils avaient deux filles, l'une de neuf ans, encore amoureuse de son père, l'autre de douze ans, plus proche de sa mère. *Tous* quatre vivaient heureux.

Ils avaient œuvré pour atteindre le bonheur. Ils s'étaient rencontrés tout jeune sur le campus de Yale, à l'occasion d'un « *mixer* », *un de ces bals où* chacun doit se rendre seul afin d'y rencontrer une partenaire. Ils avaient lu tous les livres de sexologie pour améliorer leurs relations physiques. Sans doute avaient-ils également lu *tous les manuels de puériculture* afin d'être de bons parents. Au printemps 68, alors qu'elle attendait sa seconde fille, il avait assisté à un congrès de statistiques, dans le sud de la France où il était resté bloqué *quelques jours par les événements*. Ils avaient une maison à Boston et une seconde à Cape-Cod, tout près de l'océan. Ils voyaient, autour d'eux, les *couples se défaire, les familles* se désagréger. Ils s'aimaient, ils savaient qu'ils s'aimaient, les amis disaient qu'ils s'aimaient.

Puis c'est l'irruption de l'Autre. Non pas l'Autre que l'on attend — un homme ou une *femme — mais un enfant. Venu* de France. Le fils français.

Emouvoir

L'histoire est celle de l'intrusion d'un enfant de neuf ans dans le bonheur d'une famille, l'habituelle succession de l'ordre, du *désordre* et de l'ordre nouveau. Les personnages sont aussi *tout-le-monde* que possible : le père, la mère, les enfants, les amis-collègues-voisins. Les sentiments faciles : facile d'émouvoir avec une histoire de couple et d'orphelin. *Segal n'est-il pas coutumier du fait ? Vous vous souvenez de Love Story* : il l'aimait, elle l'aimait, elle était atteinte du cancer...

Segal ne se prive pas de jouer, ici encore, sur l'émotion. Mais il y a quelque chose de vrai dans cette sensibilité. *Quelque chose de beau dans* cette banalité. Quelque chose de fondamental dans ces personnages stéréotypés. Quelque chose *d'éternel* dans cette *quête de bonheur quotidien*.

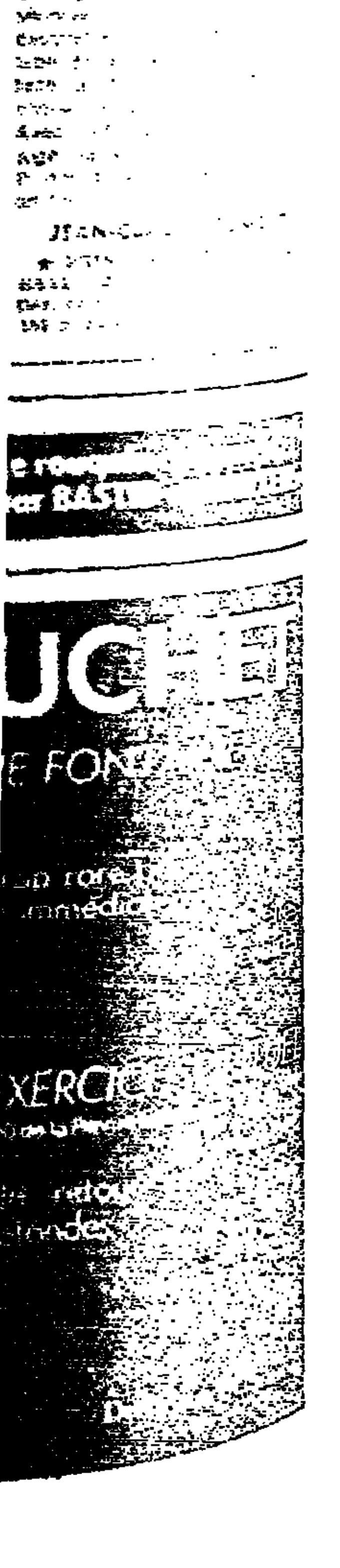
L'écriture n'est pas pour rien dans ce classicisme : directe et sophistiquée tout à la fois. Dans *le sillage de Flaubert et de* Joyce. Avec toutes les techniques du cinéma moderne aussi, utilisées avec efficacité et discrétion.

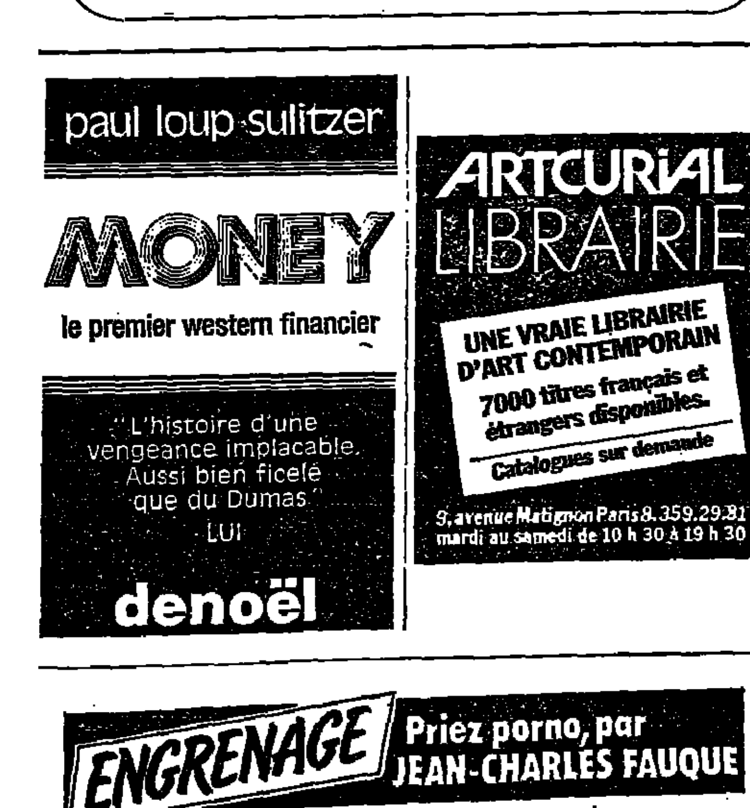
Un conte de fée classique et contemporain qui ne pouvait être écrit qu'en ce début des années 80, à une époque où sont *simultanément revalorisées* l'image du couple et de la famille d'une part, et de l'autre, l'indépendance *relative* et les responsabilités réciproques des partenaires et des enfants. Un autre ingrédient fera recette de *part et d'autre de l'Atlantique* — un cosmopolitisme nuancé : l'espace présent du roman est l'Amérique de la classe moyenne supérieure, l'espace du souvenir *de la France de mai 1968* et l'espace de l'avenir, la volonté d'indépendance d'un petit Français dont le projet tranche avec la grisaille américaine.

Il est difficile de rester insensible aux appels lancés à la partie la plus *intime*, la plus oubliée, la plus refusée de *chacun d'entre nous. Quel* homme n'a pas vibré dans la rencontre avec son fils ? Quel enfant n'a pas rêvé d'un autre père ? Qui n'a pas le souvenir, dans son enfance, de *l'étrangeté* d'un mot, d'un nom, d'une *phrase* ? Tout cela fait tilt quelque part. Après *Love Story* et *Oliver Story*, c'est un peu *Nostalgia Story*. Que ceux qui méprisent Edith Piaf et dédaignent *Lelouch s'abstiennent ! Les* autres passeront une fort agréable soirée avec *Un homme, une femme, un enfant*

PIERRE DOMMERGUES.

★ UN HOMME, UNE FEMME, *UN ENFANT*, d'Erich Segal. Traduit de l'américain par Magali Berger. 320 pages. Environ 52 F.





ÉDUCATION

UN COLLOQUE SUR L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Faillite et rénovation des mathématiques

De notre correspondant

Montpellier. — Cent trente enseignants de mathématiques venus d'universités, d'instituts universitaires de technologie ou de lycées français et étrangers viennent de se réunir à Montpellier sous le patronage de la Société mathématique de France, avec le soutien de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public, de l'assemblée des directeurs d'IREM (instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques), à l'occasion d'un colloque sur « L'enseignement des mathématiques à l'Université ».

Les débats portaient sur l'étude d'un groupe national « enseignement à l'université » qui travaille depuis deux ans déjà sur ce sujet. Le but n'était pas d'arriver à des conclusions immédiates — l'équation comporte plusieurs inconnues qu'il faut résoudre progressivement — mais d'étudier tous les problèmes que pose cet enseignement. Comment enseigner ? Quoi ? Pourquoi ? Et à qui ?

Les constats de difficultés dans l'enseignement des mathématiques post-secondaires ne datent pas d'aujourd'hui. Ils se rencontrent au fil des écrits de mathématiciens, physiciens et même poètes ou philosophes. Depuis près d'un siècle, la mathématique jouit d'un prestige inégalé dans le corps des connaissances et dans l'imaginaire social. Par un subtil jeu d'aller et retour entre l'extérieur et le mathématicien enseignant, ce prestige a conduit progressivement à la transmission de mathématiques formelles vidées de leur substance, dénaturées et souvent contraires à celles pratiquées par le mathématicien au travail. D'autre part, l'étudiant issu de l'enseignement secondaire après la réforme des mathématiques modernes est différent de celui d'il y a vingt ans. Il n'a connu que des mathématiques abstraites sans objet identifié.

« *Actuellement*, estiment les organisateurs du colloque, notamment M. Jean-Pierre Olivier, de Montpellier, ou Mme Brigitte Rozoy-Sénéchal, de Caen, *la faillite de notre enseignement est attestée par quelques enquêtes auprès d'étudiants préparant le CAPES (certificat d'aptitude du professorat de l'enseignement secondaire). Ils apparaissent véritablement éreintés par un enseignement scolastique.* »

Un exemple pratique a été discuté : le DEUG (diplôme d'études universitaires générales) des instituteurs. Les participants estiment ne pas avoir les moyens en personnel et en locaux pour assurer cet enseignement qui pose des problèmes spécifiques. Un domaine d'intervention trop réduit ne permet pas, en outre, de donner une culture mathématique réelle. Ils proposent de constituer des équipes d'universitaires et de professeurs d'école normale.

Les travaux ont dégagé trois axes principaux. Un constat, tout d'abord, celui de la reconnaissance, par l'institution universitaire, d'un secteur nouveau d'études scientifiques de l'enseignement des mathématiques et le développement des recherches dans ce sens par l'enseignement supérieur (didactique des mathématiques). Mais il reste beaucoup de travail. C'est une science nouvelle qui est bien avancée dans l'enseignement primaire et en retard dans le supérieur.

Les expériences pédagogiques mises en œuvre dans les universités ont, ensuite, été confrontées et analysées. Enseigner, pas plus qu'apprendre, n'est un acte simple ou naturel. Une bonne connaissance de la matière est une condition nécessaire... mais pas suffisante. Les participants ont donc engagé une réflexion sur la matière enseignée, de manière à rendre plus vivant l'enseignement des mathématiques.

Enfin, il a été décidé de créer plusieurs commissions nationales chargées d'étudier par grands ensembles de spécialité (par exemple la géométrie, le rôle des problèmes numériques et algorithmiques qui mettent en jeu l'informatique, le rapport des mathématiques aux sciences humaines, etc.) une rénovation de l'enseignement de ces spécialités, aussi bien dans la forme que dans le fond.

ROGER BÉCRIAUX.

CARNET

Naissances

M. Jean-Hervé LORENZI et Mme, née Catherine Brun, ont la joie d'annoncer la naissance de

Constance,

le 4 octobre 1980.
3, rue du Bourg-l'Abbé,
75003 Paris

— M. Philippe PICHAT et Mme, née Odile Theret, Julie et Henry ont la joie d'annoncer la naissance de

Benoît.

Paris, 5 octobre.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Brigitte OURY,
fille de M. Jacques Oury
et de Mme, née Jacqueline Dennery,
avec
M. Etienne SILHOL,
fils de M. Christian Silhol
et de Mme, née Nicole de Bary.

Mariages

— M. et Mme Robert SCHMELCK,
M. et Mme Pierre MICHAL,
sont heureux d'annoncer le mariage de

Isabelle et Dominique,
célébré dans l'intimité familiale le 27 septembre 1980.

Décès

RACHEL LEMPEREUR

Nous apprenons le décès de
Mme Rachel LEMPEREUR,
ancien député du Nord,
survenu à Lille le mercredi 8 octobre.

[Née à Lille le 14 février 1896, institutrice, puis directrice d'école, engagée dans le syndicalisme, Rachel Lempereur assuma la responsabilité de secrétaire général du SNI et n'abandonna cette fonction que lorsqu'elle fut élue, en 1945, à l'Assemblée nationale. Député jusqu'en 1958, Mme Lempereur fut présidente de la commission de l'éducation nationale. Elle siégea également au conseil général du Nord de 1945 à 1970 comme représentante du canton de Lille-Sud-Est. Dès la libération, elle avait été élue conseiller municipal de Lille sous l'étiquette S.F.I.O. Elle devait le rester jusqu'en 1971, assumant auprès de M. Augustin Laurent, maire, les fonctions d'adjointe à l'instruction publique. Elle avait été exclue du P.S. en 1973 pour avoir maintenu sa candidature, aux élections cantonales, contre le candidat désigné par les sections socialistes.]

— Mme Henri Archambault, son épouse,
M. et Mme Yves Archambault et leurs enfants,
Mme Odile Archambault et ses enfants,
M. et Mme Bernard Gaucher-Piola et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lafond-Grellety et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Archambault et leurs enfants,
M. et Mme Christian Marly et leurs enfants,
M. et Mme Rémi Archambault et leurs enfants,
M. et Mme Mourad Lounis,
Mlle Sylvie Archambault et son fiancé Léopold Brugerolle,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri ARCHAMBAULT,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 5 octobre 1980, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de Notre-Dame-des-Flots du Cap-Ferret (33).

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 11 octobre, à 12 heures, en l'église Saint-Ferdinand, rue Croix-de-Seguey, à Bordeaux.

Le Rohan, 33, rue Taudin,
33300 Bordeaux.

— Mme Henri Crenon,
Mme Janine Ponnou et ses enfants,
M. et Mme Jacques Crenon et leurs enfants,
M. Pierre Crenon et ses enfants,
M. et Mme Jean-François Crenon et leurs enfants,
M. et Mme Michel Crenon et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Henri CRENON,
ancien journaliste
sous le pseudonyme d'Henri Claudet,
survenu le 28 septembre 1980, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques religieuses ont été suivies de l'inhumation au cimetière de Sceaux (Hauts-de-Seine).

40, avenue Caffin,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Charles EISENMANN,
professeur honoraire
à la faculté de droit
et des sciences sociales de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 4 octobre, dans sa soixante-dix-huitième année.

De la part de
M. et Mme Jacques Eisenmann,
Mme Ferdinand Comte,
M. et Mme Michel Haguenau et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Eisenmann et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Eisenmann et leurs enfants,
Mlle Yvonne Comte,
M. et Mme Philippe Comte et leurs enfants,
M. et Mme Robert Comte et leur fils,
ses frère, sœur, belle-sœur, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

4, villa de Ségur, 75007 Paris.
140, villa de Silly, 92100 Boulogne.

— Nous apprenons la mort de

M. Emile FÉVRIER,
décédé à Vierzon, le 2 octobre 1980, dans sa quatre-vingtième année.

[M. Emile Février a été employé au service du départ de notre journal jusqu'à sa retraite en 1962. La direction et le personnel adressent leurs condoléances à la famille.]

— Mme Lucien Fried, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alfred Lepage, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Fried et Saalfeld,
Et la Société Fried Frères,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Lucien FRIED,
chevalier
de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Jean
GUYBERT de LA BEAUSSERIE,**

survenu le 30 septembre 1980.

De la part de :
Mlle Guybert de la Beausserie,
Mme René Chevallier,
Mlle Solange Guybert de la Beausserie,
Mme René Guybert de la Beausserie,
M. et Mme Jacques Chevallier et leurs enfants,
Le marquis et la marquise de Chauvelin et leurs enfants,
M. et Mme Christian Guybert de la Beausserie et leur fils,
ses sœurs, belle-sœur, neveux et nièces.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Panazol (Haute-Vienne), suivies de l'inhumation.

Une messe sera dite à son intention le jeudi 16 octobre, à 19 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris (17e).

— Le docteur Jean Hamelin, son époux,
Mme André Ruellan,
Mlle Eva Seigle,
Mme Jacques Hamelin,
M. Henry Hamelin,
ses sœurs, belle-sœur et beau-frère,
Ainsi que ses nièces et neveux, leurs enfants et petits-enfants.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean HAMELIN,
née Madeleine Seigle,
survenu *le 30 septembre 1980.*

Selon ses volontés, la bénédiction et l'incinération, puis le dépôt des cendres, à Trouville-sur-Mer, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

35, rue Henri-Rochefort,
75017 Paris.
14, rue d'Edimbourg, 75008 Paris.
79, avenue Niel, 75017 Paris.

— Bourges.
Mme Louis Lacroix,
M. et Mme Pierre Monnot,
M. et Mme Alain Lacroix,
M. et Mme Patrice Monnot,
Mlle Claire Lacroix,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LACROIX,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'Instruction publique,
Croix de guerre avec palmes,
Médaille de Verdun, de la Somme et de l'Europe,
survenu le mercredi 8 octobre 1980, en son domicile, 18, rue Moyenne, 18000 Bourges, dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 11 octobre, à 10 heures, en la cathédrale de Bourges.

— Dole, Saint-Pierre (Mathenay).

Mme Bernard Lagnien, son épouse,
Le docteur et Mme Olivier Pasquet,
M. et Mme André Vial, ses enfants,
Mme Paul Lagnien, sa mère,
M. et Mme François Borne et leurs enfants,
ses sœur, beau-frère, neveux et nièces,
Mme Albert Baudrin, sa belle-mère,
Les familles Lagnien, Baudrin, Legrand, Coquelet, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Bernard LAGNIEN,
avocat,
ancien bâtonnier de l'ordre,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 octobre 1980, à l'âge de cinquante-cinq ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 10 octobre 1980, à 15 heures, en l'église de Saint-Pierre, commune de Mathenay (Jura), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Eisenhower, 39100 Dole.

— M. et Mme Jean Martin-Chauffier, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Claude Hertz et leur fils,
Mme Hélène Martin-Chauffier,
Mme Luce Vigo, ses enfants,
M. Emile Breton,
Sœur Marie du Sacré-Cœur,
Mme Paul Reymond et ses enfants,
Le baron et la baronne d'Arcy et leur fils,
Mlle Lina Pisetta,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis MARTIN-CHAUFFIER,
de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
rosette de la Résistance,
rappelé à Dieu le 6 octobre 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 10 octobre, à 10 h. 30, à Notre-Dame de Passy (ancienne église), 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

L'inhumation aura lieu le samedi 11 octobre, à 15 heures, à l'Ile-aux-Moines (Morbihan).

29, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.
(*Le Monde* du 8 octobre.)

— Tania Metzel,
Véronique Ben Jacob,
André Metzel,
ont le chagrin de faire part de la mort de leur mère,

Olga METZEL,
née Poliakov,
survenue le 5 octobre 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

9, rue Charles-Pathé,
94300 Vincennes.

— Mme E. Nicolas,
M. et Mme R.-J. Ormsby,
Mlle E. Ormsby,
M. J.-N. Ormsby,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile Lucien NICOLAS,
leur époux, père, beau-père et grand-père, survenu à Nice le 3 octobre 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Parc George-V,
33, avenue George-V, 06000 Nice.

— Mme Jacques Pagniez et ses enfants,
M. Olivier Merlin et ses enfants,
M. et Mme Edouard Prat et leurs enfants,
M. et Mme Didier Merlin et leurs enfants,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Charles François et leurs enfants,
Mme Andrée Forget,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 8 octobre 1980, dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise, de

**Mme Francisco
de PAOLA CALDERON,**
née Lolita François.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation a eu lieu à Nice dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme François Rebuffat et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand Marcel REBUFFAT,
survenu à Soissons, le 6 octobre 1980, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 octobre 1980, à 16 heures, au cimetière des Abrets (Isère).

72, rue Eugène-Delhaye,
Villeneuve-Saint-Germain,
02200 Soissons.

— Mme veuve Jean Robic,
M. et Mme Jean-Loup Robic,
M. Alain Robic,
Mlle Marie-Christine Robic,
Alexia et Julien Robic,
Mme Raymonde Cornic-Robic,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROBIC,
survenu accidentellement le lundi 6 octobre 1980, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 octobre 1980, en l'église Saint-Denis de Wissous 91320, suivie de l'inhumation au cimetière de Wissous.

On se réunira à l'église, à 16 h.
Mlle Marie-Christine Robic,
13, rue Benard, 75014 Paris.
(*Le Monde* du 7 octobre.)

— M. et Mme Claude Saintigny et leurs enfants,
M. et Mme Michel Saintigny et leurs enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gabriel SAINTIGNY,
née Madeleine Mulard,
survenu le 4 octobre 1980, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

— Alger, Aix-en-Provence.
Mme Raymond Sempere,
Mlle Sylvie Sempere,
M. et Mme Louis Sempere,
Jean-Paul, Pierre, Olivier et Jacques,
Leurs familles, parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès, le 7 octobre 1980, à Aix-en-Provence, de

M. Raymond SEMPERE,
ancien secrétaire général
de l'Assemblée algérienne,
né à Alger le 10 février 1905.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

Le Bettina, avenue Léo-Lagrange,
Aix-en-Provence.

Remerciements

— Angoulême.

Mme Fernand Poncelet,
M. Paul Poncelet,
M. et Mme Jean-Marie Bardinet,
M. et Mme Camille Saumon,
M. et Mme Valentin Gauthier,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

M. Fernand PONCELET.

— Mme Pierre Satre et ses enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées depuis le décès de

M. Pierre SATRE,
renouvellent leurs remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

— Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Pierre MOYSE,
chirurgien de la Fondation Curie, à l'occasion du troisième anniversaire de sa mort.

Avis de messe

— A l'intention de
**M. le professeur
Pierre COURCELLE,**
décédé le 25 juillet 1980, une messe sera célébrée le samedi 18 octobre, à 18 h. 30, en la chapelle des Franciscaines missionnaires de Marie, 34, avenue Reille, Paris (14e).

Communications diverses

— Loge Saint-Jacques le Majeur, no 14. Mardi 21 octobre, à 19 h. 30, Ignace d'Antioche et Justin de Rome. Sur invitation. L.N.F., B.P. 81, 75160 Paris, Cedex 04. Envoi Charte Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

— La Société parisienne des amis de Rosaini organise une réception de présentation, le jeudi 9 octobre, à 18 heures, 90, Champs-Elysées, dans les salons du Club Pernod.

Seront présents MM. Jacques Bourgeois, président d'honneur, et Jean-François Marchi, président.

Pour tous renseignements, écrire 13, rue Gauthey, 75017 Paris.

— L'Association Saint-Pie-V de l'Orléanais organise le dimanche 12 octobre, en l'église Saint-Euverte d'Orléans, une grande journée mariale du rosaire en l'honneur de Notre-Dame de Fatima en remerciement de toutes les grâces reçues.

10 h. 30, grand-messe solennelle.

15 h. 30, exercice du Rosaire, grande procession et couronnement de Notre-Dame de Fatima, salut solennel du Très Saint Sacrement.

Pour tous renseignements : Association Saint-Pie-V de l'Orléanais, B.P. 5014, 45020 Orléans Cedex. C.C.P. la Source 184987 H.

— Les élèves du lycée de jeunes filles de Gozo, à Malte, souhaitent recevoir la revue « J'aime lire » ou des livres de la Bibliothèque Rose (Hachette). L'adresse est :

Mme Marie Duly, professeur de français, 20, Council Flats, Sannat Road, Victoria - Gozo (Malte).

VENTE AUX ENCHÈRES

هكدا من الأجمل

Le Monde

culture

PHOTO

Les voyages de Martine Franck

Il y a une qualité humaine évidente dans les photos de Martine Franck, une humilité devant le sujet. On sent que Martine Franck sait ce que doit être un bon photographe, un photographe honnête : quelqu'un qui sort de soi, qui regarde, qui se met à la disposition des autres qui vit dès qu'il endosse son appareil (Martine Franck, elle, cache souvent le sien sous une grande cape noire) dans cet état de disponibilité, d'ouverture, diaphragme, œil et cœur, et qui se doit d'exercer toutes les formes, toutes les possibilités, toutes les données de la photographie et de la vie : le visage humain, connu ou inconnu, les gestes ou les distances qui se tissent entre les corps et entre les classes sociales, le *plaisir* comme la douleur, l'injustice, ce qu'il faut encourager et ce qu'il faut combattre.

On dirait que le visage inconnu ne suffit pas au portrait, qu'il faut des indications supplémentaires pour le rendre lisible. Un vieux ou une vieille dans un hospice, Martine Franck introduit un supplément dans son cadre : ses objets, ses souvenirs, la poupée de tissu étalée sur le lit de la vieille fille en remplacement de l'enfant qu'elle n'a pas eu, une façon violente de réagir à la prise photographique, de l'accepter en s'y soumettant par la séduction, ou alors de la rejeter.

Les célébrités se plient plus civilement à la photographie, et avec une indifférence hautaine et amusée : Ariane Mnouchkine et Michel Foucault sont là dans le cadre, et ils n'ont besoin d'aucun supplément visuel, leurs visages nous disent immédiatement quelque chose, alors nous demandons à la photo qu'elle nous détrompe. Mnouchkine est en chaussettes, dans une pose de répétition, d'écoute alanguie et confiante ; Foucault a des livres derrière lui, et un doigt en travers de la bouche semble cacher son rire, ses yeux sont très malicieux. Mais Martine Franck ne collectionne pas les célébrités, elle ne les entasse pas, et s'il y en a quelques-unes dans son exposition (Paul Strand, Jean Rostand, Lily Brick), c'est qu'ils étaient des amis, ou qu'ils étaient là, sur son chemin.

Photographe « totale », qui ne s'arrête pas, qui ne se contente pas d'un système, qui ne veut pas apposer de tampon, de grille ou de style sur son activité, parce que le monde continue à bouger, plus vite que le mouvement des trains et des avions ; Martine Franck présente aussi des paysages, un cheval étendu sur l'herbe, devant les cheminées et les grues d'une lande industrielle, et quelques visions plus troubles, plus irréfléchies, qui se sont imposées, des masques à la Longhi dans la nuit d'un carnaval vénitien, un couple nu étendu sur une plage comme un moteur de vie.

La sensibilité ne suffit pas, le sens du cadre et de l'ordonnance graphique ne suffisent pas, la mobilité ni l'amour, la connaissance ni le désir ou le dégoût mêlés ne suffisent seuls, il faut qu'ils soient tous là, en même temps, dans la tête, dans la main, dans l'œil, dans les nerfs du photographe, et il faut qu'il trouve des conducteurs subtils entre ces sources de stimulation. Il faut être capable, comme Martine Franck, de montrer des oies sur une montagne un peu âpre en Italie, ou les pensionnaires d'un hospice de vieillards, il faut avoir ce culot-là de montrer cette vérité-là, de faire voir ce qu'on ne veut pas voir. Il faut avoir le courage d'images toutes bêtes.

Martine Franck présente un travail en cours, qui est en vitesse de rigueur, de violence, d'évidence. En même temps que son exposition, sort son livre, *le Temps de vieillir*, un voyage au pays de la vieillesse, un voyage de cinq ans à travers cet âge, cette souffrance ou cette sérénité selon les lieux, selon les cultures, selon les individus, cet abandon total ou cette lueur ultime de révolte, que ce soit en Chine, en Inde ou à Nanterre.

HERVÉ GUIBERT.

★ Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e), jusqu'au 31 octobre.

★ « Le temps de vieillir », éditions Denoël-Filipacchi, collection « Journal d'un voyage ». Environ 90 F.

CINÉMA

« LE COUP DU PARAPLUIE », de Gérard Oury

Feydeau chez James Hadley Chase

Ce *Coup du parapluie* est né d'un « coup du dictionnaire », toute l'histoire du film reposant sur la différence de signification que peut avoir le mot « contrat » selon qu'il détermine l'activité d'un comédien ou celle d'un tueur à gages.

Le comédien s'appelle Grégoire. C'est un *ringard* exhubérant et optimiste qui espère toujours décrocher le rôle de sa vie. Le tueur à gages, lui, un certain Moskowitz, est une sorte de robot du crime. A la suite d'un concours de circonstances minutieusement agencé par le réalisateur et sa coscénariste Danièle Thompson, Grégoire est engagé à la place de Moskowitz pour éliminer un trafiquant d'armes. En toute innocence, Grégoire a cru que le mafioso qui lui procurait ce « contrat » était un producteur de cinéma et que le scénario du meurtre était celui du film.

Méprise et quiproquo, voici Feydeau chez James Hadley Chase et l'hôtel Byblos, à Saint-Tropez, transformé en « hôtel du libre-échange ». Grégoire, en effet, n'est pas arrivé seul sur les lieux du « tournage ». Accompagné d'une *plantureuse* blonde qu'il a draguée la veille de son départ, il a la mauvaise surprise de se trouver nez à nez avec sa compagne du moment, une « contractuelle » dotée d'un tempérament de tigresse. Et tandis que le trafiquant d'armes visé par la Mafia offre à ses hôtes une somptueuse soirée dans le goût des années folles, scènes de jalousie, courses-poursuites, règlements de comptes et assassinats en tous genres se mêlent aux flonflons de la fête.

Sur ce scénario, Gérard Oury brode, selon son habitude de nombreux gags souvent très drôles. Manipulée avec une terrifiante désinvolture par Grégoire, l'arme du crime — un parapluie dont l'extrémité dissimule une seringue remplie de cyanure — ravage un magasin de fleurs avant d'envoyer *ad patres* un gangster de sexe indéterminé. Ouvert, à l'improviste, dans une voiture surchargée de passagers, ce même parapluie provoque l'une des plus époustouflantes séries de dérapages, de vols planés et de « cascades » que l'on ait vues depuis longtemps. Et il suffit qu'un répondeur automatique se mette en marche, qu'une bagarre apparaisse comme la fidèle réplique d'un ancien film, ou qu'une noix de coco s'écrase dans un pot de caviar pour que le rire éclate.

Faire rire, c'est l'unique souci de Gérard Oury qui, au comique de mots, a toujours préféré le comique d'images et au pur « nonsense » américain les ressorts du vaudeville à la française. Certains lui reprocheront peut-être de ne guère se renouveler de film en film, mais, après tout, ce style et cette manière ont fait leurs preuves. On retrouve dans *le Coup du parapluie* la même sûreté d'exécution, le même sens du rythme, le même goût du spectacle que dans les précédentes comédies de l'auteur. Et, de Pierre Richard à Valérie Mairesse, de Gert Fröbe à Gérard Jugnot et Christine Murillo, tous les comédiens sont parfaitement dirigés.

Le cinéma de Gérard Oury a ses amis fidèles et ses obstinés détracteurs. *Le Coup du parapluie* ne fera changer de camp ni les uns ni les autres. Mais les premiers étant infiniment plus *nombreux* que les seconds, le succès semble assuré. Oury, lui aussi, a rempli son « contrat ».

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

■ RECTIFICATIF : « Replika », le spectacle du metteur en scène polonais Szajna, pourrait difficilement avoir lieu les 14, 15, 17 et 18 « septembre », comme nous l'annoncions dans « le Monde » du 9 octobre ! C'est en novembre qu'il sera présenté à l'Espace-Cardin.

Incertitudes sur l'issue de la grève à Hollywood

L'accord de principe signé le 25 septembre par les représentants syndicaux des acteurs américains en grève et les producteurs (*le Monde* du 27 septembre) a été rejetée par les membres de la Fédération américaine des artistes de radio-télévision de Los Angeles — deux cent vingt-huit voix contre deux cent vingt. La section de San Francisco du même syndicat a en revanche ratifié le contrat à une écrasante majorité.

On ne connaîtra la décision des sections de Chigaco, New-York et Washington que le 15 octobre. Quant aux bulletins de vote des adhérents de la Screen Actors Guild, ils ne seront pas dépouillés avant le 20 octobre. Ce n'est donc qu'à cette date que l'on connaîtra l'issue de la grève qui paralyse Hollywood depuis onze semaines.

Le contrat ébauché le 25 septembre spécifiait que les acteurs reviendraient sur les plateaux de tournage cette semaine. Mais jusqu'à présent, seuls les techniciens semblent avoir de nouveau franchi le seuil des studios. C'est par solidarité avec les musiciens en grève que les acteurs n'ont pas repris le travail. A partir du 20 octobre, ils seront passibles de sanctions et même de licenciements. — S. C.

« Pinball des filles et des flippers » de George Mihalka

Un film jeune, jeune, jeune, très américain et irréel. Deux collégiens, deux filles et une bande d'affreux à moto : les uns poursuivent les autres, et vice versa, en faisant des bêtises. Il y a aussi un flipper bavard : c'est ça qu'il fallait importer et non le film. — Cl. D.

★ Voir les exclusivités.

« Sunburn » de Richard Sarafian

Farah Fawcett attrape un coup de soleil (« sunburn ») sur son joli dos (ça, il est joli). Comme elle est l'« épouse » d'un détective incognito à Acapulco, il lui met de la crème après-solaire et ça les rapproche. Rien à signaler, sinon qu'elle est plus sportive que lui dans l'affaire à suivre : un accident de voiture très louche que l'assurance n'a pas envie de couvrir. — Cl. D.

★ Voir les exclusivités.

ROCK

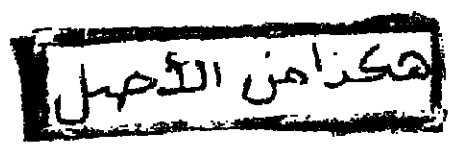
Les Brothers Johnson au Théâtre Mogador

On se souviendra encore longtemps de Louis Johnson qui, frappant les cordes de sa basse d'une main gantée incroyablement agile et rapide, projetait mille sons à la fois, graves et aigus, donnant à son jeu l'allure d'une démonstration permanente. On se souviendra longtemps de cet homme non pour sa dextérité mais pour son sens infini du rythme, du « funk ». Ils étaient onze sur la scène du Théâtre Mogador, le lundi 6 octobre : les frères Johnson, Louis à la basse et George à la guitare, entourés d'un guitariste, d'une section de trois cuivres, de deux choristes, d'un homme aux claviers, d'un percussionniste et d'un batteur (le seul Blanc du groupe). Onze musiciens qui firent une fête à la danse en vivant le « funk » comme une profession de foi.

Techniciens aguerris, ils étaient tous époustouflants de virtuosité tirant le meilleur parti de leurs instruments, jouant dans une harmonie totale une musique pleine de rebondissements dont ils contrôlaient, telle une machine infaillible, les moindres sursauts, les « breaks » vertigineux, les progressions fantastiques. Une musique puissante et dorée, servie par une mise en place au millimètre et rondement menée, avec des cuivres scintillants, des riffs de guitares tout en saccades, des rythmes en perpétuels mouvements, des voix nuancées et chargées de « feeling ».

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez A. & M., distribution C.B.S.



MUSIQUE

Mort de Maurice Martenot

UN INVENTEUR

Maurice Martenot, l'inventeur des ondes musicales qui portent son nom, est mort le mercredi 8 octobre à Clichy (Hauts-de-Seine). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né le 14 octobre 1898 à Paris, celui qui sera le père des « ondes Martenot » commença très tôt une carrière de musicien dont la première guerre mondiale allait changer le cours. D'abord pianiste et violoncelliste, puis chef d'orchestre, Maurice Martenot, en effet, servit de 1914 à 1918 dans les unités de transmissions, où il commença probablement de réfléchir sur l'utilisation des vibrations sonores. Dès la fin de la guerre il s'intéressa également au problème de l'éducation musicale et, utilisant les plus récentes découvertes de la psychologie et de la physiologie, il mit au point avec ses sœurs une méthode d'enseignement qui, durant de longues années, mettrait en question les théories établies. Les principes Martenot renversent, en effet, l'ordre habituel de la formation musicale : plus question d'imposer, dès l'abord, aux enfants l'étude du solfège. Les échelles de hauteur ne constituent plus la priorité mais plutôt l'acquisition des rythmes.

Martenot insiste sur le développement sensoriel de l'enfant, auquel il s'agit de faire comprendre que la musique est liée au mouvement de la vie et que l'invention d'une mélodie naît de la pratique du chant, du jeu. La « Méthode Martenot », si elle ne constitue plus la bible des pédagogues d'aujourd'hui, a très largement influencé l'évolution des méthodes de l'enseignement de la musique.

Ce sont néanmoins les ondes Martenot qui resteront comme l'invention la plus révolutionnaire du musicien. Cet instrument, qui figure parmi les toutes premières inventions de la musique électro-acoustique, fut présenté, dès 1928, à l'Opéra de Paris.

Il se compose d'un clavier à sept octaves et d'un ruban qui, provoquant des oscillations électriques, crée des sons dont la richesse, le coloris, sont amplifiés par des haut-parleurs.

La vibration répond aux moindres gestes de l'interprète, qui, de la main gauche, commande également, par des boutons, les changements de timbre et d'intensité. Vers 1950, Martenot perfectionna l'instrument en le dotant d'un diffuseur d'ondes, « la palme », qui prolonge les « vibrato » et les « glissandi » de la musique produite, essentiellement monodique.

Les « ondes Martenot », qui sont le dernier instrument à avoir été introduit dans l'orchestre symphonique traditionnel, ont inspiré un grand nombre de compositeurs (près de deux cent vingt, parmi lesquels Florent Schmitt, Darius Milhaud, Olivier Messiaen, Marcel Landowski et surtout Arthur Honegger, qui en fit usage notamment dans sa Jeanne au bûcher*).*

Utilisées aussi bien en soliste qu'en instrument d'orchestre, les ondes Martenot ont donné naissance à de nombreuses formations spécialisées. Leur pratique est enseignée au Conservatoire de Paris, où Martenot fut longtemps professeur.

Il fut également, en 1942, cofondateur du Studio d'essai de la Radiodiffusion française.

M. L. B.

PRÉCISIONS SUR LES MARQUES FRANÇAISES DE DISQUES

En écrivant, à propos de la prise de majorité de Gaumont dans les disques Erato (le Monde *du 27 septembre), que « toutes les marques françaises de disques, sauf une, étaient passées sous le contrôle des multinationales », nous pensions aux marques d'importance internationale, comme l'indiquait le contexte, ce qui n'enlève rien aux mérites de maisons spécifiquement françaises telles que Arion (qui a un catalogue de six cents disques), Valois, Astrée, Calliope, Adès, SM, Unidisc, Auvidis, etc.*

Nous aurions dû, cependant, mentionner, avec Erato, Harmonia Mundi qui est depuis vingt-deux ans une société uniquement française, dont le chiffre d'affaires approche les 20 millions de francs, qui se distribue par ses propres moyens en France, en Angleterre et en Allemagne, et vend 30 % de ses disques à l'exportation.

Par ailleurs, les disques Chant du Monde, dont on connaît les liens artistiques avec les maisons de disques soviétiques, nous précisent que leur marque est française et que leur société a été fondée en 1937 sous le patronage des principaux musiciens français de ce temps. Dont acte.

D'autre part, dans un communiqué commun les responsables des marques Astrée, Calliope, Harmonia Mundi et INA/GRM écrivent : « Nous nous interrogeons sur les raisons, si cette information est exacte, qui ont conduit notre gouvernement à aider de façon préférentielle une seule maison déjà en partie propriété d'une firme américaine, et à ignorer complètement d'autres maisons d'éditions phonographiques entièrement françaises. (...) Les maisons soussignées connaissent les difficultés propres à l'édition phonographique française, due en très grande partie à un taux de T.V.A. scandaleux. (...) Nous demandons à la presse d'abord de reconnaître notre existence, aux pouvoirs pubics de nous accorder des conditions fiscales qui nous permettent de poursuivre notre travail et d'exporter dans des conditions concurrentielles. »

Disons simplement que le gouvernement n'est intervenu en aucune façon financièrement dans cet accord et s'est borné à mettre en contact Gaumont et Erato. Les revendications des éditeurs en ce qui concerne le taux de T.V.A. n'en sont pas moins fort justifiées et soutenues par toute la profession. — J. L.

Stravinski rajeunit... avec Boulez et Abbado

Cette semaine, Igor Stravinski a *considérablement rajeuni*, et le Festival d'automne atteint des sommets, grâce à Pierre Boulez et Claudio Abbado, qui ont recréé la fantastique présence du compositeur tel qu'il fut jusqu'à quarante ans.

Mais le concert de Boulez, lundi, au Théâtre de la Ville fut encore bien autre chose : un chef-d'œuvre de programmation et d'interprétation, une fête très détendue, en même temps qu'un exposé magistral, *sans paroles... Gageure* que de présenter une poussière de quarante-deux pièces comme en une soirée intime dans un grand salon : du piano, du quatuor jusqu'au petit orchestre, et surtout de nombreuses pages chantées par *Phyllis Bryn-Julson*, visage énergique à la Simone Signoret, sous un flot de cheveux blonds, et une voix qui a le velours, la soie et la subtile blessure de *rose* empourprée d'une Frederica von Stade.

A travers les pages d'un Stravinski, le plus souvent natif, proche de ses racines populaires, qui ouvraient et refermaient le programme, avec des reprises d'orchestration plus tardives et ciselées par un orfèvre (*Pastorale, Chants russes, Tois petites chanson, Suites Nos 1 et 2 pour petit orchestre*), Boulez avait inséré son petit cours d'histoire de la musique. Il montrait en les juxtaposant, ce qui rapproche et distingue, autour de *1913*, les *Poèmes de Stéphane Mallarmé*, de Ravel, les *Poèmes de Balmont* et les *Poèmes de la lyrique japonaise*, de Stravinski, les *Cinq pièces pour orchestre*, op. 10, de Webern, et ses propres *Improvisations sur Mallarmé* (1957), auxquelles s'ajoutaient les *Visions fugitives* (1915), de Prokofiev (excellem*ment jouées par Alain Neveux*).

Il faudrait dire la puissance d'évocation, la subtilité d'écriture, la richesse inouïe enclose dans les timbres de toutes ces œuvres, disposées comme un crescendo d'un *extrême raffinement culminant* avec les *Pièces* de Webern, miracle d'efflorescence qui repose *sur presque rien*, et les *Improvisations* de Boulez, qui jamais n'avaient atteint, comme avec Phyllis Bryn-Julson, cette souplesse et ce naturel de la diction, ce côté immémorial, « écrit de toujours », qui se projetait sur un *prodigieux tapis de merveilles* persan.

Sans doute les musiciens de l'Ensemble intercontemporain se sentaient - ils dédommagés de maintes soirées austères sous la main de Boulez qui les faisait les meilleurs instrumentistes du monde, une main infaillible dont chaque « coup » a la précision, l'économie et l'efficacité d'un geste de Borg... Aussi parfait dans les grandes œuvres complexes que dans la guirlande de pièces faciles qu'il prodiguait en fin de concert, pour la jubilation de *tous*.

Mercredi soir au Palais des congrès, tout à fait rempli cette fois, Claudio Abbado avait peut-être la partie belle avec *l'Oiseau de feu* et *Petrouchka* qu'il faisait précéder de *Jeu de cartes*, unique œuvre demi-tardive (1963). Mais les pages archiconnues ont leur revers : elles étonnent moins. Nonobstant, Abbado nous a subjugués, mais d'abord son orchestre, le London Symphony, avec la *finesse de touche de chacun de* ses musiciens, leur délicatesse de phrase, la perfection même des *lignes secondaires* qui soutiennent les parties principales comme un fin brocart.

Ce qu'Abbado leur communique, c'est une énergie, une « énergétique » fabuleuse ; non pas un dynamisme, mais l'élan vital qui recrée la vision, le flux, le développement proprement musical. Il ne cherche pas à monter en épingle le détail, si parfait ou savoureux qu'il l'exige, mais l'intègre à cette recréation véritablement poétique d'une telle puissance *qu'on est suspendu* à chaque instant de la musique, même si on la connaît par cœur, tel *l'Oiseau de feu* qui fut le sommet du concert. *Jeu de cartes* n'est justement qu'un « jeu » d'une précision et d'une ingéniosité *merveilleuses*, piqué de motifs rossiniens, qui garde une véritable sève rythmique.

Dans son *Petrouchka*, vraiment superbe, Abbado n'avait pas cependant matière à déployer tout son génie lyrique, et il reste peut-être encore en deçà de l'inexorable vision fondamentale d'un Boulez qui sonde les reins *et les cœurs, fût-ce d'une misé*rable marionnette de foire...

JACQUES LONCHAMPT.

LES CHORÉGIES D'ORANGE BÉNÉFICIAIRES

Les Chorégies d'Orange paraissaient bien mal en point il y a six mois, accusant un déficit de 2 millions de francs (*le Monde* du 25 avril). *Renflouées* en grande partie grâce au ministère de la culture, qui doublait sa subvention, et à Radio-France (*le Monde* du 10 mai), elles maintenaient intégralement le programme prévu pour l'été, malgré le temps très court qui restait pour assurer la publicité nécessaire à ces manifestations.

D'après les statistiques qui viennent d'être rendues publiques par M. Max Ferri, adjoint au maire d'Orange et président de l'Association d.. Chorégies, les prévisions de recettes ont été très nettement dépassées et l'exercice se solde par un bénéfice net de 2 339 891 F (sur une recette totale de 6 107 713 francs, dont 2 900 000 F de subventions) qui permet d'apurer les comptes de l'association, dont le passif s'élevait à 2 106 605 F.

On a vendu 8 634 places pour *Rigoletto*, 8 545 pour *le Vaisseau fantôme*, 4 664 pour *la Messe en ut*, de Mozart, et 3 523 pour la *Troisième Symphonie* de Mahler.

Signalons que la part des collectivités locales dans les subventions s'élève à 55,17 %.

ANIMATION

A Grenoble

La Maison de la culture veut renouer le dialogue

Confrontée depuis trois ans à de graves difficultés financières, la Maison de la culture de Grenoble aura cependant en 1980 un budget équilibré, a précisé son nouveau directeur, M. Bernard Gilman. C'est au prix d'une gestion rigoureuse et de nombreux « renoncements » que la principale *institution culturelle* du département de l'Isère a été remise à flot.

Présentant le programme de la prochaine saison, les responsables de la maison ont annoncé que celle-ci ne pourra plus s'offrir, comme autrefois, des spectacles nécessitant le versement de cachets élevés. C'est ainsi que l'Orchestre de Paris, qui était attendu à Grenoble, a été décommandé et que d'autres artistes de renom *ont* été écartés de la programmation.

La maison de la culture sera cette saison beaucoup plus grenobloise que les autres années. Ainsi, elle accueillera plus longuement dans ses murs le Centre national dramatique des Alpes, elle fera appel au groupe de danse Emile Dubois, aux comédiens immigrés, au Théâtre de la potence, à l'ensemble instrumental de Grenoble.

La maison de la culture souhaite, très officiellement, conduire, en mars 1981, une expérience de radio locale. Ses programmes seraient diffusés pendant environ une semaine à partir de la maison de la culture. Ses promoteurs désirent à cette occasion renouer le « dialogue perdu » *avec certains Grenoblois. Enfin*, M. Bernard Gilman voudrait fermer dès la fin du mois de juin 1981 la maison de la culture et transporter son personnel et une partie de ses moyens ainsi que toutes ses idées dans le centre de la ville pour aider à « plonger Grenoble dans un bain de musique » et envahir pendant un mois la *ville* de sons les plus divers.

D'autre part, une centaine de personnalités politiques, syndicales et universitaires de Grenoble se sont constituées en comité d'appel. Celui-ci vient de lancer *une pétition afin que le ministère* de la culture accepte pour 1981 — comme il le fit en 1980 — d'augmenter d'au moins 15 % sa subvention. Déjà la ville de Grenoble et le conseil général de l'Isère se sont engagés à augmenter du même pourcentage leur subvention à la maison.

CLAUDE FRANCILLON.



THÉÂTRE

1er - 11 octobre
Centre Georges Pompidou
Sacco, Richiamo
écrit et mis en scène par
Claudio Remondi et Riccardo Caporossi
coréalisation
Centre Georges Pompidou

13 - 19 octobre
Centre Georges Pompidou
Quarantaine
mis en scène
par Frédéric Flamand
création du Plan K
coréalisation
Centre Georges Pompidou

3 octobre - 8 novembre
Théâtre de la Tempête/ Cartoucherie
Une visite
d'après Kafka
adaptation et mise en scène de Philippe Adrien
production du Groupe Achras

6 - 11 octobre
American Center
A prelude to death in Venice
texte et mise en scène de Lee Breuer
production Joseph Papp

8 - 18 octobre
Théâtre des Bouffes du Nord
Wielopole, Wielopole
de Tadeusz Kantor
production du Théâtre Toscan et du Théâtre Cricot 2

14 octobre - 30 novembre
Théâtre de l'Aquarium/ Cartoucherie
Woyzeck
de Georg Büchner
mise en scène
Jean-Louis Hourdin
production du G.R.A.T.

22 octobre - 30 novembre
Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis
Cage
écrit et mis en scène par Jacques Kraemer
production du T.P.L.

28 octobre - 4 novembre
Maison de la Culture de la Seine-Saint-Denis, Bobigny
L'Orestie
Trilogie d'Eschyle
présentée par la Schaubühne am Halleschen Ufer
mise en scène Peter Stein
coréalisation Maison de la Culture de la Seine-St-Denis

MUSIQUE

22 - 25 octobre
Centre Georges Pompidou
Robert Ashley
Perfect Lives (Private Parts)
coréalisation
Centre Georges Pompidou

Location aux théâtres
Fnac Montparnasse tél. 222.98.41
Festival d'Automne tél. 296.12.27

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie de Paris (281-00-11), 22 h. : Art scénique et vieilles dentelles.
Odéon (325-78-32), 20 h. 30 : En attendant Godot, par la Comédie-Française, mise en scène de Roger Blin.

Les salles subventionnées et municipales

Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 20 h. 30 : Revue parlée littérature. — Cinéma, 19 h. : Film de Pierre Clementi.
Théâtre de la Ville (274-11-34), 18 h. 30 : Milva ; 20 h. 30 : les Cannibales.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Fusillade à Montredon (voir Festival d'automne).
Centre culturel du XVIIe (237-68-81), 20 h. 45 : le Monte-Plats.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : l'Anniversaire. — Galerie, 20 h. 30 : Chacun sa vérité.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Debureau.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-43-39), 21 h. : George Dandin.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : En pleine mer.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — Théâtre rouge, 19 h. : Molly Bloom ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : la Mémoire courte.
Maison Heinrich-Heine (589-53-93), 21 h. : Ne nous faites pas honte.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Proust.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : l'Habilleur.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : André Valardy.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des glaces (607-49-93), 22 h. : Scènes de chasse en Basse-Bavière.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Retrouvailles.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out water ; 21 h. : Paris... Paris (les Jumelles).
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Play Strindberg.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 22 h. 15 : Bruant superstar.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Abadoche ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : J. Debronckart; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras ; 21 h. 30 : Ives pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Soir de grève ; 21 h. 45 : la Voix humaine ; 23 h. : Petits bonheurs, petits malheurs à la lueur d'en face.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Fanon.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : M. Musseau.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 9 octobre

Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-88), 21 h. : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Machine Rie ; 21 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : Claude Brosse.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : G. Delahaye, S. Wiezniak; 22 h. 30 : Goun, Justus, Friedmann.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A. Tome.

Les comédies musicales

Bataclan (700-30-12), 20 h. 30 : J. Offenbach.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 h. : Phi-Phi.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Listen darling, was it really a sweetheart tea-time.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Julos Beaucarne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Mama Béa.
Gymnase (770-16-15), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Gilbert Bécaud.
Théâtre Noir (797-85-14), 21 h. : Sacy Perere.
Théâtre des Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Marie-Paule Belle.

Les concerts

Salle Cortot, 20 h. 30 : A. Gorog (Bach, Beethoven, Chopin, Debussy).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : R. Milosi, Cl. Nandrup (Haendel, Brahms, Tartini, Prokofiev).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : Quatuor vocal M. Roger (polyphonies sacrées).
Lucernaire, 21 h. : P. Bolnay, A. Perchat (mélodies populaires slaves et allemandes).
Théâtre Saint-Georges, 18 h. 30 : K. et M. Labèque (Joplin, Gershwin, Mozart, Stravinski).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Beethoven, Bruckner).
Institut polonais, 20 h. 30 : J. Rozlelska, R. Passelande (Godart, Debussy, Bach, Mozart, Chopin, Krumpholtz).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h. 45 : Ensemble choral et instrumental S. Becquet (Haendel, Rameau, C.-Ph.-E. Bach).
Sainte-Chapelle, 20 h. 30 : Los Calchakis (Misa Criolla).

Festival d'automne

(296-12-27)
THEATRE
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : les Cannibales.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Wielopole, Wielopole.
Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Une visite.
American Center, 21 h. : A Prelude to death in Venice.
DANSE
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Troyla Tharp Dance Foundation.

cinémas

(**) aux moins de dix-huit ans.
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans

La Cinémathèque

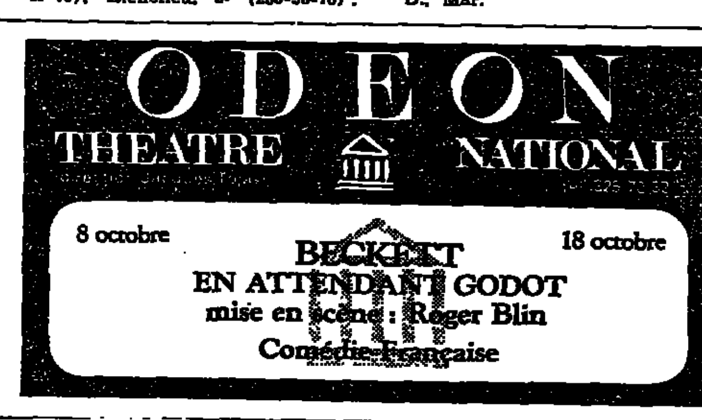
Chaillot (704-24-24), 15 h. : Un oiseau rare, de R. Pottier ; 19 h. : les Dernières Fiançailles, de J.-P. Lefebvre ; 21 h. : les Bas-Fonds, d'A. Kurosawa.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Un merveilleux dimanche, d'A. Kurosawa ; 17 h. : Chronique de la vie quotidienne, de J. Leduc ; 19 h. : la Femme du boulanger, de M. Pagnol.

Les exclusivités

AINÂMA, SALSA POUR GOLDMAN (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
ANTHRACITE (F.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12 (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
BREAKING GLASS (A., v.o.) : George-V, 8e (542-41-46) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
CALIGULA (It.-Ang., v.o.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg) : Haussmann, 9e (770-47-55); Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), jeudi, sam., lundi.
LA CHASSE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-24).
LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70); Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. Spéciale.
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70); Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Cambronne, 15e (734-42-96); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-it., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (366-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FAME (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; PIM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA FEMME ENFANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
FENETRES SUR NEW-YORK (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., **, v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Cinac'Italiens, 2e (296-80-27).
HEART BEAT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).
HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.f. : Cinac'Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MA BRILLANTE CARRIERE (Austr., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NIJINSKY (A., v.o) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Français, 9e (770-33-88).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
PINBALL (A., v.f.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). Mer., V., D., Mar.

LES FILMS NOUVEAUX

LES FILS DE FIERRO, film argentin de Fernando Solanas, (v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA VEUVE MONTIEL, film latino-américain de Miguel Littin (v.o.) (*) : Movies Cinéma, 1er (236-71-72) ; Saint-Germain Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e 359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
DE LA VIE DES MARIONNETTES, film allemand d'Ingmar Bergman (v.o.) (*) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE COUP DU PARAPLUIE, film français de G. Oury : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70)
MOURIR A TUE-TETE, film canadien d'Anne-Claire Poirier : Marais, 4e (272-52-96) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SANGLANTE, film américain de M. Ritchie (v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EXTERMINATEUR, film américain de W. Fruet (v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43): Murat, 16e (651-99-75); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
TUEURS DE FLICS, film américain d'H. Becker (v.o.) (*) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75) ;



RADIO-TÉLÉVISION

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
SUNBURN (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
URBAN COW-BOY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (329-79-17) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Tourelles, 20e (364-51-98) H sp.
LA BETE (Fr.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opera, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

AGATHA (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) H. Sp
AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
BARRY LINDON (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
BOUDU SAUVE DES EAUX (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v. o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), h. sp.
DELIVRANCE (A., v. o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; (v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.) (v.o./v.f.) Elysées Point-Show, 8e (233-56-70)
LE GUEPARD (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (273-62-98).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
JOHNNY GOT IS GUN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sf Mer., S.) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. sp.
JULES ET JIM (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LITTLE BIG MAN (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOULOU (Pabst), Marais, 4e (278-47-86).
MARATHON MAN (A.), v.o. : Balzac, 8e (561-10-60).
LA MARGE (Fr.) (**), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE MESSAGER (Angl.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE I et II (Fr.), Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Angl.), v.o. : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (Angl.), v.f. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34). — v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'ŒUF DU SERPENT (A.), v.o. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
OUTRAGEOUS (A.), v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
PAPA D'UN JOUR (A.), Marais, 4e (278-47-86).
LE PARRAIN I et II (A.), v.o. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
RUE DE LA HONTE (Jap.), v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SCARFACE (A.), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Movies Les Halles, 1er (236-71-72).
LE TAMBOUR (All.), v.o. : Champollion, 5e (354-51-60).
TAXI DRIVER (A.), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Bonaparte, 6e (326-12-12) — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
UN JOUR AU CIRQUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54).

MUSIQUE A RADIO-FRANCE

Les obstacles et les moyens de Pierre Vozlinsky

La conférence de presse donnée mercredi 8 octobre par M. Pierre Vozlinsky a revêtu une solennité un peu exceptionnelle. Le directeur des programmes et services musicaux de Radio-France, plutôt qu'une présentation de la saison prochaine, qui s'annonce cependant fort riche, a fait un retour sur les cinq — bientôt six — années de son action et présenté une sorte de « *compte rendu de mandat* », ne sachant encore s'il poursuivra son action puisque à la fin de l'année expirent les fonctions des présidents des sociétés nationales de télévision et de radio, donc de Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France.

Le bilan de ces années est incontestablement favorable. Comme le dit Pierre Vozlinsky : « *Nous avons d'abord franchi l'épreuve de la bataille des orchestres (de la radio), pour leur sauvetage d'abord, pour leur élévation aux premiers rangs ensuite. Nous avons affronté et surmonté les crises internes, surtout à France-Musique. Radio-France a eu gain de cause pour les retransmissions de l'Opéra de Paris, où son point de vue, si fortement combattu, a prévalu complètement. Dans l'affaire du Théâtre des Champs-Elysées, sa ténacité a évité à l'Etat une retraite peu plaisante. Les retransmissions de l'Orchestre de Paris reprendront selon les données que nous avons toujours soutenues. Tout est moyen, même l'obstacle : qu'on ne s'étonne pas si nous avons quelques moyens, car on ne nous a pas ménagé les obstacles...* »

Pierre Vozlinsky a insisté spécialement sur la situation excellente de France-Musique dont l'audience, d'après l'étude récente du Centre d'étude des supports de publicité (C.E.S.P.), a augmenté de 38 % en 1980 (4 millions d'auditeurs par semaine) et rappelé un certain nombre des actions qui peuvent expliquer cette évoluton : un concert chaque soir à 20 h. 30, avec les ensembles de Radio-France et d'ailleurs (deux cent trente concerts donnés en 1979 avec des formations extérieures, dont trente par des orchestres régionaux), l'initiation des jeunes auditeurs, la place faite aux jeunes interprètes, l'ouverture très large aux activités régonales (France-Musique a multiplié les déplacements de ses équipes, à Aix, Orange, Saintes, Evian, Colmar, Strasbourg, Dijon, Toulouse, Lyon, etc.), les programmes spéciaux de l'été dernier (qui ont notamment diffusé quatre cent cinquante concerts), les samedis consacrés à des compositeurs, des interprètes ou de grands thèmes (Beethoven, Rubinstein, Karajan, Venise, le quatuor) pendant lesquels souvent l'écoute a doublé, et bien entendu le cycle Isaac Stern de six semaines qui s'est achevé par un concert télévisé réunissant trois millons de spectateurs.

Sur le plan des concerts, les orchestres de Radio-France ont continué à progresser et ont participé à de nombreux festivals notamment l'Orchestre national à Salzbourg. Les abonnements à Paris ont plus que doublé la saison dernière (13 823 contre 4 900 en 1978-1979), et l'ensemble des concerts a rassemblé 139 000 auditeurs.

Lorin Maazel reste premier chef de l'Orchestre national (il ne dirigera que trois concerts la saison prochaine, mais quarante l'année suivante). Au Nouvel Orchestre philharmonique, dont la charge de travail est considérable, Gilbert Amy, directeur musical, sera rejoint par deux chefs associés, Hubert Soudant et Emmanuel Krivine. Il est impossible de détailler les deux cent trente-cinq concerts qui seront donnés à Paris d'ici le mois de juillet par Radio-France ; ils sont tous présentés dans une plaquette qui vient de paraître.

Pour ce qui concerne les rapports avec les chaînes de télévision, ils paraissent plus difficiles que l'an passé. Les concerts du dimanche à midi sur Antenne 2 sont définitivement abandonnés et la plupart des projets restent dans le flou. En revanche, France-Musique continuera à diffuser en stéréophonie les opéras retransmis par TF 1 du Palais Garnier (sauf *la Femme sans ombre*).

Pierre Vozlinsky a toujours aimé livrer bataille ; sans doute ne se fera-t-il pas prier si on l'invite à poursuivre... — J. L.

M. FERHAT ABBAS INVITÉ DE « LA RAGE DE LIRE » LE 22 OCTOBRE

● M. Ferhat Abbas, ancien président du G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne), sera l'invité de « la Rage de lire » de Georges Suffert, le mercredi 22 octobre sur TF 1, après la diffusion du premier épisode de la série « les Chevaux du soleil », adaptée du roman de Jules Roy. A cette émission, consacrée au thème « l'Algérie, naissance d'une guerre », participeront également, outre Jules Roy, lui-même, Charles-Robert Ageron pour *l'Histoire de l'Algérie contemporaine 1871-1954*, Jean-Pierre Millecam pour *Une légion d'anges* et Henri Mas pour *Couscous ou le grain de folie des pieds verts*.

VU

SUPER

Quand vous arrivez dans votre chambre d'hôtel ou chez des amis aux Etats-Unis, la première chose que vous faites c'est d'allumer la télé. Et dans le *torrent d'images criardes* qui se déverse sur votre tête, vous avez d'abord du mal à distinguer les *spots publicitaires* du reste. Et puis vous apprenez à vous guider au son, un peu spécial, *d'une voix psalmodiant* les vertus de produits présentés le plus souvent par des bêtes, des *personnes âgées et des athlètes*.

Aucun de ces as du baseball, du hockey sur glace ou *du football américain — totalement* inconnus ici, ils sont, là-bas, l'objet d'un véritable culte — *n'appartient* à l'écurie Mark McCormack. Ça, on ne nous l'a pas dit, mercredi soir à « Grand stade », mais il faut le savoir pour évaluer à sa juste valeur la réussite du « super manager des super-champions ».

L'équipe d'Antenne 2 s'est accrochée trois semaines durant à ses basques et l'a accompagné dans ses incessants déplacements. Il prend l'avion de vingt à trente fois par mois et vole environ cinq cents heures par an. Normal : pour trouver une place au soleil des projecteurs, il lui a fallu jouer la carte du sport individuel — golf, ski, tennis, automobile — et s'attaquer au marché européen. A partir de Cleveland, G.O.G. d'un empire comptant une douzaine *d'agences à l'étranger* et quatre cents employés.

Avec un nom pareil, un nom qui « *claque comme un billet de banque un peu trop neuf* », bonne remarque, cet ancien *avocat, toqué de golf*, ne pouvait que suivre l'implacable trajectoire d'une balle bourrée de dollars. Grand, bien fait, très agréable à regarder, il avoue quarante-neuf ans mais paraît plus âgé. C'est un boulimique et un maniaque du travail bien organisé. A sa montre, l'heure avance toujours de cinq minutes. Il ne s'embarrasse d'aucun scrupule inutile et se contente d'étendre aux dieux des stades, des pistes et des cendrées, les services de l'impresario, indispensable depuis longtemps outre-Atlantique aux vedettes de la scène et de l'écran, aux écrivains et même aux journalistes.

Pourquoi ne pas capitaliser, en effet, sur une réputation *d'autant plus précieuse que*, en l'occurrence, elle est de courte durée ? Autant profiter de l'en*gouement des grandes firmes et* des annonceurs de tous poils pour l'athlète, cet « idéal de *véhicule moral* », et décrocher d'extravagants contrats à la Borg - Donnay, sur lesquels *Monsieur 25 % se taille* la part du lion ? Il gère encore les intérêts d'un Jean-Claude Killy, dont la cote n'est plus ce qu'elle était auprès des agences de publicité new-yorkaises — Killy s'est reconverti dans le prêt-à-porter, — et il a renoncé à promouvoir un Guy Drut — un peu dépité, on l'a vu, un peu déçu, — dont la célébrité reste très hexagonale.

CLAUDE SARRAUTE.

● *M. Maurice Ulrich*, président-directeur général d'Antenne 2, a adressé à M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C., une lettre dans laquelle il exprime l'espoir que le P.C. reconsidère sa décision de ne pas participer aux « Dossiers de l'écran » du 9 décembre consacrés à « *L'histoire du parti communiste* » (*le Monde* du 4 octobre). Il précise qu'aucune décision n'est encore prise sur l'organisation du débat et ajoute : « *Ecrire que nous voulons l'escamoter constitue un procès d'intention.* »

● *M. Antoine de Clermont-Tonnerre*, président-directeur général de la Société française de production, a annoncé, mardi, que celle-ci retrouverait son équilibre financier l'année prochaine, le déficit s'élevant cette année à une quarantaine de millions de francs.

Jeudi 9 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Dyslexie et dysorthographie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.

20 h 30 Série : La conquête du ciel.
Cinquième épisode. Julien vient d'être affecté à la ligne Rabat-Dakar. Le survol du désert est une grande aventure.
21 h 30 : Magazine : L'Evénement.
De H. Marque et J. Besançon.
22 h 25 Documentaire : Honoré Daumier.
La vie du célèbre caricaturiste et les différents événements politiques qui l'ont jalonnée. Avec la participation de M.-A. Jacquemin, de Mmes de Cacqueray et M. Toussaint, attachées au département des peintures du musée du Louvre.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Assemblée parlementaire : Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Jean Jaurès, vie et mort d'un socialiste.
Téléfilm écrit et réalisé par A. Casta. Avec B. Fresson, A. Mottet.
Une vaste fresque digne des grands feuilletons populaires dans la tradition du Zola de Lorenzi, mais aussi une réflexion sur le présent, sur l'union de la gauche et le socialisme à visage humain, sur la guerre et la paix. Avec le témoignage de Ch. A. Julien.
22 h 35 Magazine du théâtre : Coups de théâtre.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
A quoi joue-t-on en France ? Le tir à l'oiseau ; Ki Ke Koi : le théâtre.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti socialiste, avec L. Fabius.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Yves Montand) : le Diable par la queue.
Une marquise désargentée, qui a transformé son château en hostellerie de luxe, décide de supprimer un de ses clients — un gangster — pour s'approprier les millions volés par celui-ci.
Divertissement farfelu à la manière des comédies américaines de la grande époque. Mise en scène et interprétation très brillantes.
22 h 15 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Le théâtre Chichois, d'après M. Chevitt.
19 h. 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : les glandes endocrines.
20 h., Théâtre ouvert à Hérisson : « Rêve et destin », d'après E. Guillaumin.
22 h. 30, *Nuits magnétiques.*

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Concert : Musique à découvrir (en direct de l'Auditorium 105) : « Trio en sol majeur », « Trio en ut majeur », « Concerto en ré majeur » (Vivaldi), « Cinq Invocations au Crucifié » (Montsalvage) et « Pièces espagnoles » (Anonymes), par l'Ensemble instrumental, dir. J.-J. Werner, avec J. Estournet et B. Chardonnier, violons, B. Crépin, violoncelle, G. Robert, théorbe, L. Garcissaux, soprano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien, « l'Enfance et l'Adolescence » ; 23 h., Le *compositeur compose et propose (Boulez*, Ravel, Trojan, Risset, Beethoven, Koering, Levinas).

Vendredi 10 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 C.N.D.P. : Monastère au Moyen Age.
Sénanque, le Thoronet.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Pourquoi tous ces enfants font-ils des fautes d'orthographe ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : Une rose au petit déjeuner.
De Barillet et Gredy, mise en scène de R. Clermont, avec M. Collard, G. Giroudon, R. Oberlin, N. Dubois...
Après avoir été élevés quasiment ensemble, Catherine et Nicolas décident de vivre sous le même toit, en « garçons ». Leur complicité faite de pudeur et de rires dresse une étrange barrière entre eux.
22 h 50 Magazine d'actualité culturelle : Pleins Feux.
De J. Artur.
23 h 50 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des talents pour demain.
15 h Série : Drôles de dames.
16 h Magazine : Quatre saisons.
16 h 55 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur : La mémoire des routes.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Jean Chalosse (no 4 et fin).
D'après le roman de R. Boussinot, réalisation G. Verges, avec R. Outin, A. Garreau, J.-M. Galey, S. Michel...
Catherine meurt. Jean Chalosse repart avec ses moutons dans les landes. Des légendes commencent à courir...
21 h 35 Apostrophes : Le féminisme a-t-il changé les femmes ?
Une émission de B. Pivot.
Avec Mmes R. Pernoud (la Femme au temps des cathédrales), *L. Weiss* (Combats pour les femmes), *M. E. Segal* (Un homme, une femme, un enfant) *et Mm F. Bosch, qui présente* : Journal d'une gréviste *(T. Melkiel) et* les Imposteuses *(M. Vivian).*
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Francs-tireurs) : Ce gamin là.
Film français de R. Victor (1975) sans acteur professionnel.
La vie de Jeanmari, enfant autiste parmi d'autres, dans la communauté de Monoblet (Cévennes), créée par Fernand Deligny pour des jeunes, jugés incurables, qui ont refusé le langage parlé.
Etonnante approche, par le cinéma, d'un mode d'existence dans un univers de nature et de silence où se trouve respectée la liberté des « anormaux ». Commentaire poétique de Fernand Deligny.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le dieu minuscule ; Des livres pour nous : Momo.
18 h 55 Tribune libre.
La Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.), avec J. Page.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La guerre irano-irakienne.
Quatre équipes de FR 3 ont filmé « la bataille de Korramchar ».
21 h 30 Variétés : Les réveilleurs de villages.
Un air de flûte, un poème, deux hommes étranges dans un village et tout devient fête. Avec F. Cabrel, C. Leforestier, P. Vassiliu, M. Corringe, J. Beaucarne, U. Ramos, M.-R. Rochard, Toussaint, Ben
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles (le pont vers l'invisible) ; à 8 h. 32, Les chants de l'airain : Le clocher, le coq et sa rumeur.
8 h. 50 Echec au hasard.
9 h. 7 Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45 *Le texte et la marge* : « Les palombes ne passeront plus » de C. Michelet.
11 h. 2, Vingt-cinquième anniversaire de la mort d'A. Honegger.
12 h. 5 Nous tous chacun : Abel le montagnard.
12 h. 45 Panorama.
13 h. 30 Solistes : B. Haudebourg clavecin (Dandrieux) ; J. Robin, piano (Boëly).
14 h. Sons :
14 h. 5 Un livre des voix : « Une légion d'anges » de J.-P. Millecam.
14 h. 47 Un homme une ville : I. Stravinsky à Venise.
15 h. 50 Contact.
16 h. Pouvoirs de la musique : A. Honegger.
18 h. 30, Le théâtre Chichois, d'après M. Chevitt.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les ressources terrestres.
20 h., *L'ésotérisme chez les anciens Egyptiens.*
21 h. 30, Black and blue : Jazz et littérature (« Straight Life », l'autobiographie d'A. Pepper).
22 h. 30, *Nuits magnétiques.*

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien-Musique (Prokofiev, Ravel, Schoenberg) ; L'intégrale de la semaine (Prokofiev) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations et l'invité du jour.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : L'orgue au vingtième siècle (Charpentier, Jolivet, Couperin, Titelouze) ; 12 h., Musiques de table : musique légère (Grofé) ; 12 h. 35, Jazz classique en direct de Nancy ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Répertoire choral (Charpentier, Saladin, Grossi) ; 16 h., Musique de chambre (Franck, Schumann) ; 17 h., La symphonie post-mahlérienne : « Dixième Symphonie », de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Londres, direction B. Haitink.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 20, Concert : « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré mineur », de Lalo, et « Dante-Symphonie », de Liszt, par les Chœurs de Radio-France, direction J. Jouineau, et l'Orchestre national de France, direction L. Maazel ; soliste : Yo Yo Ma, violoncelle.
22 h. 15, *Ouvert la nuit* : Portrait par petites touches (Debussy) ; 23 h. 5, Vieilles cires : cycle F. von Weingartner (Mozart) ; 0 h. 5, Jazz Forum : Eurojazz 1980 (Finlande et Danemark).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



DSM est une importante société industrielle. Nos branches d'activité principales sont la Chimie, le Bâtiment et l'Energie. Notre effectif est de 31.000 personnes dont les trois quarts sont occupés aux Pays-Bas. Nos interventions auprès des clients porteront cette année notre chiffre d'affaires à quelque treize milliards de florins. Notre société comprend sept Divisions: Produits Chimiques, Engrais, Produits Chimiques Industriels, Matières Plastiques, Transformation de Matières Plastiques, Energie et Bâtiment.
Le Groupe Polymères de notre Division Matières Plastiques est spécialisée e.a. dans la fabrication de polyéthylène basse et haute densité, PVC, ABS et polypropylène.
Pour promouvoir le marketing et la vente de ses produits, nous disposons d'un Service Technique bien équipé, auquel appartient le Groupe "Field Service". Ce group opère depuis le Centre opérationnel à Geleen aux Pays-Bas.
Pour assurer le "Field Service", particulièrement en France, nous recherchons:

un Field Service Engineer pour le PVC

Mission:
- conseiller les clients concernant la transformation et les applications en PVC, les informer au sujet des formules et des additifs, machines, conditions de transformation, caractéristiques des produits, méthodes de test, etc.
- suivre les développements sur le marché, afin de pouvoir collaborer à la mise en oeuvre d'applications nouvelles et faire connaître son avis en ce qui concerne les modifications à apporter à la gamme des différents types.

Nous demandons:
- formation et/ou expériences de haut niveau technique
- connaissance et expériences acquises dans le domaine des techniques de transformation de PVC et/ou des additifs PVC.
- bons contacts humains.
- bonne connaissance d'une langue moderne.
- capacité de travailler de façon indépendante.
- fréquents déplacements à l'étranger.

DSM 
Envoyer C.V., prétentions + photo au Chef Afdeling Personeelsvoorziening DSM Limburg BV, Boite Postale 601, 6160 AP Geleen (Pays-Bas).

---

aerospatiale

1er Constructeur Européen de matériels aérospatiaux.

La DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise :
- en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels).

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études en offrant de nombreuses possibilités de carrière :

Nous recherchons :
Dans le cadre de nos DEPARTEMENTS SYSTEMES ELECTRONIQUES

ingénieurs électroniciens de haut niveau

ESE - ENSERG - ENST - ECP - ENSAé
Débutants ou maxi 2 à 3 années d'expérience.

Les candidats retenus devront :
- participer au développement de systèmes d'arme nouveaux
- concevoir et mettre au point des équipements d'avant-garde dans des domaines très variés tels que :
  - Electronique
  - Informatique
  - Radio-électricité
  - Optique
  - Infrarouge, etc...
- Connaissance de la langue anglaise appréciée
- Libéré des obligations militaires.

Ecrire C.V. détaillé + photo et prétentions à No 71264
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS
Cedex 01, qui transmettra.

Recherche médicale
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SPECIALISE DANS LE DOMAINE MEDICAL
recherche

A. INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou 1 à 2 ans expérience,
pour développement d'applications transactionnelles sur Bases de données.

B. INGÉNIEUR SYSTÈME CII-HB 66 (GECOS 3)

Envoyer C.V. - CITI 2 - 45, RUES DES SAINTS-PERES, 75270 PARIS

Menuisiers ville. Commis en menuiserie. Se prés. 68, rue Beaumarchais, Montreuil. Métro Croix-de-Chavaux.

RECHERCHE STAGIAIRE

EXPERT-COMPTABLE

2/3 ans expérience révisions commissariat aux comptes, D.E.C.S. complet ou un certificat supérieur.
Adress. C.V. détaillé + prét. Société F.M. RICHARD ASSOC., 7, avenue Friedland, PARIS-8e

---

BOURDON
leader français de la manométrie
recherche

AUDIT filiales étrangères

PROFIL :
- anglais impératif, espagnol souhaité ;
- formation supérieure gestion et comptable. D.E.C.S. apprécié ;
- expérience contrôle de gestion dans groupe important ou cabinet ;
- habitué aux contacts à l'étranger.

MISSION :
- contrôle budgétaire - trésorerie ;
- amélioration des procédures comptables et administratives des filiales ;
- suivi des relations filiales, siège ;
- études pour implantations commerciales.

Ce poste implique de nombreuses missions à l'étranger.

Envoyer C.V. et prétentions à BOURDON
Service du Personnel
142, Bd Diderot - 75012 Paris

Publicité- Réunies

SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE
IMPORTANCE NATIONALE
recherche

ATTACHÉ DIRECTION JURIDIQUE

2/3 ans Droit Immobilier dans service juridique, d'une société de promotion ou expérience notariale dans le secteur immobilier pour faire partie d'une équipe assistant les directeurs de programmes dans le montage et le suivi des opérations, la préparation et la vérification des différents contrats (promesses de vente, conventions, etc.).

Envoyer C.V. à M. BONNEMAISON,
S.G.M.I., 108, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

Société fabriquant et distribuant des réactifs de diagnostic et produits biochimiques, recherche

UN RESPONSABLE RÉGIONAL ITINÉRANT

pour développer les ventes auprès d'une clientèle de laboratoires d'analyses médicales et laboratoires de recherche.
Niveau B.T.S. biologie, biochimie.

Adr. C.V., lettre manuscrite et photo à no 4.069 M Bleu, 17, rue Lebel, 94 Vincennes.

URGENT
Cabinet d'Audit et d'expertise comptable recherche
AUDITEURS CONFIRMES
(3 ans minimum)
DECS min., libre rapidement, bonne formation générale pour mission d'audit comptable et de procédures et animation de séminaires, excellente ambiance de travail.
Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et délai à GRAMET MAHUM, 174, rue de Courcelles, 75017 PARIS.

Importante entreprise T.P. rech. COMPTABLE CADRE-DECS ou BP. Connaissances audit comptable appréciées - 297-49-95.

Société expertise comptable Paris 9e recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
niveau DECS ou BTS,
1 an expér. cabinet min.
Tél. 281-32-17.

CONSEIL EN BREVETS PARIS
recherche

INGÉNIEUR BREVETS

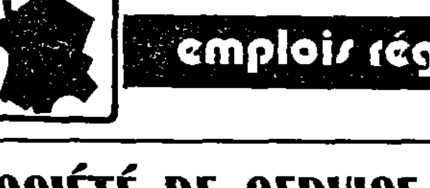
ELECTRICITE ELECTRONIQUE

Allemand et anglais lus, ayant de préférence quelques années d'expérience.

Adresser C.V., prétentions et photo à
REGIE-PRESSE, No T 022.154 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



SOCIÉTÉ DE SERVICE INTERNATIONAL

recherche pour son établissement situé en BRETAGNE-SUD

INGÉNIEUR COMMERCIAL

diplômé, 30 ans minimum

Chargé par la direction de l'établissement de la prospection, de la rédaction des propositions et de leurs discussions, le candidat devra posséder une expérience permanente de plusieurs années dans ces fonctions, de préférence dans le cadre de la construction d'ensembles industriels.

Une très bonne connaissance de la langue anglaise (parlée et écrite) est indispensable.

Adresser C.V. et prétention, sous no 14.491, à
HAVAS ATLANTIQUE PUBLICITE
B.P. 52, 44601 ST-NAZAIRE Cedex, qui transmettra.



aerospatiale BORDEAUX-AQUITAINE

L'ETABLISSEMENT D'AQUITAINE (1900 personnes) de l'AEROSPATIALE met en œuvre des TECHNOLOGIES de POINTE de niveau mondial, en particulier dans le domaine des MATERIAUX COMPOSITES et utilise des MOYENS EXCEPTIONNELS pour l'étude, la réalisation et les essais des missiles balistiques.

NOUS RECHERCHONS :

2 INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X, Centrale, Sup Aéro, Mines, ENSTAé, Sup Elec, A & M, ESMA)
Débutants ou première expérience.

1 INGENIEUR PYROTECHNIQUE

Il développera de nouvelles technologies et son activité comportera un aspect expérimentation comprenant :
- la définition des essais
- le suivi du déroulement
- l'exploitation.

Cet ingénieur devra avoir des compétences certaines en thermodynamique et en chimie.

1 INGENIEUR QUALITE

(programmes)

Débutant ou ayant une première expérience dans des activités développant des systèmes ou des produits complexes, cet ingénieur aura :
- le sens de la rigueur et du réel
- de bonnes facultés de synthèse.

1 CADRE INFORMATIQUE DE GESTION

de formation MIAGE, IIE, ESSEC, SUP de Co.

Il sera intégré dans le Groupe Organisation et Méthodes Administratives et sera chargé de la mise en place de traitements informatiques.

Les postes sont à pourvoir à notre Etablissement de SAINT-MEDARD EN JALLES situé à 20 km de BORDEAUX, au milieu des pins et à une demi-heure de la mer.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec photo à AEROSPATIALE, DEPARTEMENT DES RELATIONS HUMAINES - BP. 11 - 33160 SAINT MEDARD en JALLES ISSAC.

BUREAU D'ETUDE DE L'ADMINISTRATION DE LILLE
recherche pour sa division informatique

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Responsable d'une équipe d'études. Profil souhaité : diplôme d'ingénieur grande école scientifique, expérience professionnelle nécessaire, aptitude à l'encadrement et aux contacts avec les clients.

Ecr. av. curriculum vitae manuscrit s/no 861.668 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE IMMOBILIERE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR E.T.P. BATIMENT

pour la conduite d'opérations immobilières
— Activité en Normandie.
— Bureaux à Rouen.

Adresser C.V. et photo à JD/190 HAVAS
B.P. 907, 76023 ROUEN Cedex.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses où de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

offres d'emploi

Contrôle et Prévention

recherche

1 Technicien Chimiste

DEBUTANT

BTS - DUT ou équivalent en Chimie
Activité sur Ile-de-France
Domaine traitement d'eau.

1 Ingénieur

OU TECHNICIEN SUPERIEUR
EN THERMIQUE
ET GENIE CLIMATIQUE

Minimum 5 ans d'expérience
Lieu d'attache Cergy
Activité sur ouest Ile-de-France et Oise
Domaine travaux neufs et économies d'energie.

Adresser C.V., références
et prétentions à CEP
34, rue Rennequin
75017 PARIS

Banque Crédit long et moyen terme recherche

COLLABORATEUR JURIDIQUE

possédant licence de maîtrise de droit ; option notariale ou droit des affaires, pour service rédaction d'actes et recouvrement contentieux. Expér. bancaire ou notariale exigée.

Env. C.V. avec photo sous référ. T 022181 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Le Centre d'Hébergement PAUL-BESSON
Les 4-Chemins 91150 Etampes
propose 1 poste

D'ÉDUCATEUR (TRICE)

Trav. en équipe aupr. d'hommes en difficulté d'insertion sociale.
EXPERIENCE SOUHAITEE.

RECHERCHONS 4 CHEFS DE CENTRE

DE REINSERTION SOCIALE

2 pour la région parisienne
1 pour le départem. de l'Aube
1 pour le départ. du Bas-Rhin.
H. ou F. de 30 ans minimum. Esprit objectif et réaliste, susceptible de créer et de maintenir des contacts avec *diverses organisations* et administrations département. Capable d'organiser et de diriger une petite équipe de 5 à 7 personnes. Salaire de début 5.400 F mens. Reprise d'ancienneté éventuelle, période d'essai de 6 mois. Position cadre postes disponibles immédiatem.

Env. candid. ss réf. T *862855 M*, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

RECHERCHONS

2 INSPECTEURS

rattachés au service central du comité à Paris.
H., F. 40 ans minimum, connaissances en gestion comptable et administrative, capable d'analyser objectivement une situation, de proposer des solutions et de rédiger le rapport qui en découle.
Nombreux déplacements sur toute la France.
Salaire mensuel de début : 5.400 F.
Reprise d'ancienneté éventuelle.
Période d'essai de 6 mois.
Position cadre.
Postes disponibles immédiatement.

Envoyer candidature sous référ. T. 862854 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

STAGE REMUNERE D'ANALYSTES-PROGRAMM.

— Jeunes demandeurs d'emploi (moins de 26 ans), titulaires du baccalauréat
— Bénéficiaires ASSEDIC
— Congés formation

STAGE D'ELECTRONIQUE (RECONVERSION D'AGENTS DE MAITRISE)

— Bénéficiaires ASSEDIC
Inscriptions : écrire avec curriculum vitae avant le 15-10-80 à GRETA 92 CENTRE 64, rue G.-Sand, 92501 RUEIL CEDEX. Recrutem. : tests et entretien.

secrétaires

Association culturelle *près hôtel de ville* recherche

STÉNODACTYLO CONFIRMEE

mi-temps 14 à 18 heures jusqu'à fin juin 1981.
Env. C.V. + photo à nº 3.470 M. BLEU, 17, rue Lebel. 94300 VINCENNES qui transm.

demandes d'emploi

J.H. INGENIEUR T.P. PLUS I.A.E.

- 5 ans expérience bâtiment travaux publics.
- Dynamique, bons contacts humains.

cherche emploi de préférence

COORDINATION - ORDONNANCEMENT
MAITRISE D'OUVRAGE

ou

TECHNICO-COMMERCIAL

M. SCHORTIN, 159, boulevard Péreire, 75017 PARIS
Téléphone : 763-92-39.

J. F. 25 ans D.E.C.S. tiendrait comptabilité 10 à 20 h./semaine cabinet comptable ou entreprise. Tél. 240-13-68 ou écrire nº T 022171 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 24 a., licence économie anglais-espagnol, dact. ch. emploi temps partiel Paris 068-55-95.

J.F. 31 a., 9 a. d'exp. en propriété industrielle, bilingue angl. rech. emploi stable cadre administratif. Libre sous trois mois. Ecr. nº 6.001 « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J.F. 22 a., niv. B.T.S. secrétariat, 2 ans exp. secrét. d'achat, *habitude travail sur écran*, ch. place stable secrétaire à Paris ou rég. paris. Disponible imm. Ecr. nº 6.998 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Psychologue clinicienne, 35 ans, form. analytique, exp. éducatr. 12 ans milieu pénitent., rech pl. tps Paris ou 100 km, plus part. *en milieu enfants ou maternité.* Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 6.923 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris céd. 09

J.F. 29 ans, bilingue anglais, 6 ans ens. France-étranger, exp. *Edition journalisme, dactylo.* Etudie ttes prop. 271-33-47 18 h.

traductions

Demande

Espagnol technique prof. ingén. natif
Tél 296-59-99

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, lisez la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) 3, rue Monthyon, 75429 Paris céd. 09 (doc. sur demande).

cours et leçons

Américaine, prof. angl. qualif. donne cours de langue tous niveaux *pour particul. et groupes.* TEL. 736-08-05

occasions

MOQUETTE A BAS PRIX
Pure laine
60 F le m2 T.T.C.
Beau velours synthétique
20 F le m2 T.T.C
Tél 658-81-12

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

GOLF GLS automat. 79 ttes options, 30.000 km, 45.000 F Tél. 700-63-28 ap. 18 h.

+ de 16 C.V.

Part. vend **FORD MUSTANG 351** 1972, mot. + B.A. + freins nfs direct. assist., air condit., attel. Px 19.000 F Tél. Borel 247-12-42 h bur. ou 961-57-37 ap. 20 h.

DIVERS



IMPORTATEUR OFFICIEL CHRYSLER U.S.A.

NEUVES DISPONIBLES

Plymouth Volaré
16 CV modèle 1980
berline toutes options
72.400 F + Air conditionné.

Chrysler Le Baron
16 CV modèle 1981
Berline .... 94.300 F
Coupé .... 97.500 F

Société du GARAGE **BOSQUET**
83, av. Bosquet, PARIS (7e)
551-49-22 +
CONSULTEZ NOTRE
DÉPARTEMENT OCCASION

---

104 - 305 - 505
Mod. 80 peu roulé garanties
Auto Paris XV. - 533-69-95
63, rue Desnouettes, PARIS-15

NEUBAUER PEUGEOT

EXCEPTIONNEL !
PRIX COUTANT
sur derniers modèles 80 disponibles.
M Gérard. 821-60-21

L'immobilier

maisons de campagne

60 km Paris rég. Coulommiers 4.000 m2 de terrain paysagé. 9 p., poutres apparentes, cheminée, ttes commodités 850.000 F., gar. 2 voitures. Tél. : 630-24-14.

FERME TYPIQUE du plateau ardéchois, pour amoureux de la solitude :
GRANDE FERME
de 600 m2 sur 2 plans
couverte en lauze
3 pièces - grande cheminée - grenier cathédrale. Eau, électr. Vue panoramique sur terrain. *5.000 m2, 5 km de stat. de ski.*
PRIX : 170.000 F
CATRY. Tél. : 16 (90) 74-11-59 heures repas ou pendant le week-end : (66) 46-10-04 h. rep.

PROVENCE

Proximité Vaisons - la - Romaine
NID D'AIGLE
du sommet d'une vieille citadelle, vos yeux s'étendront sur un empire ss limite pr 85.000 F.

10' autoroute du Soleil.
Je suis sur la rive sud de la Drôme, au cœur d'un village classé et mes belles pierres de taille vous emmèneront au cœur de l'histoire pour 160.000 F.

CATRY. Tél. : 16 (75) 27-10-62.

EYNE, près de FONT-ROMEU. Maison rénov., 3 nivx., séjour, cuis. 37 m2, 3 ch., s. de bns, grange, 220.000. Ag. s'abstenir. TEL. : 16 (1) 660-72-77.

Part. a part. ch. à acheter *MAISON* b. état (cuis., séjour, 2 chbres, salle de bns), 700 m2 terr. (ou +) ds bourg (ou sort.) avec *transports* (S.N.C.F., cars) en Touraine ou Val-de-Loire, Loiret, Normandie. 180.000 max. Faire offre détaillée :
M. HERBET, 7, r. César-Franck 91120 PALAISEAU

GARD *15 km* NORD UZES *en* bordure d'un village. Bergerie en pierre du pays. A aménager, gros œuvre bon état, 190 m2 habitables possibles. Eau, élect. *à 30 m. Terrain attenant de* 1.200 m2, mitoyen, non contraignante. Px 215.000 F. av. 45.000 à la réservation. C A T R Y. TEL. : 16 (66) 22-20-92.

Particulier vend à 15 km Nord ANGOULEME maison charentaise 120 m2, cour avec puits, dépend., chais, garage double, *petit bois, directement sur la* Charente, pêche plage l'été. Px 450.000 F. M. FOUQUART TEL. : 16 (55) 27-20-60.

FERMETTE

Sur 1.700 m2 de terrain clos MAISON rustique carrelée, s. à m., salon, cheminée, 2 ch., s. de bns. Au 1er : bureau + 2 ch., cab. toil., w.-c., grenier, chauffage cal et garage (55 km de PARIS) 577.000 F justifiés.
AGENCE DE L'EGLISE
56, rue du Général-de-Gaulle
77230 DAMMARTIN-EN-GOELE.
TEL. : 003-01-50.

propriétés propriétés

Près CHATEAUNEUF-S/LOIRE propriété boisée s/3,75 ha, hall, cuis., séj., salon, 6 ch., s. de bns., dép. Absolument impecc. Prix 640.000 F. Agence PARIS 24, rue Bannier, 45 ORLEANS. TEL. : (33) 53-47-07.

En Cévennes ds vill. 3.000 hab. très touristiq., mais. de maître, 11 p., 3 s. de bns, chff. cent., parc 1.330 m2. Imm. possibilités d'agrandiss. (200 m2 au sol sur *3 niveaux). Conviendrait partic.* ou hôtel ou comité d'entreprise. Prix 520.000 F. T. 16-66-32-10-60.

12 KM DE GENEVE
zone FRANÇAISE
possibilité achat étranger.
Ppté récente, très gd standing 600 m2 hab. ds parc de 2,4 ha salon + s. à mang. + biblioth., 5 chambres + 5 salles de bns. Sous-sol complet avec logement de gardiens, garage 5 voitures. Tél. : 750-21-45 après 19 heures.

Près Saint-Nom-la-Bretèche, *propriété, 15 pièces sur 2 ha* arborisés, piscine, tennis, terrasse, source.
BOURDAIS. - 562-51-32

GISORS (Près) MAISON ANC. pierre pays, parfait état, gd liv. 40 m2, coin cuis., chem., cab. toil., gren. aménag., *gar., jard. 1.000 m2. Px 234000 F* Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

AFFAIRE RARE
Pres Centre et Ecoles
MAISON, 235 m2, 6 chambres, séjour avec mezzanine et chem. LIMOURS - Prix : 650.000 F.
Tél. 012-17-73

MARSEILLE (14 km), 24 ha, gde bastide bâtiments anciens, bois, vignes, cultures, environn. *intacts.* GOUIN. T. : 589-64-96.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
bordure forêt, vue sur Seine. Ppté exception., 2 mais. 600 m2 tennis, parc de 12.000 m2. FLEURUS : 222-80-08.

villas

ST-REMY-LES-CHEVREUSES
Proche R.E.R. Villa état impec. Liv., 5 ch., 2 bns, cuis. amén., sous-sol total. Jardin 510 m2. Garage double, 850.000 F. Visite tous les jours. Tél. : 052-18-07.

5 minutes centre BOURG-EN-BRESSE (Ain). Part. vd VILLA MODERNE, 280 m2, 7 chbres, 2 s. de bns, gd séjour, nombreuses dép. 8 200 m2 arborés, jouissances : tennis, étang pour pêche. Prix : 130 unités. Ecr. : H A V A S, 36, rue Foch, 01000 BOURG, nº 7.428.

BOURG-LA-REINE
limite Sceaux, proche du centre R.E.R., lycées, s/terrain 480 m2 gde mais. bourgeoise 210 m2 habitables, séj. dble, bur., gde *cuis., 4 chbres, lingerie., s. de* bains, s. d'eau, sous-sol total chauff. central mazout, garage, 1.350.000 F. ERBE : 663-71-01.

MESNIL-LE-ROI
calme, MAIS. « Ile-de-France » (1979), réception, 5 chambres, 200 m2 hab., cft, gar. 2 voit., jdin 2.100 m2, 1.200 000 Exclus. Agence de la TERRASSE LE VESINET : 976-05-90.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

R. PLISSON et J. TURNANI
Not. assoc., 02100 ST-QUENTIN
rue du Gouvernement, 15 ter
A VENDRE
PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE
Le samedi 29 novembre 80, à 14 h. 30
En l'étude

Commune de LIEZ (02)
— 33 ha 56 de bois « Bois du Moulinet ».
— 13 ha de bois « Bois Berger »
— 7 ha de bois « Bois de Canlers »
— 1 ha 71 en peupleraie « La Cendrière ».
— Maison de garde sur 18 ares.

Commune de DANIZY (02)
— 30 ha d'étang et marais.
— *14 ha de marais.*

Commune de VERSIGNY (02)
— Maison de garde sur 50 ares (près de l'étang de Danizy).
— 35 ha en peupleraie.
— 16 ha de bois « La Cendrière ».

Commune de ROGECOURT (02)
— 11 ha en peupleraie et taillis.

Communes de DEUILLET et de BERTAUCOURT (02)
— 4 ha en peupleraie.

Commune de BERTAUCOURT (02)
— *1 ha 63 en peupleraie.*

Commune de FRESSANCOURT (02)
— 6 ha 43 en peupleraie.

Commune de HOMBLEUX (80)
— *3 ha en peupleraie.*

S'adresser à Me PLISSON, notaire Tél. : (23) 67-17-21.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de VERSAILLES MERCREDI 22 OCTOBRE 1980, à 10 h.

UN APPARTEMENT

au 5e ét., 3 p. p., s. d. b., balcons *et terrasse, cave, box. Loué*

sis au PECQ (78)

rue du Général-Leclerc, numéro 32
MISE A PRIX : 60.000 francs
S'adresser à Me RAVIART, avocat 13 bis, avenue de Saint-Cloud, à VERSAILLES (78), tél. : 950-03-12.

Vente sur saisie au palais de justice *de NANTERRE*
le MERCREDI 22 OCTOBRE 1980, à 14 h. EN UN SEUL LOT : Une

PROPRIÉTÉ

comprenant : rez-de-chaussée, un étage, 2 bâtiments annexes, terrain contenance totale 212 m2 sise à

ISSY-LES-MOULINEAUX
(Hauts-de-Seine)
13, rue de la Fraternité
MISE A PRIX 100.000 francs
S'adres à Me André VALENSI, avocat à PARIS (5e), 72, rue Gay-Lussac, téléphone 633-74-51. Et tous avocats postulant à NANTERRE, PARIS, BOBIGNY ET CRETEIL

Cabinet de Mes Pierre BIDARD, Claude OLIVIER, Jean-Marie PIOLE avocats à BLOIS (41), 8, place Saint-Louis
VENTE par ADJUDICATION, par le ministère de Me Jacques AUBERT, not. à VENDOME (41100), 2, rue du Génér.-de-Gaulle, tél. (54) 77-17-52
le MERCREDI 29 OCTOBRE 1980, à 15 h

BELLE MAISON BOURGEOISE à VENDOME (41)

(entrée, salon, s. à manger, cuis., 13 chamb. dépend.). Chapelle atten. Petit jardin dev **M. à P. : 450.000 F**

Vente sur conversion au Palais de Justice de BOBIGNY (93)
Le mardi 21 octobre 1980, à 13 h. 30

IMMEUBLES à SAINT-OUEN (93)

à USAGE INDUSTRIEL, COMMERCIAL et d'HABITATION

rue des Rosiers, numéros 120 à 130, et rue Paul-Bert, numéros 5-7
Superficie 1 hectare 6 ares 50 centiares.
et la totalité du matériel s'y trouvant

MISE A PRIX : 5.000.000 F pouvant être baissée

S'adr. Me CHEVROT, avocat à Paris, 8, rue Tronchet, tél. : 742-31-15, Me LUSSAN, avocat à Paris, 250 bis, boulevard Saint-Germain, tél. : 544-38-05. Etude de Me R.C. GARNIER, 3, rue de Furstenberg, tél. : 326-61-58. Me J.-M. GARNIER, Syndic à PARIS, 63, boulevard Saint-Germain, tél. : 329-95-10. Me PINON, syndic à PARIS, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, tél. : 033-44-07

Vente Palais de Justice, CRETEIL, jeudi 23 octobre 1980, à 9 h. 30

PROPRIÉTÉ conten. 101 m2 - FONTENAY-ss-BOIS (94)

16, rue André-TESSIER, comprenant : Pav. habitable et jardin **M. à P. : 180.000 F**

S'adresser : Me R. BOISSEL, Avocat Paris (1er) 14, rue Sainte-Anne, T. 261-01-09.

Vente Palais Justice PARIS, jeudi 30 octobre 1980, 14 heures

ATELIER + APPARTEMENT de 2 pièces au Bât. A et div. locaux Bât. B

49, rue des VINAIGRIERS, PARIS (10e)

M. à P. : 250.000 F - S'adr. Me BOISSEL, avocat Paris, 14, rue Ste-ANNE, T. 261-01-09

Vente Palais de Justice de BOBIGNY, *mardi 28 octobre 1980, 13 h. 30*

Prop. BATIE TREMBLAY-LES-GONESSE (93)

17, rue de l'ARGONNE - Mise à Prix : 250.000 F

S'adr. : Me RÉGNIER, avocat, Paris (8e), 15, rue de Surène.

VILLE DE PARIS

ADJUDICATION à la Chambre Interdépartementale des notaires de PARIS

le MARDI 28 OCTOBRE 1980, 14 h. 30
EN DEUX LOTS

Premier lot

10 APPARTEMENTS - 3 CHAMBRES
MISE A PRIX : 5.400.000 F

Deuxième lot

10 APPARTEMENTS - 3 CHAMBRES
MISE A PRIX : 4.600.000 F

LIBRES

à P A R I S (XVIe)
126, boulevard Suchet
(FACULTÉ DE RÉUNION DES DEUX LOTS)
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIÈVRE
Notaires associés, 14, rue des Pyramides, PARIS (1er) - Tél. 260-31-12
VISITES sur rendez-vous - Tél. 563-52-94

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL
dans petit imm. charme asc., 6 appts 2 et 3 p. restaurés et aménagés. Téléphone : 261-06-50.

2e arrdt.

OPÉRA
Studios 2 et 3 p. aménagés ds bel. imm. restauré calme, soleil, ascenseur. Téléphone : 261-16-50.

4e arrdt.

QUINCAMPOIX - ORIGINAL
DUPLEX 200 m2 luxe, boiseries TERRASSE + Studio
DORESSAY - 548-43-94

5e arrdt.

PANTHEON-LYCEE HENRI IV
9, RUE DE L'ESTRAPADE
RESTE 2 P. 55 M2
tt cft, cave, cadre exceptionnel classé. Poss. parkg. Sur place vendredi 14-17 h., samedi 10 à 15 h. ou BEGI. Tél. 267-48-01.

6e arrdt.

ODEON, imm. LOUIS XIII appt + dépend. 140 m2 seul à l'étage en PARFAIT ETAT 12.000 F le m2. 705-31-13.

RUE DE SEVRES (près) imm. pierre de t. BEAU 3 P., ENTRÉE, CUIS., BAINS, CHFF CENTR. Refait neuf 575.000 F. URGENT — 325-75-42.

RUE DES BEAUX-ARTS
Très belle restauration, vue sur jardin, calme, très clair. Appts 3 à 5 P. — 261-16-50.

7e arrdt.

QUARTIER MINISTERES
6-7 PIECES - 200 m2.
Belle allure. Téléph. : 577-47-74.

VANEAU
3 P., cuis., dche, 50 m2, 5e ét. sans asc. + chbre de service. Prix total : 450.000 F. GARBI - Téléphone 567-22-88.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P., GARAGES
Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

9e arrdt.

Cause départ, vend très bel appt 155 m2, 5 P., gd stand., ds très bel imm., 1er ét., asc. Prix 1.300.000 F. Agence s'abst. Téléphone 236-33-21.

9e, ds imm. p. de t. rénové vend directem. liv. + 2 chbres, gd conft, aménagé à la carte ou en état. Téléph. : 555-92-72.

FRONT DE SEINE 114 m2 SUD
Somptueux living double + 2 chbres, 2 bains, état neuf. 1.320.000 F.
PROMOTIC - 553-14-14

10e arrdt.

SPÉCIAL INVESTISSEURS
GID Administrateur de Biens 281-33-34/35, 10 à 20 h.
VEND Appts vides 1-2-3 p., cft ou à rénover Paris-banl.
10e Beau studio 16 m2, confort, bon placement, 120.000 F.
11e Bd Voltaire - 2 p., 30 m2 confort, calme, 180.000 F.
18e Mairie - 2 pièces 24 m2, à rénover, 100.000 F.
ST-MAURICE sur Bois et Autoroute
3 Appts de 3 pièces de 50 m2 à rénover. 190.000 F l'unité ou 500.000 F le lot de 150 m2. Rapport possible 45.000 F par an Prix intéressant et à débattre Vis. sur rendez-vs w.-e. dim. : 257-61-62 ou 89.

11e arrdt.

APPT 80 m2 tt confort, asc.
4 P. 371-79-37 14, RUE JULES-VALLES - 485.000 F.

11e URGENT - Propriétaire vend (occupé loi 1948)
LOT DE 3 APPTS
3 et 2 PIECES. PRIX TOTAL 180.000 F - 265-11-66

12e arrdt.

Avec VUE SUR SEINE, grand living 30 m2 + 1 P., 3e ét., asc. Prix 370.000 F. Voir prop. s/pl. samedi - dimanche, 14 à 19 h. Téléph. : 707-68-28 et 343-00-37.

NATION-PICPUS
Imm. pierre de taille, 2 Pces, entrée, cuis., s. de bains, w.-c. 312.500 F. S/place, de 10 h. à 18 h., jeudi et vendredi. 5, rue Marsoulan, 1er étage.

GARE LYON Pierre de taille 1er étage
3 pièces, grande cuisine, bains, 76 m2, confort, calme. 500.000 F - 331-89-46.

14e arrdt.

MONTPARNASSE, directement, dans tr. belle restauration, très beau duplex (liv. + 1 ou 2 ch.) caractère, luxueusement équipé, 4e et 5e étages avec asc., interphone vidéo, marbre, cheminée. PROPRIETAIRE. T. 555-92-72.

BOBINO
Pour placement ds rénovation de stand., gd studio, 2e ét. s/rue gest. garantie net d'impôt 5 a. EUROVIM PPTAIRE 555-92-72.

15e arrdt.

15e RESIDENTIEL
5 P. Etage élevé Décoration raffinée
1.250.000 F, avec box.
633-29-17 - 577-38-38

16e arrdt.

FACE BOIS. Appartem. 230 m2. Réception. Exceptionnelle vue. 3 chbres. 2.500.000 F. 727-84-76.

JASMIN Neuf, standing 110 M2
+ 200 M2 JARDIN PRIVATIF
Dble living, 2 chbres, 2 bains, garage - 307-31-62, matin.

17e arrdt.

PORTE-DE-COURCELLES
A SAISIR Grand 3 pièces récent
600.000 F + parking. - 763-92-45.

18e arrdt.

P. de T 1929. Appart. 104 m2, rez-de-ch., très clair, 4 Pces, tt conft, téléph. Prix 650.000 F. Tél. pr vis. 228-54-24 vend. 10 et sam. mat. Prof. lib. possib.

ATELIER DUPLEX
au pied du Sacré-Cœur.
Séjour av. poutres, 2 chambres, 2 bns, w.-c., 110 m2 env., à neuf Px 850.000 F. — Tél. 766-87-81.

Mo GUY-MOQUET
CLOS DES EPINETTES
16, RUE LAGILLE
3 P. 77 m2 + 2 loggias + park. 650.000 F.
TOUS LES APRES-MIDI (sauf le mercredi)
627-82-98

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT Sur PARC
125 m2, 2e étage, balcon. 40, rue BOTZARIS, vend.-sam., 14-18 h.

20e arrdt.

GAMBETTA-ST-FARGEAU
Imm. bourg., asc. BEAU 3 P., ENTREE - CUISINE - BAINS. REFAIT NEUF. Px 375.000 F. URGENT. Téléphone 325-77-83.

91 - Essonne

ATHIS-MONS, près Lycée 3-4 p. tt cft, tél., cave, park. 250.000 F, créd. poss. IMMO 112 - Tél. 805-84-39

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS. Vue s/parc. Imm. récent, entrée, séjour, 3 chbres, cuis. équipée, w.-c., bns, 90 m2. Px tot. 860.000 F. DEVILLIERS Téléphone : 757-44-06.

Mo MAIRIE-CLICHY. Ensoleillé 3 p., cuis., w.-c. Crédit possible 160.000 F IMMO 112-805-84-39.

BOULOGNE
séj. dble, 2 chambres, 5e étage, immeuble récent, 550.000 F. OPADIM, 825-60-40.

PORTE DE COURCELLES
A SAISIR Grand 3 pièces récent
600.000 F + park. - 763-92-45.

93 Seine-St-Denis

Noisy-le-Grand, R.E.R. BRY-S/MARNE à 600 m. F4 dans imm. récent, parkg + boxe souterr., cave, entr., cuis., liv dble, 2 ch., s. de bns, placards, grand balc sur verdure. Prix : 335.000 F. Tél. : 305-63-75, de 18 à 21 h.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
(MAIRIE) - Mo, R.E.R.
Vend dans immeuble rénové
2 P. tout confort **248.000 F**
cuisine équipée, moquette, tissu. Sur place jeudi, vendredi, samedi de 14 à 18 heures : 22 bis, rue JOSEPH-GAILLARD

VINCENNES (Mo Bérault)
proche bois, particulier vend récent 3 pièces, 68 m2, balcon 14 m2, 4e étage, calme, sur jardin intérieur. Prix 645.000 F. Téléphone 007-05-72.

95 - Val-d'Oise

ARGENTEUIL 4 P. TT CFT. Tél., cave, parkg. 195.000 F crédit poss. IMMO. 112-805. 84-39.

Part. vd 4 p., cuis., s. bains, proximité du Lac d'ENGHIEN, bonne exposition, calme. Prix : 300.000 F à débattre. Tél. : 822-36-87 après 17 heures.

appartem. achat

RECHERCHE APPTS PARIS 2 à 5 p., tous arrondissements. Société GERARD. Tél. 805-33-97.

JE RECHERCHE 80 à 150 m2 7e, 8e, 16e, 17e, NEUILLY. Tél. : 563-83-55 ou 563-55-89.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts, toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT ACH. CPT
2 à 3 pièces Paris, même avec travaux. Mme FAURE, 261-39-78 ou le soir 900-84-25

appartements occupés

CUSTINE
Immeuble en pierre de taille
APPARTEMENTS OCCUPES
2-P, 4e étage 80.000
3-P., 2e étage 122.000
3-P., 4e étage 153.000
281-27-59.

AGENCE MODE
FACE METRO « LE GUICHET »
1, rue de Versailles, 91400 ORSAY.
Tél. : 928-68-00 (lignes groupées).

ORSAY, proxim. métro, VILLA contemporaine. 1.300 m2 terr., 8 p., 5 ch. s/sol gar. Px 1.400.000.

PALAISEAU, prox. Mo, VILLA contemporaine. 700 m2 terr., 7 p., 5 ch., s/sol, gar. triple. 1.250.000.

BURES-SUR-YVETTE 2.200 m2 TERRAIN, 8 p., 6 ch., salle de jeux, garage dble. Px 1.150.000.

PALAISEAU, prox. Mo, VILLA de caract., 800 m2 terr., séjour dble, 4 ch. Garage s/sol. Px 1.680.000.

hôtels-partic.

NEUILLY-SUR-SEINE
(dans voie privée)
charmant hôtel particulier, séj. 6 chambres parfait état. GARBI. - 567-22-88.

15e, vaste et robuste maison familiale, 300 m2 dont 1 immense atelier d'artistes, gar. Excellent état.
326-63-98 12/14 h. et apr. 18 h.

immeubles

Près DEFENSE, Immeuble 1976 résidentiel 660 m2. Prix : 2.600.000 F, Rapport 150.000 F. O.R.PI - 222-70-63

Cherche pour INVESTISSEURS avant fin 1980
IMMEUBLES DE QUALITE
bureau ou habitations
Paris, quartier affaires
Dispose capitaux importants.
ETRESA - 776-07-30

locations non meublées Offre

Paris

PARIS 13e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
5 PIECES 105 m2 loyer 2.895 F,
charges 859 F, parking 240 F. S'adresser au Gardien : 205, boul. Vincent-Auriol Tél. de 14 h. à 18 heures **589-44-67**

MIROMESNIL Belle réception + 4 chbres, 220 m2, cuis., 2 bains, tél., poss. prof. lib. 6.500 F + ch. 763-92-45.

Mo MARAICHERS - Studio, kitch. équipée, cab. toil., dche, wc, park. 1.540 F ch. comp. IMMO 112 - 805-84-39.

Région parisienne

R.E.R. ST-MAUR / CRETEIL. ds imm. stdg, beau 2 p. cuis., bains, w.-c., 53 m2, jolie vue, parkg. 2.000 F chf. c. 359-42-20.

NEUILLY BOIS - Gd standing 150 m2, très beau 4 p., chambre de service. Loyer 10.000 F + charges. - 603-75-09.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche pour LOCATION ou ACHAT du studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. 8, av. Messine, 8e. T. 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. T. 285-11-08.

Etudiante cherche chambre chez particulier compagnie personne âgée. 16e, 17e, 8e. Téléph. : 267-15-52.

viagers

Recherche pour clientèle appt, pav., imm. Lib. ou occup. ETUDE LODEL 35, boul. Voltaire-11e. 355-61-58. Expér. - Discrétion - Conseils.

STE spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie
Etude gratuite discrète

NEUILLY Standing ancien Beau 5 pièces, 2 chbres serv. Occupé 2 têtes
100.000 F cpt + 4.500 F par mois - 603-75-09

L'ISLE-ADAM
résidentiel occupé 1 tête 79 ans, dans très joli jardin ravissante petite maison 5 pces 100 m2 + dépendances. - 603-75-09

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8e 266-32-25. Spécialiste, 41 ans d'expérience, étude gratuite. rente indexée.

châteaux

EST DE PARIS
(60 km), très BEAU CASTEL sur 5 ha, dont 3 boisés. Nombr. dépendances, possibilités multiples. Téléphone : 874-21-96.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIETES télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293.60.50+ PARIS 9e 281.18.18+
votre SIEGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

8e PROPRIETAIRE LOUE un ou plusieurs bureaux dans imm. bon stand. 563-17-27.

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
G E I C A
56 bis, rue du Louvre, PARIS-2e.
Téléphone 2 9 6 - 4 1 - 1 2 +

CAGNES-SUR-MER 80 m2. Prix Burx meublés - Siège de stés av. Secrétariat, tél. télex, etc. ACTE S.A. 261-80-88 +

9e R. LA FAYETTE - 150 m2 IMPECCABLE, 5.200 F par mois + cession. - 874-82-22.

AUTEUIL Standing Rez-de-chaussée sur jardin, 5 bureaux, 110 m2. 9.000 F par mois - 620-08-60.

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en toute ppté 9 PIECES 200 m2 situation exceptionnelle, vue sur la Seine. Prix : 1.700.000 F. TEL. : 887-08-21.

locaux commerciaux

Local 16 m2 à concéder à usage commercial dans la gare de PARIS-ORSAY. Rens. S.N.C.F. Service du Domaine, concess. commerciales ds les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Tél. : 285-63-54.

Si vous voulez créer à MARSEILLE dépôt ou petite fabrication pptaire loue direct. sans pas-de porte entrepôt 200 m2 +3 bur. BAER 10, av. Florida CANNES. T. (93) 43-65-66 ou (93) 66-10-65.

fonds de commerce

Propriétaire vend Café-Bar rem. à neuf. C.A. : 1.200 p. j. à Magny-en-Vexin (rue principale) Téléph. 467-10-90 (sauf mardi).

A vendre bail tous commerces très bien situé ds artère ppale CAGNES-SUR-MER 80 m2 prix à débattre. Ecrire sous référ. T 022.064 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, w.-c.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois

Boutiques

Particulier achète cpt boutique libre avec murs PARIS, 637-39-95 heures repas.

PLEIN CENTRE CANNES (06) 50 mètres de la Croisette
A VENDRE
boutique prêt-à-porter, 45 m2 Ecrire M. CYRIL, 6, rue du Commandant - André, CANNES. Téléphone : (16-93) 99-08-05.

pavillons

ST-MAUR RESID. MAISON CARACTERE
11 pièces + jardin, parfait état. Prix 1.680.000 F - 340-72-06.

terrains

Très beau TERRAIN 8.000 m2, avec eau, électricité, téléphone. C. U. Possibilité lotissement. Sur le plateau ardéchois. Proximité station touristique hiver et été (ski de fond - tennis - plan d'eau). Tél. hres rep. : 16 (66) 46-12-80.

LEUCATU PLAGE (11)
part. vend terrain 430 m2. Tél. (56) 93-21-49 le soir.

Près LIMOURS
Très beau terrain, 1.100 M2 clos de murs, beaucoup d'arbres fruitiers, grande mare, av. autorisation de construction 380.000 F.
Tél. 012-17-73

BEAULIEU-SUR-LOIRE (45)
DANS ZONE PROTÉGÉE
(VIGNES)
PARTICULIER vend terrain à bâtir, 2.000 m2, façade 25 m. Eau sur terrain. Electricité très proche. PRIX : 70.000 F.
Téléph. le soir après 19 h. 30 : 528-05-05.

SPECIAL IMMOBILIER PARIS-PROVINCE

Neuilly 153

32, RUE VICTOR NOIR
Superbes appartements de 3 et 4 pièces sur jardins, avec balcon. Rapport qualité/prix très compétitif. Appartement témoin sur place. Visites du lundi au vendredi de 11 h à 18 h. Tél. : 745.75.24.

153, AVENUE CHARLES DE GAULLE
Petits appartements pour l'investissement. De la chambre individuelle au 3 pièces, ils sont livrés terminés (peintures, cuisines équipées). Studio décoré sur place. Visites du lundi au vendredi de 11 h à 18 h. Tél. : 722.00.19.

semiic 59, rue de Courcelles 75008 Paris 766.51.71



COTE D'AZUR VAROISE CARQUEIRANNE

à 8 km de HYERES-les-PALMIERS, villa en colline large vue mer. Architecture noble pure tradition des bastides de Provence, pierres de taille. Face au midi, dans parc magnifique essences diverses et rares. Sur deux niveaux : vaste entrée, séjour-salon cheminée - bureau - 4 chambres - cuisine, cellier, salle de bains, W.C. Large terrasse en pierres de Bormes très ensoleillée, jouxte un fabuleux barbecue. Plage la plus proche à 500 m Remarquable état d'entretien. PRIX DEMANDE ... 2.500.000 F
Exclusivité SEVIP BP 566 83411 Hyères-Hôtel de Ville Tél. (94) 65.42.72.

CROS DE CAGNES
« LE VALINCO »
25, avenue Général-Leclerc, restent disponibles 1 STUDIO, 4 deux PIECES. Vue mer, 150 m de la mer, Prix : 7.000 F le m2. Bureau de vente sur place. Tél. : (93) 37-35-85.

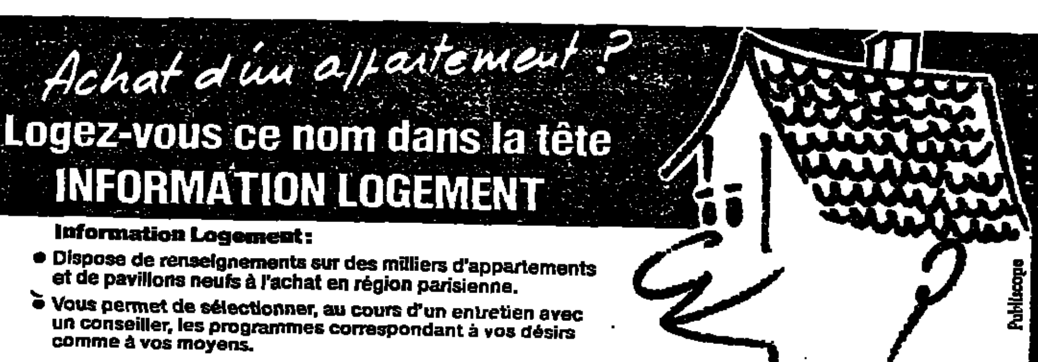
« COTE D'AZUR VAROISE »
Toulon - Cap Brun
Port Méjean
18 appartements très haut standing dans parc naturel 2 ha
ACCES ET VUE DIRECTS SUR MER.
Renseignements : SOMECO, B.P. 594, 83411 HYERES Cedex - Tél. (94) 65-38-30 et sur place, 3.018, av. de la Résistance, 83100 TOULON - Tél. (94) 41-31-14.

ANDRE JULLIEN CONSTRUIT A St FRANCOIS LONGCHAMP
Savoie 1600 - 2300 mètres
Accès facile : LYON 170 km (100 km autoroute) - GRENOBLE 105 km (56 km autoroute) - CHAMBERY 70 km - GARE SNCF : 12 km
la madeleine — Galerie marchande.
la flachère — Au pied des pistes appartements et studios. Orientation plein sud. Livraison hiver 80
spécialiste depuis plus de 25 ans de la construction en montagne
Renseignements & Vente :
• Cabinet A. Jullien (fondé en 1941) 7, r. M.-Berthelot - 38100 Grenoble Tél. (76) 87.70.44 - Télex 320-629
Bon sans engagement pour une documentation VENTE ou LOCATION à retourner au Cabinet A. JULLIEN, 7, r. M.-Berthelot, 38100 Grenoble ou à retourner à l'Agence de Longchamp, St-Fr.-Longchamp, 73130 La Chambre





Achat d'un appartement ?
Logez-vous ce nom dans la tête
INFORMATION LOGEMENT



Information Logement :
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous
Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS
Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.
Publiscope

SPORTS

AUTOMOBILISME

La crise en formule 1

UNE SITUATION RIDICULE

Deux championnats du monde de formule 1, forcément rivaux, seront-ils ou non organisés en 1981, l'un par la Fédération internationale du sport automobile (FISA), l'autre par la Formula One Constructor Association (FOCA) ? Après l'assemblée plenière de la FISA, réunie à Paris mardi 7 octobre, la FISA et la FOCA continuent de camper sur leurs positions.

D'un côté, la FISA est assurée de la fidélité du plus grand nombre d'organisateurs de courses (12 sur 15), de l'autre, la FOCA peut compter, pour le moment, sur le plus grand nombre de constructeurs. Huit constructeurs dans le clan FOCA (Williams, Ligier, Lotus, Brabham, Mac Laren, Tyrrell, Arrows, Fittipaldi), quatre dans le clan FISA (Alfa Romeo, Renault, Ferrari, Osella). Le sport automobile et la formule 1 nagent ainsi en plein ridicule : la FISA dispose des circuits, la FOCA des voitures.

Pour la FOCA, désormais, il s'agit de bien évaluer les risques, de savoir s'il est possible de créer de toutes pièces un nouveau championnat et de le rendre viable à la fois pour les constructeurs, les pilotes et les commanditaires sans l'appui desquels rien ne peut se faire. M. Ecclestone et ses mandants ont jusqu'au 15 novembre, date de la clôture des engagements édictée par la FISA, pour se prononcer. Beaucoup, à la FOCA, considèrent que le championnat « parallèle », s'il était effectivement organisé, ressemblerait à peu de chose près au championnat du monde tel qu'on l'a connu il y a une dizaine d'années et qui réunissait, pour l'essentiel, des constructeurs anglo-saxons.

Les grands constructeurs ont aussi leur mot à dire pour faire évoluer l'épreuve de force, un peu trop personnelle, engagée par MM. Balestre et Ecclestone. Renault, Ferrari-Fiat et Alfa Romeo ont investi trop d'argent dans la formule 1 pour rester de simples spectateurs de la querelle, même s'ils ont choisi, non pas le camp de M. Balestre, mais celui de la légalité. S'ils souhaitent que le pouvoir sportif soit du ressort de la FISA, comme il se doit, leur préoccupation, compte tenu des responsabilités industrielles qui sont les leurs, est que tout soit mis en œuvre pour réconcilier les deux parties. Les foucades de M. Jean-Marie Balestre — « S'il ne doit pas y avoir de championnat du monde en 1981, il n'y en aura pas ; après tout, la formule 1 n'est pas indispensable », a-t-il dit — ne font pas le bonheur de tous.

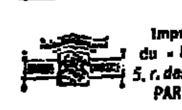
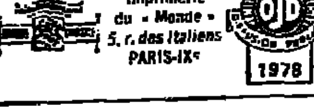
FRANÇOIS JANIN.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *Les Parisiens du Stade Français se sont facilement imposés à domicile mercredi 8 octobre au Sparta de Bertrange (Luxembourg) par 112 à 70 (45 à 36 à la mi-temps) en match aller comptant pour le premier tour de la Coupe Korac.*

RUGBY. — *Les rugbymen japonais qui font une tournée de trois matches en France — la deuxième après celle de 1973 — n'ont pas fait étalage de grands progrès mercredi 8 octobre à Nevers, face à une sélection du Sud-Est manquant de puissance. Ils ont en effet perdu sur le score de 40 à 6, encaissant notamment huit essais par Storloz (4e et 74e min.), Hagct (25e min.), Ferrou (29e min. et 65e min.), Chadebech (45e min.), Coulais (69e min.) et Mesny (80e min.), dont quatre ont été transformés par Destribats. Moins dominés que prévu par les avants français, les Japonais ont été asphyxiés par les attaquants et n'ont pu répliquer que par un essai de Tsuji (55e min.), transformé par Tanaka.*

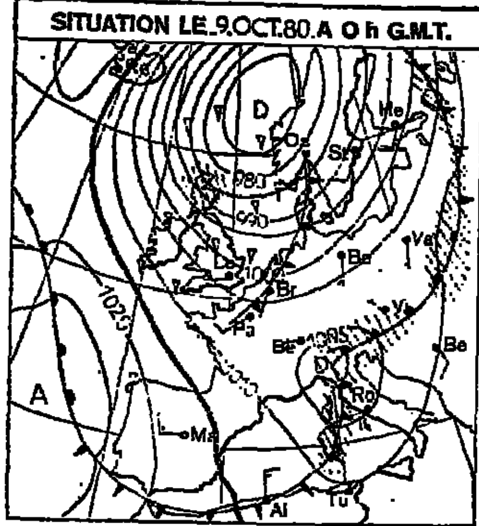
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

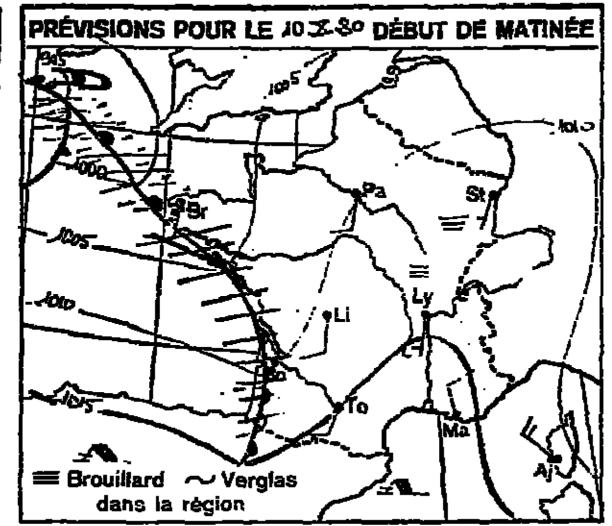



Commission paritaire n° 57 437.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 10 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 octobre *à 0 heure et le vendredi 10 octobre* à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique traversera la majeure partie de la France dans la journée de vendredi et la nuit suivante.

Vendredi 10 octobre, il pleuvra des le matin de la Bretagne aux Pyrénées occidentales, où les vents de secteur sud seront assez forts. Sur la moitié est du pays le temps sera encore peu nuageux mais très frais dans l'intérieur et quelques faibles gelées sont possibles dans l'Est et le Nord-Est. Entre ces deux zones le ciel sera nuageux. Au cours de la journée les pluies se déplaceront vers l'est et le sud-est ; elles s'étendront, le soir, de la Normandie à la région parisienne, aux Alpes et à toutes les régions méridionales et seront souvent fortes, en particulier dans le Sud-Ouest et le Massif Central. Des vents assez forts accompagneront les pluies ; ils tourneront à l'ouest, puis au nord-ouest le soir en Bretagne, en Vendée et en Aquitaine, où ils apporteront un temps plus variable avec des éclaircies passagères mais aussi de fortes averses.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 17 et 7 ; Bourges, 14 et 6 ; Brest, 13 et 6 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 7 ; Dijon, 15 et 5 ; Grenoble, 13 et 6 ; Lille, 11 et 5 ; Lyon, 15 et 5 ; Marseille, 16 et 11 ; Nancy, 14 et 4 ; Nantes, 15 et 3 ; Nice, 21 et 12 ; Paris-Le Bourget, 14 et 6 ; Pau, 12 et 8 ; Perpignan, 16 et 12 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 16 et 6 ; Tours, 16 et 5 ; Toulouse, 13 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

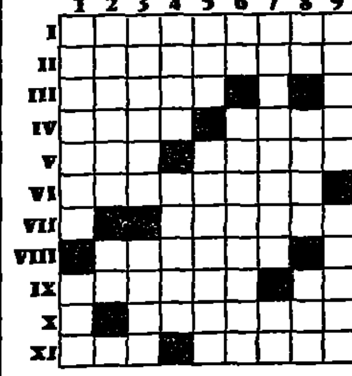
Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 24 et 20 ; Berlin, 13 et 6 ; Bonn, 12 et 6 ; Bruxelles, 12 et 6 ; Le Caire, 29 et 17 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 11 et 8 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 14 et 2 ; Madrid, 19 et 8 ; Moscou, 10 et 7 ; Nairobi, 26 et 13 ; New-York, 20 et 17 ; Palma-de-Majorque, 27 et 16 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 12 et 9 ; Téhéran, 27 et 21.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 9 octobre, à 7 heures, de 1 005 millibars, soit 753,8 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 775



HORIZONTALEMENT

I. Sont vraiment médiocres en physique. — II. Endroit où l'on accueille toujours ceux qui ont besoin de cent balles. — III. Qui n'aura donc aucun effet. — IV. Nom de maison. Tout un quartier ne lui fait pas peur. — V. Pour lancer la balle. Fis du nouveau. — VI. Au bout de la ligne. — VII. Agir comme un homme prévenant. — VIII. Bien couverte. — IX. Matière pour une cocotte. Initiales évoquant une triste période. — X. Qui garderont donc la tête haute. — XI. Qui n'a donc pas couru. Fabuliste.

VERTICALEMENT

1. Accessoire très utile pour le plongeur. Quand il est pourri, il y a beaucoup de morceaux. — 2. Mise de niveau. Bruit. — 3. Prendre l'air. Son fil était utilisé pour des réparations. — 4. Monticule. Qui peut donc rouler. — 5. Celle de la république ne dura pas longtemps. Peut transporter celui qui est patient. — 6. Deuxième d'une série. Traces qui ont pu être laissées par des coucous. — 7. Où il y a donc beaucoup d'éclats. N'est pas un agrément à Londres. — 8. Dans une série d'interdictions. Bien ennuyé. Pièce de charrue. — 9. Fais la planche par exemple. Bien frappé.

Solution du problème n° 2 774

Horizontalement

I. Muraille. — II. Eruptions. — III. Risée ; toi. — IV. Ca ; Ur. — V. Egrisage. — VI. Né ; toiles. — VII. Liure. — VIII Ineffable. — IX. Roc ; Eon. — X. Etoile ; un. — XI. Sen ; étape.

Verticalement

1. Mercenaires. — 2. Uriage ; note. — 3. Rus ; leçons. — 4. Apéritif. — 5. Ite ; souffle. — 6. Li ; taira ; et. — 7. Lot ; glèbe. — 8. Enouée ; loup. — 9. Sir ; sienne.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 9 octobre 1980 :

DES DECRETS

● Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée, promotion, nomination et affectation d'officiers généraux (active et réserve).

DES ARRETES

● Relatif à l'organisation de la direction de l'administration pénitentiaire ;

● Portant modification de la liste et des attributions des bureaux de douane.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EXPOSITION

PÉPINIÉRISTE. — Une exposition sur « Le métier de pépiniériste : trois cents ans de pépinières en Ile-de-France » sera présentée du 10 au 31 octobre, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), dans le parc des établissements Croux.

★ Syndicats d'initiative de Châtenay-Malabry (631-38-08) ou de Sceaux (661-19-03).

VIE QUOTIDIENNE

Achat d'un logement : quelles assurances ?

En cas d'acquisition d'un logement par quelles assurances peut-on se couvrir ? Le Centre de documentation et d'information de l'assurance donne les indications suivantes.

Si le logement est acheté dans un immeuble collectif, dont la construction a été commencée après le 1er janvier 1979, l'acquéreur doit vérifier que la police d'assurance « dommages-ouvrage » a bien été souscrite par le promoteur ou le vendeur, et en réclamer une copie. Il doit demander si cette assurance comporte ou non des franchises, ainsi que leur montant.

Mais de toute façon, même s'il s'agit d'une construction commencée avant le 1er janvier 1979, l'acheteur a intérêt à demander si une telle assurance existe. Lorsque l'intéressé fait lui-même construire sa maison, il est obligé, comme le prévoit la loi du 4 janvier 1978, de souscrire un contrat « dommages-ouvrage ». Cette assurance lui permet, en cas de malfaçon, d'être dédommagé directement par son propre assureur, sans attendre le recours contre les responsables. Grâce à cette procédure accélérée, le propriétaire lésé peut effectuer tout de suite les réparations, alors qu'il lui aurait fallu, naguère, attendre fort longtemps.

Enfin, l'acquéreur pourra parfois bénéficier, en plus de l'assurance décès-incapacité de travail et invalidité, d'une assurance « chômage », souscrite par son organisme de crédit. Cette assurance lui permettra de faire suspendre, sans frais, le paiement des traites durant sa période d'inactivité.

★ **Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, tél. 824-96-12 et 770-89-39.**

VIVRE A PARIS

Les permis de construire

La mairie de Paris rappelle que, tous les quinze jours, le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* publie la liste de ces demandes. Il en est de même de la liste des demandes de démolition déposées ainsi que des permis de construire et de démolir délivrés.

D'autre part, son mis à la disposition du public :

1) *Le registre d'inscription des demandes de permis de construire* comportant :

Le numéro du dossier, la date de recevabilité, le nom et l'adresse du demandeur, l'adresse du terrain, la superficie du terrain, la nature des travaux envisagés, la surface hors œuvre brute des constructions projetées (s'il y a lieu), le cas échéant, la date de la demande de permis modificatif, de transfert ou de prorogation.

2) *Un exemplaire du dossier du projet de construction.*

Ces différents documents peuvent être consultés à la Mairie de Paris, annexe Morland, bureau de l'information sur la construction (porte 114), 17, boulevard Morland, à Paris-4e (tél. : 277-15-50, poste 34-03), tous les jours ouvrables, samedis exceptés, de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 h. 30, pendant toute la durée de l'instruction.

Postérieurement à celle-ci, et pendant toute la durée de la construction, le dossier de permis de construire pourra être consulté également à l'annexe Morland, bureau administratif de la construction, 17, boulevard Morland, à Paris-4e, sur rendez-vous à prendre soit par écrit, soit en téléphonant au 277-15-50, postes 32-31 et 30-39.

Enfin, conformément à la réglementation générale sur le permis de construire, il est rappelé que : l'arrêté de permis de construire est affiché pendant deux mois à la mairie du lieu des travaux ; des extraits doivent en être affichés sur le terrain dès la notification de l'autorisation et jusqu'à l'achèvement du chantier.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 OCTOBRE

« Ateliers des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« Musée du Vieux Montmartre », 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bacheller.

« Les Invalides », 15 h., entrée cour d'honneur, côté Seine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Faubourg Saint-Antoine », 15 heures, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« La Bourse », 15 h., métro Bourse, rue Vivienne, Mme Oswald.

« Sculpture romane et gothique au Musée des monuments français », 15 heures, entrée du musée, Mme Puchal.

« Notre-Dame-des-Victoires », 15 heures, entrée, rue des Petits-Pères, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Bibliothèque municipale », 14 h. 30, 5, rue de l'Indépendance-Américaine, à Versailles, M. Balandre.

« L'Hôtel des ventes », 15 h., métro Richelieu-Drouot, Mme Ragueneau.

« Le musée Victor-Hugo et la place des Vosges », 15 h., 6 bis, place des Vosges, M. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La rue Mouffetard, cours et jardins », 15 h., façade de l'église Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« La manufacture de Sèvres », 14 h., grille du musée (Tourisme culturel).

« Jardins et hôtels du Marais », 15 heures, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, Musée Nissim de Camondo, 63, rue de Monceau : « Le costume : un patrimoine vivant » (Union centrale des arts décoratifs).

20 h. 15, 27, rue Copernic, studio Borg, Mme Morrauier : « La survie de la conscience, voyances » (centre GRACE).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Les maîtres de sagesse et le service de l'humanité » (Loge unie des théosophes).

21 h., Musée Guimet, 6, place Iéna, M. Lemaire, Mme Mahot : « Le Népal » (projections).

MERCREDI A L'EAU. — A la piscine Maine-Montparnasse, tous les mercredis matin, des animateurs qualifiés attendent les plus petits, ceux de trois à six ans, pour les *familiariser avec l'eau. Pour les* plus grands, les six ans à dix-huit ans, d'autres animateurs sont prêts à les initier, ou les perfectionner, à la natation et à la plongée. Participation d'environ 200 F pour l'année.

★ **Inscriptions (début des cours le 24 septembre) auprès de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs, tél. 359-01-69, poste 227.**

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE L'AUTOMOBILE

TIRAGE N° 53 DU 8 OCTOBRE 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	631 0 261	500 1 000	6	56 116 110 306	50 000 500 000
2	122 6 582	500 5 000	7	57 1 517	150 1 000
3	1 793 3 673 6 873	1 000 1 000 5 000	8	08 28 4 218	150 150 1 000
4	844	500	9	9 99 0 829 3 509 8 379 126 259	70 220 1 070 5 070 10 070 3 000 070
5	5 555 775 2 195 7 295 4 495	70 570 570 1 070 1 070 5 070	0	1 660 4 210 8 870 38 080	5 000 5 000 10 000 100 000
6	996 1 266 3 816	500 1 000 1 000			

PROCHAINS TIRAGES LE 15 OCTOBRE 1980
LE ZODIAQUE D'OCTOBRE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN D'OCTOBRE à SAINT DIE (Vosges)

LOTO TIRAGE N° 41 : 3 5 13 22 35 47 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 4

PROCHAIN TIRAGE LE 15 OCTOBRE 1980 VALIDATION JUSQU'AU 14 OCTOBRE APRES-MIDI

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Un thaumaturge ?

De notre correspondant

Lille. — A lire les abondants « Dossiers pour le président » que publie la presse régionale, les lettres ouvertes et déclarations des partis, syndicats ou associations diverses, à lire aussi cette pleine page de publicité par laquelle l'industrie contonnière dit sa misère dans la presse, on se prend à penser qu'un grand thaumaturge est à la tête de l'Etat français. Qui se dit sans illusion affirme dans le même moment, et hautement, que ce qu'il demande est possible ! Et même si le parti communiste tempête contre cette visite il n'en proclame pas moins à sa manière la puissance du chef de l'Etat puisqu'il affirme que tout dépend de lui : une autre politique, d'autres moyens... car c'est l'Etat qui finalement doit payer.

Est-il possible que, dans une démocratie, l'avenir de toute une région puisse paraître à tel point suspendu au bon vouloir d'un seul homme ? A la vérité, chacun adresse au chef de l'Etat pour la énième fois les revendications les plus légitimes et chacun agit comme si c'était la première fois. Symétriquement, à l'Elysée, on fait semblant, depuis des semaines, de s'informer. Comme si le dossier Nord-Pas-de-Calais n'était pas archiconnu de tous !

La somme des revendications régionales a été adressée très officiellement, le 7 octobre, à l'Elysée, par M. Pierre Mauroy, sous la forme d'un dossier volumineux intitulé : « Pour que le Nord-Pas-de-Calais vive. » Dans sa lettre d'accompagnement, le président socialiste de la région se montre très critique pour le gouvernement et réclame *« un véritable plan pour le Nord-Pas-de-Calais par une régionalisation effective et une décentralisation réelle »* (*le Monde* du 9 octobre).

Mais quelles réalités découvrira le président de la République pendant ces trente-quatre heures passées dans les deux départements ? Pas les plus rudes en tout cas : il n'ira pas vers le pêcheur de Boulogne, le sidérurgiste de Valenciennes, l'ouvrier textile de Roubaix, ou encore le mineur de Lens. Le voyage commencera à Calais (non pas à la mairie, dirigée par un communiste, mais à l'aéroport) et se terminera à Arras après des étapes à Dunkerque (majorité favorable et industrie en bon état), Gravelines (la centrale nucléaire), Cassel (municipalité favorable), Lille (capitale du Nord oblige) et Aire-sur-la-Lys (municipalité favorable). Le voyage fait une large place à la bonne campagne de Flandre et d'Artois. Et son tracé apparait comme nettement inspiré par le souci d'éviter les manifestations prévues par les organisations syndicales.

Les syndicats n'ont pas réussi à créer le front commun que souhaitait pour la circonstance la C.F.D.T. La C.G.T. manifestera seule à Dunkerque, Gravelines, Aire-sur-la-Lys, Arras, Lille, le plus grand rassemblement étant prévu ce jeudi 9 octobre après-midi dans la capitale des Flandres. La C.F.D.T. organisera en revanche des meetings dans les secteurs industriels que le président de la République évite. La C.F.T.C. ne participera pas *« aux grèves folkloriques »* auxquelles la C.G.T. et la C.F.D.T. appellent les travailleurs.

Lors de la réunion de travail qui doit rassembler jeudi soir à la préfecture du Nord les élus (les communistes n'y viendront pas), les membres du Comité économique et social (sans les syndicalistes), le chef de l'Etat rencontrera un auditoire fort restreint. Quant au diner qui devait ensuite rassembler des centaines de personnalités, l'idée en a été abandonnée semble-t-il.

Les déplacements de M. Valéry Giscard d'Estaing — quelque 300 kilomètres en cinq étapes — s'effectueront en hélicoptère, si le temps le permet. Un service d'ordre très important est déjà mobilisé : six mille C.R.S., gendarmes, policiers urbains et civils.

On s'est interrogé sur la signification de la visite à Cassel, au sommet de ce mont de 175 mètres d'altitude qui domine la plaine des Flandres. Certains veulent voir dans le choix d'un lieu élevé la manifestation d'un souci de sécurité. On dit surtout que le président de la République veut évoquer, en ce bourg de deux mille sept cents habitants, l'histoire de la région. Il découvrira au sommet du mont la statue équestre du maréchal Foch, qui, d'octobre 1914 à avril 1915, dirigea la bataille de l'Yser, puis, en 1918, celle du mont Kemmel. Le généralissime des armées alliées avait, raconte-t-on, l'habitude d'ouvrir les réunions importantes par cette question : *« De quoi s'agit-il ? »*

Deux petites journées dans le Nord-Pas-de-Calais, de quoi s'agit-il ? Ceux qui songent à l'élection présidentielle, ceux qui espèrent le *« coup de pouce »* en faveur du Nord-Pas-de-Calais se posent la même question. Avec la même perplexité.

GEORGES SUEUR.



(Dessin de KONK.)

La solidarité et les ambitions

(Suite de la première page.)

Plus qu'aucune autre, la région du Nord-Pas-de-Calais se trouve à la croisée de cette solidarité et des ambitions nationales.

La plus forte densité démographique de France, une population qui crée 8,4 % de la valeur ajoutée de l'industrie mais qui occupe seulement 6,6 % des emplois : voilà quelques fiches signalétiques de ces deux départements qui ne comptent plus ni les épreuves, ni les espoirs déçus, ni les pans entiers des industries qui s'effondrent. On recensait quatre-vingt-dix-neuf mille demandeurs d'emploi en août 1978 et cent vingt-six mille deux cents deux ans plus tard. Pourtant, il n'y a pas si longtemps encore le Nord produisait 53 % du charbon, 90 % de la laine peignée et sa production agricole atteignait le troisième rang en France.

La première révolution industrielle avait forgé sa puissance dans les matières premières locales. Puis la seconde, dans les années 60, s'était bien engagée puisque Dunkerque a su faire glisser vers le littoral le centre de gravité de l'économie. Mais aujourd'hui dans la troisième révolution de l'industrie, marquée par l'informatique, la technologie avancée et les services aux entreprises, le Nord perd pied, traînant comme une croix la conversion et des activités déclinantes (textile, pêche, hauts fourneaux, charbon) dont il faut bien — et de manière pas trop cruelle — accompagner l'inexorable repli.

Tristes records

Pendant des décennies, les Français se sont à ce point habitués à ce que le Nord alimente le pays en énergie et en richesses diverses qu'ils se sont aussi persuadés que ses industries pourraient, aisément, surmonter d'elles-mêmes le choc de la crise. Mais la région et ses travailleurs se sont épuisés en approvisionnant le pays sans toujours songer à préparer les fondations du lendemain. Voilà pourquoi, outre les courbes des faillites, le Nord détient bien d'autres tristes records, par exemple celui de l'habitat le plus délabré et le moins chatoyant de France, celui aussi du plus fort taux de mortalité infantile. Et il faut savoir qu'il n'y a ici que deux SAMU pour 4 millions d'habitants, alors que Rhône-Alpes, par exemple, en a sept (1). On demeure dès lors confondu devant la maladresse du ministère de la santé et de la sécurité sociale qui, cinq jours avant le voyage du président de la République, se proposent de supprimer cinq cent soixante-quatorze lits d'hôpitaux dans le Nord.

Et, puisqu'il est question d'équipement, les milieux économiques n'ont pas tort de noter que si bien des projets ont été lancés, l'Etat jamais ne parvient à les achever.

La mort dans l'âme, l'œil rivé sur des industries vieillottes ou qu'ils croient condamnées même si on les rafistole, les jeunes quittent Béthune, Trith-Saint-Léger ou Fourmies. Or *« il n'y a rien de plus terrible qu'un jeune désespéré »*, a raison de constater M. Albert Denvers (P.S.), président du conseil général du Nord.

Il y a davantage d'amertume à s'appauvrir qu'à être pauvre. Là est toute la différence entre des régions telles le Nord et la Lorraine, bastions traditionnels de l'influence industrielle française mais qui ne tiennent plus le haut du pavé, et le Limousin ou l'Ouest, eux aussi touchés par les mutations modernes. Pour les unes c'est la crise par amputation, ailleurs, là où les chômeurs se perdent dans l'étendue du milieu rural, c'est la crise par l'anémie.

Il n'est donc pas besoin d'argumenter longtemps pour démontrer que le Nord a droit à la solidarité nationale. Car si ce qui a été entrepris depuis 1967 (2) a démontré que le gouvernement n'est pas resté inactif, les efforts, manifestement, sont encore très en deçà de ce qu'exige une situation empirant d'année en année.

Le président de la République annoncera bien sûr l'ouverture de crédits pour les autoroutes, la rénovation urbaine, les ports, le comblement des lacunes administratives. Mais ce dont la région a besoin pour *« rebâtir les piliers de l'espérance »* selon les termes du R.P.R., c'est de voir tracées des ambitions de dimension nationale. Assainir le textile ? C'est bien. Mais il s'agira toujours d'une industrie ancienne. Expérimenter la gazéification du charbon ? Oui, mais on ne quitte toujours pas le vieux, le coûteux charbon. Faire de l'acier, comme les Japonais ? Ce sera toujours produire un acier surabondant.

Les industriels, — et il en est d'inventifs — se mettent à la recherche des moyens et des « créneaux » susceptibles de les faire sauter de l'économie du dix-neuvième siècle à celle du vingt et unième. Ceux-là réclament, justement un effort spécifique pour la recherche et la formation qui sont les deux conditions de l'innovation et de l'adaptation aux manifestations toujours plus aiguës de la concurrence mondiale. Ils ne marchent pas vers l'avenir à reculons, ces chefs d'entreprises persuadés que la formule de Pierre Jakez-Hélias est pertinente : *« Je suis né dans le stable et j'aurai vécu dans le mouvant »*.

Il faut tourner la page des industries et de l'agriculture de masse pour ouvrir celle des industries de l'intelligence. Le terrain n'est pas vierge et les responsables les plus éclairés des syndicats ouvriers en sont conscients. Dans l'agro-alimentaire et la surgélation, par exemple, le coup est parti. La bio-industrie, la micro-électronique se développent au rythme de 30 % par an. Les travaux sous-marins, la construction navale compétitive, trouvent à Dunkerque un pôle d'entraînement, et le centre de Wimereux fait partie du réseau des cinq stations océanographiques françaises.

Quand on ajoute à ces motifs d'espoir et à ces perspectives le fait que le Nord, après la région parisienne, se classe au second rang français pour la valeur des importations et des exportations, ou que la natalité, richesse essentielle pour demain, atteint 16,1 pour mille au lieu de 13,8 en France, il y a là des arguments que doivent saisir ceux qui croient encore le progrès possible. Les grands groupes étrangers semblent l'avoir compris qui viennent plus volontiers installer des usines dans le pays noir qu'à Saint-Etienne ou à Saint-Nazaire et qui, apparemment, ne le regrettent pas. Pour eux, la phrase cent fois entendue en Flandre et en Cambraisis, *« le Nord, peut-être, n'attire pas, mais il retient »*, n'est pas une formule creuse.

D'autant que, en matière d'innovation et d'impulsion, il existe en la personne de M. Pierre Mauroy et du conseil régional une équipe de bouillants défenseurs du droit des régions à agir tous azimuts (que ce soit sur les chapitres de la culture, du matériel ferroviaire, du logement, de la planification) et à dialoguer sans complexe avec l'Etat ; un conseil régional flanqué, au demeurant, d'un « cabinet politique » hypertrophié qui, contrôlant mal sa course, se laisse hélas ! envahir, sans y prendre garde, par tous les vices de la bureaucratie administrative... celle, précisément, qu'on dénonce lorsqu'elle est parisienne. Et le gouvernement qui avait fermé les yeux commence, par trésorier-payeur général interposé, à s'irriter très officiellement de ces débordements.

Cassel, culminant sur la Flandre, Aire-sur-la-Lys où se marient élevage et labours, Arras, ville moyenne par excellence : ce sera sans doute le dernier important voyage en province du président de la République avant la fin du septennat. C'est pourquoi l'Elysée, comme ceux qui vivent dans le Nord-Pas-de-Calais ou ceux qui en ont vécu, souhaiteraient qu'il fut exemplaire des relations qui doivent s'établir, naturellement, entre une région de plein exercice et la nation.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le président de la République devait prendre une position nette sur ce point en annonçant le lancement de l'hôpital de Tourcoing.

(2) Date de création du commissariat à la conversion industrielle du Nord-Pas-de-Calais.

A PROPOS DE...

LE CONGRÈS DE LA F.N.T.R.

Les routiers haussent le ton

Le XXXVe congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) (« le Monde » du 8 octobre) devait se terminer ce jeudi 9 octobre, à Paris, en présence de M. Daniel Hoeffel, nouveau ministre des transports.

Les sujets de mécontentement n'ont pas manqué au cours de ces trois journées de débats, tant la profession estime qu'elle est arrivée à un point de rupture devant les contraintes de tous ordres — économiques, fiscales, sociales, techniques — qui pèsent sur elle, alors que, dans le même temps, accoutumée à une expansion régulière de 7 à 10 % par an, elle doit faire face aux conséquences du ralentissement économique.

La multiplicité des contrôles sur les entreprises et le matériel, les restrictions à la circulation des poids lourds (interdiction des véhicules de plus de 6 tonnes de poids total autorisé en charge entre le samedi 22 heures et le dimanche même heure) sont épidermiquement ressentis par les trente mille entreprises de transport routier français. Le coût des visites techniques obligatoires des véhicules croît dans des proportions inquiétantes (+ 35 % en moyenne au 1er septembre dernier). La réglementation du travail qui tend à fixer impérativement les horaires des chauffeurs demeure controversée — y compris par une partie des intéressés eux-mêmes.

La fiscalité est un autre motif d'irritation. La profession n'a pas obtenu satisfaction à l'une de ses vieilles revendications visant la déductibilité de la T.V.A. pour le gazole dans le transport des marchandises et sa détaxe pure et simple dans le transport des voyageurs, dispositions qui existent pourtant dans plusieurs pays voisins. Une satisfaction est toutefois donnée à la F.N.T.R. dans le budget pour 1981, qui, pour la première fois, prévoit une aide fiscale à l'investissement en faveur des transporteurs.

Encore faudrait-il que les entreprises aient l'esprit à investir. Or, ni dans le transport des marchandises ni dans celui des voyageurs, on ne juge que la situation économique encourage à le faire. Les camionneurs ressentent les contrecoups du ralentissement de l'activité industrielle et, malgré une tarification-plancher applicable à toute la profession (tarif routier obligatoire, TRO, combattu par M. Monory), il existe parmi eux une vive concurrence. Celle-ci est indirectement activée par la tardive — et inopportune, ajoute la F.N.T.R. — décision du ministère des transports, réclamée en vain pendant cinq ans par les routiers à l'époque de l'expansion, d'augmenter considérablement en 1979 et 1980 le nombre des « licences des zones longues » qui donnent le droit d'opérer au-delà de 150 kilomètres du siège de la société. Le nombre de ces licences est passé ainsi de quinze mille à près de vingt-deux mille en une période où, précisément, la demande fléchissait.

Une campagne de dénigrement

Les transporteurs de voyageurs ont obtenu la liberté des tarifs sur les services réguliers, mais ils jugent en revanche toujours insuffisants les prix qu'on leur paie pour assurer les circuits spéciaux scolaires. L'avenir les inquiète encore davantage avec une réforme de la « coordination voyageurs » que M. Joël Le Theule n'a pas eu le temps de signer avant de quitter le ministère des transports. Sous prétexte de réaménager des plans de transport datant, selon les cas, de 1934, 1939 ou 1949, et d'adapter les lignes et le matériel aux besoins nouveaux, ce plan prévoit d'exempter de l'autorisation administrative préalable, exigée pour les autocars, les véhicules offrant un maximum de neuf places. Les transporteurs caristes voient dans ces mesures l'annonce d'une concurrence déloyale, car, disent-ils, « ces « taxis collectifs » vont, bien sûr, écumer nos meilleures lignes ». Or, avec un coefficient moyen d'occupation de douze à quatorze passagers par car, ils prétendent n'atteindre déjà que difficilement l'équilibre, ce qui explique le vieillissement du parc (à l'exception des cars de grand tourisme).

Pour les routiers, ces tracas s'ajoutent à ce qu'ils ressentent comme une campagne systématique de dénigrement qui fait d'eux des pollueurs, des écraseurs, des défonceurs de routes, des exploiteurs, et concourent à amplifier le « ras-le-bol ». Le congrès de la F.N.T.R. aura été un premier test de leur combativité. Le second viendra d'ici quelques jours avec la prochaine augmentation du prix des produits pétroliers. « Si, comme on le murmure, la hausse du gazole est supérieure à celle de l'essence, nous ne pourrons plus empêcher nos adhérents de descendre dans la rue », prophétise-t-on déjà à la fédération.

JAMES SARAZIN.

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'UN DES PREMIERS PRODUCTEURS MONDIAUX DE MACHINES AGRICOLES EN FAILLITE ?

Le gouvernement canadien et les milieux financiers hésitent à venir en aide à la firme Massey-Ferguson

Montréal. — *Les jours de Massey-Ferguson, l'un des tout premiers producteurs mondiaux de machines agricoles, sont comptés. L'hypothèse d'une faillite de la multinationale canadienne, qui emploie quarante-sept mille salariés dans le monde, dont quatre mille sept cents en France, est de plus en plus sérieusement envisagée depuis que le gouvernement canadien a refusé, la semaine dernière, de s'engager à participer dans l'immédiat à un plan de sauvegarde. Le peu d'empressement des milieux financiers de Toronto, où se touve le siège social de Massey-Ferguson, à se porter au secours de la firme semble indiquer que les risques sont trop élevés et que celle-ci ne pourra pas passer le cap du 1er novembre, date à laquelle elle doit rembourser une partie de son énorme dette de 1,5 milliard de dollars, pour un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de dollars. C'est du moins le sombre tableau que les journaux canadiens présentent depuis quelques semaines et qui contraste avec l'optimisme discret du principal banquier de Massey-Ferguson, la Canadian Imperial Bank of Commerce.*

De notre correspondant

Les difficultés de Massey-Ferguson ont commencé en 1977. Le ralentissement mondial des ventes d'engins agricoles a durement pénalisé le groupe, qui s'était engagé dans une politique financière imprudente et dont l'endettement était, selon les milieux financiers, excessif. De plus, le transfert de certaines activités en Europe, notamment en Grande-Bretagne et en France, décidé à un moment où le dollar était fort, a donné des resultats inverses à ceux escomptés, puisque la baisse ultérieure de la devise américaine a renchéri le prix des machines agricoles fabriquées dans les usines européennes et destinées au marche nord-américain. Après avoir réalisé des bénéfices de plus de 100 millions de dollars en 1976, le groupe enregistrait un déficit de 257 millions de dollars en 1978.

L'année suivante, Massey mettait sur pied un vigoureux plan de redressement qui se traduisait par des licenciements massifs (vingt mille personnes sur soixante-sept mille) et par la vente d'une dizaine de sociétés en Afrique du Sud, en Argentine, au Brésil, en Ecosse (les activités de la société Harvester productions étaient transférées à Marquette-lez-Lille, en France) et en Espagne où Motor Iberica était vendu au groupe japonais Nissan. Cette réorganisation ne semble pas avoir produit les effets espérés puisque après un maigre bénéfice, en 1979, de 37 millions de dollars, le groupe a déjà annoncé un déficit de près de 63 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 1980. L'augmentation brutale des taux d'intérêts a encore aggravé la situation financière de Massey qui doit rembourser cette année 250 millions de dollars d'intérêts d'emprunts et espère obtenir, comme l'année dernière, un sursis de la part de ses créanciers, notamment la Canadian Imperial Bank of Commerce et la Dresdner Bank.

Sollicités au cours de l'été, le gouvernement canadien et la province d'Ontario avaient déjà refusé d'acheter des actions ou d'offrir leur garantie pour la moitié de l'augmentation de capital proposée par Massey-Ferguson (600 millions de dollars au total). Ces garanties gouvernementales auraient permis d'intéresser le secteur privé à l'opération puisqu'elles en diminuaient sensiblement les risques. Plusieurs raisons expliqueraient le refus d'Ottawa et ses hésitations actuelles : Massey-Ferguson ne veut pas s'engager à garantir les six mille emplois de ses usines canadiennes, la baisse des ventes ne saurait durer puisque la récession est temporaire et que le marché des machines agricoles est sain.

Devant l'impasse, le groupe Argus a décidé la semaine dernière de vendre ses parts de Massey-Ferguson (16,4 %) aux deux fonds de retraite de la société. Le ministre canadien de l'industrie, M. Herbert Gray, a annoncé le lendemain que son gouvernement l'avait autorisé à « *collaborer étroitement avec le groupe en difficulté, avec son principal créancier et avec d'autres bailleurs de fonds éventuels pour trouver une solution financière* ». Depuis les négociations se poursuivent dans la plus grande discrétion, ce qui favorise les rumeurs notamment celles portant sur l'intérêt qu'auraient manifesté les Japonais pour une participation dans la société canadienne ou pour son rachat.

Selon un porte-parole de la Canadian Imperial Bank of Commerce, cette rumeur est sans fondement, ne serait-ce qu'en raison des dispositions de la loi sur les investissements étrangers.

BERTRAND DE LA GRANGE.

SOCIAL

LORS DE LA PRÉSENTATION D'UN LIVRE DE M. KRASUCKI

M. Séguy : la rupture avec la C.F.D.T. n'exclut pas toute action unitaire

Il a été beaucoup question de la C.F.D.T. durant la conférence de presse que M. Séguy a donnée le 8 octobre, pour presenter le dernier livre que M. Krasucki, son quasi *alter ego* à la C.G.T., publie sous le titre *Syndicats et unité*.

Il était naturel qu'une attention particulière soit portée aux problèmes « *dits du recentrage* » de la C.F.D.T., a commenté M. Séguy. Il a ajouté : « *On a parlé de rupture entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Nous n'avons rompu avec personne, c'est Edmond Maire qui en a pris l'initiative avec un article publié au mois d'août dans l'*Usine nouvelle (qualifié de journal du patronat de la métallurgie) *Son discours de Nantes ne fait que le confirmer.* »

Ce discours n'était-il pas la réponse au document sur l'unité adopté par le comité confédéral national C.G.T. du 16 juin 1980 ? Le texte en question ne rompt avec personne, répète M. Séguy.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'appel commun C.G.T.-C.F.D.T. pour la manifestation au 7 octobre ? « *Nous n'avons jamais dit qu'il n'y aurait plus de texte commun entre les deux confédérations*, a répondu M. Krasucki. *Le MRAP a pris l'initiative de la manifestation. Chacun a lancé son propre appel en restant lui-même. Nous sommes pour la franchise, pas pour l'équivoque.* »

« *Nous ne concluons pas de la situation actuelle que rien n'est plus possible, dans le domaine de l'unité, au niveau confédéral* », a poursuivi M. Séguy. « *Sur le fascisme, le racisme, il n'y a pas de différence entre la C.G.T. et la C.F.D.T.* », a encore déclaré M. Séguy, avant d'ajouter : « *Je l'ai écrit dans mon livre* Lutter : *l'anticommunisme est une forme de racisme.* »

Dans un style très libre, M. Krasucki retrace une chronique de ces dix derniers mois. Il y puise la confirmation que, pour la C.G.T., il n'y a pas de crise du syndicalisme. Contre la « *sinistrose* », l'action des travailleurs, qu'il juge d'une « *densité exceptionnelle* », reste basée sur la lutte des classes ; conception que la C.G.T. « *qui a bien changé* » maintient « *plus solide que jamais et aussi beaucoup plus élaborée* » (*).

Ce changement, M. Krasucki en parle en rappelant les enseignements de « *l'expérience de l'union autour du programme commun de gouvernement de la gauche* », qui, « *trop souvent* », a « *éclipsé le propre programme de la C.G.T.* ». Le congrès de 1978 en a tiré « *des conclusions concernant la contribution syndicale indépendante, originale de la C.G.T. à toute politique d'alliance* ». La C.G.T. ne connait pas la concurrence « *syndicats-partis* » ni la « *situation de manque* » qu'éprouve parfois la C.F.D.T. « *quand elle a la démangeaison d'être à la fois un syndicat et un parti* ». Dans les principaux domaines de la lutte des classes, les analyses de la C.G.T. sont voisines de, ou convergentes avec celles du P.C.F. sans entamer son indépendance.

Le « *réalisme* » ne saurait consister à « *s'écraser* », le réformisme, y compris au niveau international, ne conduisant qu'à l'impasse, répète-t-il. Dans sa volonté de faire « *la clarté* », il cloue une fois de plus au pilori la C.F.D.T. et son « *recentrage* ».

Le vrai débat, c'est la dimension des luttes, leurs objectifs, le refus de l'austérité : M. Maire « *veut casser les luttes* », c'est lui qui « *a pris l'initiative, à Nantes, le 4 septembre, de rompre l'unité d'action au plan confédéral* ».

Enfin, si les limites judicieuses de la période évoquée dispensaient M. Krasucki de parler de l'affaire afghane, le *post scriptum* lui permet de dire « *oui à la Pologne* »... — J. R.

★ Editions sociales. Notre temps-Tribune, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.

SIDÉRURGIE

LA CRISE DE L'ACIER EUROPÉEN

La perspective d'un contingentement autoritaire de la production soulève de vives réticences en Allemagne fédérale

Les Allemands ont essayé, mercredi, d'obtenir une nouvelle convocation du conseil des ministres des Neuf avant de se prononcer sur l'opportunité de déclencher l'« état de crise manifeste ». M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle, est parvenu à contrer au moins partiellement cette démarche dont, pensait-il, l'effet psychologique démobilisateur aurait pu être désastreux. Bonn a cependant obtenu que les délais de réponse soient prolongés, et les Allemands vont tenter de mettre à profit cette période pour obtenir une répartition du contingentement plus favorable à leur industrie. Cependant, jeudi 9 octobre, à Dunkerque, M. Giscard d'Estaing a déclaré que M. Schmidt lui avait donné la veille, par téléphone, l'assurance que Bonn ne bloquerait pas le plan de rétablissement de la sidérurgie.

Mardi 6 octobre, lors de la réunion du conseil des ministres des Neuf à Luxembourg, M. Schlecht, le secrétaire d'Etat allemand à l'économie, s'était résigné à ce qu'il n'y ait plus de délibération du conseil des ministres avant le vote sur l'article 58 et à ce que celui-ci ait lieu par écrit. C'est cet engagement, certes non définitif puisque le cabinet fédéral ne s'était pas encore saisi du dossier, que M. Lambsdorf, le ministre libéral de l'économie, s'employa mercredi à remettre en cause : « *Il nous faut avoir une vision aussi complète que possible de ce qui va nous arriver avec un régime de quotas de production. Pour l'instant, nous ne disposions pas suffisamment d'informations. C'est pourquoi une nouvelle session du conseil est nécessaire. C'est la condition indispensable pour parvenir à un accord des neuf de bonne qualité* », indiquait-on mercredi, de source allemande, ajoutant cependant, ce qui allait dans le sens de la conciliation, que vraisemblablement la R.F.A. au moment du vote n'évoquerait pas ses « *intérêts essentiels* » pour opposer un veto à la mise en œuvre de l'article 58.

A Bruxelles, à Paris, ce fut la déception, nous indique notre correspondant Philippe Lemaitre. Mais la Commission réagit vite et apparemment avec succès : Bonn accepte qu'il n'y ait pas de nouvelle convocation du conseil, obtenant cependant en contrepartie que la durée de la procédure écrite (utilisée pour le vote) soit prolongée.

Voici les principaux passages du communiqué publié mercredi soir par le porte-parole de la Commission : « *La Commission a pris contact avec Bonn. Elle a confirmé son intention de mettre à la disposition de tous les Etats membres d'ici à la fin de la semaine prochaine toutes les informations nécessaires concernant les modalités du plan de contingentement de la production de l'acier qu'elle se propose de mettre en œuvre... Compte tenu de ces informations et de ces assurances, les autorités fédérales n'insistent pas sur la convocation d'un conseil des ministres dans la mesure où les délais de la procédure écrite seront prolongés. La Commission a également pris contact avec la présidence. Le COREPER (Comité des représentants permanents des Neuf) se réunira lundi 13 octobre pour examiner les problèmes relatifs à la poursuite de la procédure écrite sur le plan formel...*

» *La prolongation de la procédure écrite n'affecte en aucune façon les préparatifs de la décision finale de la Commission.* » Autrement dit, M. Davignon a toujours la ferme intention que la phase de préparation de l'entreprise soit bouclée pour le 22 octobre et que le nouveau plan anticrise puisse commencer à fonctionner à cette date.

Une affaire de principe

Comme nous le rappelle notre correspondant à Bonn, Jean Wetz, il s'agit pour les Allemands d'une question de principe. Pour la première fois depuis trente ans, les autorités européennes voudraient restreindre la liberté des décisions des entreprises. En l'occurrence, même les syndicats ouvriers, qui inclinent parfois au dirigisme économique, ne sont pas près de soutenir l'action envisagée au sein de la Communauté. Attitude compréhensible, dans la mesure où elle entrainerait sans aucun doute la perte de quelque vingt-deux mille postes de travail alors qu'au cours des dernières années plus de quinze mille sidérurgistes ouest-allemands ont déjà perdu leur emploi. Autrement dit, la crise de l'acier ne figure en aucune manière parmi les problèmes qui divisent sociaux-démocrates et libéraux au moment où il s'agit pour les deux partis de définir les bases d'une nouvelle coopération pour les quatre ans à venir. Même ceux des membres du S.P.D. qui souhaitent une économie planifiée ne sont donc nullement enclins à défendre les projets élaborés à Bruxelles.

Du point de vue de la République fédérale, en effet, les propositions communautaires reviennent à pénaliser l'industrie privée de la R.F.A., qui continue d'être « performante » parce qu'elle a su se restructurer à temps, et cela aux dépens des entreprises « subventionnées » dans les autres pays de la Communauté, et ce au détriment des consommateurs et des contribuables.

Rien de tout cela ne signifie qu'à Bonn on ne veuille pas reconnaître la situation difficile de la sidérurgie européenne. Le sentiment, dans les milieux politiques comme dans ceux de l'industrie, est cependant que les règlements envisagés à Bruxelles ne sauraient fonctionner si, en même temps, la Communauté ne se décidait pas à fixer des prix minimum pour l'acier et à limiter de façon très stricte les importations de l'étranger. Or il s'agit là d'une perspective considérée comme menant à une catastrophe économique aussi épouvantable que celle des années 30.

Pour l'instant, il semble que les autorités de Bonn veuillent surtout gagner du temps en vue d'obtenir finalement une répartition des contingentements de production aussi favorables que possible pour leurs propres industries. On ne saurait exclure cependant, si un accord volontaire entre les producteurs d'acier en Europe occidentale s'avérait finalement impossible, que les industriels comme le gouvernement de la R.F.A. soient portés à envisager une très sérieuse contre-attaque en dénonçant dans d'autres domaines les principes mêmes de subventions communautaires aux branches industrielles incapables de survivre par leurs propres moyens.

L'ÉTAT VA LANCER UN EMPRUNT DE 9 MILLIARDS DE FRANCS AU TAUX RECORD DE 13,80 %

Le Trésor va émettre son troisième emprunt de l'année, d'un montant de 9 milliards de francs, ce qui portera à 29,5 milliards de francs le montant de ses appels au marché financier depuis le 1er janvier 1980. La durée de cet emprunt sera de sept ans, donc assez courte, comme l'a été celle des émissions précédentes. Son taux a causé une certaine surprise : 13,80 % contre 13,25 % en juin et 12 % en janvier 1980.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1880	4,1890	— 90	— 55	— 110	— 75	— 215	— 145
$ can.	3,5885	3,5925	— 25	+ 10	— 5	+ 25	— 35	+ 35
Yen (100).	1,9940	1,9975	— 10	+ 15	+ 5	+ 35	+ 110	+ 160
DM	2,3180	2,3205	+ 45	+ 70	+ 100	+ 130	+ 365	+ 420
Florin ...	2,1325	2,1345	+ 25	+ 45	+ 55	+ 75	+ 190	+ 235
F.B. (100).	14,4530	14,4650	— 55	+ 70	— 100	— 45	— 510	— 110
F.S.	2,5515	2,5560	+ 125	+ 155	+ 275	+ 310	+ 815	+ 880
L. (1 000).	4,8700	4,8735	— 535	— 440	—1015	— 870	—2755	—2525
£	10,0005	10,0125	— 410	— 325	— 695	— 610	—1135	— 985

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 9/16	8 11/16	8 1/2	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 7/16	8 9/16
$ E.-U.	3 3/4	3 7/8	13 9/16	13 11/16	13	13 1/8	13	13 1/8
Florin ...	9 1/2	9 3/4	9 3/4	10	9 7/8	10 1/16	9 15/16	10 1/8
F.B. (100).	9 1/2	10 1/2	11 3/4	12	12 1/8	12 3/8	12 15/16	13 3/16
F.S.	2 1/4	2 3/4	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 3/8	5 1/2
L. (1 000).	15	16 1/2	21 3/4	22 3/4	22 1/2	23 1/2	23 7/8	24 7/8
£	16 1/8	16 3/8	15 7/8	16 1/8	15 5/8	15 7/8	14 3/8	14 5/8
Fr. franç..	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4	11 5/8	11 7/8	12 1/16	12 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils etaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *L'Union laitière normande a annoncé un programme d'urgence* afin de faire face aux conséquences du boycott de la viande de veau. L'U.L.N., coopérative qui emploie cinq mille salariés et compte quarante mille adhérents dans l'Ouest, contrôle 30 % du marché des aliments pour les veaux (poudre de lait). Outre des mesures internes d'économie (compression des effectifs, réaménagement des structures de transformation et allègement des circuits commerciaux), la coopérative a décidé de suspendre l'application de la grille interprofessionnelle du paiement du lait aux producteurs et de réduire ses tarifs de trois centimes par litre. — *(Corresp.)*

Automobile

● *Les constructeurs japonais d'automobiles* ont décidé de limiter la croissance de leurs exportations en R.F.A. au cours du dernier trimestre 1980, indique le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*. En effet, annonce le journal économique nippon, les prévisions d'exportations en R.F.A. présentées par les principales firmes japonaises au ministère du commerce international (MITI) sont fixées pour l'ensemble de l'année à deux cent trente mille unités, soit 30 % de plus qu'en 1979, ce qui suppose un net ralentissement des ventes japonaises en R.F.A. d'ici à la fin de l'année, puisque, sur les huit premiers mois de 1980 la progression des ventes a atteint 40,9 % par rapport à l'an passé. — *(A.F.P.)*

Communauté européenne

● *MM. Gaston Defferre et Edgard Tailhades*, respectivement président (P.S.) du conseil régional de Provence-Côte d'Azur et du conseil régional de Languedoc-Roussillon, ont annoncé lundi 6 octobre l'intention des socialistes français d'entrer en contact avec leurs collègues italiens, grecs, espagnols et portugais pour évoquer les problèmes de la C.E.E. Les élus socialistes de ces deux assemblées, qui étaient réunis à Avignon, ont expliqué qu'ils entendent étudier avec les socialistes de ces quatre pays *« les modalités d'application de décrets existant déjà sur le Marché commun et tenir compte d'une réalité : le mauvais fonctionnement de celui-ci »*. Ils souhaitent ainsi *« donner des moyens concrets à l'esprit de résistance devant animer les agriculteurs face à une politique qui les condamne à disparaître d'ici à quinze ans »*.

● *Les Israéliens souhaitent un renforcement de la coopération économique et financière avec la C.E.E.* Celle-ci, ont-ils indiqué le 7 octobre à Luxembourg lors du conseil de coopération C.E.E.-Israël, pourrait être associée à de grands projets, telle l'ouverture d'un canal entre la mer Morte et la Méditerranée ou la construction d'une centrale nucléaire israélo-égyptienne. Israël est préoccupé par les effets sur ses exportations agricoles de l'adhésion de l'Espagne. Jérusalem voudrait être consulté au cours des négociations avec Madrid. Les Neuf ont expliqué qu'ils ne pouvaient prendre aucun engagement et certainement pas associer, fût-ce de manière indirecte, leurs partenaires méditerranéens à la négociation. La Communauté cependant s'efforcera de prendre en considération le problème des exportations israéliennes. — *(Corresp.)*

Etranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● *La balance des paiements ouest-allemande* s'est soldée, en août, par un déficit de 266 millions de DM sur la base des opérations courantes et des mouvements de capitaux. En juillet elle avait enregistré encore un excédent de 1,3 milliard de DM. Le déficit d'août a été provoqué notamment par le solde négatif de la balance commerciale (moins 133 millions de DM), le premier enregistré en R.F.A. depuis quinze ans. Il se décompose en un déficit courant de 3,96 milliards de DM et un excédent de 3,7 milliards de DM des mouvements de capitaux. Pour les huit premiers mois de 1980, le solde négatif de la balance des paiements (transactions courantes et mouvements de capitaux) atteint 10,6 milliards de DM, alors qu'il n'atteignait que 8,6 milliards de DM en 1979. — *(A.F.P.)*

BRESIL

● *Les exportations brésiliennes vers les pays de l'Est* (U.R.S.S. compris) ont augmenté de 35,6 % au cours du premier semestre de 1980 par rapport à l'an dernier, ayant représenté 618 millions de dollars. Les importations se sont élevées à 455 millions, en hausse de 15,5 %. La plus forte augmentation des ventes brésiliennes a été enregistrée avec la Roumanie (168,3 %) et la Hongrie (75,7 %). Vers l'U.R.S.S. les exportations ont augmenté de 32,5 % pour atteindre 181 millions de dollars, tandis que les importations de produits soviétiques ont diminué de 18 %. Le Brésil vend essentiellement aux pays de l'Est des matières premières (cacao, café, soja). — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Le volume des crédits américains à la consommation* s'est légèrement accru en août, après quatre baisses mensuelles consécutives. Il a représenté 303,3 milliards de dollars, soit 1,2 % de plus qu'un an plus tôt. En août, les consommateurs ont emprunté 25,6 milliards de dollars, soit 4,5 % de plus qu'en juillet. Ils ont remboursé la même somme, soit 1,9 % de plus que le mois précédent. Ce résultat est dû notamment à une augmentation de 5,4 % des prêts à l'achat d'automobiles. Les cartes de crédit représentent également un secteur de nouveau en expansion, après les mesures qui avaient été prises le 14 mars par la FED pour en limiter l'usage, afin de lutter contre l'inflation. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *Le pouvoir d'achat réel des Britanniques* a diminué de 0,3 % au deuxième trimestre de 1980, après avoir déjà baissé de 1,6 % au premier, a annoncé l'Office de la statistique britannique. C'est la première fois, depuis 1975, qu'un recul est enregistré pendant deux trimestres consécutifs. En outre, à cause probablement de la crainte du chômage, les Britanniques ont réduit leurs dépenses de consommation de 2,5 % au deuxième trimestre (à prix constants), mais ont augmenté de 2 % leur épargne, portée ainsi à 15 % du total de leurs revenus nets. La baisse de la consommation a touché toutes les catégories de produits, à l'exception des denrées alimentaires, surtout les vins et spiritueux et les automobiles, dont les achats ont diminué de 25 % et 20 % respectivement. Dans leur ensemble, les salaires et traitements ont augmenté en moyenne de 4,7 %, mais, en raison de l'aggravation du chômage, la masse salariale n'a augmenté que de 3,8 %, un peu moins que la hausse des prix. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *La balance commerciale italienne* a enregistré pour les huit premiers mois de 1980 un déficit (11 852 milliards de lires) dix fois supérieur à celui de la même période de 1979 (1 150 milliards de lires). Les échanges de produits pétroliers ont été déficitaires de 11 024 milliards de lires (5 509 milliards depuis août 1979) et ceux de produits agro-alimentaires déficitaires de 3 750 milliards (2 980 milliards l'an dernier). Cependant le secteur textile a enregistré un excédent de 4 723 milliards (contre 4 869 milliards de janvier à août 1979) et celui des produits métallurgiques un surplus de 4 230 milliards (contre 3 950 milliadrs). — *(A.F.P.)*

JAPON

● *La balance des paiements courants du Japon* a été déficitaire de 820 millions de dollars en août. C'est le quatorzième mois consécutif qu'est enregistré au Japon un déficit de la balance des paiements courants. Depuis le début de l'année, le budget des paiements extérieurs a atteint 12,4 milliards de dollars contre 4,3 milliards de dollars pendant la même période de 1979.

SUEDE

● *La croissance du produit national brut suédois* a été de 20 % au cours de la dernière décennie. L'office central des statistiques, qui a procédé à une révision de ses calculs pour les années 1970-1979, a indiqué que cette croissance était de 3 % supérieure à ses précédentes estimations. En 1979, le P.N.B. suédois a atteint 456 milliards de couronnes (autant de francs), soit 20 milliards de plus que l'indiquaient les dernières évaluations. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *La reprise de l'activité en Suisse*, qui se poursuivait depuis plus de dix-huit mois, s'est ralentie au cours du troisième trimestre 1980. Selon une enquête de l'Union de banques suisse (U.B.S), les affaires ont toutefois été meilleures pendant l'été 1980 que pendant la période correspondante de 1979 pour plus de 50 % des entreprises, en raison de la dépréciation en termes réels du franc suisse. L'essoufflement de la croissance va probablement se prolonger au quatrième trimestre, estime les industriels interrogés. Les plus optimistes sont ceux des secteurs de la métallurgie de la machine-outil, de la chimie, du papier et des arts graphiques. — *(A.F.P.)*

● *L'indice suisse des prix à la consommation* a été stable en septembre. En un an, par rapport à septembre 1979, les prix se sont accrus de 3,8 %. Le mois dernier, les prix ont augmenté dans le secteur de l'habillement (1,5 %), alors que les prix de l'alimentation restaient stables et que ceux des groupes chauffage et éclairage (— 1,7 %) et des transports et communications (— 0,4 %) baissaient. — *(F.P.)*

Social

● *Lock-out à l'U.I.E. de Cherbourg : le tribunal se déclare incompétent.* — Le juge des référés de Cherbourg (Manche), saisi par la C.G.T. au sujet du lock-out à l'U.I.E. (Union industrielle d'entreprise), s'est déclaré incompétent. Mercredi 8 octobre, les chantiers sont restés fermés. Les six cents salariés avaient trouvé closes les portes de l'entreprise lundi 6 octobre, à la suite de la décision de lock-out prise vendredi par la direction après *« des manœuvres qui, sous couvert de revendications salariales, visent manifestement à désorganiser l'entreprise »*. Les salariés en grève depuis le 26 septembre réclament une augmentation de salaire uniforme de 400 F par mois.

ÉTRANGER

LA FIRME JAPONAISE CANON VA FABRIQUER EN CHINE DES APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

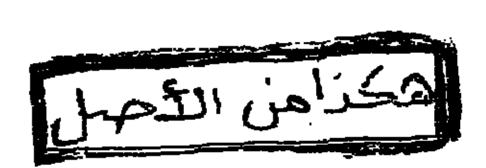
Canon, le grand fabricant japonais d'appareils photographiques, a signé un accord de fabrication et de coopération technique avec la Chine. Aux termes de cet accord conclu avec le Bureau industriel d'optique de la ville de Pékin, Canon — qui a dû accepter une participation financière chinoise — fabriquera en Chine (à partir de l'année prochaine) des appareils photos et des copieurs de microfilms. Dans un premier temps, la firme nippone fournira tous les composants, seul le montage des appareils étant effectué en Chine (dix mille appareils photo sont prévus pour les six premiers mois). La production — vendue sous la marque Canon — sera écoulée sur le marché chinois. Ce n'est que plus tard que les appareils Canon, dans lesquels entreront progressivement des éléments fabriqués en Chine, seront réexportés au Japon pour être vendus sur le marché mondial.

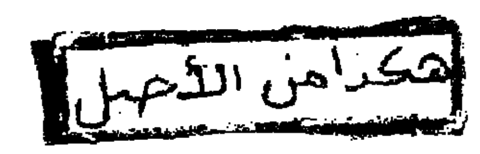
La stratégie des responsables de Canon — que notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, a interrogés — en dit long sur le pari fait sur l'amarrage de la Chine au système occidental : la firme nippone envisage purement et simplement de faire de la Chine une de ses bases pour la fabrication en grande série des appareils photographiques. Le marché chinois est lui-même très « demandeur » : trois cent mille appareils japonais ont été commandés cet été.

Sollicitée pour limiter les importations d'automobiles

LA COMMISSION AMÉRICAINE DU COMMERCE INTERNATIONAL ENTAME DES AUDITIONS.

La commission américaine du commerce international a entamé mercredi 8 octobre l'examen des propositions visant à limiter les importations d'automobiles étrangères aux États-Unis. Le groupe Ford et le syndicat américain de l'automobile U.A.W. ont demandé à la commission de considérer la pénétration étrangère comme un « dommage sérieux » causé à l'industrie et lui ont suggéré l'un de mettre en place des quotas pendant trois ans, l'autre de relever les droits de douane de 2,9 % à 20 % sur les automobiles. La commission, devra formuler ses recommandations le 24 novembre à M. Carter, qui aura à se prononcer dans les soixante jours.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 OCTOBRE

Toujours faible

Le mouvement de repli amorcé depuis le début de la semaine, et qui s'était accentué mercredi, s'est poursuivi jeudi mais à une cadence plus modérée : l'indice instantané a perdu 0,4 % contre 0,5 la veille.

Les mêmes craintes continuent à peser sur la corbeille : aggravation de la tension dans le golfe Persique, et, également, la hausse persistante des taux d'intérêt à Paris, illustrée par le lancement du troisième emprunt d'État de l'année à un taux record : 13,80 % contre 13,25 % pour l'emprunt de juin.

Ce véritable bond implique une augmentation sensible des taux sur les obligations des secteurs publics et privés, ce qui a fait baisser leur cours en Bourse.

Cela étant, le marché n'a pas vraiment fléchi. Certains secteurs continuent toutefois à être déprimés, comme la sidérurgie (Saulnes, — 7 % ; Sacilor, — 6 % ; Nord-Est, et même PUK, sans doute à cause de ses filiales d'Ugine-Aciers).

Quelques hausses ont été relevées : Creusot-Loire (+ 4 %), (Skis Rossignol (+ 3,7 %), B.S.N. - G.D.

Les pétroles ont été bien disposés, à l'exception d'Elf-Gabon et d'Esso.

De l'avis des professionnels, les cours ne peuvent, pour l'instant, pas vraiment baisser, et cela toujours pour des facteurs techniques (plus-values, SICAV, etc.).

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont été fermes, en liaison avec la hausse du métal.

Sur le marché du métal, le lingot a gagné 1 205 F à 92 395 F et le napoléon 3,90 F à 799 F, avec des transactions apparentes en diminution (8,9 millions de francs, contre 15,5 millions de francs).

L'emprunt 4 1/2 % 1973 a gagné 10 F et le 7 % 1973 en a perdu 45.

Taux du marché monétaire

Effets privés du 9-10 ...... 11 3/4 %

LONDRES

REPLI

Le repli du marché se poursuit, à l'exception des pétroles qui gagnent du terrain sur des achats spéculatifs. Les mines d'or s'effritent en dépit de la remontée du métal.

Or (ouverture) (dollars) : 681 75 contre 677

VALEURS	CLOTURE 8/10	COURS 9/10
Beecham	153	160
British Petroleum	403	408
Courtaulds	60	59
*De Beers	12	12
Imperial Chemical	330	326
Rio Tinto Zinc Cor.	443	445
Shell	416	416
Vickers	137	135
War Loan 3 1/2 %	33 1/4	33 1/4
*West Driefontein	115 3/4	117 1/4
*Western Holdings	113 3/4	114 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — Au 30 juin 1980, la filiale de la C.F.P. enregistre un résultat net en baisse (31,5 millions de francs contre 77,1 millions). Le résultat brut économique est négatif (— 237,3 millions de francs contre + 619,5 millions) après déduction d'un effet de stocks de 1 932 millions de francs (contre 704 millions).

La détente observée sur le marché des produits pétroliers a conduit à un plafonnement des prix de vente des produits libres, alors que les prix des pétroles bruts continuaient à augmenter. Simultanément, les prix des produits taxés ont été maintenus à un niveau insuffisant, les pouvoirs publics n'ayant pas accepté de prendre en compte la hausse des coûts de raffinage, du fret et des coûts des stocks de réserve.

B. S. N. - GERVAIS - DANONE. — Le bénéfice net (non consolidé) se monte pour le premier semestre à 32,45 millions de francs (contre 31,81 millions). En 1979, le résultat comprenait une plus-value de cession d'un montant de 12,53 millions de francs.

DARTY. — Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice 1980-1981 progresse de 24,4 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	7 oct.	8 oct.
Valeurs françaises	112,1	111,4
Valeurs étrangères	121,5	121,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	113,6	112,7

NEW-YORK

Reprise

Après une séance de baisse, le marché s'est un peu repris mercredi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagne 3,14 points à 964,08.

Les investisseurs institutionnels, qui disposent toujours d'importantes liquidités, se sont remis à acheter. Leurs initiatives se sont concentrées sur les valeurs pétrolières et les valeurs de haute technologie.

Les sociétés ayant des intérêts dans la zone de Tuscaloosa-Trend (Louisiane), où d'importantes réserves de gaz naturel ont été décelées, sont particulièrement recherchées. Louisiana Land gagne 3 1/4 à 60 1/2, Standard Oil of Indiana 1/4 à 70 1/2, Crown Zellerbach 1 1/8 à 54 7/8 et Sabine 1 à 71.

I.B.M. a fait preuve d'une remarquable fermeté (+ 2 1/4 à 70). Les analystes attendent pour le troisième trimestre des résultats en nette amélioration. Parmi les valeurs de technologie, on remarque également Control Data (+ 2 3/4 à 77 1/8), Computer Division (+ 2 1/2 à 68 5/8), Storage Technology (+ 1 à 23 3/8), Rolm (+ 2 à 46), Digital Equipment (+ 1 5/8 à 91 1/4), Honeywell (+ 2 7/8 à 93 1/8), N.C.R. (+ 4 1/2 à 75 1/2).

Au total, le volume d'affaires s'est une peu contracté (47 millions de titres contre 50,31 millions).

VALEURS	COURS 7/10	COURS 8/10
Alcoa	72 1/2	71 1/8
A.T.T.	52 7/8	52 5/8
Boeing	40 1/2	40 1/4
Chase Manhattan Bank	42 1/4	42 1/8
Du Pont de Nemours	44 3/4	45
Eastman Kodak	67 7/8	69 1/8
Exxon	75	75 1/2
Ford	28 1/2	28 3/8
General Electric	54 3/8	54 1/8
General Foods	30 5/8	30 1/4
General Motors	52 1/2	52 3/4
Goodyear	16 1/4	16 1/4
I.B.M.	67 3/4	70
I.T.T.	31 1/2	31 1/8
Kennecott	31	31 1/4
Mobil Oil	74 1/2	76
Pfizer	47 7/8	47
Schlumberger	153	153 1/4
Texaco	36 3/4	37 1/4
U.A.L. Inc	18 1/8	18 5/8
Union Carbide	47 3/8	47 1/8
U.S. Steel	22	21 3/4
Westinghouse	26 5/8	26 7/8
Xerox	70 1/4	69 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/10	9/10
1 dollar (en yens)	208	206 50

BOURSE DE PARIS - 9 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %		0 074	S.P.E.G.	289	218	Locabail Immob.	366	366	Immoinvest	160 50	160
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %.	198	198
A.G.F. (Sté Cent.)	780	780
Ass. Gr. Paris-Vie	2008	2008
Concorde	349	349 50
Epargne France	350	
Financ. Victoire	379	385
France I.A.R.D.	162	161 50
Gan (Sté) Centr.	718	712

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2653	4,5 % 1973	2533	2543	2556	2545
3476	C.N.E. 3 %.	3400	335	3361	3355
395	Afrique Occ.	397 50	400	400	395 10
465	Air Liquide	471	471 83	472	472 9
111	Als. Part. Ind	128 90	127 80	127 80	129 80
430	Als. Superm.	421	420	420	420
77	Alsthom-Atl.	82	81 50	81 80	81
240	Appliq. gaz	241 50	239 80	239 80	240
158	Arjom. Prioux	163	163	164	161 10
680	Aux. Entrepr.	545	545	545	542
838	Av. Dass-Br.	843	845	849	846
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1120	Elf-Aquitaine	1262	1276	1272	1270
246	— (certific.)	237	242	242 50	245
250	E. Lefebvre	272 90	270	270	267
134	E. Sau.-Duval	136	136	136	133 30
1010	Essilor	520	512	512	517
260	Esso S.A.F.	283 90	271 50	274 50	277
365	Eurofrance	369	368	360	369
950	Europe n° 1	1119	1119	1101	1115
456	Facom	465	441	445 20	441
70	Fin. Dev. Ent.	72	71 90	71 90	72
255	Fin. Paris BP	255	255	255	255
305	— obl. conv.	310	306	306	301
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
196	Navig. Mixte	209	208 50	208 50	209 50
50	Nobel-Bozel	49 90	49 50	49 90	49 90
39	Nord-Est	36 10	35 30	35	35
70	Nouvel Gal.	68	68	68	68
245	Olida-Caby	260	267	267 50	268
30	Om. Part. Int.	38 50	37 50	37 80	37 40
121	Opti-Paribas	122 50	129 70	129 70	123
155	Paris-France	147 50	145	145	142 10
109	Pechelbronn	107 80	107 20	107 30	107
105	P.U.K.	105	102 10	102 10	102
126	— (obl.)	123 10	122 10	122 10	122 10
93	Penarroya	90 80	92	94	90 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
840	Tél. Electr.	1860	1876	1880	1876
138	— (obl.)	138	139	139	139
240	Thomson-Br.	245 50	244	244	244
230	— (obl.)	291 40	238	288	285
365	U.I.S.	366	373	37	368
175	U.C.B.	175	174	174	170 60
181	Un. F. Banq.	180	181 20	181 20	181 20
175	U.T.A.	173 50	172	172	169 50
10 50	Usinor	9 10	9	9 95	9
105	— (obl.)	101 50	102	102	101 50
360	Valeo	321	320 20	320 20	326
420	— obl. conv.	410 10	405 10	405 10	405 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
111	Gencor	114 50	118	118	119
230	Gen. Electr.	229 50	229 80	229 80	229 40
240	Gen. Motors	223 50	223	223	228
64	Goldfields	67 20	69 30	68 50	69 30
137	Harmony	135 10	140 50	139 80	140
6 50	Hitachi	6 75	6 75	6 75	6 80
280	Hoechst Akt.	260	262 50	262 50	260 50
36	Imp. Chem.	34	33 30	33 30	33 05
105	Inco Limited	97 50	99 80	99 80	98
275	I.B.M.	285	282 50	282 50	290 20
138	I.T.T.	131 50	132	132	130 20
335	Merck	331	331 50	331 50	331 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
645	Dome Mines	637	547	547	549
195	DuPontNem.	184 30	185 50	185 60	186
280	East. Kodak	284	285	286	280 30
197	East Rand	187	170 50	170 50	167 10
84	Ericsson	86 50	88	88	86 20
290	Exxon Corp.	316	320 50	322	321 70
123	Ford Motor	120	117 20	118 40	119 10
400	Free State	376	378	380 50	378
260	Unilever	265	261 50	261 50	260
104	U. Min. 1/10	103 50	104 80	104 80	102 80
216	Unit. Techn.	224 50	228	228	230
510	West Drief.	478	491	491	485
350	West Deep	319	329 50	329 70	336 80
476	West Hold.	467	493 80	493	490
285	Xerox Corp.	299	296 50	296	290 60
4 36	Zambie Corp.	4 3	4 33	4 41	4 35

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 182	4 189	4 070	4 230
Allemagne (100 DM)	231 950	231 920	226	238
Belgique (100 F)	14 455	14 447	13 850	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	213 440	213 400	206	217
Danemark (100 krd)	75 270	75 350	72	77
Norvège (100 k)	85 220	85 200	83	89
Grande-Bretagne (£ 1)	10 006	10 020	9 750	10 250
Italie (1 000 lires)	4 871	4 879	4 600	4 800
Suisse (100 fr.)	255 710	255 320	249	261
Suède (100 krs)	100 720	100 830	96 500	102
Autriche (100 sch.)	32 795	32 760	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 665	5 668	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 365	8 365	7 300	8 200
Canada ($ can 1)	3 584	3 595	3 490	3 720
Japon (100 yens)	2 016	2 004	1 910	2 010

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	90700	91800
Or fin (en lingot)	91190	92395
Pièce française (20 fr.)	795 10	799
Pièce française (10 fr.)	469	460
Pièce suisse (20 fr.)	659	659 10
Pièce latine (20 fr.)	623	628 60
Souverain	803 80	811 90
Pièce de 20 dollars	3242	3300 40
Pièce de 10 dollars	1599 80	1599 80
Pièce de 5 dollars	885	880
Pièce de 50 pesos	3799	3847
Pièce de 10 florins	640	635 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Une conversation-rencontre consacrée à Joë Bousquet* se tient ce jeudi 9 octobre, à 18 h. 30, à la salle d'actualité du Centre Georges Pompidou. Ghislaine Amon (*les Cahiers du double*), Gérard Bobillier (Editions Verdier) et Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française, participeront à cette réunion qui sera animée par Tristan Cabral.

Le numéro du « Monde » daté 9 octobre 1980 a été tiré à 550 393 exemplaires.

A B C D E F G

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

M. Giscard d'Estaing souhaite qu'en dix ans le trafic du port de Dunkerque rattrape celui d'Anvers

M. Valéry Giscard d'Estaing est arrivé jeudi matin 9 octobre à Dunkerque, première ville étape de son voyage dans le Nord-Pas-de-Calais. Après avoir atterri sur l'aéroport de Calais, il a visité les installations de la gare maritime du port autonome de Dunkerque, puis la centrale nucléaire de Gravelines (c'était la première fois que le chef de l'Etat visitait une telle centrale). C'est en quittant la gare maritime que M. Giscard d'Estaing a appris « avec beaucoup de peine », a-t-il dit, le décès d'Alexandre Sanguinetti.

Le président de la République s'est ensuite rendu dans la ville de Dunkerque où il a été accueilli par le maire, M. Claude Prouvoyeur (maj. prés.).

De notre envoyé spécial

Dunkerque. — Les syndicats n'étaient pas parvenus, à Dunkerque, à mettre sur pied une manifestation d'importance. En effet, à l'appel de la seule C.G.T., quelques centaines de manifestants seulement avaient pu se rassembler. L'importance du service d'ordre et son organisation firent le reste : le petit défilé ne put guère approcher l'hôtel de ville à moins d'un kilomètre. Il y eut cependant quelques bousculades entre policiers et syndicalistes devant une barrière.

La foule qui attendait M. Giscard d'Estaing sur la grand-place, devant le beffroi, n'était pas excessivement nombreuse elle non plus. Mais une savante disposition des troupes, un savant désordre pouvaient faire croire au président de la République qu'il était au centre d'une énorme bousculade. Toutefois quand on regardait les choses d'un peu plus haut, ce n'était pas tout à fait le cas. Mais enfin, l'accueil fut sympathique. Il y eut seulement, dans un coin de la place, quelques cris : « *La Flandre aux Flamands !* » et « *Non à Gravelines* » ; ce dernier slogan étant clamé par quelques militants écologistes. L'un d'eux, qui se trouvait sur une estrade, fut ramené au sol sans ménagement par le service d'ordre.

M. Giscard d'Estaing n'entra à l'intérieur de l'hôtel de ville de Dunkerque qu'après un « bain de foule » assez prolongé.

Dans la grande salle de l'hôtel de ville, le chef de l'Etat devait ensuite répondre à M. Claude Prouvoyeur qui, dans son allocution d'accueil, lui avait « *confié les espérances de Dunkerque* ». M. Giscard d'Estaing s'est alors livré à quelques réflexions sur sa fonction : « *La fonction de président de la République*, a-t-il dit, *n'est pas une fonction à caractère politique, mais une fonction à caractère public et national.* » Il a noté que cette fonction conduit parfois à un certain « isolement » par rapports aux réalités. « *D'où l'intérêt des contacts humains, des rencontres et des poignées de main avec le public.* »

Un entretien téléphonique avec M. Helmut Schmidt à propos de l'acier

Au cours du discours qui a suivi, le chef de l'Etat a fait savoir qu'il avait eu la veille au soir un entretien téléphonique avec le chancelier Helmut Schmidt et que celui-ci lui avait assuré que l'Allemagne fédérale ne bloquerait pas le plan de rétablissement de la sidérurgie européenne. *(Lire page 33.)*

A propos de Dunkerque, le chef de l'Etat a indiqué : « *Il ne faut pas achever le port de Dunkerque, mais poursuivre l'adaptation de ce port aux techniques et aux navires / les plus modernes. Pour cela, la construction du quai à pondéreux sera engagée dès 1981. L'Etat apportera, pour cette première tranche, une contribution financière de 54 millions de francs, représentant 60 % du coût de l'investissement.* »

« *J'ai demandé, en outre, au gouvernement*, a poursuivi le chef de l'Etat, *d'étudier les modalités technique et financière du raccordement des ports de Calais et de Dunkerque avec le réseau autoroutier belge.* » Après avoir rappelé que le trafic de marchandises de Dunkerque demeure dix fois inférieur à celui de Rotterdam, et sept fois inférieur à celui d'Anvers, le président de la République a proposé aux responsables et aux élus de donner au port de Dunkerque « *une grande ambition* » : « *rattraper en dix ans le niveau de trafic d'un de ses grands concurrents du nord-ouest de l'Europe* » (il faisait allusion à Anvers).

M. Giscard d'Estaing a encore souligné que l'Etat aiderait le département du Nord à protéger la côte située entre la ville de Dunkerque et la frontière belge, et qu'il accorderait une subvention d'un musée d'art contemporain.

M. Giscard d'Estaing a ensuite déjeuné avec les élus et les responsables du port. Il devait se rendre dans l'après-midi à Cassel, puis à Lille.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

CZESLAW MILOSZ, PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Le plus grand poète vivant de la Pologne

Il y a plus d'un demi-siècle que le nom de Milosz aurait dû illustrer le palmarès du prix Nobel. Peut-être a-t-il pâti de ce que, Lithuanien, il fut un grand poète français. Le neveu qui, lui, n'écrit que dans sa langue, est considéré à son tour — fait sans doute unique dans une même famille, — comme le plus grand poète vivant de la Pologne.

On ne le sait pas assez en France, et moins encore, qu'un véritable culte authentiquement populaire est rendu à l'exilé. Czeslaw Milosz était sans doute le premier dans la pensée des ouvriers de Gdansk quand ils ont mis au nombre de leurs revendications la levée de l'interdit qui frappait les écrivains émigrés. C'est ainsi que vient d'être immédiatement publié à Varsovie son *Ecclésiaste*, extrait de la Bible qu'il a entrepris de traduire directement de l'hébreu et dont on dit que sa version est admirable.

Nous sommes quelques-uns à nous souvenir de l'arrivée de Miosz à Paris, en 1951. Il fut reçu par un petit nombre d'écrivains européens, les cadets et les aînés dont Silone, avec chaleur et sans trop de bruit. Il n'était pas le héros d'une évasion spectaculaire, dénonçant les horreurs de la tyrannie pour l'édification du monde libre. Il venait dire, et c'était plus grave, pourquoi un homme de formation catholique, attiré par le marxisme et qui avait adhéré avec confiance au régime communiste, s'était sans y être contraint, bien au contraire, arraché de lui-même à son pays.

A une époque où il s'en fallait que les dissidents fussent accueillis et soutenus presque unanimement, il y avait quelque héroïsme à quitter la situation très confortable faite au poète, au traducteur de Shakespeare et au diplomate qu'était alors Milosz : coupé de son langage et de son peuple, l'écrivain cesse d'exister. Celui-ci était parti, simplement parce qu'il ne pouvait plus « respirer » dans « *les cercles où supposer que l'homme soit un mystère est une insulte abominable* ».

Il apporta son témoignage, décrivit son expérience, affirma ses certitudes dans *la Pensée captive* publiée à Paris, en même temps que *la Prise du pouvoir*, roman de l'insurrection de Varsovie (1953). Suivirent *Une autre Europe*, récit autobiographique ; puis un autre roman *Sur les bords de l'Issa*. En dépit de ce très beau livre chargé de poésie, C. Milosz faisait figure d'essayiste, on méconnaissait le poète qu'il est essentiellement. Des amitiés efficaces ne pouvaient suffire à compenser une certaine solitude et la demi-indifférence d'un public qui perçut mal l'importance d'une œuvre déjà forte d'une quinzaine de volumes, dont les recueils de poèmes des années 30, véritablement prophétiques des prochains désastres.

C. Milosz alla se fixer aux Etats-Unis, où l'attention, puis l'admiration, ne lui furent pas marchandées. Au point qu'il était presque autant le candidat américain au Nobel que celui du peuple polonais. Parmi ses nombreux ouvrages, et pour s'en tenir aux plus récents, outre une *Histoire de la littérature polonaise* en anglais, le seul de ses écrits dans une langue étrangère, il faut citer *la Terre de Ulro* (1977), autobiographie spirituelle et vaste méditation sur la pensée européenne et les avatars de la tradition romantique ; *Enfant d'Europe* (1980), version française de poèmes qui viennent s'ajouter aux belles traductions de Constantin Jelenski.

Milosz était, avec Gombrowicz — auquel le rattachent tant de liens contradictoires, — l'écrivain polonais dont on parlait le plus, depuis des années, pour le Nobel. S'il faut au public français des prix littéraires pour l'intéresser à la littérature, on peut espérer que le plus prestigieux de ces prix le portera vers un écrivain qui, naguère, choisit Paris pour y retrouver, avec un air respirable, une inspiration libre.

YVES FLORENNE.

[Czeslaw Milosz est né en Lithuanie en 1911, d'un père ingénieur, qui avait vécu en Russie et en Pologne. Après la guerre de 14-18, sa famille opte pour la Pologne et s'installe à Vilno. Après des études dans un collège religieux, Czeslaw Milosz subit l'influence du marxisme et adhère à des groupes politiques et littéraires. Il mène, parallèlement, des études de droit, avant de voyager à travers l'Europe centrale et de se rendre à Paris, où il se lie d'amitié avec son oncle, le poète O.-W. Milosz.

Il est en Pologne lorsqu'éclate la guerre de 1939. Pendant l'occupation, il se livre à des activités clandestines, comme écrivain et comme éditeur. Il sera le témoin de l'insurrection de Varsovie.

Après la guerre, il rallie le régime communiste. Les nouveaux dirigeants le nomment secrétaire d'ambassade à Washington. En février 1952, alors qu'il séjourne à Paris, il décide de rompre avec le gouvernement polonais. Par la suite, il ira se fixer en Californie, où il deviendra professeur de littérature slave, à l'université de Berkeley.

Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en français, aux éditions Gallimard : *la Pensée captive, essai sur les logocraties populaires* (1953), deux œuvres romanesques : *la Prise du pouvoir* (1953), et *Sur les bords de l'Issa* (1956), et une autobiographie intitulée *Une autre Europe* (1964).

Czeslaw Milosz a obtenu le prix littéraire européen pour *la Prise du pouvoir*. Ses œuvres, comme celles de Gombrowicz, ont publiées — dans le texte original — aux éditions « Kultura ».]



M. Alexandre Sanguinetti est mort

M. Alexandre Sanguinetti, ancien ministre, est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi 9 octobre, à l'hôpital militaire Begin, à Saint-Mandé, où il avait été admis il y a plusieurs jours.

En marge du gaullisme institutionnel

Né en 1913 au Caire, bachelier en droit, licencié ès lettres, Alexandre Sanguinetti est vite apparu comme un nationaliste sourcilleux. Ayant combattu pendant la guerre de 1939-1945, notamment dans les « commandos d'Afrique » — il a perdu une jambe lors du débarquement de l'île d'Elbe, — il est décoré de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

S'il s'est vite lancé dans le militantisme politique, Alexandre Sanguinetti, qui avait acquis une vaste culture et une réelle érudition historique, était devenu un spécialiste des questions militaires, passionné de géopolitique et de stratégie.

Attaché au cabinet de M. de Menthon, ministre de l'économie en 1946, il devient un membre actif de diverses organisations d'anciens combattants qui reprochent aux dirigeants de la IVe République leur politique algérienne. Il participe, aux côtés de M. Soustelle, à la constitution de l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française et, auprès de Me Biaggi, à l'action du Front populaire révolutionnaire. Il devient aussi secrétaire général du Comité d'action des associations d'anciens combattants qui milite pour un changement de régime et appelle de ses vœux le retour du général de Gaulle, en qui il voit le garant de l'Algérie française.

Il participe dès 1958, aux côtés de son ami d'enfance M. Roger Frey, à la fondation de l'U.N.R. Il sera d'ailleurs avec des titres divers le collaborateur personnel de M. Frey dans les divers postes ministériels que celui-ci occupera jusqu'en 1962. C'est ainsi qu'au ministère de l'intérieur, à partir de mai 1961, il est plus particulièrement chargé de la lutte contre l'O.A.S., l'organisation clandestine qui s'oppose à l'accession de l'Algérie à l'indépendance décidée par de Gaulle.

Elu en novembre 1962 député U.N.R. de la 25e circonscription de la Seine (18e arrondissement), il se spécialise à l'Assemblée nationale dans les problèmes militaires en devenant rapporteur du budget de la défense. En janvier 1966, il devient ministre des anciens combattants dans le gouvernement Pompidou jusqu'en avril 1967. Battu aux élections législatives de 1967, il est élu l'année suivante député U.D.R. de la 1re circonscription de la Haute-Garonne et devient président de la commission de la défense nationale. Battu en avril 1973 aux élections législatives, il est élu secrétaire général de l'U.D.R. en octobre 1973. A la même époque, il est nommé par le gouvernement président du conseil d'administration de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, mais il sera déchargé de ces fonctions après avoir violemment attaqué M. Giscard d'Estaing.

M. Sanguinetti s'était pourtant rallié à la candidature du ministre des finances au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974, après avoir fait campagne pour M. Chaban-Delmas au premier. En décembre 1974, il cède son poste de secrétaire général de l'U.D.R. à M. Jacques Chirac, alors premier ministre, mais il continue de militer activement dans les rangs du mouvement gaulliste, prenant des positions très violentes contre le président de la République et tous ceux qui le soutiennent, qu'il regroupe dans ce qu'il appelle avec mépris les « centristes », estimant même : « *Notre adversaire est le marxisme et son père naturel le libéralisme.* » Il affirme aussi que l'« *intelligence de M. Giscard d'Estaing n'est pas adaptée à sa fonction* ».

Déçu par son échec aux élections législatives de Paris en 1978 dans la quatorzième circonscription (13e arrdt.), dépité de n'avoir pas été choisi comme sénateur, Alexandre Sanguinetti s'écarte peu à peu de M. Jacques Chirac, auquel il reproche de laisser ses « conseillers » prendre trop d'importance. Il dénonce la « bande des quatre » (MM. Juillet, Guéna, Pasqua et Mme Garaud) et exprime ses sentiments dans un livre « *J'ai mal à ma peau de gaulliste.* » Dans un style vif, parfois truculent, il détruit quelques idées reçues et se situe de plus en plus en marge du gaullisme institutionnel.

Le même ton se retrouve dans son dernier ouvrage « *Lettre ouverte à mes compatriotes corses* », qui constitue plutôt une sévère remontrance.

Il donne à ses amis sinon l'impression de se rapprocher du pouvoir exécutif, du moins de modérer sensiblement ses attaques contre le chef de l'Etat. Alexandre Sanguinetti devait néanmoins figurer dans le comité de patronnage de la candidature de M. Michel Debré.

Alexandre Sanguinetti, qui se plaignait de son état de santé, avait néanmoins conservé toute sa vivacité et toute sa causticité, mais il exprimait à l'égard des hommes un certain désenchantement qui apparaissait dans l'entretien qu'il nous avait récemment accordé (*le Monde* du 19 septembre). — A. P.

● *Le président de la République* a adressé à Mme Alexandre Sanguinetti le télégramme suivant : « *Je viens d'apprendre avec une grande tristesse le décès d'Alexandre Sanguinetti. La France mesurera la perte de cet incomparable animateur de la vie politique, du spécialiste lucide des problèmes militaires, du défenseur passionné de l'unité nationale. Alexandre Sanguinetti laissera l'exemple de la fidélité et du courage.* »

● *M. Raymond Barre* a adressé au nom du gouvernement et en son nom un télégramme à Mme Sanguinetti. Le premier ministre, indique-t-on dans son entourage, s'est déclaré « *très attristé* » à l'annonce du décès de M. Alexandre Sanguinetti. M. Barre, précise-t-on, « *avait pour la personnalité, le talent et le courage de M. Sanguinetti une très grande considération* ».

● *M. Jacques Chirac*, à l'annonce de la mort de M. Alexandre Sanguinetti, a dit que son premier sentiment était de « tristesse », ajoutant : « *il manquera quelque chose demain dans le paysage politique.* »

M. Chirac a également rendu hommage à l'homme qu'a été M. Sanguinetti, « *personne d'une prodigieuse culture, compagnon original dans notre mouvement qui, aujourd'hui, se sent tout particulièrement concerné.* »

64 % DES FRANÇAIS S'ATTENDENT A LA CANDIDATURE DE M. CHIRAC

MM. Jacques Chirac et Michel Debré ont dîné en tête à tête, mercredi 8 octobre, à la Maison de l'Amérique latine. Les deux anciens premiers ministres avaient dîné ensemble le 31 mai au domicile de M. Debré, et le 16 janvier 1980 à l'Hôtel de Ville de Paris. Depuis que le député de la Réunion a annoncé sa candidature à l'Elysée, le 30 juin dernier, il a eu plusieurs entretiens téléphoniques avec le député de la Corrèze.

Un sondage, effectué par la SOFRES pour le compte d'un groupe de quotidiens de province du 19 au 25 septembre auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus, établit que 64 % des personnes interrogées se disent persuadées que M. Jacques Chirac sera candidat à l'élection présidentielle contre 15 % qui pensent le contraire. 41 % des Français considèrent que M. Chirac serait meilleur candidat que M. Debré, et 23 % estiment que le maire d'Amboise serait le meilleur.

Parmi les sympathisants R.P.R. ces proportions sont de 61 % en faveur de M. Chirac et de 37 % en faveur de M. Debré. 39 %, contre 25 % à M. Debré, attribuent à M. Chirac les qualités d'un président de la République. Pour les sympathisants R.P.R., ces pourcentages sont de 63 % et de 25 %.

Sur l'ensemble des personnes interrogées, 27 % jugent M. Chirac plus « moderne » (M. Debré, 3 %), 51 % plus énergique (M. Debré, 20 %). En ce qui concerne la compétence, M. Debré recueille 26 % des opinions, et M. Chirac 22 % parmi les Français, mais parmi les sympathisants R.P.R., le maire de Paris est jugé compétent par 51 % et M. Debré par 42 %.